Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13200 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 8 JUILLET 1987

La damnation d'Haïti

Certains pays sont-ils condamnés au malheur ? On peut se poser la question à voir un des Etats les plus pauvres de l'hémisphère nord, Haïti, sombrer de nouveau dans de violents affrontements entre l'armée et la population. La liesse populaire qui avait salué, il y a moins de dix-huit mois, la fin de trente années de dictature du clan Duvalier est aujourd'hui bien oubliée. Les mêmes qui, hier, avaient surnommé « chouchou » le général Henri Namphy, président du Conseil national de gouvernement (CNG), défilent aujourd'hui pour réclamer son départ et la démission du gouvernement.

Malgré quelques incompréhensions de part et d'autre, les règles de ce qu'on appelait la « transition démocratique » étaient pourtant claires : le général Namphy avait fixé un calendrier précis aboutissant à l'élection au suffrage universel, le 7 novembre prochain, d'un président qui devait entrer en fonctions le 7 février 1988, soit deux ans jour pour jour après la fuite honteuse de Jean-Claude Duvalier. Deux ans qui auraient dû être consacrés à l'apprentissage de la démocratie : élaboration d'un nouvelle Constitution, mise au point de listes électorales honnêtes, élection de l'Assemblée législative. Certains de ces points ont été réalisés.

Force est de constater cependant que le calendrier – qui avait été « arraché » au chef de l'Etat par une population de plus en plus impatiente – négligeait deux réalités. Tout d'abord, l'immense détresse d'un peuple qui s'attendait à une amélioration de son sort. Or le libéralisme extrême introduit par le ministre des finances ne vise qu'à l'assainissement à long terme. Ensuite, et surtout, le pays, dans son immense majorité, souhaitait le « déchoukage » – le renversement, en créole – des anciens responsables de la répression, à commencer par les sinistres miliciens du régime, les « tontons macoutes ». Non seulement cette épuration n'a pas eu lieu, mais les duvaliéristes reprennent de plus en plus de poids.

L'origine des émeutes qui ensanglante le pays depuis deux semaines est significative : un conseil électoral devait être chargé de l'organisation et du contrôle de la régularité des scrutins à venir. Maladroitement, le CNG a tenté de limiter les pouvoirs de cet organisme, que la Constitution veut indépendant. D'où la crainte de la population que les mœurs dictatoriales ne prévalent à nouveau. La violente répression des manifestations par l'armée a coûté la vie à plus de vingt personnes ; elle a aussi exacerbé la crainte d'un retour à quelque duvaliérisme, et ce n'est pas la reculade bien tardive du gouvernement qui va modifier cet état d'esprit.

Isolé face à la population, en butte aux critiques de l'Eglise catholique, dont le rôle a été crucial dans le renversement de Jean-Claude Duvalier, le CNG ne peut compter aujourd'hui que sur le soutien de l'armée. Le pire est à craindre dans un pays où le chaos a presque toujours conduit à l'avènement d'un nouveau dictateur.

Il dépend d'un sursaut du général Namphy de rompre avec ce cycle infernal en formant une nouvelle équipe, plus proche d'une population qui a pris goût depuis dix-huit mois à l'exercice des libertés élémentaires. Rien, malheureusement, n'indique que le petit maître d'Haïti puisse ou veuille agir en ce sens.

(Lire nos informations page 2.)

M. Chirac expose au « Monde » sa politique étrangère

• « Un président socialiste et un gouvernement qui ne l'est pas parlent d'une même voix »

• « L'Iran veut-il, oui ou non, assumer les responsabilités d'un grand Etat ? »

Dans un entretien accordé au « Monde » sur la politique étrangère de la France, M. Jacques Chirac met en valeur le bilan positif, en ce domaine, de sa « cohabitation » avec M. François Mitterrand.

Sa divergence est donc totale, sur ce point, avec M. Raymond Barre, qui estimait samedi à La Rochelle que ce « consensus commode » affaiblit, en vérité, le rôle de la France dans le monde.

Pour la première fois, le chef du gouvernement explique, en outre, la position de fermeté qui a été adoptée par Paris dans l'affaire qui oppose actuellement la France à l'Iran à propos de M. Gordji.

« Monsieur le premier ministre, le consensus en matière de politique étrangère, récemment célébré par M. Giscard d'Estaing, se trouve-t-il ou non, à votre avis, renforcé par le fait que la responsabilité de la politique étrangère est partagée entre le président de la République et le premier ministre ?

– La cohabitation, qui est un avatar de nos institutions, aurait pu poser un problème si ce consensus n'avait pas existé à propos de la politique étrangère et de la politique de défense. Dans ces domaines, en effet, les responsabilités du président et du gouvernement sont partagées, mais la ligne de partage n'est pas clairement établie par la Constitution.

» L'usage est favorable à une responsabilité éminente du président de la République, mais l'accord du gouvernement constitue une impérieuse nécessité, puisque la mise en œuvre des décisions prises dépend de ce dernier.

» Comme nous avons la chance d'avoir en France un accord général sur ces questions, il n'y a pas eu de difficultés entre le gouvernement et le président. Cette situation a permis de bien marquer à l'extérieur que la France parlait d'une même voix et, par conséquent, de renforcer chez nos partenaires l'idée que, grâce à ce consensus, les engagements pris par notre pays ne risquent pas d'être remis en cause par l'alternance naturelle dans une démocratie.

» Il est toujours possible de mettre en exergue telle ou telle nuance, mais celles-ci n'ont aucune importance, l'essentiel étant que nos partenaires aient parfaitement compris qu'un président socialiste et un gouvernement qui ne l'est pas parlent d'une même voix.

– Cela, c'est l'avantage de la cohabitation, mais l'inconvénient ne serait-il pas que vous soyez les uns et les autres contraints, pour maintenir ce consensus, d'éviter toute initiative un peu originale, et que, finalement, vous gériez un dogme ?

– Je ne le crois pas. La politique étrangère se détermine en fonction des réalités, qui changent, naturellement, mais aussi en fonction des principes, qui, eux, sont immuables. Le mot-clé est celui de l'indépendance nationale : c'est ce que nous a appris le général de Gaulle, c'est ce à quoi chacun est aujourd'hui rallié.

» Je pourrais citer bien des situations où la réaction du président de la République et la mienne étaient spontanément identiques. Je n'ai pas observé de cas où elles étaient divergentes.

– Vous attendiez-vous à cela avant de devenir premier ministre ?

– Oui, dans la mesure où, sur l'essentiel, il n'y avait pas eu de problèmes dans ce domaine entre opposition et majorité lorsque les socialistes étaient au pouvoir et pendant la campagne électorale. Je prendrai deux exemples. Dès que le gouvernement a été formé, constatant une certaine dégradatin des moyens affectés à notre défense, j'ai décidé d'interrompre la loi de programme en cours et d'en faire élaborer une nouvelle, qui a été soumise au président de la République.

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE
et JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 6.)

Le marché unique en 1992

Le casse-tête de l'Europe du fisc

Le marché unique européen, qui doit aboutir en 1992 à un espace sans frontières incluant les douze pays de la Communauté, sera difficile à mettre en place. En particulier dans le domaine de la fiscalité, avec toutes les conséquences budgétaires qui s'en suivront.

Le marché unique européen sera pour les particuliers le début d'une nouvelle époque. Chacun pourra alors acheter à l'étranger toutes les marchandises, tous les biens désirés, sans avoir sur le chemin du retour à stopper à la frontière pour payer une taxe, en l'occurence la TVA.

Pour qui a l'habitude de voyager, cette simplification sera très importante, peut-être lourde de conséquences. Les frontières fiscales qui existent toujours entre pays de la CEE, trente ans après la création d'un marché commun, sont beaucoup plus que de simples formalités.

Le système est encore plus dissuasif lorsqu'il s'agit de vente directe d'une entreprise de la CEE à un particulier d'un autre pays de la Communauté. La firme doit alors multiplier les documents fiscaux tandis que les consommateurs, eux, doivent se rendre en douane pour y acquitter les taxes dues (1).

Difficile d'imaginer l'ampleur des modifications de comportement qu'entraînera la création d'un véritable marché unique. On sait seulement que dans de nombreux domaines, les habitudes des consommateurs sont très différentes, et que ces différences semblent liées notamment aux fiscalités. Ainsi garde-t-on en moyenne sa voiture douze ans au Danemark – pays à fiscalité lourde, – sept ans en France, trois ans et demi en RFA où la TVA est relativement légère.

L'importance des bouleversements qui pourraient se produire est d'autant plus difficile à imaginer qu'à la suppression des frontières fiscales s'ajouteront d'autres mesures importantes, et notamment l'harmonisation des normes, l'ouverture des marchés publics nationaux aux entreprises étrangères... Une chose apparaît tout de même à peu près certaine : tous ces changements agiront les uns sur les autres, cumuleront leurs effets.

Toute la stratégie de la Commission de Bruxelles est maintenant fondée sur l'espoir – ou le pari – qu'un véritable marché unique provoquera sur les échanges et donc les investissements, la croissance, l'emploi... le même ébranlement qu'avait produit il y a trente ans la création d'un marché commun. En ces temps de marasme économique et de doute, il est bon de se souvenir que la signature du traité de Rome en 1957, puis la suppression progressive des droits de douane et des contingentements avaient fortement stimulé la croissance. A tel point que l'Europe du Marché commun avait fait figure pendant des années de modèle de productivité dans le monde.

Devant ce succès, l'un des objectifs assignés par le traité de Rome – la création d'un marché unique, avec tout ce que cela comporte en matière de libre circulation des biens et des personnes – était apparu moins urgent.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 27.)

(1) Voir l'étude de Maurice Lauré « Introduction à la réforme fiscale », Institut de commerce et de la consommation, juin 1987.

Inscriptions dans les universités



Les inscriptions dans les universités ont commencé le mardi 7 juillet.

L'audition du lieutenant-colonel North par le Congrès américain

Le croisé de l'« Irangate »

Le lieutenant-colonel Oliver North a commencé, le mardi 7 juillet, sa déposition publique devant les commissions d'enquête du Congrès des Etats-Unis sur l'« Irangate ». Le témoignage de ce personnage-clé du scandale était attendu avec un grand intérêt.

WASHINGTON
Correspondance

« La foi l'a guidé en maintes occasions. Au combat, il a toujours porté un crucifix au cou. » Ainsi, l'aumônier de la 3e division des « marines » parle-t-il du soldat Oliver North. Et sans doute, pour ce catholique pratiquant, la lutte contre le *« communisme athée »* a-t-elle pris la dimension d'une guerre sainte, d'une croisade. Le courage de ce preux chevalier, de ce grand héros de la djihad anticommuniste, illustré par sept rangées de décorations, plusieurs cicatrices et quelques éclats d'obus dans sa chair, force l'estime, même de ses détracteurs.

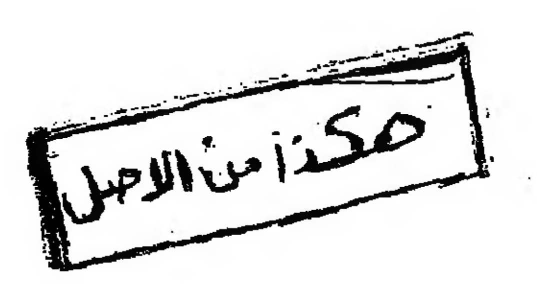
Mais Oliver North n'est pas un homme tout d'une pièce, l'archétype d'un chef valeureux digne de figurer dans un film d'Hollywood de série B ou sur les affiches de recrutement pour le corps des « marines ». Les témoignagnes apportés par d'anciens camarades ou compagnons d'armes font ressortir une personnalité compliquée et non pas un *« Rambo inspiré voulant jouer les Metternich »*, comme certains l'ont décrit.

Sa première déclaration, il y a quelques mois, devant la commission Tower, avait surpris. Les enquêteurs avaient devant eux un garçon vulnérable, à la voix mal assurée, en proie à une vive émotion, prêt à « craquer ». La belle image d'Epinal devait être retouchée. Après tout, en 1974, il avait été hospitalisé pour *« détresse émotionnelle »* et, selon le *Washington Times*, on le vit un jour courir tout nu dans la cour, murmurant des propos incohérents et, revolver à la main, apparemment décidé à se donner la mort... Plus tard, North s'arrangea pour que ce passage à vide ne figure pas dans le dossier du FBI exigé du candidat à des fonctions officielles, surtout lorsqu'elles concernent les problèmes de sécurité.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 2.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 316 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $ USA (West Coast), 1,75 $.



Etranger

HAITI

La grève générale est reconduite

Port-au-Prince. – La grève générale visant à obtenir le départ du Conseil national de gouvernement (CNG) haïtien, qui a paralysé le pays le lundi 6 juillet, a été reconduite pour la journée de mardi, a annoncé le comité de coordination des cinquante-sept organisations politiques et syndicales qui conduit le mouvement depuis quinze jours. Les cinquante-sept organisations appellent également à une journée de deuil national symbolique, jeudi, et à des manifestations anti-tontons-macoutes (l'ancienne milice politique du régime Duvalier) vendredi pour réclamer à nouveau *« le départ des membres de ce CNG »*.

Une vingtaine de jeunes Haïtiens ont d'autre part annoncé leur intention de s'immoler par le feu mardi à Port-au-Prince pour forcer le CNG à démissionner. Six d'entre eux devraient accomplir cet acte devant le Palais national, sept devant l'ambassade des Etats-Unis et sept autres devant l'ambassade de France, ont-ils précisé à plusieurs radios de la capitale sans révéler leur identité.

En province, plusieurs milliers de manifestants sont descendus dans les rues des grandes villes et des barricades ont été érigées. Partout les manifestants ont scandé des slogans hostiles au gouvernement : *« A bas le CNG, à bas Namphy, à bas les ministres macoutes ! »* L'armée, qui avait très violemment réprimé les manifestations de la semaine dernière, provoquant la mort d'une vingtaine de personnes, est cette fois-ci restée dans ses casernes et n'est pas intervenue. Seules quelques rares patrouilles de militaires à pied ou en jeep sillonnaient la capitale. Dimanche, le commandement de l'armée avait donné des *« instructions fermes et précises »* aux soldats pour qu'il ne fassent usage de leurs armes qu'en cas de force majeure. – *(AFP, Reuter.)*

● **NICARAGUA : combats meurtriers entre « contras » et gouvernementaux.** – Selon le ministère nicaraguayen de la défense, l'armée sandiniste a mis hors de combat depuis un mois quatre cent soixante-dix-sept « contras » au cours de violents affrontements dans les provinces de Jinotega et de Matagalpa au nord et de Zelaya à l'est. La même statistique fait état de cent trente et un morts dans les rangs gouvernementaux. – *(Reuter.)*

Le chef de l'Etat salvadorien à Bonn, Rome et Paris

Le président Duarte recherche des appuis diplomatiques en Europe

SAN-SALVADOR
de notre correspondant en Amérique centrale

Au cours du voyage officiel qu'il entreprend le mardi 7 juillet dans trois pays d'Europe – Allemagne fédérale, Italie et France, – le président démocrate-chrétien du Salvador, M. Napoleon Duarte, espère obtenir *« un appui diplomatique pour poursuivre* [ses] *efforts en faveur de la démocratie »* dans son pays.

Il souhaite également relancer la solidarité des gouvernements européens, qui ont été beaucoup moins généreux que prévu après le séisme du 10 octobre (mille cinq cents morts et cent mille sans-abri). Il évoquera enfin avec ses interlocuteurs la possibilité d'ouvrir les portes de l'Europe à l'immigration salvadorienne pour compenser les effets de la nouvelle loi des Etats-Unis, qui prévoit l'expulsion des immigrants illégaux (environ trois cent mille dans le cas des Salvadoriens).

« Il faut, nous a-t-il déclaré, *que l'Europe comprenne à quel point il est difficile de parvenir à la démocratie après avoir vécu cinquante ans sous une dictature militaire. Je suis déjà encouragé par le fait que de nombreux pays ont rétabli leur ambassade à San-Salvador. C'est le cas du Mexique et de la France, qui avaient pourtant, conjointement, fait une déclaration en faveur des guérilleros du Front Farabundo-Marti de libération nationale (FMLN), en 1981. Ces deux pays comprennent aujourd'hui l'ampleur de nos efforts en faveur de la démocratie. »*

Le voyage du président Duarte – le premier en Europe depuis son élection, en 1984, – n'a pas lieu au moment le plus favorable pour lui sur le plan intérieur. Il est, en effet, de plus en plus contesté, y compris par certains de ses anciens alliés, comme les syndicats, qui ont rompu en 1986 le « pacte social » conclu avant les élections. Une nouvelle fédération syndicale, l'Unité nationale des travailleurs salvadoriens (UNTS), qui regroupe environ cent cinquante syndicats et près de quatre cent mille affiliés, a relancé l'agitation sociale en dénonçant la dégradation de la situation économique et l'appauvrissement de la majorité de la population (le niveau de vie a baissé en moyenne de 30 % depuis 1982 et le chômage touche environ 50 % de la population active de la capitale). Les manifestations de rue, qui avaient pratiquement disparu à cause de la brutalité de la répression, ont repris à San-Salvador depuis quelques mois.

A la différence des années précédentes, les forces de l'ordre sont totalement absentes, même si certains officiers ont lancé, au cours des derniers mois, des mises en garde de plus en plus sévères pour faire connaître leur *« impuissance face aux provocations de l'extrême gauche »*. Ces officiers, et M. Duarte lui-même, estiment que l'UNTS est un relais de la guérilla et que les dirigeants de la Fédération syndicale *« mènent depuis quatre mois une campagne visant à renverser le gouvernement »*.

Les menaces de l'extrême droite

En fait, le gouvernement démocrate chrétien du président Duarte a beaucoup plus à craindre de l'extrême droite que des syndicats et même de la guérilla, qui, malgré certains succès spectaculaires depuis le début de l'année, n'a pas la capacité de renverser le régime. *« Nous voulons enlever à la droite l'hégémonie politique et le contrôle économique qu'elle a exercés totalement sur le pays pendant si longtemps,* dit M. Duarte. *Et la droite résiste évidemment à notre projet de révolution démocratique, qui l'a déjà affectée par l'intermédiaire de la réforme agraire, de la nationalisation du crédit et de la nouvelle législation en matière de commerce extérieur. »*

L'hostilité du secteur privé est toujours aussi vive à l'égard du gouvernement, auquel il est reproché d'appliquer une politique économique imposée par Washington. Les chefs d'entreprise dénoncent les *« confiscations »* et l' *« intervention systématique de l'Etat »* dans l'économie. Ils réussissent parfois, en laissant planer des menaces de coup d'Etat, à faire reculer le gouvernement, comme c'est arrivé récemment pour la réforme des impôts.

L'extrême droite a, depuis peu, un nouveau porte-parole particulièrement virulent : le colonel Sigifredo Ochoa, qui, après avoir annoncé son retrait de l'armée, vient de se rallier à la principale formation d'extrême droite, l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA). Le colonel Ochoa a déjà donné le ton en affirmant qu'il ne se bornerait pas à dénoncer les tentatives de dialogue du président Duarte avec la guérilla et sa politique *« gauchisante »* qui *« conduit le pays à la ruine »*.

Il a aussi l'intention de prouver, dit-il, que Washington a forcé le gouvernement démocrate-chrétien à adopter une stratégie qui vise à empêcher l'armée salvadorienne de gagner la guerre. Selon cette hypothèse, qui a cours depuis longtemps dans les milieux d'extrême droite et qui était jusqu'alors jugée plutôt farfelue, les Etats-Unis et certains officiers supérieurs salvadoriens auraient tout intérêt à prolonger la guerre. Les premiers parce que le Salvador serait un terrain d'expérimentation stratégique, les autres parce que la guerre serait un moyen de s'enrichir par toutes sortes de trafics.

Inflation, chômage, liberté

Le président Duarte rejette catégoriquement cette interprétation, qu'il considère comme une manœuvre visant à discréditer son gouvernement. Il dénonce les journaux d'extrême droite – deux quotidiens sur les trois disponibles dans le pays, – qui répandent ce genre d'informations. *« Mais,* dit-il, *nous sommes prêts à perdre un peu de popularité pour poursuivre les changements révolutionnaires que nous avons entrepris. Toute révolution a un prix, et je préfère que le peuple subisse un peu d'inflation et de chômage s'il s'agit d'obtenir la liberté, la justice et la démocratie. »*

Encore faut-il que le peuple ait l'impression d'y gagner à long terme. Or, si on peut s'étonner de la liberté qui règne dans la presse (les stations de radio donnent régulièrement la parole aux dirigeants de la guérilla), l'immense majorité des cinq millions de Salvadoriens ne savent pas encore ce que sont la démocratie et surtout la justice.

La quasi-totalité des responsables des escadrons de la mort, qui ont tué plus de soixante mille civils depuis 1980 (y compris l'archevêque de San-Salvador, Mgr Romero, assassiné au milieu d'une messe), sont toujours en liberté, bien que leurs noms soient connus. C'est le cas en particulier du colonel Mauricio Staben, qui dirige les troupes d'élite du bataillon Arce et que les Etats-Unis ont, à plusieurs reprises, clairement désigné. Le président Duarte reconnaît que ses efforts pour châtier les coupables n'ont pas, pour l'instant, produit les résultats escomptés. Mais, ajoute-t-il, *« tout individu est innocent jusqu'à ce que sa culpabilité soit prouvée »*.

Il reste que la situation s'est considérablement améliorée depuis deux ans sur le plan du respect des droits de l'homme. Cela est dû en grande partie aux transformations imposées par les Etats-Unis à l'armée, qui, après avoir été au service de l'oligarchie locale pendant plusieurs décennies, est devenue une force moderne chargée de défendre la souveraineté nationale et les institutions. Pourtant, comme le reconnaît, faussement candide, le président Duarte lui-même, il est possible qu'il y ait dans l'armée des gens qui *« ont commis des délits et qui n'ont pas été découverts »*.

BERTRAND DE LA GRANGE.

ÉTATS-UNIS : l'audition du lieutenant-colonel North par le Congrès

Le croisé de l'« Irangate »

(Suite de la première page.)

Elevé avec ses frères dans la tradition militaire et la ferveur patriotique (son père, colonel, fut décoré pendant la première guerre mondiale), « Ollie » dut renoncer, à la suite d'un grave accident d'automobile, à entrer à l'Académie navale d'Annapolis. Il trouva sa vocation dans les « marines ». Il fut un écolier moyen, sportif et dévoué, toujours prêt, comme un boy-scout, à accomplir sa BA. Il s'imposa des épreuves. Pour se former le caractère et endurcir son corps, il sautait régulièrement du toit de son garage, anticipant des parachutages. Selon *Newsweek*, North, instructeur, n'hésitait pas à faire irruption dans une classe, mitraillette en main, et à tirer à blanc sur des recrues terrifiées.

La guerre du Vietnam devait lui permettre de donner toute sa mesure. Il se signala par de hauts faits d'armes. Un jour, sérieusement blessé, il charge tout seul et met en déroute un ennemi supérieur en nombre. Une autre fois, il rampe sous le feu pour neutraliser à la grenade un emplacement de mitrailleuses. Il est l'homme des coups de main, volontaire pour toutes les patrouilles aventureuses, toujours prêt à « casser du Viet ». Il ne se pose jamais de questions. Certains de ses camarades, qui s'interrogeaient sur le sens de la lutte, lui apparaissent comme des malades. *« Vous êtes bizarres, vous n'allez pas bien... »*, leur disait-il en souriant.

Son langage, alors, était simple : *« En avant, les gars ! Prenez-moi cette crête ! Nettoyez le village ! »* Jamais il ne restait en arrière et ses hommes, admiratifs, resteront avec lui toujours en première ligne. *« Je ne veux pas devenir veuve »*, lui déclara une jeune femme qu'il voulait épouser. Il surmonta vite cette déception sentimentale. Il avait d'autres choses à faire et jamais il ne tira parti de son physique avantageux auprès des femmes.

Menteur pathologique

Apparemment, rien dans la personnalité de ce valeureux guerrier ne le destinait à sortir du rang pour aller rejoindre d'autres anciens « marines » – comme M. Reagan et le secrétaire d'Etat, M. Shultz – dans les allées du pouvoir. Sinon peut-être l'ambition. *« On aime Ollie ou on le hait »*, a dit un de ses camarades. Certains l'ont décrit comme un carriériste, un « fayot » habile à attirer l'attention de ses supérieurs, à se mettre en avant, à se faire mousser.

L'aspect le plus décevant du personnage est sa tendance à faire l'intéressant, à s'accorder une importance exagérée, à s'entretenir d'illusions, à se mentir à lui-même et, bien entendu, à mentir aux autres. *« Il y a longtemps que North a franchi la ligne entre la vérité et la fiction »*, a écrit le *Los Angeles Times*. De fait, les enquêteurs ont révélé des



cas flagrants de mythomanie. Il a dit avoir fait des études médicales à Rochester. Faux : il étudiait l'anglais à New-York. Il dit avoir commandé une compagnie dans la Force des opérations spéciales. Encore faux : aucune trace de ce commandement n'a été trouvée. Il a affirmé avoir rencontré le président deux fois par semaine. Or la Maison Blanche (mais peut-être ne dit-elle pas l'entière vérité) prétend que M. Reagan l'a vu moins d'une fois par mois, et jamais seul.

Il y a aussi l'histoire de son chien qui, dit-il, aurait été empoisonné par des adversaires des « contras ». Son voisin, interrogé par des journalistes, affirme que le chien, souffrant d'un cancer, est mort naturellement. Mais Ollie ne mentait pas quand il qualifia de sérieuse sa suggestion de capturer des parents des dirigeants iraniens pour les mettre en cage et négocier ultérieurement un échange avec les otages américains.

Guerrier valeureux, mégalomane, mythomane ? Peut-être un psychiatre arrivera-t-il à analyser ce personnage complexe et à expliquer ses motivations. Comment ce patriote désintéressé a-t-il tout de même accepté des avantages financiers de certains commanditaires de l'opération de diversion des fonds ? Comment ce militaire discipliné, respectueux de l'autorité, a-t-il pu mentir à son commandant en chef et violer délibérément la loi du Congrès ? Comment un homme à l'esprit chimérique et psychiquement perturbé a-t-il pu organiser avec tant de méthode et de précision l'entreprise aussi compliquée du transfert des fonds ?

Plus aberrants encore que North, finalement, apparaissent ses supérieurs hiérarchiques, assez légers pour l'avoir recruté en négligeant son désordre psychologique, puis l'avoir maintenu à un poste de responsabilités où il exerçait un pouvoir disproportionné avec son grade et son expérience. « L'irrésistible ascension » d'Ollie et sa chute imminente en disent long sur les défaillances d'un système politique qui l'a engendré et entretenu.

HENRI PIERRE.

ARGENTINE : en présence d'une foule moins nombreuse que prévu

Messe de protestation après la profanation de la sépulture de Juan Peron

BUENOS-AIRES
de notre correspondante.

La messe en plein air organisée lundi 6 juillet par le Parti justicialiste (péroniste) et son organisation syndicale, la CGT (Confédération générale du travail), en protestation contre la profanation de la sépulture et le vol des mains du cadavre de l'ancien président argentin Juan Domingo Peron, n'a pas attiré les foules attendues.

Cinquante mille personnes seulement s'étaient réunies en cet après-midi d'hiver austral pourtant baigné de soleil sur l'avenue du 9-Juillet, où était dressé l'autel improvisé. Pourtant, tout avait été prévu pour permettre à deux millions de Portenos (habitants de Buenos-Aires) – selon les prévisions des organisateurs – de participer à l'événement : les syndicats avaient ordonné la grève générale, sauf pour les transports, et le gouvernement avait déclaré cette demi-journée chômée pour les fonctionnaires.

Pourtant, l'indignation est générale devant la profanation de la tombe et de la mémoire du général trois fois président. D'après la police, ce serait la crainte d'affrontements qui a retenu les non-péronistes. La manière dont a été sifflé et même bousculé un député radical qui s'était aventuré sur les lieux pourrait en être un indice, tout comme la banderole des Jeunesses péronistes annonçant : *« Alfonsin, tu voles les mains de Peron et tu sèmes la misère ! »*

Quant aux militants péronistes, il semble bien qu'ils auraient préféré une manifestation plutôt qu'une messe. Ils n'ont pas manqué de le faire savoir. Les paroles du prêtre qui célébrait la messe étaient couvertes par le son des bombos et les cris de la foule contre les *« fils de p... qui ont mutilé Peron »*. Sur le podium, près de l'autel, seulement trois personnalités politiques : le président du Parti justicialiste (péroniste), le vieux Vicente Saadi ; le leader de la CGT, M. Saul Ubaldini ; et le nouveau ministre du travail, M. Carlos Alderete.

Alors qu'il lisait un psaume, ce dernier s'est fait siffler et insulter par la foule, qui ne lui a pas pardonné d'avoir accepté de collaborer avec le gouvernement, lui, un ancien dirigeant syndical. Le père Maggi, qui, dans son sermon, s'est aventuré à parler de *« réconciliation »*, a subi le même sort. Les masses péronistes, bien que majoritairement catholiques, sont en froid avec leur clergé, trop réactionnaire, trop lié aux patrons, pas assez populaire.

Ce qu'ils attendaient, c'est qu'Ubaldini, *« Saul querido »*, prenne la parole. Il l'a fait brièvement pour déclarer que *« les mains de Peron sont les mains du peuple »*. Sous un tonnerre d'applaudissements cette fois.

CATHERINE DERIVERY.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

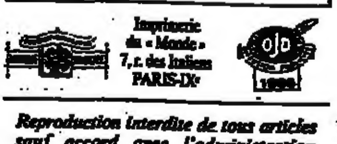
3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*



Commission paritaire des journaux et publications, no 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex. 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Europe

La visite du président ouest-allemand en URSS

Moscou accorde un traitement de faveur à M. von Weizsäcker

MOSCOU
de notre correspondant

Chaque bonne parole adressée à M. Richard von Weizsäcker, arrivé le lundi 6 juillet à Moscou pour une visite officielle de six jours, peut être interprétée comme un reproche à l'égard du chancelier Kohl. Le président ouest-allemand bénéficie en effet dans la presse d'un traitement très favorable qui contraste avec les attaques passées contre le chancelier. Sa visite a été précédée de gestes de bonne volonté tels que l'augmentation considérable en juin du nombre de citoyens soviétiques d'origine allemande autorisées à immigrer.

M. Andreï Gromyko, qui retrouvait momentanément, pour des raisons protocolaires (M. von Weizsä-cker ayant le même rang que lui), son importance d'antan, a été particulièrement chaleureux lors du dîner offert lundi soir au Kremlin. Le chef de l'Etat soviétique voit en effet dans cette visite, la première d'un président ouest-allemand depuis douze ans, *« un bon signe et l'expression du désir de la République fédérale d'Allemagne d'améliorer la compréhension mutuelle et la confiance entre les deux pays »*. M. Gromyko n'est pas entré dans le détail des négociations en cours en vue de l'élimination des missiles à moyenne portée en Europe et a évité ainsi le problème épineux des soixante-douze missiles Pershing 1 A de la Bundeswehr équipés de têtes nucléaires et contrôlés par les Américains. *« Bien que* [les discussions] *soient menées entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, leur résultat dépend dans une large mesure de la position des pays ouest-européens. Nous espérons que le gouvernement de la RFA contribuera non pas en paroles mais en actes au succès de ces négociations »*, a-t-il déclaré.

M. Gromyko a insisté, comme M. Gorbatchev le fait à chaque occasion, sur le lien entre les réformes lancées en URSS et la politique extérieure de ce pays. *« Nous sommes pour une compétition honnête entre les deux systèmes*, a-t-il dit, *compétition qui exclut la guerre, chaude aussi bien que froide, économique aussi bien que psychologique. »* Le président ouest-allemand n'a pas été en reste de compliments. *« On suit avec une attention soutenue en RFA la politique de refonte entreprise en Union soviétique. Nous sommes persuadés que le succès de ce nouveau mode de pensée non seulement sera utile au peuple soviétique mais servira la cause du bon voisinage en Europe »*, a affirmé, selon Tass, M. Von Weizäcker.

Les Allemands de la Volga

Le président ouest-allemand n'a fait aucune allusion en public au sort du jeune pilote Mathias Rust, toujours détenu à la prison de Lefortovo depuis son spectaculaire atterrissage sur la place Rouge le 28 mai dernier ? Il a, selon Tass, exprimé lors du dîner au Kremlin sa *« reconnaissance pour toute démarche permettant aux citoyens soviétiques de nationalité allemande de conserver leur langue et leur culture »*. Il y a environ deux millions d'Allemands en URSS, descendant de colons installés par Catherine II sur les rives de la Volga. Ils ont été déportés en masse par Staline vers l'Asie centrale, notamment au Kazakhstan.

On estime généralement que 60 000 d'entre eux au moins souhaiteraient quitter l'URSS. Les Soviétiques contestent ce chiffre et affirment qu'il est dix fois moins élevé. Le nombre des autorisations de sortie, qui n'avait guère dépassé 500 en moyenne en 1985 et 1986, a très fortement augmenté cette année. Trois mille sept cents Soviétiques d'origine allemande ont pu partir depuis janvier vers la RFA. Ils ont été 1 171 pour le seul mois de juin.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Des écrivains s'expriment dans la revue « Ogoniok »

Ecrits sur Staline

MOSCOU
de notre correspondant

Plusieurs écrivains de renom ont écrit à Anatoli Rybakov à propos de son roman *les Enfants de l'Arbat*, retenu depuis plus de vingt ans par la censure et dont le magazine *Ogoniok* a présenté des extraits à la mi-mars. Rybakov évoque les années de plomb de l'avant-guerre, les arrestations, les déportations, et met en scène Staline lui-même.

Ogoniok publie, dans son dernier numéro, quelques-unes de ces lettres qui ont trait au personnage de Staline. Parler ouvertement de Staline est déjà une nouveauté, mais cette correspondance va beaucoup plus loin que tout ce qui a déjà paru jusqu'ici dans la presse.

Le poète et chanteur Boulat Okoudjava décrit la présence obsédante de Staline dans la mémoire populaire. *« On ne peut pas l'extirper de notre conscience. Il vit dans les récits des témoins, il nourrit notre vie spirituelle, or il n'existe que de façon voilée, honteuse, au troisième degré en quelque sorte, dans notre littérature... »*, écrit-il.

Mikhaïl Chatrov, auteur de pièces à succès qui a le privilège d'avoir M. Gorbatchev comme spectateur pour chacune d'entre elles, est à la fois plus idéologue et plus politique. *« L'une des plus grandes tragédies du mouvement révolutionnaire mondial est due au nom de Staline*, écrit-il. *(...) Seule la littérature, grâce à sa capacité de pénétration psychologique, peut répondre à la question suivante : comment Joseph Staline, compagnon d'idées de Lénine et en même temps son contraire, a-t-il pu à la fois participer au mouvement révolutionnaire en Russie et lui infliger des défaites plus grandes qu'aucun de nos adversaires de classe ? »*

Les tragédies du passé

Grigori Baklanov fait l'éloge des protagonistes des *Enfants de l'Arbat*, mais considère que *« le portrait le plus réussi est celui de l'époque elle-même et de Staline, qui la personnifie »*. Il estime que le roman a une valeur à la fois éducative et préventive pour l'avenir. *« Les jeunes qui n'ont pas connu ces tragédies du passé doivent comprendre les causes de tout ce qui a eu lieu par la suite »*, affirme-t-il.

Daniel Granine rappelle le rôle du vingtième congrès, où fut dénoncé par Khrouchtchev en 1956 le culte de la personnalité, brève période de « transparence » suivie d'un long silence sous Brejnev. *« Si nous admettons la réalité des problèmes évoqués au vingtième congrès, ce roman est indispensable et justifié »*, estime-t-il.

Tous les écrivains cités par *Ogoniok* souhaient que le roman de Rybakov soit enfin largement diffusé. Evgueni Evtouchenko affirme même qu'une telle publication *« serait une grande action patriotique, car les réticences face à la tragédie des années 30 incite la génération montante à idéaliser ces années-là au détriment du présent »*.

Ogoniok n'a publié que de brefs extraits du roman. Celui-ci a paru intégralement au printemps en deux livraisons dans une revue au tirage limité. Il rest encore à obtenir une véritable sortie en librairie...

D. Dh.

Face au pacte de Varsovie

M. Giraud considère que l'Europe ne peut pas se défendre avec ses seules armes classiques

Face au surarmement du pacte de Varsovie, il n'existe aucune possibilité de fonder une défense classique de l'Europe, sauf à coupler cette défense classique avec la dissuasion nucléaire. C'est en substance la réflexion que le ministre français de la défense, M. André Giraud, a adressée, le lundi 6 juillet, à l'auditoire constitué par le premier séminaire d'officiers français et ouest-allemands jamais réuni à Paris depuis la conclusion du traité de coopération militaire signé en 1963 entre les deux pays. Les propos de M. Giraud sont d'autant plus importants qu'ils donnent déjà le ton au séjour que doit faire, en France, dans une dizaine de jours, le ministre ouest-allemand de la défense, M. Worner.

Devant les onze officiers ouest-allemands et les douze officiers français qui sont rassemblés, pour une semaine, à l'Ecole militaire (*le Monde* daté 5-6 juillet), M. Giraud a longuement commenté les dernières propositions de M. Michaïl Gorbatchev en matière de désarmement nucléaire européen.

« Nous assistons, a expliqué le ministre de la défense, *à des initiatives qui ne s'attaquent pas aux véritables causes de déséquilibre – et donc aux véritables risques de conflit – en Europe. Le pacte de Varsovie pourrait, sans demander rien à personne, réduire ses forces conventionnelles pour les ramener, au moins, à la seule équivalence avec l'armement conventionnel de l'OTAN. Il pourrait aussi toujours sans rien demander à personne, détruire les énormes stocks d'armes chimiques qu'il possède en Europe, alors même que l'usage de ces armes est interdit par un traité. De même, les Deux Grands, qui possèdent 99 % des têtes nucléaires du monde, pourraient commencer par discuter d'une réduction de leurs armements stratégiques pour lesquels un équilibre à plus bas niveau laisserait leurs positions respectives inchangées, tout en réduisant massivement leurs arsenaux sans toucher aux délicats équilibres européens. »*

« Au niveau atteint par les armements conventionnels du pacte de Varsovie, estime encore M. Giraud, *aucune possibilité n'existe d'établir une défense conventionnelle de l'Europe. Ni l'économie, ni la démographie, ni le système politique de nos démocraties ne le permettent. Celles-ci ne peuvent, sans disparaître en tant que telles, consacrer comme l'Union soviétique 15 à 17 % de leur produit national brut à la défense. Elles ne peuvent pas davantage allonger la conscription – au moment même où les jeunes générations sont moins nombreuses – au point d'équilibrer les lourds bataillons du pacte de Varsovie. Ainsi ne peut-il y avoir de défense, de sécurité de l'Europe sans couplage de la défense conventionnelle avec la dissuasion nucléaire. (...) La France n'a jamais transigé sur sa position d'assurer en pleine souveraineté la responsabilité de sa sécurité. (...) Aucune négociation entre pays tiers ne pourrait stipuler quelque disposition que ce soit qui concernât ses forces nucléaires ou autres. »*

Renforcer la coopération franco-allemande

« Nos amis communs, a ajouté le ministre de la défense, *ceux de l'alliance atlantique, ne doivent pas se méprendre. Ce n'est pas contre l'alliance, mais bien dans l'alliance que doit se développer notre coopération. Il s'agit, selon l'expression maintenant consacrée, de renforcer le pilier européen de l'alliance et de faire partager à nos amis américains la conviction qu'en maintenant leur présence en Europe, conventionnelle et nucléaire, ils défendront mieux le camp de la liberté. »*

Evoquant, en conclusion, l'idée récemment émise par le chancelier Khol de la création d'une brigade franco-allemande (*le Monde* du 23 juin), M. Giraud a estimé que cette éventualité marquerait un pas supplémentaire dans la coopération opérationnelle entre les deux pays. *« Une telle unité*, a-t-il expliqué, *composée de formations appartenant aux deux pays et placée sous un commandement unique, tout en étant capable d'interopérabilité avec les forces placées sous le commandement intégré, ne serait pas subordonnée à ce dernier (...) La question qui se pose est de discuter du concept d'emploi de cette unité, car nous n'imaginons pas de placer des soldats français dans une position où ils ne seraient pas couverts par un échelon de la dissuasion nucléaire. Il n'y a aucune possibilité*, a tenu à rappeler M. Giraud, *de défense purement conventionnelle de l'Europe. »*

Présent au séminaire de Paris, l'ancien président de la République fédérale, M. Karl Carstens, a considéré que l'*« Europe est loin de pouvoir se défendre par ses propres forces »* et que *« sans l'alliance, la sécurité de l'Europe n'est pas assurée »*.

ITALIE

Quand communistes et socialistes envisagent de fusionner...

La chaleur peut-être... en cette période de canicule où, en Italie comme en France, le goudron fond sur les routes, où les esprits sont tournés vers les vacances, il fallait bien faire quelque chose pour réveiller la péninsule de sa torpeur postélectorale.

M. Achille Occhetto, mis en forme par sa toute récente promotion au poste de vice-secrétaire du Parti communiste italien, a fait son premier coup d'éclat : au cours d'un dialogue-débat organisé par l'hebdomadaire l'*Espresso* avec le numéro deux du Parti socialiste, M. Claudio Martelli, il a proposé que les deux principales formations de la gauche italienne fusionnent. *« Il faut travailler à donner une maison plus grande à la gauche italienne »*, a-t-il affirmé. Une métaphore bienvenue dans un pays où la réputation des maçons n'est plus à faire.

L'Italie verra-t-elle un jour ce « congrès de Tours » (1) à l'envers ? C'est peu probable, du moins dans l'immédiat. Malgré les progrès du PSI aux dernières élections législatives, et le net recul du PCI, la différence entre les deux formations reste encore considérable : plus de douze points d'écart, et une fusion dans ces conditions ressemblerait un peu au fameux pâté d'alouette.

Non, si le PSI de M. Bettino Craxi se laisse ainsi courtiser par les communistes, ce n'est pas pour le « bon motif ». C'est plutôt pour éveiller jalousie et inquiétude chez l'autre prétendant aux faveurs des socialistes, la Démocratie chrétienne, et l'inciter à faire des offres plus alléchantes pour la prochaine alliance gouvernementale. *« Quanto al vento, la donna è mobile... »*

L. R.

(1) Le congrès de Tours, en 1920, marqua la scission, en France, du mouvement socialiste et la création du Parti communiste.

Les Tatars de Crimée manifestent sur la place Rouge

Moscou (*AFP*). – Une trentaine de Tatars réclamant l'autorisation de retourner en Crimée – d'où Staline les avait fait déporter lors de la seconde guerre mondiale – ont manifesté pendant trois quarts d'heure, le lundi matin 6 juillet, sur la place Rouge.

Les manifestants s'étaient réunis non loin du mausolée de Lénine, alors même que s'ouvrait au Kremlin, en présence du numéro un soviétique M. Gorbatchev, une session du soviet suprême de la fédération de Russie.

Les protestataires ont d'abord tenté de déployer des pancartes, qui leur ont été aussitôt arrachées par des agents du KGB, puis se sont assis sur le sol cependant que les forces de l'ordre formaient un cordon empêchant les quelques journalistes étrangers de les interroger. Un policier en civil a essayé de dissuader les manifestants de poursuivre leur mouvement : *« Pourquoi ne vous êtes-vous pas rassemblés ailleurs qu'ici? »*, leur a-t-il lancé.

Les Tatars ont rétorqué que leur action était *« légale »* et qu'ils voulaient simplement attirer l'attention sur leur situation. L'agent du KGB a simplement noté qu'il s'agissait là d'une *« question complexe »*.

La manifestation s'est terminée sans incident majeur : un officier de la milice a demandé aux protestataires de quitter la place sous prétexte qu'ils *« gênaient »* la circulation des piétons. Ils ont obtempéré dans le calme. Un journaliste de l'AFP à en revanche été brièvement interpellé.

M. Richat Djemilev, l'un des chefs de file de la contestation tatare, a indiqué la semaine dernière à des correspondants occidentaux qu'une délégation de ce mouvement avait été reçue le 25 juin au Kremlin par M. Piotr Demitchev, premier vice-président du présidium du soviet suprême. Ce haut responsable s'est contenté de promettre qu'il ferait part des revendications des Tatars à M. Gorbatchev.

Ouverture du procès des responsables de Tchernobyl

Kiev. – Le procès des trois principaux responsables de la centrale nucléaire de Tchernobyl devait s'ouvrir, le mardi 7 juillet dans la ville même où s'est produite la catastrophe. Les trois hommes, en prison depuis l'accident, risquent jusqu'à douze années de prison s'ils sont reconnus coupables de négligence.

Il s'agit de l'ancien directeur de la centrale, Viktor Brioukhanov, de l'ancien ingénieur en chef Nikolaï Fomine et de son adjoint Anatoli Diatlov. Ils sont accusés d'avoir insuffisamment préparé les expériences qui ont conduit à l'accident, le 26 avril 1986.

Le bilan de cet accident est officiellement de trente et un morts. Deux cents personnes ont été en outre contaminées par les radiations. Les autorités soviétiques, probablement pour lui donner plus de retentissement, ont tenu à organiser ce procès à l'intérieur même de la zone évacuée l'an dernier après l'accident. Soixante-sept responsables du Parti communiste ont déjà été l'objet de sanctions diverses depuis la catastrophe. – (*AP, UPI.*)

● **RFA : Mohamed Hamadé sera jugé pour meurtre.** – Le terroriste chiite libanais Mohamed Hamadé, détenu en Allemagne fédérale depuis son arrestation, le 13 janvier, à l'aéroport de Francfort, sera jugé pour détournement d'avion et meurtre. Jusqu'à ce jour, il n'était inculpé que pour le seul délit commis sur le territoire ouest-allemand : la possession de puissants explosifs liquides. Il est accusé d'avoir participé au détournement d'un Boeing de la TWA en juin 1985 au Proche-Orient et d'avoir assassiné pendant la prise d'otages un plongeur de la marine américaine. – (*AFP.*)

POLOGNE

Les principaux représentants de l'opposition demandent à Moscou la grâce d'un étudiant soviétique

M. Lech Walesa et soixante-neuf personnalités proches de l'opposition démocratique polonaise ont demandé au Soviet suprême d'URSS de gracier l'étudiant kazakh, K. Ryskoulbekov, condamné à mort après les émeutes d'Alma-Ata (Kazakhstan), en décembre 1986.

Dans cette lettre, remise le 1[er] juillet à l'ambassade d'URSS à Varsovie, les signataires demandent la grâce de l'étudiant pour des *« raisons humanitaires »*. Ils dénoncent le recours à la peine de mort en soulignant qu'elle s'applique en principe seulement dans le cas *« où le condamné ne présente aucune chance de réinsertion »*. *« Nous ne pouvons pas imaginer que cela puisse être le cas d'un adolescent de dix-huit ans »*, ajoutent-ils.

Parmi les signataires figurent la plupart des dirigeants nationaux de Solidarnosc, des écrivains, des journalistes, des prêtres, des scientifiques et des artistes, tels Zbigniew Bujak, Adam Michnik, Andrzej Wajda, Marian Brandys, Klemens Szaniawski, et Andrzej Stelmachowski, président du Club des intellectuels catholiques de Varsovie.

K. Ryskoulbekov a été condamné à mort en juin sous l'accusation d'avoir tué un auxiliaire de la police et blessé un milicien lors des émeutes des 17 et 18 décembre 1986 à Alma-Ata, qui ont fait officiellement deux morts, alors que des sources diplomatiques à Moscou font état d'une vingtaine de victimes.

Le 30 juin, le mouvement indépendant pacifiste polonais Liberté et Paix (WIP) avait déjà demandé la grâce de l'étudiant soviétique en lançant plusieurs milliers de tracts à Cracovie.

Solidarité polono-tchécoslovaque

D'autre part, des membres du mouvement dissident tchécoslovaque Charte 77 et de l'opposition démocratique polonaise ont décidé de créer au grand jour un Cercle des amis de Solidarité polono-tchécoslovaque chargé de développer l'information et les contacts entre les mouvements indépendants des deux pays, indique une déclaration commune diffusée mardi 7 juillet à Prague.

Ce texte, daté de Prague, Bratislava, Brno (Tchécoslovaquie), Varsovie et Wroclaw (Pologne), a été signé par 18 Tchécoslovaques, dont 15 membres de la Charte 77 – tels que MM. Ladislav Lis, Vaclav Havel, Jiri Dienstbier, Jaroslav Sabata, – et 16 Polonais, dont 14 membres de Solidarité, tels que Zbigniew Bujak, Wladyslaw Frasyniuk, Jacek Kuron, Leon Kantorski, et un membre du mouvement pacifiste Liberté et Paix, M. Leszek Budrewicz.

Le texte rappelle que des contacts ont été noués pour la première fois il y a neuf ans entre les mouvements indépendants des deux pays et se sont poursuivis malgré l'arrestation de certains de leurs militants tels que le Tchécoslovaque Petr Pospichal.

Mme Anna Sabatova, ancienne porte-parole de la *Charte 77*, et M. Jozef Pinior, membre du conseil national provisoire de Solidarité, sont chargés de la coordination de ce mouvement respectivement en Tchécoslovaquie et en Pologne, note le document. – (*AFP.*)

● **ESPAGNE : attentat contre une voiture diplomatique iranienne.** – M. Mohamed Resi, deuxième secrétaire à l'ambassade d'Iran à Madrid, a été grièvement blessé lundi 6 juillet par l'explosion d'une bombe placée sous une roue avant de son véhicule. Un ouvrier travaillant à proximité a également été atteint, mais plus légèrement. Selon l'agence officielle iranienne IRNA, cet attentat serait l'œuvre *« de membres des Moudjahedine du peuple et d'agents irakiens »*. L'organisation d'opposition a démenti, dans un communiqué diffusé à Paris, toute participation à l'attentat. – (*AFP.*)

هكذا من الأصل

Asie

INDE : l'embuscade contre un autobus de pèlerins

Des terroristes sikhs revendiquent le massacre de quarante hindous au Pendjab

D'importantes forces de police et paramilitaires ont été déployées, le mardi 7 juillet, à l'aube, dans la capitale indienne, pour faire face à d'éventuelles réactions de violence, après le massacre, lundi soir, au Pendjab, de quarante voyageurs hindous par des terroristes sikhs. Le dernier, et le plus grave, attentat de ce genre avait fait vingt-quatre morts, le 30 novembre dernier, et provoqué des troubles sérieux à New-Delhi.

NEW-DELHI
de notre correspondant

On les attendait à New-Delhi, ils ont frappé au Pendjab. Lundi soir, peu après 20 heures, sur une route isolée, à 15 kilomètres seulement de la capitale régionale, Chandigarh, un groupe de terroristes sikhs a froidement massacré au pistolet-mitrailleur quarante des passagers hindous d'un autobus. Vingt-cinq personnes sont en outre à l'hôpital, dont plusieurs dans un état grave. La majorité des victimes, parmi lesquelles cinq femmes et trois enfants, se rendaient de Chandigarh à Rishikesh, en Uttar-Pradesh, pour un pèlerinage religieux.

Selon un survivant, deux des tueurs, rasés de près et sans turban, étaient montés dans l'autocar peu avant l'attentat ; 5 kilomètres plus loin, un deuxième groupe de trois hommes, dûment enturbannés, ont fait stopper le véhicule et ont forcé le chauffeur à les conduire à quelques centaines de mètres de là, au bord d'un cours d'eau. « *Ils nous ont dit de ne pas paniquer*, raconte une survivante, *qu'ils n'en voulaient qu'à notre argent et pas à nos vies. Ils nous ont ensuite ordonné de nous masser au fond de l'autocar et puis ils ont commencé à tirer sur nous.* » Dans l'affolement général, plusieurs voyageurs seraient parvenus à ouvrir la porte arrière du véhicule pour s'enfuir, à la faveur de la nuit, à travers champs. Le chauffeur de l'autocar, sikh ou musulman, aurait été épargné par les tueurs.

Visite différée du président de la République

Un peu plus tard, selon l'agence indienne Press Trust of India, la police a retrouvé le véhicule des terroristes, avec, à l'intérieur, le cadavre de l'un des assaillants (exécuté par ses complices ou accidentellement blessé par un ricochet ?), ainsi qu'une note revendiquant le massacre au nom du principal groupe armé séparatiste du Pendjab, la Force des commandos du Khalistan. La tuerie – la plus sanglante qu'on ait jamais vue depuis la naissance du sécessionnisme sikh il y a quatre ans – aurait été perpétré *« en représailles des meurtres de sikhs innocents par les forces de sécurité »*. Le directeur général de la police, M. Giulio Francis Ribeiro – l'homme fort du Pendjab depuis que le gouvernement sikh modéré de la région a été destitué en mai dernier par M. Rajiv Gandhi – s'est rendu sur les lieux de l'attentat, et M. Buta Singh, le ministre fédéral de l'intérieur, lui-même de confession sikh, devait se rendre sur place mardi.

Le directeur de la police, qui déclarait la semaine dernière que, à son avis, les terroristes ne s'en prendraient plus désormais aux voyageurs d'autobus – l'attaque du 6 juillet est la cinquième du genre au Pendjab, – avait néanmoins interdit la circulation de ces véhicules communautaires – mode de transport traditionnel en Inde – après 20 h 45. Seuls les autocars reliant un Etat à un autre et devant traverser le Pendjab, comme celui attaqué lundi, sont autorisés à circuler de nuit...

Le président de la République, M. Zail Singh, également de confession sikh, a condamné l'attentat et décidé de différer une visite qu'il devait faire mercredi au Pendjab. La police de l'Himachal-Pradesh, Etat voisin du Penjab, a été placée en état d'alerte générale pour prévenir l'infiltration éventuelle de terroristes dans la région. D'autre part, un ordre de grève générale au Pendjab et en Haryana a été lancé pour mercredi par le BJP, parti hindouiste de droite, et soutenu par le Shiv Sena, une organisation militante et musclée de *« défense des hindous »*. Le Shiv Sena a également réclamé le déploiement immédiat de l'armée au Pendjab, pour renforcer les soixante mille policiers et membres d'unités paramilitaires chargés du maintien de l'ordre.

A New-Delhi, où déjà depuis plus d'une semaine les barrages de police fortifiés de sacs de sable s'étaient multipliés sur les grandes avenues, les forces de l'ordre ont reçu de nouveaux et importants renforts. Camions et jeeps d'hommes en armes patrouillaient mardi dans différents quartiers de la cité. Dans les allées du pouvoir et dans les salles de rédaction des grands journaux, on se demande si M. Rajiv Gandhi va ou non décider d'envoyer l'armée au Pendjab. A une semaine de l'élection présidentielle, le pouvoir craint particulièrement que la tuerie ne soit mise à profit par les partis hindouistes d'opposition pour semer le trouble dans la capitale et embarrasser un premier ministre en état de faiblesse.

PATRICE CLAUDE.

● **Accord entre le Japon et les Etats-Unis sur l'IDS.** – Le Japon et les Etats-Unis ont abouti à un accord sur la participation d'entreprises privées japonaises à l'Initiative de défense stratégique (IDS) américaine, a-t-on appris, le dimanche 5 juillet, de sources gouvernementales à Tokyo. Cet accord, qui sera signé à Washington au milieu du mois, permettra aux firmes japonaises de participer à la phase de recherche de l'IDS, le programme américain de défense antimissiles popularisé sous le nom de « guerre des étoiles ». Le Japon sera le cinquième pays, après la Grande-Bretagne, la RFA, Israël et l'Italie, à conclure un accord avec les Etats-Unis pour participer à l'IDS. L'agence Tass a crititiqué, lundi, le Japon, accusé de se rendre ainsi *« complice »* de cette *« aventure dangereuse »* qui aura, selon l'agence soviétique, pour conséquence *« d'accélérer sa militarisation »* et de l'amener à *« suivre docilement la politique américaine »*.

Afrique

SOMALIE

L'opposition armée fait état d'un complot contre M. Syad Barre

Nairobi. – Radio-Halgan, (« Radio-Combat »), la voix de l'opposition armée somalienne, a annoncé, le lundi 6 juillet, que quatre officiers supérieurs de l'armée somalienne avaient été arrêtés le 23 juin à Mogadiscio pour avoir conspiré contre le régime du président Syad Barre.

La radio, captée à Nairobi, a précisé, citant des informations obtenues dans la capitale somalienne, que les quatre officiers voulaient renverser le général Syad Barre alors que celui-ci se trouvait en Europe.

Radio-Halgan, organe commun aux deux mouvements d'opposition armée somaliens, le Mouvement national somalien (MNS) et le Front démocratique de salut somalien (FDSS), a ajouté que le propre fils du président, le général Maslah Syad Barre, avait fait procéder à l'arrestation des conspirateurs. Le chef de l'Etat, selon Radio-Halgan, avait confié à son fils la responsabilité du pouvoir pendant son absence. Les conspirateurs, a affirmé la radio, avaient pour complice le premier ministre, M. Mohamed Ali Samatar.

Radio-Halgan, qui émet depuis le territoire éthiopien, a ajouté que parmi les quatre officiers supérieurs arrêtés figurait le beau-frère du chef de l'Etat, le général Abdi-Nasir Hadji Hashi, qui commandait deux bataillons de chars stationnés dans la capitale.

Les trois autres officiers arrêtés seraient le général Mohammad Samatar, le général Daoud Goudaal et le colonel Ibrahim Elmi. – *(AFP.)*

Selon l'UNICEF

300 000 personnes en danger de mort dans l'Ogaden

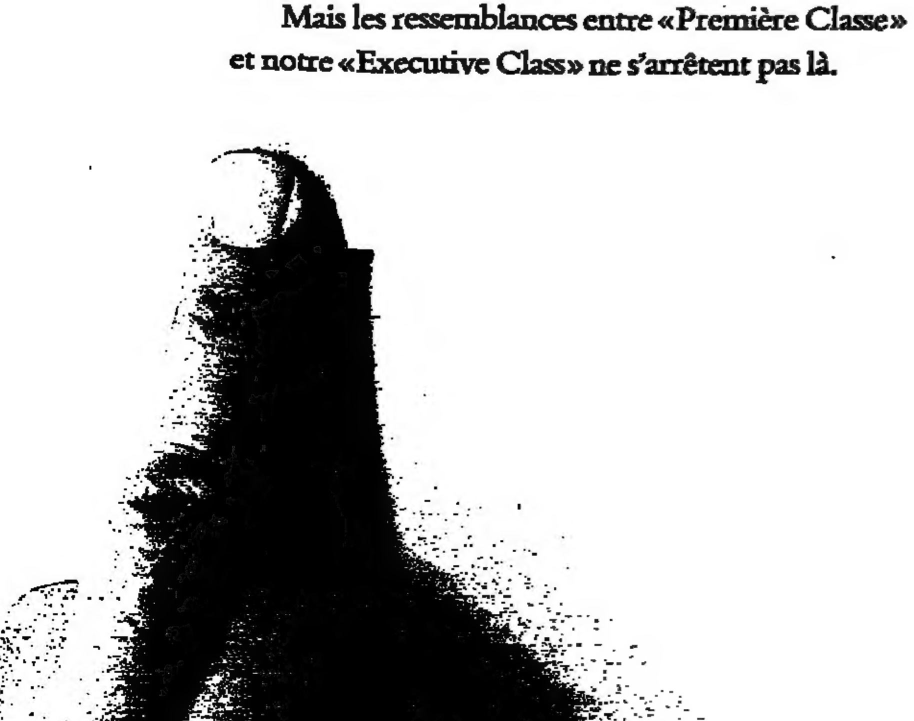
GENÈVE
de notre correspondante

Selon une mission de l'UNICEF de retour de l'Ogaden, sur le million d'habitants de la région 300 000 seraient en danger de mort. Déjà affecté par la sécheresse endémique qui a sévi de façon particulièrement grave en 1985 et 1986, l'Ogaden ne connaît que deux saisons de pluie par an. Or celle qui était attendue en mars et avril n'a commencé qu'à la fin du mois de mai. Ce retard a causé la mort de la majeure partie du bétail, unique ressource de la région et a entraîné une véritable catastrophe économique. Par ailleurs, la région ne dispose strictement d'aucune réserve en eau ou en vivres.

L'UNICEF, conjointement avec le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), vient de lancer un appel d'urgence afin que puisse être réunie la somme de 4 millions de dollars.

Jusqu'à présent 500 000 dollars ont été recueillis, 125 000 versés par le gouvernement australien, 100 000 par le gouvernement suisse et 285 000 par le comité japonais pour l'UNICEF.

ISABELLE VICHNIAC.



Proche-Orient

JORDANIE : la fin de la visite de M. Raimond

Les divergences en Israël compromettent l'éventualité d'une conférence internationale

AMMAN
de notre envoyée spéciale

« Il y a une grande convergence de vues entre la France et la Jordanie sur la paix au Moyen-Orient », a déclaré, le lundi 6 juillet, M. Jean-Bernard Raimond, à l'issue d'une visite de vingt-quatre heures à Amman. Si l'idée de conférence internationale progresse, selon M. Raimond, Français et Jordaniens sont d'accord pour reconnaître qu'il faut maintenant attendre une position claire d'Israël, MM. Shamir et Pérès ayant des vues totalement opposées sur cette affaire.

Démentant l'existence de contacts directs jordano-israéliens, M. Zeid Rifaï, premier ministre de Jordanie, a affirmé pour sa part que les États-Unis avaient soumis à Amman un document non officiel, accepté par M. Pérès, sur les modalités d'organisation de la conférence, et qu'il existait à ce sujet des points d'accord. *« Dans le cadre de la conférence, les Jordaniens ne sont pas opposés à des négociations directes »*, nous a affirmé le ministre jordanien de l'information, M. Khatib. *« Mais il n'est pas question d'accepter des accords séparés : la conférence doit résoudre globalement le problème. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité doivent pouvoir, d'autre part, aider à trouver un terrain d'entente si, par exemple, deux protagonistes buttent sur un problème insoluble. »*

A propos de la représentation palestinienne, le ministre de l'information estime que l'acceptation des résolutions 242-338 du Conseil de sécurité doit être le « visa » de participation de l'OLP à cette conférence. *Mais, dit-il, si l'OLP ne* l'accepte pas d'emblée, elle peut désigner des représentants pour siéger dans une *délégation* jordano-palestinienne. Quoi qu'il en soit, a-t-il estimé, la participation de l'OLP est un problème arabe.

A propos des relations inter-arabes, le premier ministre de Jordanie a confirmé officiellement, pour la première fois, lundi 6 juillet, la réunion au sommet le 27 avril dernier en Jordanie entre les présidents syrien et irakien. *« Les deux présidents se sont rendus à une invitation du roi Hussein »*, a-t-il dit, démentant, d'autre part, la présence à ce sommet, annoncée par certains journaux du Golfe, du prince héritier d'Arabie saoudite. M. Rifaï s'est refusé à donner trop de détails sur la teneur de ces entretiens, estimant cependant que *« des progrès avaient été faits »* sur la voie d'un rapprochement syro-irakien. Il a toutefois estimé qu'une nouvelle rencontre entre les deux présidents n'était pas prévue prochainement. M. Rifaï a précisé que les efforts déployés par le roi Hussein dans ce sens avaient pour but d'obtenir un consensus arabe à propos de la guerre du Golfe. M. Rifaï s'est cependant montré prudent sur l'éventuelle tenue d'un sommet arabe avant la fin de l'année, dans la mesure, a-t-il dit, où beaucoup de problèmes de coordination restent à résoudre.

Même si l'existence de ce sommet syro-irakien ne faisait plus de doute, il confirme le rôle-clé que joue en ce moment la Jordanie, qui réussit la gageure d'entretenir de très bons rapports tant avec l'Irak qu'avec la Syrie et l'Égypte.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Emissaire de M. Reagan

M. Vernon Walters a été reçu par le président syrien

BEYROUTH
de notre correspondant

Au moment où arrivait à Damas M. Vernon Walters, émissaire du président américain, deux révélations de nature à embarrasser la Syrie étaient faites : la confirmation par le premier ministre jordanien du sommet syro-irakien *(lire par ailleurs)* et l'affirmation par la chaîne de télévision américaine CNN que la Syrie a localisé avec précision le lieu de détention dans la banlieue sud chiite de Beyrouth de l'otage américain Charles Glass, ainsi que celui de la plupart des autres otages occidentaux.

Voilà qui devrait irriter Téhéran et sérieusement gêner Damas, dont les infidélités à l'égard de son allié iranien s'étalent ainsi au grand jour et qui est, en outre, en quelque sorte acculé à agir pour libérer les otages – mission militairement quasi impossible – ou à se résigner à un constat d'impuissance flagrant.

Dès son arrivée en Syrie, M. Walters a *été reçu par le président* Assad, avec qui il aurait discuté des otages, de la guerre du Golfe et du Liban. Autant de cadeaux empoisonnés s'il s'agit pour Damas de prendre en charge le règlement de l'affaire des otages, de recevoir un blanc-seing au Liban qui comporte plus de pièges que d'avantages et de recentrer sa position entre l'Irak et l'Iran.

Le président Assad, homme d'expérience, se laissera cependant difficilement entraîner dans une voie aussi manifestement périlleuse. Et l'on risque de constater que l'Occident, une fois de plus, a mal apprécié la situation en prêtant à la Syrie plus qu'elle ne veut et qu'elle ne peut en faire.

Comme l'a *fort bien exprimé* le cheikh Fadlallah, guide spirituel du Hezbollah, dans une récente *déclaration, le président Assad voudrait* bien régler le problème des otages au plus tôt par son entremise, mais *sans pour cela entrer davantage en* conflit avec Téhéran. Le problème des otages préoccupe certes la Syrie, *selon le dignitaire intégriste,* mais guère au *point de peser sur ses relations* avec l'Iran, même si entre les deux pays, dotés de régimes de *nature différente, il peut y avoir des* divergences d'intérêts ou même de stratégie.

L'Iran aussi, tout en étant de *facto en profonde concurrence avec* la Syrie au Liban, évite tout autant la confrontation frontale, tout en *adressant des coups de semonce sous* forme de défis à Damas. Contrés dans la Bekaa, les Gardiens (iraniens) *de la révolution et leurs alliés* locaux du Hezbollah ont pris pied et s'étendent depuis six mois, hors de *portée des Syriens, dans la région de* Tyr, où soixante-sept mollahs et quatre militaires iraniens endoctrinent la population et entraînent les combattants de la résistance islamique.

Les Libanais sont cependant plus préoccupés *par la dévalorisation de* leur monnaie – 162 LL pour un dollar, soit une décote de 6 % en un jour et de 60 % *depuis le début de* l'année – que par tous ces développements pourtant potentiellement *cruciaux pour leur avenir.*

LUCIEN GEORGE.

CORRESPONDANCE

Un « affront » de M. Léotard aux Arabes

A la suite des propos de M. Léotard devant trois écrivains (le Monde *du 3 juillet), nous avons reçu la lettre suivante de M. Hamadi Essid, directeur de la mission de la Ligue des Etats arabes à Paris :*

« J'ai été choqué par les propos tenus par M. François Léotard lors de sa rencontre, le 1er juillet, avec trois écrivains sur le « libéralisme ». M. Léotard parle des *« armées arabes staliniennes, centralisées, battues par Israël, qui, lui, a une armée dans laquelle on peut discuter les ordres ».*

» L'incohérence de ces propos suffit à en limiter la portée. Mais la récidive dans l'hostilité déclarée aux Arabes est intolérable. Le ministre Léotard confirme les propos graves que le secrétaire général du Parti républicain tenait, il y a deux ans, dans les territoires occupés du *Golan*. Ce qu'il a dit est un affront pour les vivants et une insulte à la mémoire de tous les Arabes morts en défendant la terre de leurs ancêtres : la Palestine. »

● **Un général israélien se prononce pour l'expulsion des Palestiniens de Cisjordanie.** – Le général de réserve Rahavam Zeevi (dit Gandhi), ancien commandant de la région militaire centre, a fait scandale, le samedi 4 juillet en Israël, en se prononçant publiquement pour l'expulsion des Palestiniens des territoires occupés de Cisjordanie et Gaza. – *(AFP.)*

ÉGYPTE : après le vote du Parlement

Le président Moubarak candidat unique à sa propre succession

LE CAIRE
de notre correspondant

Le président égyptien Hosni Moubarak a officiellement accepté lundi 6 juillet de renouveler son mandat présidentiel pour six nouvelles années. Le Parlement avait auparavant désigné le chef de l'Etat comme candidat unique à la présidence. Un référendum est prévu le 5 octobre pour confirmer le nouveau mandat du raïs, qui débutera le 13 octobre.

Comme prévu, le Parlement a approuvé par une écrasante majorité *la candidature du président* Moubarak. Celui-ci a, en effet, obtenu 420 voix. 306 voix, les deux tiers des députés, auraient suffi selon la constitution pour organiser un référendum et confirmer le président dans ses fonctions pour six nouvelles années.

La seule surprise dans cette séance parlementaire a été l'abstention des trente-cinq députés du Parti néo-Wafd (libéral) et l'opposition de deux membres du Parlement. L'abstention du Wafd a été d'autant plus remarquée que les députés wafdistes se sont bruyamment retirés de l'hémicycle à un moment où les parlementaires rivalisaient en éloges du chef de l'Etat. Il y a une semaine à peine, à la suite d'un entretien du président Moubarak et de M. Fouad Serrag El Din, chef du Wafd, il semblait que la confirmation de la candidature du raïs se ferait à l'unanimité.

En effet, l'autre formation d'opposition, le Parti socialiste du travail (PST, islamo-socialiste), avait indiqué qu'elle soutiendrait la candidature de M. Moubarak pour un nouveau mandat, ce qu'elle a d'ailleurs fait lundi. Une des figures marquantes de cette formation, le cheikh Youssef El Badri, a même rendu, lundi 6 juillet, un hommage dithyrambique au chef de l'Etat, décrit comme *« imam de la oumma »* (chef des musulmans) tout en lui demandant d'appliquer la charia (loi coranique).

Ce retrait du Wafd, que les Egyptiens ont pu voir en direct sur leur télévision, avait un double objectif. Tout d'abord contester le système d'élection du président. La Constitution prévoit que seule la candidature de ceux qui ont obtenu le soutien d'un tiers des députés peut être retenue. La majorité au pouvoir ayant toujours disposé de bien plus que les deux tiers des sièges au Parlement, cela équivaut donc à laisser uniquement au PND le choix du raïs.

Le Wafd, quant à lui, réclame une élection présidentielle au suffrage universel à laquelle pourraient participer plusieurs candidats. Le retrait du Wafd visait par ailleurs à embarrasser *l'opposition islamo-socialiste*. Le PST s'est en effet trouvé en porte à faux puisque, tout en *réclamant l'application de la* législation islamique, il a donné son aval à celui qui jusqu'à présent fait obstacle à la charia.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Les activités de l'aviation américaine dans le Golfe

La Maison Blanche se défend de vouloir « provoquer » l'Iran

La Maison Blanche a écarté, le lundi 6 juillet, toute modification de la politique américaine dans le Golfe, laissant toutefois entendre que la *« nature »* de la présence des Etats-Unis dans cette région pourrait changer en cas de cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak. *« Nous avons augmenté le nombre de nos navires dans le cadre du passage de onze pétroliers koweitiens sous pavillon américain »*, a déclaré M. Marlin Fitzwater, porte-parole de la présidence. *« S'il y a une résolution des Nations unies sur un cessez-le-feu, nous serons peut-être en mesure d'être plus à l'aise et de changer la nature de notre présence dans le Golfe »*, a-t-il dit, laissant entendre que le nombre de navires de guerre américains dans cette voie d'eau – une dizaine actuellement – pourrait être réduit.

M. Fitzwater a, d'autre part, démenti des informations de presse selon lesquelles des avions de combat américains avaient, le week-end dernier, été sur le point d'attaquer des sites de missiles iraniens Silkworm dans le détroit d'Ormuz. Il a toutefois reconnu que des appareils *« de commandement et de contrôle »* de l'US Navy avaient, en fin de semaine, survolé le Golfe, mais a insisté sur le fait que cette activité était liée au départ de Bahrein de la frégate américaine *Stark*, qui va regagner son port d'attache aux Etats-Unis. *« Ces mouvements d'avions n'avaient rien à voir avec les Silkworm »*, a-t-il affirmé. *« Ils n'étaient en aucune façon destinés à faire de la provocation »*, a-t-il poursuivi, précisant que les appareils de l'US Navy n'avaient pas violé l'espace aérien iranien.

Selon le *Washington Post*, les avions américains avaient été lancés par le porte-avions *Constellation*, qui croise dans le nord de l'océan Indien, à proximité du détroit d'Ormuz, avec comme mission de détruire des sites de Silkworm si ceux-ci entraient en action. Le *Washington Post* ajoutait que les appareils américains n'avaient pas eu à intervenir, car les travaux visant à rendre ces batteries opérationnelles avaient cessé *« avant que le gouvernement n'ait à prendre une décision sur un éventuel raid préventif »*. M. Fitzwater s'est refusé, pour sa part, à fournir des indications sur l'état d'avancement des travaux sur ces sites de Silkworm, mais les experts américains estiment que ces engins, de fabrication chinoise, pourraient être opérationnels au début de ce mois.

A Téhéran, le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Rafsandjani, a estimé que le projet de Washington de *« déployer le drapeau américain sur les navires koweitiens »* dans le Golfe est une *« grave erreur »* et *« aboutira à l'humiliation des Etats-Unis »*. En effet, a-t-il expliqué, *« si Washington fait flotter son drapeau sur les navires koweitiens et que ces navires continuent comme par le passé à être attaqués, ce sera une humiliation pour les Etats-Unis. Même si les Etats-Unis entrent en guerre,* [ils ne pourront rien faire sauf] *procéder à quelques bombardements. Or le peuple iranien supporte des raids depuis plusieurs années. L'Iran n'est pas le Vietnam, où les Etats-Unis disposaient de bases. Ici Washington est obligé de se battre à partir de la mer. Dès lors, il sera désorienté et obligé de quitter la région humilié. »* – *(AFP.)*

Au Sud

Neuf combattants libanais tués au cours d'une opération de l'armée israélienne

Jérusalem *(AFP)*. – Neuf combattants libanais ont été tués, le lundi 6 juillet, lors d'une opération de l'armée israélienne appuyée par des hélicoptères et des chars déclenchée à 8 kilomètres au nord de la zone de sécurité qu'Israël contrôle au Liban sud.

Les soldats israéliens ont pu regagner leur base sans essuyer la moindre perte, après plusieurs heures de combats, qui se sont déroulés surtout dans le secteur des villages de Kafra et Yater.

Selon le porte-parole de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), M. Timor Gocksel, *quelque cent cinquante* combattants chiites du Hezbollah ont été impliqués dans les combats. Ils ont tiré sans succès des missiles contre les hélicoptères d'assaut et les chars qui appuyaient les fantassins israéliens. – *(AFP.)*

● **ISRAEL : affrontements entre villages druzes et policiers.** – Les violents affrontements qui ont opposé, le lundi 6 juillet, des habitants druzes de la localité de *Beit-Djan (Galilée nord d'Israël)* et la police israélienne ont fait trente et un blessés en tout, selon un bilan officiel publié à Jérusalem. Six habitants druzes, vingt-trois policiers et deux inspecteurs des réserves naturelles ont été blessés au cours de ces affrontements. Une douzaine de voitures de la police ont, d'autre part, été endommagées, et plusieurs d'entre elles ont même été précipitées dans un ravin par les manifestants.

Les heurts ont éclaté quand des agents de l'Office israélien pour la préservation de la nature, accompagnés de policiers, ont procédé au démantèlement d'un camp de toile installé illégalement par des druzes de Beit-Djan, à l'intérieur de la réserve naturelle protégée du mont Meron. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Succès de la résistance selon Washington

Washington. – La guérilla afghane a prouvé sa capacité à résister avec succès aux forces soviétiques lors de deux récentes opérations militaires importantes en *Afghanistan, ce qui pourrait influer* sur la volonté soviétique de trouver une solution négociée au conflit, a déclaré, le lundi 6 juillet, un haut responsable du département d'Etat américain. Ces batailles se sont déroulées dans la province de Paktia (est du pays) du 22 mai au 12 juin, et près de Kandahar à partir du 23 mai, selon ce responsable, qui a requis l'anonymat.

Dans la première, *« sans doute l'une des plus importantes de la guerre »*, quelque cinq mille cinq cents soldats soviétiques – dont au moins un *bataillon de forces spéciales* connues sous le nom de Spetsnaz, – appuyés par deux mille à trois mille soldats gouvernementaux afghans, ont essayé sans succès de déloger les forces de la résistance qui assiégeaient plusieurs garnisons gouvernementales et de couper leurs voies d'approvisionnement.

D'autre part, la presse afghane a publié lundi une *loi* légalisant les partis politiques qui abandonneraient la lutte armée, à condition qu'ils ne soient l'expression ni d'un particularisme tribal ni d'une identité ethnique. – *(AFP.)*

Chili

Le général Pinochet demande la démission de son gouvernement

Santiago-du-Chili. – Le général Augusto Pinochet, chef de l'Etat chilien, a demandé, le lundi 6 juillet, la démission collective de son gouvernement, a déclaré le ministre de l'intérieur, M. Ricardo Garcia. La décision du général a été annoncée sous la forme d'un communiqué officiel alors que les ministres réunis s'apprêtaient à promulguer un nouveau code du travail.

Des rumeurs sur ce remaniement *ministériel circulaient cependant* à Santiago depuis près d'un mois, et elles s'étaient accentuées le 26 juin, quand le ministre de l'éducation, M. Sergio Gaete, avait été nommé ambassadeur en Argentine. Le départ de M. Gaete, qui n'a toujours pas été remplacé, avait eu lieu alors que se développaient des mouvements de *contestation lycéens* et universitaires.

Le ministre de l'intérieur a indiqué que le général Pinochet devait *annoncer* le remaniement ministériel dans la journée de mardi. Les dernières modifications apportées à la composition du gouvernement remontent au mois de février 1985. Ce remaniement intervient au moment *où le régime doit faire face à* des difficultés extérieures et intérieures. – *(AFP, Reuter.)*

Corée

Nouveaux incidents à l'université Yonsei

Une douzaine d'étudiants et un journaliste sud-coréens ont été *blessés, le lundi 6 juillet, dans de* nouveaux affrontements avec les forces de l'ordre devant le campus *de l'université Yonsei à Séoul*, à l'occasion d'une manifestation de protestation contre la mort de leur *camarade Lee Han Yol, décédé des* suites d'une blessure à la tête reçue le mois dernier (*le Monde* du 7 juillet). Les incidents *ont éclaté lorsque* quelque deux mille étudiants, qui manifestaient sur le campus, ont *tenté de forcer les barrages de police* les empêchant de se rendre en ville. Les forces de l'ordre les ont repoussés à l'aide de tirs de grenades lacrymogènes. Les étudiants ont violemment pris à partie la presse, blessant un journaliste sud-coréen et passant à tabac un photographe japonais travaillant pour une agence de presse américaine.

La commissaire de police du secteur où avait été mortellement blessé Lee Han Yol le 9 juin, M. Kim Su Gil, a été limogé lundi par ses supérieurs qui l'ont rendu responsable de ce décès, a-t-on annoncé de source officielle. Le père de l'étudiant a, pour sa part, déclaré que le corps serait inhumé dans le cimetière de *Kwangju, la ville du sud du pays,* théâtre des émeutes de 1980 qui symbolisent auprès de la jeunesse radicale l'opposition au régime, après des funérailles prévus pour jeudi sur *le campus de l'université Yonsei.*

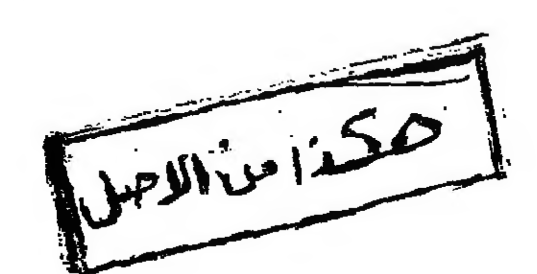
Les incidents de lundi sont survenus quelques heures après la libération d'un premier groupe de cent soixante-dix-sept prisonniers. – *(AFP.)*

Madagascar

Mort mystérieuse du chef d'état-major

De nombreuses rumeurs circulent actuellement à Madagascar au sujet *de la mort subite du général Lucien* Rakotonirainy, chef d'état-major, lors d'un défilé à l'occasion de la fête *nationale le 26 juin. Selon la version* officielle, il a été victime d'une crise cardiaque, mais certains témoins ont *aussitôt affirmé qu'il avait été assassiné.* De source privée digne de foi, on affirme que les médecins de l'hôpital où *son corps* avait été transporté ont noté deux blessures par arme à feu dans le dos. Le général *Rakotonirainy avait* fait quelques semaines auparavant un voyage à Paris où il avait discuté de coopération *militaire.*

D'autre part, notre correspondant en Afrique orientale, Jacques de Barrin, nous signale que l'examen de toute demande de visa pour la « grande île » présentée par des journalistes étrangers est suspendue jusqu'à la *publication* de nouvelles instructions concernant de telles demandes.



Un entretien avec

« Il est hors de question que Gordji ne soit pas

(Suite de la première page)

Il n'y a pas eu la moindre difficulté, d'appréciation ou autre, si ce n'est celle qui consistait à réunir les moyens financiers nécessaires pour la mettre en œuvre, et la loi a été votée à peu près par tout le monde.

» Le deuxième exemple concerne la politique européenne : l'Acte unique, qui avait été négocié par le précédent gouvernement, a été ratifié à la quasi-unanimité, et notamment par la totalité de l'ancienne opposition.

– Il semblerait que, dans votre cas personnel, vous soyez devenu un peu plus européen...

– Les réalités évoluent : jadis, il y avait deux conceptions de l'Europe, très différentes l'une de l'autre. Il y avait les tenants de l'intégration de l'Europe, qui croyaient à la disparition inéluctable des Etats, et il y avait ceux qui, tel le général de Gaulle, voulaient construire une Europe solidaire à partir de la réalité existante, c'est-à-dire des Etats. Cette opposition un peu idéologique s'est fortement atténuée au fil de la mise en œuvre de la politique européenne.

» Aujourd'hui, ce débat n'est plus d'actualité, et l'accord est à peu près général sur ce que doit être l'Europe de demain. L'Europe fondée sur un renforcement important des solidarités économiques, c'est la Communauté européenne, c'est l'Acte unique ; l'Europe fondée sur le renforcement de sa vocation à défendre les valeurs de civilisation telles que la liberté ou la dignité de la personne humaine, c'est celle du Conseil de l'Europe ; enfin, l'Europe qui doit de plus en plus tenir compte de sa situation particulière dans le domaine de la sécurité, donc de la défense, c'est celle de l'Union de l'Europe occidentale. C'est dans cet esprit que j'ai proposé une charte de la sécurité européenne qui est aujourd'hui acceptée dans ses principes par tous nos partenaires de l'Union de l'Europe occidentale.

– Pensez-vous que le consensus existe sur le concept de défense européenne ? On peut en douter à voir comment a été accueillie par des hommes comme MM. Debré et Messmer la proposition du chancelier Kohl de créer une brigade franco-allemande par des hommes comme MM. Debré et Messmer.

– Ne confondez pas la réaction immédiate et la réalité profonde. Souvenez-vous des articles de presse qui avaient été écrits il y a quatre ou cinq ans, lorsque j'avais fait ma première intervention sur ce thème devant la Fondation Conrad-Adenauer à Bonn. Elle avait provoqué de fortes réactions dans tous les milieux. J'ai persisté à tenir ce même langage et plus personne ne le conteste aujourd'hui. L'affaire de cette brigade pose effectivement des problèmes d'emploi, de commandement. Nous sommes tout prêts à les examiner, sans en faire une querelle théologique !

Les organismes européens

Il ne faut pas confondre le Conseil de l'Europe, créé en 1949, qui siège à Strasbourg, avec le Parlement européen, qui est formé de députés élus dans les douze pays membres de la CEE. Vingt et un pays sont membres du Conseil de l'Europe. Outre les pays fondateurs (Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède), il s'agit de la Grèce, de la Turquie, de l'Islande, de la RFA, de l'Autriche, de Chypre, de la Suisse, de Malte, du Portugal, de l'Espagne et du Lichtenstein.

L'Union européenne occidentale (UEO) est la seule instance européenne compétente pour les problèmes de sécurité. Elle comprend sept membres : Belgique, France, RFA, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Grande-Bretagne.

– Et la proposition de Helmut Schmidt de placer les forces françaises et ouest-allemandes sous commandement français ?

– Je crois que c'est prématuré et peu réaliste. Je suis favorable à un renforcement des solidarités européennes en matière de défense, mais cela suppose une approche prudente, pragmatique. Souvenons-nous du traité de l'Elysée en 1963 : le général de Gaulle et le chancelier Adenauer avaient bien prévu l'instauration de cette solidarité franco-allemande, mais on ne l'avait pas mise en œuvre.

Je reconnais qu'il a fallu attendre l'initiative de M. Mitterrand – que j'ai d'ailleurs approuvée à l'époque où j'étais dans l'opposition – pour que l'on reprenne avec vingt ans de retard l'esprit du traité de l'Elysée dans le domaine de la défense. Mais ce développement était dans la nature des choses. Je constate d'ailleurs que ma proposition de charte de sécurité de l'Europe a rallié en quelques mois l'accord de tous nos partenaires de l'Union de l'Europe occidentale. C'est donc une évolution générale.

– Il semble que l'acceptation par votre gouvernement de l'« option zéro » et de l'« option double zéro » ait posé quelques problèmes, notamment avec M. Giraud, votre ministre de la défense ? (1)

– Ne cherchez pas des divergences à l'intérieur du gouvernement. Il est normal que chaque ministre ait des idées personnelles, et qu'il ait à cœur de défendre les intérêts qui sont les siens. Mais la décision gouvernementale incombe au premier ministre et à lui seul. Il entend, il arbitre, et quand il l'a fait, c'est la position du gouvernement.

(1) Option zéro : démantèlement des missiles américains et soviétiques ayant une portée de 1 000 à 5 500 kilomètres ; option double zéro : démantèlement des missiles américains et soviétiques ayant une portée de 500 à 5 000 kilomètres.

» Sur l'affaire de l'« option zéro », il faut bien comprendre deux choses. La première, c'est que la France n'est pas directement impliquée dans ce choix, puisqu'elle ne fait pas partie de l'organisation militaire intégrée et qu'elle n'a pas sur son sol de fusées étrangères. Il a été clairement exprimé tant par les Américains que par les Soviétiques que les forces tierces, et notamment la force française de dissuasion, étaient exclues des discussions.

La seconde donnée essentielle, c'est que nous ne pouvons pas prétendre que nous ne sommes pas intéressés. Nous sommes en Europe et donc solidaires de tout ce qui touche à la sécurité européenne. A partir de là s'est ouverte la négociation sur la première « option zéro », puis sur la deuxième « option zéro ».

J'ai pris une position très simple : nous sommes, d'une manière générale, favorables au désarmement, mais à condition qu'il renforce effectivement la sécurité de tous. Deuxièmement, nous sommes solidaires des Européens ; je l'ai dit à M. Gorbatchev, et celui-ci a remarqué que c'était la première fois qu'un dirigeant français insitait tant à Moscou sur la solidarité de notre pays avec ses partenaires, lesquels, comme vous le savez, étaient alors hésitants.

» Nos alliés sont arrivés enfin à une formule que nous approuvons, l'essentiel étant pour nous que l'accord éventuel soit simultané, équilibré et véritable, et bien entendu que la France ne se sente en rien empêchée de poursuivre la modernisation de sa propre force de dissuasion.

» Je voudrais, pour finir, vous livrer une réflexion personnelle. Je ne vous cache pas que j'ai un peu de mal à comprendre que la paix dans le monde passe d'abord par l'élimination de moins de six cents têtes nucléaires américaines et soviétiques en Europe, alors que subsisteraient intacts les formidables arsenaux stratégiques des deux superpuissances, qui comptent chacun de dix à douze mille têtes.

De mon point de vue, c'est par là qu'il aurait fallu commencer, ainsi que par la correction du déséquilibre des forces classiques en Europe. C'est à ces deux problèmes qu'il faut désormais s'attaquer en priorité. Dans ce contexte, il est clair que la France doit, plus que jamais, compter sur une dissuasion nucléaire indépendante.

« Je souhaite que Gorbatchev gagne »

– Excluez-vous, après vos conversations avec M. Gorbatchev, qu'une fois l'éventuel accord soviéto-américain signé, il puisse y avoir une offensive diplomatique soviétique contre les forces françaises et britanniques de dissuasion ?

– M. Gorbatchev m'a très clairement affirmé le contraire, sans aucune espèce d'ambiguïté ; mais, quelle que soit l'évolution éventuelle de la position soviétique, je dirai que cela n'est pas de nature à changer le moins du monde la position et la liberté d'action de la France dans ce domaine. Et le consensus dont nous parlions tout à l'heure renforce considérablement la capacité de la France à agir de façon indépendante sans se préoccuper de ce qui peut être dit à son égard.

– Peut-on vous demander comment vous jugez les expériences tentées par M. Gorbatchev ?

– Vous me permettrez d'être prudent. Il est certain qu'il se passe quelque chose et quelque chose d'important en Union soviétique, où des hommes nouveaux, modernes et compétents, sans aucunement remettre en cause le socialisme, considèrent que ce système peut être modernisé et rendu efficace. Dans cet esprit, ils ont engagé une profonde réforme des comportements, qui se heurte, comme toujours, à la force conservatrice de ceux qui ne veulent rien changer ; il y a donc aujourd'hui certainement un vrai problème en Union soviétique entre les anciens et les modernes. Qui gagnera ? Je suis incapable de le dire, mais je souhaite que ce soit les modernes. Il ne faut pas avoir peur de la modernisation des autres, elle porte en elle-même des ferments de raison. L'obscurantisme est toujours ce qu'il y a de plus dangereux.

– Cela veut-il dire que, pour vous, communisme et efficacité ne sont pas incompatibles ?

– Je n'ai pas dit : pour moi. J'ai dit : pour M. Gorbatchev. Je ne cautionne pas l'idée que le système communiste puisse être efficace, ou à fortiori respectueux des valeurs auxquelles je suis attaché. Mais, dans la mesure où M. Gorbatchev peut améliorer les choses, je crois souhaitable qu'il réussisse.

– Pensez-vous que M. Gorbatchev a la volonté et les moyens de se retirer d'Afghanistan ?

– Lors de mon voyage à Moscou, j'ai dit à M. Gorbatchev que sa crédibilité en Occident dépendrait, selon moi, de trois facteurs : l'octroi aux juifs du droit au départ, la libération de tous les prisonniers de conscience et la reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, c'est-à-dire le retrait d'Afghanistan. Je l'ai dit dans mon discours au Kremlin et je l'ai répété dans l'interview que j'ai accordée à la télévision.

» On ne doit pas accuser les gens de mauvaise foi parce qu'ils n'ont pas la même perception que nous d'un certain nombre de valeurs : leur système, moralement, ne les choque pas. Cela dit, si je me laissais aller à exprimer mon intuition, je dirais que M. Gorbatchev a décidé de trouver le moyen de se retirer de l'Afghanistan sans perdre la face et sans dresser toute son armée contre lui. C'est un exercice très difficile. J'ai entendu développer la thèse inverse par des gens plus compétents que moi sur l'Union soviétique, mais je fonde ma conviction sur des réflexions entendues à Moscou.

– Comment se sont passées vos discussions à Moscou à propos des dissidents ?

– Je voulais rompre avec la tradition qui consiste à faire remettre par un diplomate à un autre diplomate une liste de quelques dizaines de noms. Ne voulant pas faire de tri, j'ai décidé de remettre moi-même une liste de plusieurs centaines de noms à M. Rijkov, devant l'ensemble des deux délégations. J'avais attendu la fin de nos entretiens, et c'est alors que j'ai déclaré au premier ministre soviétique que la résolution des cas humanitaires constituerait à nos yeux le test des orientations nouvelles de son pays. Cela n'a provoqué aucun incident, au contraire. M. Rijkov a pris le dossier, s'est mis à le feuilleter et m'a dit : *« Il y en a beaucoup. »* Je lui ai dit « oui », et il m'a répondu : *« Eh bien, moi aussi j'ai préparé mon dossier de cas humanitaires. »* Il m'a tendu une liste de quatre noms, dont ceux de trois enfants, orphelins de couples franco-soviétiques, que l'on ne peut pas renvoyer en URSS. Et je lui ai dit : *« Vous voyez la différence ! »*

– Pensez-vous que les difficultés que connaissent les Etats-Unis tiennent essentiellement à ce qu'ils ont un président en fin de course, qui a commis un certain nombre d'erreurs, ou bien assistons-nous au début d'une très forte vague d'isolationnisme et de protectionnisme qui serait amenée à se développer encore ?

– Je ne m'associe pas aux critiques à l'égard du président des Etats-Unis ni aux jugements sur son affaiblissement, qui me paraissent loin des réalités. Je ne crois pas, d'autre part, que les nations occidentales aient intérêt à mettre en permanence l'accent sur ce thème, ni à accréditer de telles idées dans le climat de compétition qui existe avec l'Est. Et je crois encore moins au déclin des Etats-Unis ; n'oublions pas que après une période où les Etats-Unis semblaient abattus, le grand acquis de la présidence Reagan aura été de rendre à ce pays confiance en lui-même et de redonner vie au rêve américain.

« Je ne crois pas au déclin des Etats-Unis »

– Vous pensez que les Américains ont toujours cette confiance en eux-mêmes dont vous venez de parler ?

– J'ai ce sentiment. Tous les contacts que nous pouvons avoir nous montrent les Américains très sûrs d'eux-mêmes, parfois même un peu trop. Il y a naturellement une contrepartie, c'est que le déficit budgétaire et le déficit du commerce extérieur alimentent la tentation traditionnelle des Etats-Unis vers le protectionnisme. Le retour au protectionnisme serait une erreur, je dirais même un danger très grave. Il donnerait probablement un coup fatal à une économie internationale dont la croissance est déjà trop faible.

» Alors que peut-on faire ? Encourager les Américains à maîtriser leur déficit budgétaire ? Certainement. Nous ne sommes pas obligatoirement les mieux placés pour critiquer leur politique. Car une part non négligeable de ce déficit est due à l'effort de défense des Américains, indispensable à la stabilité mondiale. De plus, en pourcentage du produit national, le déficit budgétaire américain n'est pas supérieur à celui que connaît un pays comme le nôtre. Ces deux raisons font que nous devons nous montrer prudents dans nos critiques. Il n'en reste pas moins que c'est un vrai problème.

» Plus grave encore est celui que pose le déficit du commerce extérieur. C'est un problème structurel, je crois. Mais ici aussi, prenons la mesure des choses. Si le Japon, par exemple, consacrait le même effort à sa politique de coopération que les grands pays européens, c'est-à-dire environ 0,50 % du PNB, et si ce pays avait dû, au cours de ces dernières années, alimenter un budget de défense identique à celui de la moyenne des pays occidentaux, il n'y aurait sans doute pas un tel déficit commercial américain aujourd'hui.

– Que pensez-vous de la prédiction de M. Kissinger selon laquelle les forces américaines auront en grande majorité quitté l'Europe dans dix ans ?

– Il avait déjà dit la même chose en 1973. Je n'y crois absolument pas, et je pense qu'aucun responsable américain, quel que soit son parti, ne prendrait une telle initiative. Les Américains savent très bien que leur défense commence en Europe.

– Est-ce que vous estimez que la normalisation des relations entre l'Iran et la France est concevable vue du côté iranien sans un arrêt de la vente des armes françaises à l'Irak ?

– Lorsque mon gouvernement a été formé, j'ai décidé d'engager une action en vue de normaliser nos relations avec l'Iran, car nous n'avons aucune raison de ne pas avoir des relations normales avec tous les Etats du monde, quelle que soit leur idéologie, ce qui ne veut pas dire que nous approuvons leur régime. Cette politique a commencé par un entretien que j'ai eu avec le vice-premier ministre iranien, à Paris, M. Moayeri,

M. Jacques Chirac

« ... entendu par le juge »



» Je lui avais très clairement indiqué les règles du jeu Je lui avais dit que nous étions prêts à régler les problèmes irritants de l'opposition iranienne en France, que nous étions prêts à engager une discussion pour régler les contentieux financiers entre les deux pays, parce que le problème se posait effectivement, mais qu'il *fallait bien comprendre* que nous n'étions en aucun cas disposés non seulement à discuter, mais même à évoquer l'action de la France dans la région. Et que si les Iraniens entendaient lier une telle discussion avec les autres sujets, il valait mieux ne pas commencer.

» J'ai reçu à l'époque une réponse positive, et l'assurance *que notre politique dans la région*, en particulier nos relations avec l'Irak, ne seraient en aucun cas évoquées. Depuis lors, nous avons strictement maintenu cette position. *Nous avons réglé* le problème de l'opposition iranienne en France. Nous avons engagé des discussions sur le contentieux : ce processus va beaucoup moins vite que l'Iran ne le souhaiterait parce que le problème est extraordinairement complexe, mais nous avons toujours la volonté de parvenir à un règlement.

— Il n'y a pas eu une seule réunion franco-iranienne depuis plusieurs mois...

— La dernière date de décembre. En revanche, les discussions avec les sociétés privées se poursuivent. C'est le préalable. Il est nécessaire *qu*'elles aboutissent pour que la discussion d'Etat à Etat puisse reprendre.

— Et les otages dans tout cela ?

— J'avais indiqué enfin, de la façon la plus claire, *dès le départ*, sans porter aucune accusation, qu'il y avait le problème des otages français et occidentaux, et qu'un certain nombre de faits nous conduisaient à penser que les autorités iraniennes pouvaient exercer une influence déterminante sur leur sort. Cette conviction s'est d'ailleurs confortée au fil des mois, de façon positive, pour ceux qui ont pu être libérés ou négative pour ceux qui ne l'ont *pas été. Chaque fois que j'en ai eu* l'occasion, j'ai répété qu'il y avait un préalable à toute normalisation véritable, impliquant notamment un échange d'ambassadeurs et des *visites officielles, c'est* qu'il ne puisse subsister le moindre doute dans l'esprit de quiconque sur le fait que les autorités iraniennes n'ont aucune complicité avec les preneurs d'*otages. Cela supposait* que tous les otages français soient libérés. Nous en sommes là, et nous restons dans le même état d'esprit.

— Comment voyez-vous l'affaire Gordji ?

— La justice française souhaite entendre un personnage qui ne bénéficie d'aucune immunité diplomatique et qui se trouve actuellement dans l'ambassade d'Iran. Il est hors de question que ce personnage ne soit pas entendu par le juge, auquel il appartiendra de tirer, en toute liberté et impartialité, les conclusions de cette audition. Et les Iraniens doivent bien le comprendre.

« J'exclus une opération policière contre l'ambassade d'Iran »

— Vous vous êtes fait communiquer le dossier ?

— Je n'ai rien à me faire communiquer. Je n'ai pas à le demander au juge, qui prend sa décision en toute indépendance, et je n'ai pas à porter de jugement sur son action ni à lui demander des explications.

— Quand au mois de mars vous donnez le feu vert à M. Pandraud et M. Pasqua pour mener jusqu'à son terme l'enquête sur ce qu'on appelle les « filières iraniennes » du terrorisme, vous avez conscience que c'est peut-être la fin de tout espoir de normalisation ?

— Je ne donne pas de feu vert ; les ministres font leur travail comme ils doivent le faire. Mon feu vert allait de soi, si j'ose dire. Vous n'imaginez pas que j'aurais pu d'une façon ou d'une autre limiter l'enquête policière sur les réseaux terroristes sous prétexte qu'elle pouvait mettre en cause l'Iran.

— Alors vous dites qu'il n'est pas question que Gordji ne comparaisse pas ?

— C'est ce qui justifie la présence de la police parisienne autour de l'ambassade d'Iran, alors qu'il n'y a aucune raison que la police reste autour de l'ambassade de France à Téhéran.

— Nous avons un précédent au comportement iranien qui est l'affaire des otages américains durant la présidence Carter...

— Si M. Gordji refusait de sortir, une telle attitude aurait des conséquences très sérieuses sur le *processus de normalisation et sur* nos rapports avec l'Iran. Il est évident que nous n'attendrons pas longtemps, et que nous utiliserons tous les moyens nécessaires pour que la justice puisse accomplir sa mission.

— Est-ce que vous excluez définitivement une opération policière française visant à récupérer cet individu à l'intérieur de l'ambassade ?

— C'est tout à fait impossible. Je l'exclus totalement. Il y a des règles internationales, la France est un Etat de droit et respecte ces règles.

— Vous dites : nous n'attendrons pas très longtemps ; pour faire quoi ?

— Il y a divers moyens, pouvant aller jusqu'à la rupture des relations diplomatiques. Tout dépendra de l'attitude de l'Iran lui-même. Celui-ci veut-il, oui ou non, assumer les responsabilités d'un grand Etat ? Je ne crois pas qu'avec des gens qui ont tendance à ne pas respecter les conventions et les règles du droit international on ait intérêt à négocier. Lorsqu'on négocie, on fait des compromis ; lorsqu'on fait un compromis, on donne quelque chose ; quand on donne quelque chose, on justifie et on encourage le type d'action en question. C'est la raison pour laquelle j'ai toujours affirmé que toute négociation avec les groupes terroristes était contraire à l'intérêt même que l'on doit sauvegarder, y compris celui des otages : cela s'applique également à un Etat qui ne respecte pas les règles internationales.

— Et sur cette affaire, vous êtes en accord total avec le président ?

— Tout à fait. Sans aucune réserve. J'ai vu *le* président jeudi soir, et nous avons constaté que nous partagions tout à fait le même sentiment.

— Un certain nombre d'indices et de déclarations ont clairement indiqué que MM. Raimond et Pandraud n'étaient pas entièrement d'accord sur la gestion de cette crise, en particulier sur l'importance du dispositif policier installé autour de l'ambassade d'Iran à Paris. Avez-vous tranché cette question ?

— Il y a une différence d'approche inévitable entre le ministre de l'intérieur, qui est en charge de la sécurité quotidienne, et le ministre des affaires étrangères, qui a une vision politique des problèmes à plus long terme. Il est tout à fait légitime qu'il y ait une discussion. Si j'étais l'un ou l'autre ministre, j'aurais la même position qu'eux ; comme je suis premier ministre, je tranche. *La France n'a en* aucun cas l'intention de céder à un chantage de quelque nature que ce soit, ni d'ailleurs de faire quelque provocation que ce soit.

» Avant d'en terminer avec le Moyen-Orient, je voudrais souligner que nous sommes très préoccupés par le conflit tragique et meurtrier qui se poursuit, de manière absurde, entre l'Irak et l'Iran. Ce mois de juillet, c'est la France qui occupe la présidence du Conseil de sécurité des Nations unies, et nous souhaitons donner le maximum d'impulsion à l'initiative qui a été prise par les cinq membres permanents pour parvenir à un règlement pacifique. Nous avons la conviction qu'un accord partiel est à éviter, car il ne pourrait qu'entraîner des complications pour l'avenir.

» Il faut arriver à un accord global, c'est-à-dire, dans notre esprit, un accord comportant le cessez-le-feu, simultanément le retrait de chacun derrière la frontière internationalement reconnue, l'échange des prisonniers et ensuite les négociations pour établir la paix.

Dans l'hypothèse où l'une des parties n'accepterait pas les conditions de cet accord, nous estimons qu'elle devrait alors être sanctionnée, la sanction étant une *interdiction* de lui exporter des armes. Telle est notre position, et nous ferons tout ce que nous pourrons pour faire progresser au Conseil de sécurité, sous notre présidence, ce processus vers la paix.

— La cohabitation n'a-t-elle pas atteint ses limites, dans l'affaire du jeune coopérant Albertini détenu en Afrique du Sud, lorsque le président de la République a retardé la remise des lettres de créance du nouvel ambassadeur de Pretoria ?

— *Tout ce que je peux vous* dire, c'est que je trouve tout à fait inadmissible la situation dans laquelle se trouve M. Albertini et que nous poursuivons par tous les *moyens* qui sont les nôtres, notamment ceux de notre diplomatie, les démarches auprès des autorités sud-africaines pour tenter d'obtenir, je dirais, un jugement plus équilibré et une libération aussi rapide que possible.

« Pas d'ingérence dans les affaires intérieures israéliennes »

— M. Shimon Pérès est passé récemment à Paris parce qu'il voulait obtenir une déclaration commune des Américains, des Britanniques et des Français pour relancer le projet de conférence internationale. Quelle est votre position à ce sujet ?

— Vous la connaissez. Elle a été maintes fois exprimée. C'est d'ailleurs la position de la Communauté. Nous sommes favorables à une conférence internationale qui, naturellement, ne saurait se substituer aux parties concernées pour décider d'un règlement, mais qui leur permettrait de progresser dans un processus de paix *et les inciterait à s'entendre entre* elles.

A partir de là, il y a une seconde réalité dont nous devons tenir compte aujourd'hui. C'est *qu'il existe* en Israël comme dans d'autres pays un système de cohabitation. Nous respectons la souveraineté de l'Etat d'Israël et nous n'avons pas l'intention de faire d'ingérence dans ses affaires intérieures. Or chacun sait qu'il y a aujourd'hui une divergence de vues entre les deux premiers ministres alternants. Nous ne souhaitons donc pas prendre d'initiatives nouvelles tant que des dispositions définitives et unanimes n'ont pas été prises par le gouvernement israélien.

— Vous avez souvent parlé du tiers-monde. Que fait le gouvernement de concret ?

— *Des raison d'ordre moral* mais aussi d'ordre économique et politique imposent aux pays riches de prendre conscience de la situation dramatique dans laquelle s'enfoncent un certain nombre de pays du tiers-monde et de réagir. Lors du sommet de Venise, le mois dernier, la France a obtenu qu'une référence soit *faite, pour la première fois dans le* communiqué d'un sommet des pays industrialisés, à l'objectif de 0,7 % du PNB à consacrer à l'aide publique au développement.

» La France continue de renforcer son action internationale. La *coopération, c'est-à-dire l'aide* au développement au sens large, est l'une des priorités du budget 1988 : le taux d'aide publique au développement sera de 0,54 %. Ce sera le maximum jamais atteint par la France, qui nous placera au premier rang des grands pays industrialisés. Ce taux représente une augmentation de 5,1 milliards de francs par rapport aux derniers résultats connus de 1986. Cette aide sera concentrée en priorité sur l'Afrique et la proportion de dons par rapport aux prêts sera augmentée pour les nouveaux projets.

» Par ailleurs, sur le plan multilatéral, la France entend jouer un rôle très actif en faveur du tiers-monde : elle soutient — dans le cadre du Club de Paris, c'est-à-dire du club des pays créanciers, qu'elle préside — des formules d'allégement des dettes des pays les plus pauvres ; elle sera la première à répondre concrètement à l'initiative du directeur général du FMI en faveur de ces pays ; et, lors de la septième CNUCED dont les travaux *débutent* cette semaine à Genève, elle ne ménagera pas ses efforts pour répondre aux préoccupations des pays exportateurs de produits de base. *Enfin, j'ai proposé que notre pays* accueille en 1990 la conférence sur les pays les moins avancés.

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE
et JACQUES AMALRIC.

هكذا من الاصل

Politique

A propos d'une élection partielle

Les radicaux touchés par l'état de Grasse...

A en juger par la discrétion dont ils font preuve, l'élection municipale de Grasse, qui consacre une nouvelle alliance entre la majorité et le Front national, semble embarrasser les responsables du RPR et de l'UDF.

M. Jacques Toubon a expliqué, lundi 6 juillet, au lendemain du premier tour de ce scrutin *« que cette élection n'était pas très bien venue en cette période »*. Mais, comme cela est presque devenu une habitude, le secrétaire général du RPR s'en est lavé les mains en considérant d'abord que *« ce scrutin était purement local »*, ensuite qu'il n'y avait pas lieu *« de prendre parti dans un conflit davantage personnel que politique »*. Une double réaction « à la Ponce Pilate », que l'UDF s'est empressée de consigner par l'entremise notamment de M. Jean-Claude Gaudin qui, en tant que président de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, se montre toujours extrêmement sourcilleux sur ce genre de problème. Moins on en parle, mieux ça vaut !

S'il s'agit d'une affaire strictement locale, on peut se demander pourquoi, voilà trois semaines, lors de son avant-dernier bureau politique, l'UDF avait cru nécessaire de se pencher sur l'état... de Grasse. Si l'on doutait encore, à l'époque, que M. Hervé de Fontmichel, le maire sortant, aille jusqu'à appeler à la rescousse les amis de M. Le Pen, le bureau avait admis qu'il appartiendrait au président du Parti radical, dont M. de Fontmichel est membre, de décider, dans cette hypothèse, la conduite à adopter.

Ne pas cautionner une dérive droitière

Or, jusqu'à présent, M. André Rossinot n'a toujours pas bougé. Etonnant de la part d'un homme qui s'est toujours montré fort vigilant face au péril de l'extrême droite et qui, depuis qu'il est président des radicaux valoisiens, a toujours mis un certain zèle à dénoncer toute collusion avec M. Le Pen. Sur ce terrain, les radicaux, arguant de leur tradition républicaine, se sont constamment prévalus de représenter la bonne conscience de la majorité.

Déjà en septembre 1983, au moment de la fameuse élection municipale de Dreux, M. Didier Bariani, le prédécesseur de M. Rossinot, aujourd'hui redevenu secrétaire général du Parti radical, dénonçait *« l'union contre nature »* entre le Front national et l'opposition de l'époque, *« association navrante,* constatait-il, *qu'il n'est pas souhaitable de renouveler »*.

Lors du dernier congrès de ce parti à Limoges, le 30 novembre 1986, M. Rossinot exhortait ses militants, la main sur le cœur : *« Il faut, et c'est urgent, que la majorité rejette toutes les velléités qui pourraient l'associer à l'extrême droite (...). Nos convictions et notre comportement politique seraient alors de nature à entraîner une vive riposte des radicaux... Ne comptons pas sur le Parti radical pour cautionner cette dérive droitière : ni le centre ni les radicaux ne pourront jamais accepter d'être les otages d'une dérive droitière... »* Un avertissement que M. Rossinot devait renouveler mot pour mot le 31 janvier 1987 lors de la convention nationale de l'UDF au Zénith.

Curieusement, l'urgence semble devenue pour M. Rossinot moins urgente ! Celui-ci a annoncé le lundi 6 juillet sur Europe 1 qu'il réunirait le bureau national de son parti pour juger des suites à donner à cette affaire, le mercredi 15 juillet, soit trois jours après le second tour de cette élection municipale de Grasse. Certes M . Rossinot a affirmé qu' *« il n'avalise pas cette situation »*. M. de Fontmichel sera-t-il exclu ? Ce n'est pas certain, M. Rossinot semblant préférer *« que M. de Fontmichel tire lui-même les enseignements de cette situation. »* Courageux, mais pas téméraire !

Devant un tel embarras, certains, évidemment, ne peuvent que se réjouir. *« Jamais la collusion entre une droite usée et les forces extrémistes n'a été aussi patente et lourde de menaces pour l'avenir »*, constatait le lundi 6 juillet M. Louis Mermaz. Les socialistes estiment qu'aujourd'hui la majorité *« est piégée par le Front national »*. Les responsables du Front national peuvent eux aussi se frotter les mains et, suprême revanche, jouer même les grands seigneurs. M. Jean-Pierre Stirbois, le secrétaire général du Front national, a ainsi appelé *« les élus UDF et RPR, en particulier dans le midi de la France, à passer de bons accords prenant en compte la représentativité de chacun »* et qui *« seuls permettront de bons résultats. »* Les conseilleurs sont devenus les payeurs !

DANIEL CARTON.

En soutenant unanimement son secrétaire

La section RPR des Hautes-Pyrénées lance un défi à M. Toubon

TARBES
de notre correspondant

Il y a de l'eau dans le gaz entre les instances nationales du RPR et la fédération des Hautes-Pyrénées. Dans la perspective du scrutin présidentiel, le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, et le secrétaire national chargé des fédérations, M. Patrick Devedjian, ont démis de ses fonctions, le samedi 30 juin, au cours d'une visite à Lourdes, le secrétaire départemental des Hautes-Pyrénées, M. José Marthe ; celui-ci n'avait pas accepté d'avoir été rétrogradé de la deuxième à la troisième place sur la liste commune RPR-UDF aux législatives de 1986, au profit de M. Gérard Trémège, élu député UDF, et cela en échange d'une tête de liste aux régionales. Devenu vice-président du conseil régional de Midi-Pyrénées, M. Marthe, a tapé fort sur la table en présence de MM. Toubon et Devedjian, au point de se voir « démissionné » du poste qu'il occupait depuis onze ans.

Il serait reproché à ce gaulliste de la première heure plusieurs petites affaires, en particulier un refus « d'encarter » au RPR M. Marc Giacardy, transfuge de l'UDF, élu régional, président de la chambre de commerce et d'industrie de Tarbes, ainsi qu'un mauvais contrôle de ses troupes dans le sud du département, notamment dans la vallée de la Vieille Aure et d'Arreau.

L'état-major national du RPR lui ferait surtout grief d'être à l'origine de la scission intervenue entre les forces de droite au conseil municipal de Lourdes. A L'automne dernier, M. Marthe avait publiquement exigé la démission de ses trois colistiers UDF pour refus de prendre une position commune dure contre le maire MRG, M. François Abadie, sénateur, ancien secrétaire d'Etat. Mais un coup de théâtre s'est produit le vendredi 3 juillet, quand les membres du comité départemental des Hautes-Pyrénées ont voté à l'unanimité le soutien à leur secrétaire, nommant M. Marthe président départemental du RPR dans les Hautes-Pyrénées. Une sorte de défi à MM. Toubon *et* Devedjian, qui n'avaient pas encore désigné le successeur du contestataire.

J.-J. R.

Les socialistes et l'échéance de 1988

M. Rocard juge « dérisoire » le débat sur sa candidature

Le débat engagé au sein du Parti socialiste sur la candidature de M. Michel Rocard à l'élection présidentielle est *« dérisoire dans la mesure où tout le monde sait que le dispositif de la candidature se mettra en place en mars 1988 »*, a déclaré le député des Yvelines, le lundi 6 juillet à RFO. M. Rocard, en voyage à la Réunion, a ajouté : *« La Constitution et son interprétatin font obligation au président de la République de parler tard. On peut le regretter. Moi, je ne le regrette pas. Je fais avec. »*

Interrogé sur les déclarations de M. Jospin selon lesquelles *« il y aura un candidat et un seul du PS, soutenu par le PS »*, M. Rocard a remarqué que son parti *« ne soutiendra qu'un seul candidat, comme tout parti dans le monde »*. Il s'est déclaré convaincu que le Parti socialiste donnera son aval à la campagne d'affichage qu'il se propose d'organiser à l'automne. *« Je préférerais,* a-t-il ajouté, *que l'on s'occupe de la France, de la manière de créer des emplois, plutôt que de toutes ces amusettes. »*

Selon M. Chevènement, invité lundi de l'émission « Face au public » de France-Inter, M. Rocard *« a une bonne chance »* d'être candidat si M. Mitterrand ne se présente pas, et, *« par conséquent, il ne devrait pas la gâcher inutilement »*. *« Je n'imagine pas qu'il veuille être candidat indépendamment du parti »*, a déclaré l'ancien ministre de l'éducation nationale.

● **Changement au bureau exécutif du PS.** — Mme Martine Buron (membre de l'ancien courant Mauroy) quitte le bureau exécutif du PS où elle était suppléante. Ce départ entraîne quelques modifications, adoptées par le comité directeur du 4 juillet, qui, toutes, intéressent les représentants de l'ancien courant B (Mauroy). Mme Geneviève Domenach-Chich, qui était suppléante, devient titulaire. M. Bernard Roman, titulaire, devient suppléant. M. Gérard Collomb, député du Rhône, fait son entrée au bureau exécutif comme suppléant. Grâce à ces permutations, le bureau exécutif compte une femme titulaire de plus, mais, au total, une femme de moins. La question de la représentation des femmes dans les instances dirigeantes du PS avait fait l'objet de débats difficiles après le congrès de Lille du printemps 1987.

● **M. Xavier Marchetti quitte « le Figaro ».** — M. Xavier Marchetti a quitté *le Figaro*, le mercredi 1er juillet, pour des raisons de convenances personnelles, alors qu'il n'atteindra l'âge de la retraite qu'à la fin de l'année.

Membre du comité éditorial, rédacteur en chef et éditorialiste au *Figaro* depuis 1974, Xavier Marchetti a acquis une grande autorité par ses éditoriaux, où il s'exprimait avec rigueur tant sur les problèmes politiques qu'économiques, qu'il replaçait dans l'évolution générale de la société française.

Xavier Marchetti a été journaliste à *France-Soir*, à *l'Express* et à *Paris-Match* avant d'entrer au cabinet de Georges Pompidou lorsque celui-ci est devenu président de la République en 1969. Ses fonctions au service de presse de l'Elysée s'accompagnaient d'un rôle de conseiller politique écouté du chef de l'Etat.

● **Repatriés : soutien à M. Barre.** — Après les incidents du dimanche 28 juin à Nice au cours desquels M. Raymond Barre avait été chahuté par quelques pieds-noirs, le président de l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord (ANFANOMA), M. Jean Augeai, a apporté, avec d'autres membres de son mouvement — dont un ancien député centriste du Rhône, M. Roger Fenech, — son soutien à l'ancien premier ministre.

PROPOS ET DÉBATS

M. Debré :

Gâchis

M. Michel Debré, dans le centième numéro de sa lettre mensuelle, dénonce les projets qu'il prête à M. Mitterrand et décrit en ces termes le *« gâchis institutionnel »* qu'il prévoit : *« M. François Mitterrand va solliciter un nouveau mandat en déclarant que, s'il est élu, sa première décision sera de soumettre au référendum la durée du mandat présidentiel (...) afin d'obtenir sa réduction de sept à cinq ans. Il sera aussitôt appuyé par son prédécesseur, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui affirmera être partisan de cette réforme depuis plusieurs années. La réduction du mandat présidentiel lui paraîtra, en outre, une chance de revenir à l'Elysée après l'expiration du premier quinquennat de M. Mitterrand. Après quoi viendra le temps d'une autre réforme ou prétendue telle, qui unira l'actuel et l'ancien président de la République : le retour au système proportionnel, sinon pour la totalité des départements, au moins pour tous ceux qui désignent plus de quatre ou cinq députés. Dès lors,* conclut M. Debré, *l'enjeu d'avril 1988 devient plus clair : le maintien ou l'abandon des institutions de la Ve République. »*

L'ancien premier ministre du général de Gaulle affirme également : *« Pendant les cinq années de majorité socialo-communiste, le déclin s'est aggravé au point de compromettre les chances d'un redressement entrepris depuis les élections de mars 1986. »*

M. Messmer :

Limites

M. Pierre Messmer, président du groupe RPR, déclare dans une interview à *Ouest-France* du 7 juillet : *« Il s'est produit un certain nombre d'événements qui sont le signe d'un mépris des règles qui doivent être celles qui commandent le comportement d'un chef d'Etat. M. Mitterrand, en basse Normandie, a serré chaleureusement les mains des gens qui huaient le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua. Cet événement intolérable a été une sorte de révélateur. (...) M. Mitterrand veut bénéficier de l'espèce de protection qu'offre sa fonction et, en même temps, faire campagne. »* M. Messmer estime donc que le président de la République *« a dépassé les limites »*.

M. Mexandeau :

Scandaleux

M. Louis Mexandeau, ancien ministre socialiste des PTT, s'est déclaré *indigné*, le mardi 7 juillet, au micro d'Europe 1, par les propos tenus dans les colonnes d'*Ouest-France*, au sujet de M. François Mitterrand, par M. Pierre Messmer

Il a notamment affirmé : *« Je trouve ces propos d'autant plus scandaleux que j'étais présent. Il y a eu, en effet, quelques cris hostiles à M. Pasqua, mais M. Mitterrand n'était même pas là à ce moment-là. Tous ceux qui étaient présents à Hérouville, y compris M. Pasqua, pourront dire qu'il* [M. Messmer] *a purement et simplement affabulé. Ce que veut M. Messmer,* a souligné M. Mexandeau, *c'est essayer de ternir l'éclat du voyage de M. François Mitterrand en Basse-Normandie qui a été extrêmement chaleureux. »*

« On peut employer certains procédés, a conclu l'ancien ministre, *pas ceux-là. Ceux-là, je les trouve mesquins et, d'un certain point de vue, misérables. »*



POINT DE VUE

Les voies du renouveau

par Jean-François Probst
secrétaire général
du groupe RPR du Sénat

LE déclin ? Les raisons d'espérer existent et c'est dans l'examen des causes profondes de l'altération du dynamisme européen qu'il convient de rechercher les voies du nécessaire renouveau de la dynamique européenne. *Ces causes, à partir desquelles* une réflexion sur l'avenir mérite d'être engagée, sont de trois ordres : politique, institutionnel, historique.

Politique : dans les domaines essentiels, les projets de coopération européenne poussée ont toujours achoppé sur les divergences quasi structurelles qui existent entre la France et ses partenaires sur l'ampleur des concessions à faire aux thèmes et aux intérêts américains. Or, le risque du désengagement militaire américain en Europe pourrait et devrait provoquer un renforcement substantiel de la force et de l'autonomie du pilier européen de l'Alliance atlantique et par là même provoquer une relance de la coopération européenne dans les domaines essentiels qui étaient jusqu'alors bloqués par des liens modulés de dépendance à l'égard du protecteur américain.

Institutionnel : L'une des causes majeures de la léthargie des grands projets européens résulte de la lenteur et de la dérive technocratique des institutions communautaires qui n'ont fait que s'aggraver avec une Europe élargie à douze Etats. Il est donc essentiel de diminuer le poids des eurostructures au profit d'une relance et d'une structuration de la coopération politique.

Historique : L'Europe franchit actuellement une triple mutation. D'abord, une mutation du contexte économique. L'Europe née dans une période de forte croissance économique doit s'adapter à des données plus difficiles.

Ensuite, une mutation géographique. Les conséquences économiques et sociologiques profondes des élargissements successifs ont rarement été assez soulignées.

Enfin, un mutation dans les finalités de la construction européenne. Après la réalisation d'un marché *commun*, les nations européennes doivent franchir deux sauts qualitatifs majeurs en s'efforçant, d'une part, d'élaborer des politiques communes dans les domaines les plus variés, d'autre part de réaliser et en même temps de s'adapter aux conséquences de ce bouleversement essentiel que sera l'achèvement en 1992 d'un marché intérieur unique.

Face à cette triple mutation, les *nations qui composent l'Europe* sont confrontées au défi de la dilution et du non-être. Aussi, ces dernières ne subsisteront en tant qu'entités que dans la mesure où *seront menées à bien* des politiques concertées ou communes dans les domaines clés de l'indépendance.

Trois objectifs paraissent donc prioritaires pour s'acheminer vers cette ambition. *Premièrement*, l'adaptation tant des nations européennes que des règles du jeu communautaires à la liberté d'établissement et aux autres conséquences *de la constitution du grand marché* intérieur européen dont dépend largement le formidable acquis que constitue la politique agricole commune, voulue et réalisée par le général de Gaulle.

Enfin, le réalisation de progrès dans *la défense de l'Europe* doit également devenir un objectif majeur : tel le réajustement du dispositif militaire classique en fonction des possibilités et d'une responsabilité *accrue de chaque Etat* membre, tel le développement de l'interopérabilité entre les armements et la coopération industrielle et scientifique dans les domaines porteurs d'avenir.

L'ensemble de ces défis devrait permettre de prendre conscience de ce que le général de Gaulle appelait le *« fédérateur externe »* et devrait contribuer à susciter l'ardeur nouvelle indispensable à l'affirmation d'une existence européenne qui seule est en mesure d'enrayer le déclin de la France.

La mort de Pierre Marcilhacy

La passion du droit et de la vérité

Pierre Marcilhacy, membre du Conseil constitutionnel, ancien candidat à la présidence de la République en 1965 et ancien sénateur de la Charente est décédé dans la soirée du dimanche 5 juillet à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris (*le Monde* daté du 7 juillet).

Son successeur au Conseil constitutionnel, où il avait été nommé par M. Louis Mermaz, alors président de l'Assemblée nationale, devrait être désigné par M. Jacques Chaban-Delmas.

Le choix d'une orientation professionnelle, à défaut du long exercice d'un métier, est révélateur d'une personnalité : celui du journalisme avait annoncé la curiosité de Pierre Marcilhacy pour le monde qui l'entourait et les évolutions de la société ; celui du barreau avait manifesté son souci de justice et de respect des droits ; l'un et l'autre se sont combinés en une passion *de la vérité qui pouvait passer parfois* pour de la provocation, alors qu'elle relevait le plus souvent d'une liberté de pensée non conformiste.

Avant de devenir en 1943 avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, comme son père, Pierre Marcilhacy, qui avait passé son enfance et son adolescence à Paris où il était né le 14 février 1910, était entré en 1937 à *Paris-Soir* pour y être secrétaire de rédaction.

Aspirant au début de la guerre, il était devenu en 1942 second secrétaire de la conférence du stage des avocats au barreau de Paris, auquel il devait s'inscrire à nouveau, en 1974, après avoir abandonné ses charges d'avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation. Ses premières causes furent consacrées à la défense de résistants, en particulier des communistes, ce qui lui valut une certaine estime de ce bord-là.

Le chemin de la politique, Pierre Marcilhacy l'a emprunté en 1948 en se faisant élire au conseil de la République, et il a conservé ce mandat sénatorial trente-deux ans durant, jusqu'à son échec, en septembre 1980. Victime alors d'une bipolarisation qui n'épargnait plus guère les élections sénatoriales, et le laissa, lui, en marge des deux camps, Pierre Marcilhacy a également payé sa conception plus nationale que locale de la fonction parlementaire et les prises de position pour le moins tranchées qui en étaient la résultante.

Pourtant, Pierre Marcilhacy était aussi un élu local : devenu en 1951 conseiller général du canton de Jarnac, que sa famille représentait depuis 1852 à l'assemblée départementale, il le resta jusqu'en 1985, date à laquelle il ne s'était pas représenté. Jarnac, c'est aussi la commune natale de M. François Mitterrand. Quand ce dernier, en 1934, « monte » à Paris, son père lui remet quatre lettres de recommandation, dont l'une destinée à Maurice Marcilhacy, père de Pierre.

Plus grand que de Gaulle !

C'est en 1965 que l'opinion publique commence à entendre parler de ce sénateur de la Charente. Il est l'un des tout premiers candidats lancés dans la course présidentielle, par une convention nationale libérale qui l'avait préféré à Jean-Louis Tixier-Vignancour – qui serait quand même candidat – et à Antoine Pinay. Présentée comme celle d'un « notable de province » susceptible de personnifier le phénomène centriste qui venait de se manifester à l'occasion des élections municipales, cette candidature émanait pourtant d'hommes représentant la droite classique. Pierre Marcilhacy, qui siégeait alors au Palais du Luxembourg avec les non-inscrits, n'était guère en phase avec ses mandants que sur l'antigaullisme.

Cet homme, en qui ses partisans voyaient un « modéré », avait une sensibilité de « centre gauche », ce qu'il avait appelé lui-même le *« travaillisme humaniste »*. Dépourvu de gros moyens financiers, Pierre Marcilhacy a alors fait une campagne électorale présidentielle à la façon sénatoriale : sans affiches, sans gadgets, sans grands meetings, sans journaux... Le résultat du premier tour fut décevant pour un candidat qui somme toute s'était montré particulièrement à l'aise à la télévision et qui avait su se faire écouter : avec 1,71 % des suffrages exprimés, il avait échappé de peu à la lanterne rouge, finalement échue au pittoresque Marcel Barbu.

Opposé au général de Gaulle – qu'il battait de quelques centimètres à la toise ! – à la fois sur le rôle du président de la République, sur la façon dont avait été réglée l'affaire algérienne, sur la manière dont était géré le dossier européen, sur certaines méthodes employées par les gaullistes, Pierre Marcilhacy s'était évidemment retrouvé dans le camp des « non » au référendum de 1969. Rien ne justifiait à ses yeux que soit remis en cause le Sénat, dont l'existence, disait-il, tient *« à la tradition et à la sérénité des élus municipaux plus au fait des difficultés de la gestion politique que les électeurs de base »*. Défenseur avec d'autres de la seconde chambre, il avait aussi soutenu la candidature de celui qui le préside, M. Alain Poher, candidat malheureux face à Georges Pompidou.

Tout à fait hostile à la loi anticasseurs au printemps 1970, Pierre Marcilhacy fait encore parler de lui l'année suivante avec la publication du rapport de la commission d'enquête sur l'affaire des abattoirs de La Villette, dont il était le président. La sévérité du réquisitoire contre *« l'incohérence »* et *« l'irresponsabilité »*, aggravées par des erreurs et des irrégularités, convient à ce que chacun appelle alors un *« scandale »*. Deux ans plus tard, Pierre Marcilhacy préside une autre commission d'enquête, consacrée celle-là aux écoutes téléphoniques, dont le fonctionnement était jugé *« illégal dans la majorité des cas »*.

Un titre retentissant : « Et m... »

Intéressé par le programme commun de la gauche, Pierre Marcilhacy, *qui préférait se ranger « à la droite de la gauche plutôt qu'à la gauche de la droite »*, a soutenu M. Mitterrand à l'élection présidentielle de 1974, comme il le fera sept ans plus tard, parce qu'il *préférait* une *« orientation socialiste du destin français hypothéquée par une présence communiste à laquelle on peut échapper en lui apportant le solide contrepoids de démocrates et de libéraux »* à *« la puissance de l'argent et de ses inévitables féaux et serviteurs, à l'emprise desquels nul n'a jamais pu échapper »*.

Sévère avec M. Valéry Giscard d'Estaing, qu'il accusait d'une absence de sérieux et d'une certaine incohérence, *il ne l'était pas moins* à l'égard de ses premiers ministres, MM. Jacques Chirac et Raymond Barre.

L'exigence qu'avait Pierre Marcilhacy de l'honnêteté, en politique et ailleurs, d'une certaine rigueur de la vie publique, l'a conduit à quelques coups de sang. En octobre 1978, il signe dans *le Monde* un article au titre retentissant : « Et m... », dans lequel il dénonce l'*« abâtardise »* des Français dont s'étaient rendus coupables pendant vingt ans *« les tenants des leviers économiques, financiers, politiques (...), culturels »*. Pierre Marcilhacy *récidive un an plus tard* sous le titre : « Je m'en fous... », avec un papier où, au contraire, il exprime son souci de *l'avenir du pays, de la défense* des libertés et de la véritable justice sociale et économique. Ce sont les mêmes préoccupations qui justifieront une certaine déception quelques mois après l'alternance de 1981.

Eloigné du Sénat pour cause d'échec, Pierre Marcilhacy avait retrouvé une fonction en février 1983 au Conseil constitutionnel, où l'avait nommé M. Louis Mermaz, alors président de l'Assemblée nationale. Dans les semaines qui avaient précédé son entrée en fonctions, il avait critiqué l'annulation de la loi adaptant aux DOM la législation sur la décentralisation, en reprochant à *la haute juridiction* de se comporter en *« gouvernement des juges »*. Pendant un peu plus de quatre ans passés au Palais-Royal, Pierre Marcilhacy s'était souvent montré le défenseur intransigeant d'une conception « puriste » de la Constitution et de son interprétation. Ce comportement souvent traduit en vives interventions trouvait son origine dans son appartenance et sa participation active, en août 1958, au comité consultatif constitutionnel présidé par Paul Reynaud, auquel avait été soumis pour avis l'avant-projet de Constitution de la Ve République.

Pierre Marcilhacy, doué d'un réel talent de polémiste mais aussi d'analyste, a beaucoup donné au *Monde* ; prolixe, il lui a confié des dizaines et des dizaines d'articles. Le dernier, publié le 24 février 1987, souhaitait le retour d'un temps où les interrogations et les certitudes *« empêcheraient que la négation de tout n'aboutisse au nihilisme suicidaire »*. Critique sévère, Pierre Marcilhacy *était aussi un* homme qui espérait.

ANNE CHAUSSEBOURG.



Société

Les procès intentés par M. Pasqua

Jugements de procédure pour trois journaux

Les procès en diffamation engagés par le parquet à la demande de M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur contre *le Matin* et *Libération* ne pourront être plaidés que lorsque l'affaire Carrefour du développement aura été jugée.

Le Matin est poursuivi pour deux articles parus dans le numéro du 7 janvier 1987 et consacrés au « vrai-faux » passeport trouvé en possession de M. Yves Chalier. De son côté, *Libération* est accusé d'avoir diffamé le ministre de l'intérieur dans un article paru le même jour, évoquant également *« l'affaire dans l'affaire »*.

Dans leur offre de preuve de la vérité, les deux journaux avaient fait citer M. Chalier en qualité de témoin, aussi le tribunal, présidé par Mme Jacqueline Clavery, constate, dans les jugements rendus le 6 juillet qu'il ne saurait être imposé à M. Chalier de venir témoigner car, explique le tribunal, *« la prestation de serment préalable à sa déposition a pu être faite, par lui, sans préjudice du droit qu'il tient de sa qualité d'inculpé. Il n'est pas contesté que les faits sur lesquels il serait appelé à déposer ont un rapport étroit avec ceux pour lesquels il est inculpé. »*

En revanche, le tribunal a refusé le sursis à statuer sollicité par *l'Humanité*, également poursuivi pour un article publié le 7 janvier 1987. Dans son offre de preuve de la vérité, le quotidien communiste a présenté un unique document constitué par l'article paru dans *le Monde* daté du même jour et faisant également l'objet de poursuites.

L'Humanité demandait que son procès soit fixé après celui qui a été intenté au *Monde*, mais le tribunal déclare : *« Une allégation reste diffamatoire, alors même qu'elle est la reproduction d'une imputation parue dans un autre quotidien. Chaque journaliste doit faire son enquête personnelle et il ne peut attendre la démonstration de la sienne des démarches faites par un autre confrère. »*

M.P.

En marge de l'affaire Greenpeace

Le capitaine Borras poursuit « Paris-Match » et l'auteur du livre « Mission oxygène »

Le capitaine Alain Borras, officier de l'armée de terre affecté à la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure) jusqu'en septembre 1985, a chargé son avocat, Mᵉ Bernard Gisserot, d'assigner la société éditrice de l'hebdomadaire *Paris-Match* et M. Patrick du Morne-Vert devant la première chambre du tribunal civil de Paris.

Dans le numéro daté 10 juillet, *Paris-Match* publie une interview de M. Patrick du Morne-Vert, auteur du livre *Mission oxygène* — consacré aux principaux aspects de l'opération menée le 10 juillet 1985 dans le port d'Auckland contre le *Rainbow-Warrior*, le bateau de l'organisation écologiste Greenpeace.

Cet entretien est accompagné d'une photographie où figurent sept nageurs de combat, dont le capitaine Borras, le visage découvert, et la légende cite l'officier en le désignant comme *« l'un des acteurs de l'affaire Greenpeace »*.

En outre, le texte publié contient des déclarations qui, aux yeux de l'officier, sont de nature à faire croire aux lecteurs qu'il a aidé à la rédaction du livre. Aussi le capitaine Borras demande-t-il 100 000 F de dommages-intérêts pour la publication de sa photographie sans son autorisation et pour le contenu de l'interview. L'officier souligne que le préjudice est d'autant plus important que, le 26 septembre 1985, il avait été inculpé avec d'autres militaires pour avoir, selon l'accusation, livré à la presse des renseignements sur l'affaire Greenpeace.

Le 17 septembre 1986, le juge d'instruction avait rendu une ordonnance de non-lieu mais, pour être *« pleinement réhabilité »*, le capitaine Borras a engagé, le 7 février, des poursuites pour *« violation du secret de l'instruction »* visant des articles de presse publiés à son sujet.

L'audience a été fixée au 7 octobre.

MAURICE PEYROT.

Après le verdict de Lyon

Pourvoi en cassation pour Klaus Barbie

Le défenseur de Klaus Barbie, Mᵉ Jacques Vergès, a déposé, dès le samedi 4 juillet, un pourvoi en cassation contre le verdict de la cour d'assises du Rhône, qui a condamné l'ancien officier nazi à la réclusion criminelle à perpétuité, a indiqué le lundi 6 juillet le secrétariat de l'avocat parisien. La Cour de cassation peut, soit rejeter ce pourvoi et confirmer la condamnation de Barbie, soit l'accepter et renvoyer l'affaire devant une autre cour d'assises. Quelle que soit la décision de la Cour, Klaus Barbie doit rester en prison pour l'instruction d'une nouvelle inculpation pour crimes contre l'humanité, après la déportation de deux résistants arrêtés avec Jean Moulin, à Caluire, le 21 juin 1943.

POINT DE VUE

Ils ont hué Vergès

par Bernard Prévost
avocat au barreau de Paris

ILS ont hué Vergès. Hier, ils avaient insulté Badinter. A plus d'un, le rapprochement même paraîtra sacrilège. De fait, après les vociférations de Lyon, où sont les grandes âmes qui s'étaient émues de la clameur de Troyes ?.

Au soir de la condamnation de Patrick Henry (1), la foule avait conspué l'avocat faute de pouvoir lyncher son client. L'expression de cette haine collective avait effrayé et les témoignages publics de soutien avaient afflué vers l'illustre plaideur. Sur tous les tons, sur tous les modes, les droits de la défense et le droit à la défense avaient été rappelés avec cet éclat publicitaire qu'on réserve si volontiers à certains champions de l'intelligentsia et de la bonne conscience réunies.

En revanche, ce qui s'est passé avec le verdict frappant Klaus Barbie a laissé totalement indifférents ces professionnels de l'indignation généreuse. Forcément généreuse. A croire que ces intellectuels ne seront toujours partants que pour des croisades sélectives. C'est pourtant bien de la même avanie qu'il s'agit et en n'apportant pas, en la circonstance, à un Jacques Vergès malmené l'appui qu'ils avaient si bruyamment octroyé à son confrère, nos maîtres à penser ont singulièrement affaibli leur propre démonstration.

Il est vrai que ces roitelets de l'esprit avaient annoncé la couleur en n'interrompant pas leur caracolant chef de file, Bernard-Henri Lévy, lorsque, du haut de sa dominicale chaire médiatique, il avait proclamé que cet avocat-là n'était qu'un *« piètre avocat »*. De ce jour, tout fut joué. Les bons points étaient distribués, les exclusions prononcées. C'est qu'à force de dicter les modes, ils ne doutaient pas qu'ils ordonneraient aussi le déroulement de ce procès exceptionnel.

Dans leur schéma, il leur fallait impérativement une défense convenable. C'est-à-dire qui leur convînt. Et l'on vit rapidement que ces hommes prompts à proclamer leur attachement à la confrontation des idées ne l'acceptaient en fait que dans la bienséance feutrée de leurs propres accords. C'est peu dire que Jacques Vergès ne se moula pas dans ce conformisme révélé. Mais comment ne pas, finalement, s'en réjouir ?

L'histoire retiendra qu'à l'heure de rendre compte, Barbie fut pleinement défendu. Comme il le voulait ou comme il l'avait accepté. Devant ses juges, son défenseur a pu tout dire. Et même plus. En se rendant, sans réserve et sans retenue, jusqu'au bout du soutenable, en allant au-delà de l'acceptable, en scandalisant, en bafouant même, Jacques Vergès a paradoxalement et définitivement légitimé la condamnation de son client. La défense fut sans limite. C'est cela seul qui doit compter. C'est pour cela que le verdict est sans tache. Qu'importe alors, devant un tel enjeu, si ce fut parfois et pour certains au prix du dégoût de la raison ou du haut-le-cœur de l'instinct. Cela, les imbéciles siffleurs de Lyon ne l'ont pas compris. Tant pis pour eux.

Mais il y aurait de la complicité malsaine à passer sous silence ce sinistre vacarme. Il n'est pas ici question d'approuver une stratégie ou de dénoncer un choix quelconque. Mais seulement de constater qu'il n'y a de Vergès libre ni à Moscou ni à Santiago. Un défenseur sans entrave, cela heurte parfois. Cela se respecte toujours.

(1) Patrick Henry avait été condamné par la cour d'assises de l'Aube à la réclusion criminelle à perpétuité, pour l'enlèvement et le meurtre d'un enfant âgé de huit ans, Philippe Bertrand.

Le conseil interfédéral de la bijouterie-horlogerie porte plainte contre un commissaire-priseur de Rouen

Le conseil interfédéral de la bijouterie-horlogerie à Paris vient de déposer une plainte contre un commissaire-priseur de Rouen, Mᵉ Christian Denesle, pour faux en écritures. Mᵉ Denesle est accusé d'avoir *« falsifié les bordereaux de ses ventes occultes et non fiscalement déclarées, conclues de gré à gré bien qu'organisées dans le cadre d'enchères publiques »*. Il est précisé que ces opérations ont eu *« un caractère systématique »*.

ROUEN
de notre correspondant

La plainte déposée sur le bureau du procureur de la République à Rouen fait suite à une inculpation déjà prononcée contre Mᵉ Denesle, au mois de juin 1985, pour avoir, à Rouen, *« procédé à la vente aux enchères de bijoux neufs »*.

Le 1ᵉʳ juin 1985, à la suite d'une enquête minutieuse, la section financière du service régional de police judiciaire de Rouen avait fait irruption dans la salle des ventes au moment où le commissaire-priseur allait mettre aux enchères une cinquantaine de bijoux d'une valeur de 2 millions de francs. Avec l'assistance de deux gemmologues, les policiers saisissaient plusieurs pièces qualifiées de neuves par les spécialistes. Leur vente par adjudication était donc interdite.

Mᵉ Denesle et un expert parisien, M. Simon Goldberg, étaient interpellés, puis inculpés de *« tromperie sur l'origine et la qualité substantielle de la chose vendue »*.

Pour l'officier ministériel l'accusation portée contre lui n'avait aucun fondement. *« Je réfute catégoriquement cette notion de bijoux neufs ; il n'existe en fait que des bijoux anciens et des bijoux modernes »*, avait-il déclaré à l'époque.

L'émotion suscitée par l'intrusion policière et judiciaire dans la salle des ventes de Rouen avait été à la mesure de l'enquête, qui a conduit les policiers à demander des explications ou des précisions à sept cents personnes. Dix-huit mois après le bouclage de ce dossier, un autre volet de l'affaire s'ouvre avec plainte du conseil interfédéral de la bijouterie, visant plus particulièrement la tenue des comptes de Mᵉ Denesle.

Des auditions et perquisitions, il ressort la réalité de nombreuses infractions, par exemple la découverte de deux procès-verbaux pour une seule vente. Des clients de Mᵉ Denesle devaient avouer lui avoir acheté, de gré à gré, des bijoux dont la valeur allait de 80 000 F à 250.000 F.

ETIENNE BANZET.

« Minute » condamné pour diffamation envers Mᵐᵉ Oussekine

La première chambre du tribunal de grande instance de Paris, que présidait Mᵐᵉ Huguette Le Foyer de Costil, vient de condamner l'hebdomadaire *Minute* à verser à Mᵐᵉ Françoise Oussekine 100 000 F de dommages-intérêts, pour atteinte à sa vie privée dans un article paru le 19 mars.

Sœur de Malik Oussekine, jeune étudiant tué lors des manifestations de décembre 1986, Mᵐᵉ Oussekine y était décrite comme se livrant à la prostitution dans un appartement d'un quartier cossu de la capitale. Dans ses attendus, le tribunal précise que l'article incriminé porte atteinte à la vie privée de Mᵐᵉ Oussekine *« dans des conditions d'autant plus préjudiciables que ces informations ont été divulguées au moment de la disparition de son frère Malik Oussekine dont la presse s'était fait l'écho »*. Le tribunal estime également que *« les affirmations selon lesquelles Françoise Oussekine pratiquait la prostitution (...) constituent une imputation gravement diffamatoire »*.

● **Droit et discrimination.** — Le compte-rendu du colloque « Droit et discrimination », publié dans *le Monde* du 27 juin, évoquait l'exception pour *« motif légitime »* prévue dans l'article 416 du code pénal incriminant le refus *« de fournir un bien ou un service »* pour raison discriminatoire. En fait, le 11 juin, l'Assemblée nationale avait adopté un amendement gardant la notion de *« motif légitime »*, *« hormis en matière de discrimination raciale »*. De même, l'incrimination a été étendue à qui aura refusé un bien ou un service *« à une personne morale »*, au lieu de *« à une association ou à une société »*.

A Paris

Quatre agresseurs de personnes âgées ont été déférés au parquet

Quatre hommes, auteurs présumés de près de cent cinquante agressions de personnes âgées à Paris, ont été interpellés par les policiers en fin de semaine dernière.

Patrick Reaux, trente ans, d'origine sénégalaise, Claude Marie-Josèphe, vingt-six ans, Jean-Claude Birna, vingt-quatre ans, et France François, vingt-neuf ans, ont été déférés au parquet de Paris. Ils ont été reconnus par vingt de leurs victimes.

Les quatre hommes s'en prenaient aux personnes âgées, essentiellement dans les 16ᵉ, 17ᵉ, 14ᵉ et 15ᵉ arrondissements de la capitale, pour leur dérober sacs à main ou argent. La plupart de leurs victimes ont reçu des soins pour des fractures, provoquées par les coups reçus. Parmi elles figure l'épouse de l'ancien garde des sceaux, Mᵐᵉ Jean Foyer.

MÉDECINE

La riposte des médecins au Front national : création d'un Comité Santé-Libertés

Les propositions du Front national en matière de lutte contre le SIDA ont amené un certain nombre de médecins et chercheurs à créer un Comité Santé-Libertés, dont la première tâche sera de dénoncer *« la manipulation autour du problème du SIDA »*. Ces personnalités, parmi lesquelles les professeurs Jean-Paul Escande, Jean-Claude Gluckman, Marcel-Francis Kahn, Paul Milliez et Jacques Testart, entendent avant tout agir sur le plan de *« la défense des libertés, singulièrement des droits des malades et des patients »*. Elles estiment que *« de récentes déclarations inacceptables pour tout médecin par leur consonance évoquant ostensiblement des formes de ségrégation intolérables, par le mépris absolu de connaissances scientifiques pourtant indiscutables, par la volonté délibérée de jouer sur la peur et les fantasmes collectifs exaltant l'exclusion et par le choix d'une stratégie de lutte basée sur l'instauration de nouveaux ghettos »*, constituent une *« atteinte aux droits de l'homme »*.

(1) 15-21, rue de l'Ecole de médecine, 75006 Paris.

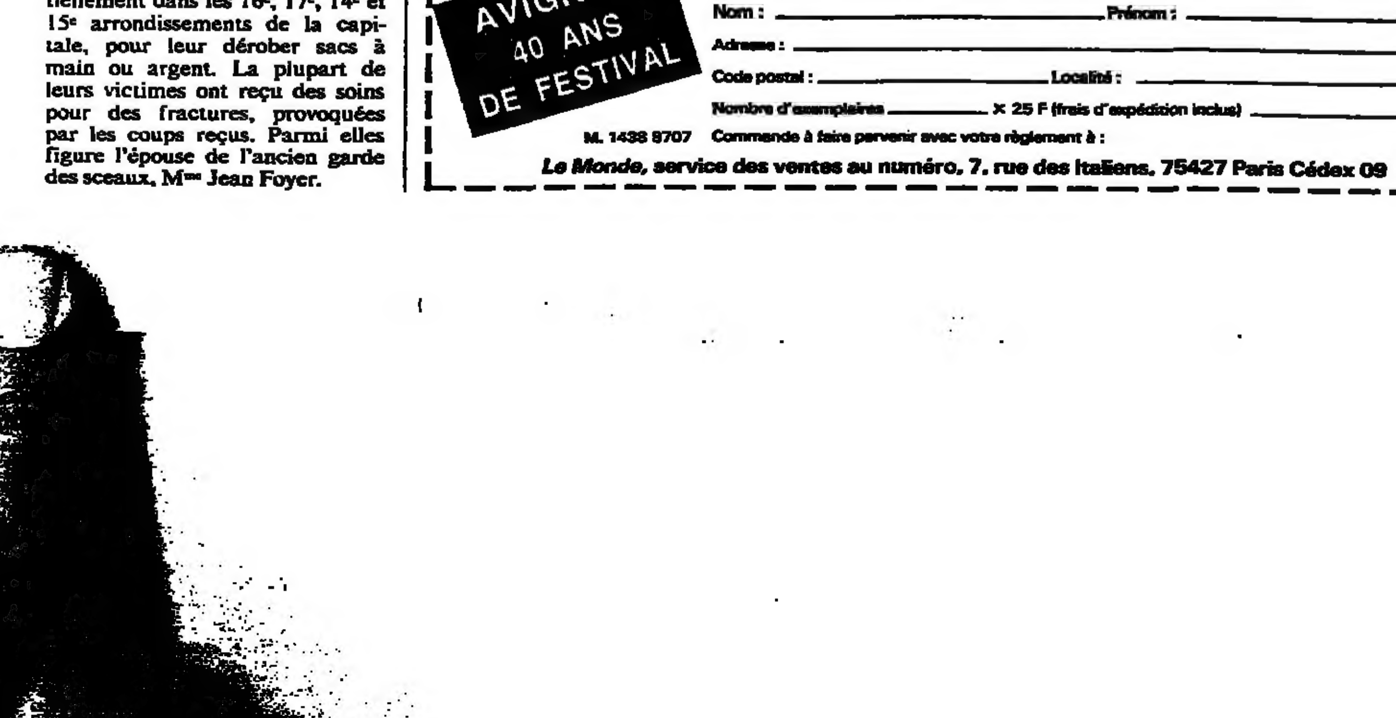
Au Rwanda

Près d'un citadin sur cinq est séropositif

Selon M. Casimir Bizimuingo, ministre de la santé publique et des affaires sociales du Rwanda, 17,8 % des citadins seraient, dans ce pays d'Afrique Centrale, séropositifs en ce qui concerne le virus du SIDA. Chez les ruraux, la proportion tombe à 1,3 %. Officiellement, le Rwanda a déclaré 705 cas de SIDA à l'Organisation mondiale de la santé, mais cette déclaration date du 30 novembre 1986. *(Reuter.)*

SCIENCES

● **Vol d'un cosmonaute syrien le 22 juillet.** — Le premier cosmonaute syrien qui doit voler dans l'espace en compagnie de cosmonautes soviétiques vient d'être désigné. Il s'agit du lieutenant-colonel Mohammad Farès, qui, depuis un an et demi, prépare avec son remplaçant, le lieutenant-colonel Mounir Habib, cette mission d'environ une semaine à la Cité des étoiles. Selon les informations fournies par les Soviétiques, le cosmonaute syrien devrait partir pour l'espace le 22 juillet. L'équipage mixte devrait rapidement rejoindre la station spatiale Mir, où il passerait quelques jours en compagnie de Youri Romanenko et Alexandre Laveikhine, en orbite depuis le 8 février.



Société

Un livre de l'ancien président de la cour d'assises de Paris

Saint Giresse terrassant le dragon

« La justice n'est noble qu'impartiale. » André Giresse a raison. Toujours raison. Contre tout et tous. Cela tient probablement, chez ce magistrat, à cette *« sûreté de diagnostic »* qu'il s'auto-attribue et, il en avait la vocation, qui eût dû en faire un médecin. Cela relève probablement du délicieux tourment qu'il y a à être un juste crucifié. Ou à le croire. Et à le clamer.

M. André Giresse, *« président de la cour d'assises de Paris 1975-1985 »*, livre son *« testament judiciaire »*. Le titre, quoique un rien présomptueux, est sans ambiguïté : *Seule la vérité blesse.* Et le sous-titre, *L'honneur de déplaire*, participe volontiers du martyre consenti. Ou ressenti.

Saint Giresse terrassant le dragon : *« De tout temps, je me suis senti solidaire des persécutés, des humbles aux plus grands. J'ai eu un faible pour les rejetés, les parias, tous ceux que l'on sacrifiait pour raison d'Etat et autres mobiles inavouables. »* Cette phrase, en forme d'autoportrait complaisant et amer, résume tout d'une personnalité et d'une carrière. André Giresse aux prises avec le démon se décidera *« à claquer la porte des assises le jour où la justice trébuchait sous les coups de la pègre et de ses défenseurs »*. Cela se passe le 13 novembre 1985, après une déclaration fulminante, en forme d'immolation par le verbe et la dénonciation gaullienne *« d'un quarteron d'avocats influents, ceux du milieu, ces avocats de la pègre qui font la loi dans les prétoires »*.

La vie, on parle bien évidemment de la vie publique d'André Giresse, fut ainsi vécue comme un slalom permanent entre les forces du mal et des ambitions sans scrupules. Et cela ne pouvait finir autrement : l'amertume, le sentiment permanent de la persécution, l'impression *« d'être un paria, un lépreux, atteint du SIDA judiciaire »* ; la sensation, insupportable pour un magistrat partisan affirmé de la peine de mort, qu'on voulut *« le guillotiner »*, ou à tout le moins *« le tuer à la tâche »* ; le fait d'avoir *« échappé à des attentats »* mais point à son destin de victime prioritaire de la cabale, tout cela domine le livre par trop pour qu'on ne s'interroge un peu.

André Giresse revendique l'honneur de déplaire ; assumons celui de ne point lui plaire. Même s'il prévient charitablement que son livre (...) *« ne heurtera que les sots et les hypocrites »*. Et même si, à certains égards, cet ouvrage se révèle passionnant par ce qu'il révèle, d'un personnage étonnant, amené, faut-il le rappeler, à juger les hommes et les faits. Chez les Giresse, on a été persécuté de père en fils, et magistrat de même. C'est l'auteur, avec l'aide de Philippe Bernert, décédé depuis, qui l'affirme et le raconte. Comme il raconte son enfance, après la naissance, en 1923, à Madagascar, la jeunesse et déjà la révolte fondée sur le souci d'indépendance. André Giresse refusera le STO. Car, raconte-t-il, modestement, *« il était déjà un défi vivant, soucieux d'indépendance, refusant les lois lorsqu'elles se faisaient tyranniques »*. Il échappe à la mort, par maladie volontaire, en 1943.

Le début des trahisons

Puis ce sera le début de carrière, et déjà le début des trahisons. Car tous trahissent évidemment par carriérisme, par opportunisme. Car les amis sont à l'épreuve des faits, des courtisans ou des frileux. Car les justes ne sont pas légion à l'heure où tombent les masques. Le complot généralisé contre André Giresse a commencé, qui essaye même de le séparer de sa mère mourante. Il ne se démentira plus.

Prenons cette *« admiration débordante »* pour François Mitterrand et son *« coup d'Etat permanent, livre de chevet, de références, de méditations »*. André Giresse en reviendra, après avoir subi un *« véritable dol »* de ce maître ès indépendance. François Mitterrand, devenu président de la République, a trahi André Giresse *« en laissant en l'état le Conseil supérieur de la magistrature, dont il avait dénoncé la dérive et l'arbitraire »*. Et cela ne lui sera pas pardonné.

Cela nous vaut d'ailleurs quelques portraits féroces et quelques récits magistralement méchants. Comme toutes ces pages consacrées à l'activité d'André Giresse, président de la cour d'assises de Paris. Et notamment à sa plus grande affaire, le procès des assassins de Jean de Broglie. L'auteur réserve une bonne centaine de pages à ce qu'il appelle le *« Watergate français »* et qui, *« de tous les escamotages policiers de notre histoire, de Stavisky à Ben Barka (...), fut le plus concentré, le plus spectaculaire, impliquant l'ensemble de la hiérarchie »*. André Giresse dirigea ce procès. Lors des audiences, les policiers *« mentaient, et le problème central qui lui a valu des menaces de mort, la responsabilité de la police politique, a été escamoté »*.

Le procès fut donc *« étouffé »*, et M. André Giresse, qui, à notre connaissance, en dirigea pourtant les débats jusqu'au bout, non sans faire connaître à l'époque son désaccord et ses réserves, le dit tout net : *« La justice, dans l'affaire de Broglie, n'a pas été seulement tenue pour quantité négligeable. Elle a été froidement circonvenue. »*

Cette *« tragédie judiciaire »*, assumée et vécue par le magistrat après d'autres, avant d'autres, annonçait sans doute la fin, la sortie en fanfare, en 1985, *« après les péripéties boueuses et les tumultes fiévreux du palais »*.

André Giresse, l'imprécateur, raconte tout cela. A sa façon, qui n'est guère celle de la mesure, sûr de lui et de son bon droit, certain d'avoir été sacrifié à la raison d'Etat. Ce Don Quichotte répressif et obstiné, saisi par la frénésie de l'anathème, a, dans cette retraite morose, quelque chose de pathétique et — rétrospectivement — d'inquiétant.

PIERRE GEORGES.

★ *Seule la vérité blesse*, d'André Giresse et Philippe Bernert. Ed. Plon, 436 pages, 120 F.

Une lettre de MM. Gazier et Jegu

Affirmant vouloir « rectifier certaines allégations » *de M. André Giresse dans son livre* Seule, la vérité blesse, *MM. Albert Gazier et Jean-Marie Jegu, membres du Conseil supérieur de la magistrature, nous ont adressé la lettre suivante :*

« M. André Giresse ayant demandé sa mise en « congé spécial », situation beaucoup plus avantageuse que la retraite anticipée, le Conseil supérieur de la magistrature a été saisi pour avis de sa requête conformément à la règle.

De son propre mouvement, sans aucune intervention ni du président de la République, ni du garde des sceaux, le Conseil a tenu, avant de se prononcer, à informer M. André Giresse que les magistrats en congé spécial étaient tenus à la même obligation de réserve que les magistrats en activité et a chargé son doyen et son vice-doyen de le recevoir.

Lors de l'entretien que nous avons eu avec lui, nous nous en sommes strictement tenus au mandat que nous avions reçu alors que notre interlocuteur tentait de se justifier de ses attitudes passées. M. André Giresse a paru surpris, voire « décontenancé », d'apprendre qu'il restait soumis à l'obligation de réserve et qu'il devait en tenir compte dans ses écrits comme dans ses propos.

Sans relever certains *qualificatifs* pour le moins anormaux, dans tous les sens du terme, utilisés par M. André Giresse dans sa relation des faits, l'affirmation selon laquelle il aurait été *« interdit de souvenir »* et qu'un *« engagement formel de ne pas rédiger de mémoires »* aurait été exigé de lui, est contraire à la réalité. M. André Giresse confond donc de façon regrettable réserve et silence, information et interdiction. »

Le cardinal Giuseppe Siri, archevêque de Gênes, démissionne

ROME

de notre correspondant

Après quarante et une années passées à la tête du diocèse de Gênes (une longévité qui aura eu peu de précédents dans l'histoire de l'Eglise), le cardinal Giuseppe Siri, âgé de quatre-vingt-un ans, a annoncé le lundi 6 juillet sa démission. Celui qui, à quatre reprises en vingt ans, avait porté les espoirs des prélats les plus conservateurs au conclave, a été remplacé par Mgr Giovanni Canestri, archevêque de Cagliari en Sardaigne. Jean-Paul II a adressé au cardinal Siri une *« longue et affectueuse lettre »* de remerciements pour l'œuvre accomplie au service de cette Eglise italienne dont il a fortement influencé les destinées, durant ses années de présidence de la conférence épiscopale nationale (de 1954 à 1965) et bien au-delà.

« Le fils spirituel de Pie XII »

De longue date, la question de ce départ était posée, ne serait-ce qu'en raison du décret de Paul VI, invitant les évêques à laisser leur charge à soixante-quinze ans (1). Mais ces derniers mois, le thème était devenu lancinant. Au point que, la semaine dernière, le curé d'un village de l'arrière-pays ligure, Don Paolo Farinella, avait publié une lettre ouverte, à la « une » du très traditionnel *Dixneuvième siècle*, principal journal de Gênes. Il assurait au cardinal qu'il était devenu *« un sujet quotidien de plaisanteries »*. *« Eminence, au nom de Dieu, accomplissez un dernier geste de père, dignement, fièrement ; rompez les amarres et rendez sa liberté à une Eglise qui a besoin de nouveauté, qui a besoin de regarder vers l'avenir et non de s'attarder sur le passé »*, écrivait-il.

Le cardinal Siri aura été, pendant plus d'un quart de siècle, un adversaire acharné des grandes nouveautés introduites par le concile Vatican II (1962-1965). Considéré comme le *« fils spirituel de Pie XII »*, il est l'un des « papabile » possibles quand il entre dans la chapelle Sixtine en 1958. On sait que ce fut le cardinal Roncalli qui devint le pape Jean XXIII, et que ce pontife *« de transition »* convoqua Vatican II. A la mort du pape, quatre ans plus tard, le concile était à peine commencé. Mgr Siri s'était retrouvé d'accord avec le mot attribué au cardinal Alfredo Ottaviani, alors président du Saint Office, pour qui la convocation de l'assemblée œcuménique avait été *« un quart d'heure de folie de Jean XXIII »*.

Mais, en 1963, cet homme, qui n'a jamais fait mystère de ses convictions, n'entendit pas être le porte-drapeau d'un clan au conclave. Sans doute est-il également assez subtil pour avoir compris que le concile ne peut plus être arrêté. Sous le long pontificat de Paul VI, l'influence de Mgr Siri diminua, mais il était toujours le favori du clan conservateur, que certains dérapages post-conciliaires avaient évidemment renforcé en 1978.

Au conclave d'octobre 1978, qui allait aboutir à l'élection de Jean-Paul II, c'est encore le cardinal de Gênes qui obtient le plus de voix jusqu'au sixième des huit tours de scrutin (2). Mais personnalité impérieuse, non moins que ses opinions, lui valu une fois encore, l'opposition déterminée d'un noyau incompressible de prélats.

Le cardinal Siri devait défrayer encore la chronique, il y a quelques semaines, en déclarant à l'hebdomadaire catholique italien *Il Sabato* que *« le SIDA est le châtiment de Dieu »* (*le Monde* du 24 juin).

Ce « réactionnaire » n'avait pourtant pas plus de chauds défenseurs que certains communistes. C'est ainsi que, en mars dernier, il avait été sollicité par le *« consul »* du port de Gênes, en fait le chef des dockers, réputé « stalinien non repenti », M. Paride Batini, pour servir de médiateur dans la querelle opposant ses hommes aux autorités (socialistes) de la compagnie de gestion. Bien que n'ayant jamais ménagé ses féroces attaques, aux communistes, mais aussi aux socialistes, le prélat ne s'était pas récusé et avait joué un rôle positif dans un conflit du travail qui s'éternisait.

Dans une de ses rares interviews télévisées, le cardinal avait récemment déclaré : *« Il y a certes des choses qui ne peuvent pas être changées : celles qui ont été fixées par la parole de Dieu. Mais il y en a tant d'autres laissées à notre action, à notre capacité et à notre volonté de changement. »*

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) A l'âge de quatre-vingts ans, un cardinal cesse automatiquement de compter parmi les électeurs virtuels d'un pape au conclave.

(2) Ces précisions sont fournies par un « vaticanologue » de grande réputation, M. Benny Lai.

● **Violents orages dans les Hautes-Alpes.** — Des coulées de boue, consécutives à de violents orages, ont, le 6 juillet, dans les Hautes-Alpes, envahi un camping situé dans la commune de Pelvoux, emporté une maison à L'Argentière-la-Bessée et coupé deux routes, la RN 94 et la CD 4. On ne déplore aucune victime, mais quatre-vingt-dix campeurs ont été sinistrés. D'autre part, une jeune femme, Marie-Evelyne Tosi (trente et un ans), touchée par la foudre au col des Trois-Evêchés, a été hospitalisée à Briançon ; ses jours ne sont pas en danger.

URBANISME

La construction de l'Arche de la Défense

Un linteau de 70 mètres aux portes de Paris

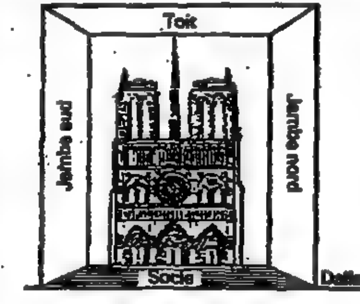
← PARIS — St-Germain-en-Laye →

Belvédère — Restaurant — Bureaux — Terrasse panoramique — Ascenseurs — Patio — Salle d'exposition — Salle de conférence

M. Francis Bouygues devait recevoir la presse le mardi 7 juillet au pied de l'Arche de la Défense, dont le chantier entre dans une phase cruciale. Très prochainement, les compagnons commenceront à couler les premiers éléments du « toit » devant couronner l'édifice. Après la mise en vente des actions de TF1 et la bataille judiciaire du pont de l'île de Ré, cette dernière opération n'est pas la moindre des difficultés que le célèbre manager doit affronter en ce moment.

Il s'agit de jucher à 100 mètres de hauteur, au sommet des deux « jambes » dont le gros œuvre est à présent terminé, une plate-forme épaisse d'une dizaine de mètres couvrant 1 hectare et pesant 30 000 tonnes. Sa charpente est formée de quatre poutres géantes mesurant 70 mètres de long et 9,50 mètres d'épaisseur. Comme des clés de voûte, elles assureront la solidité de l'immense cube évidé dessiné par l'architecte danois von Spreckelsen. L'homme de l'art s'est éteint il y a quelques mois, mais son projet, ou pour mieux dire son défi, reste à relever. Si l'entreprise Bouygues a emporté le marché, en mai 1985, c'est qu'elle a imaginé une solution à la fois originale et prudente.

Certaines de ses concurrentes proposaient de préfabriquer les poutres au sol, puis de les hisser progressivement. L'idée, jugée trop dangereuse, n'a pas été retenue. On a préféré établir le chantier lui-même en altitude et faire monter le béton grâce à des tuyaux et à une batterie de puissantes pompes. Les bureaux d'études ont dû inventer un coffrage métallique spécial aux dimensions des structures à exécuter, que l'on a lancé comme un pont entre les deux « jambes ». Comme il pèse 300 tonnes, on l'a soutenu par des étais vertigineux se déplaçant sur des rails et calorifugés pour éviter la moindre déformation.



Ainsi pourront être coulées successivement les quatre poutres géantes qui doivent garantir la rigidité de la grande Arche. Il ne faudra pas moins d'un an pour mener à bien ce travail. *« C'est le chantier le plus technique, le plus difficile mais le plus passionnant que j'aie jamais eu à mener »*, avoue M. Gérard Pétard, quarante-deux ans, le directeur du projet. Depuis quinze ans qu'il est entré chez Bouygues, ce grand gaillard en a pourtant vu de toutes les couleurs, en France et au Proche-Orient. Pour l'Arche de la Défense, il a mobilisé des moyens exceptionnels. Cent vingt ingénieurs et projeteurs ont travaillé sur ordinateur pour résoudre au préalable tous les problèmes posés par cet ouvrage inédit, qui tient à la fois du bâtiment classique et des travaux publics. Ils ont dû non seulement inventer les « outils » du chantier mais du béton spécial, qu'il faut aspirer à 100 mètres d'altitude sans qu'il perde son homogénéité.

Puis la firme a rassemblé les meilleurs éléments de son personnel : 50 ingénieurs de travaux, autant de contremaîtres et 700 ouvriers. Ils se sont « fait la main » en coulant le socle de l'Arche, qui est la réplique inversée du « toit ». Les « jambes » ont été montées ensuite, assez rapidement, à raison d'un étage tous les quatre jours.

Les voilà parvenus au sommet, travaillant désormais au-dessus du vide, comme des alpinistes. Les risques sont tels que des équipes spéciales surveillent en permanence l'arrimage des hommes et du matériel. En deux ans, on n'a déploré qu'un seul accident mortel : un *ouvrier écrasé par la chute d'une* charge dont l'attache s'est rompue. *« Les compagnons sont motivés*, assure Gérard Pétard, *car ils ont conscience d'édifier un monument sans précédent. »* S'ils étaient tentés de l'oublier, les visites répétées de leur patron parfois accompagné du président de la République le leur rappelleraient.

En juillet 1988, sauf incident ou intempéries exceptionnelles, le toit de l'Arche devrait être terminé. Les quatre nacelles de métal et de verre de l'ascenseur panoramique permettront d'y accéder enfin. On s'y trouvera devant l'un des panoramas les plus grandioses de la région parisienne. Le clou en est évidemment l'axe historique constitué par l'Arc de triomphe, l'obélisque de la Concorde et la pyramide de verre du Louvre. Mais l'on en découvrira un autre, imprévu, qui est formé par la tour Eiffel et la tour Montparnasse, que le hasard a placées dans l'alignement exact de la Défense. On prendra surtout la mesure du talent d'Otto von Spreckelsen, qui a donné à Paris l'un de ses monuments majeurs : un colosse aux lignes pures, tout de marbre revêtu, lumineux, aérien. *« Une fenêtre sur le monde »*, comme il le qualifiait lui-même. Les visiteurs en recevront le choc à partir des profondeurs du métro, puisque la future station Tête-Défense ouvrira directement sur le parvis par une volée d'escaliers.

L'aventure de la grande Arche ne sera pas terminée pour autant, loin s'en faut. Les mauvaises surprises et les difficultés du chantier ont entraîné des surcoûts considérables, et M. Francis Bouygues exige une rallonge très substantielle aux 400 millions de francs du contrat initial. Experts et avocats sont déjà aux prises. Autre question : qui aura l'honneur et la lourde charge d'occuper le « toit » ? On trouvera là-haut non seulement le belvédère ouvert au public, mais un ensemble de patios, de salles de conférence, de lieux d'exposition et de bureaux couvrant 5 000 mètres carrés. M. Edgar Faure, qui est chargé d'organiser le bicentenaire de la Révolution française, souhaiterait y établir son équipe. Il rêve aussi de prolonger les manifestations de 1989 en créant une fondation internationale des droits de l'homme et des sciences de l'humanité. Reste à trouver un montage financier associant des fonds publics à des dons de mécènes de réputation mondiale. En tout cas, le succès populaire de la grande Arche est garanti. Les tours-opérateurs ont déjà inscrit la montée au belvédère dans leur itinéraire parisien.

MARC AMBROISE-RENDU.

Culture

ROCK

Chuck Berry au Palais des sports

L'éternel retour

On croyait Chuck Berry plus occupé à faire fructifier ses biens qu'à faire de la musique. Pour quelques semaines, à cinquante-six ans, il a repris la route.

Les sources de Chuck Berry sont celles même du rock n'roll : un mélange de blues, de rythm'and blues et de musique country. Mais quand, en 1955, il enregistre *Maybellene*, la porte du rock a déjà été ouverte par Bill Haley avec *Crazy man, crazy man* et *Rock around the clock* ; et surtout par Elvis Presley avec *That's all right mama*, du chanteur et guitariste noir Arthur « Big Boy » Crudup, et *Blue moon of Kentucky*, de Bill Monroe, héros de Nashville, créateur du style bluegrass.

La force de Berry ne tient pas seulement à la forme percutante, exubérante de son spectacle ni à ses liens naturels avec la plus solide tradition noire. *« Il est le premier auteur rock à se montrer malicieux*, a dit un jour de lui Mick Jagger, *le premier dont les paroles valaient la peine d'être écoutées. »* Beaucoup d'artistes – les Beatles et les Rolling Stones en tête – reprendront plus tard des chansons *(Roll over Beethoven, Johnny B. Goode, Come on, Memphis Tennessee)* qui apparaissent à présent comme une sorte de chronique pleine d'humour de l'aventure du rock dans les années 50 (le musicien qui monte dans la grande ville pour trouver le succès, les hymnes à l'automobile, à la danse et à l'amour, ou plutôt aux premiers flirts).

Chuck Berry lui-même partagera son temps ces trente dernières


DR

années entre des affaires nombreuses – notamment un complexe de loisirs près de Saint-Louis, dans le Missouri – des enregistrements et des tournées de plus en plus espacées, en forme d'éternel retour suscité par le nouveau regard sur les années 50.

Une belle versatilité a permis à Chuck Berry d'aller du rock n'roll au blues le plus poignant. On s'en apercevra encore ce mardi au Palais des sports où il se produit juste avant B. B. King. A cinquante-six ans, il répétera des « plans » connus de tous, des clowneries exécutées non sans ironie, le grand écart et le fameux pas de canard. Il s'amuse, à l'évidence. Mais il laisse aussi éclater une vitalité intacte et joue de la guitare avec un phrasé nerveux et traînant comme on sait le faire dans le Sud profond.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des sports, mardi 7 juillet, 20 h 30.

ARTS

La 13e Biennale de la tapisserie, à Lausanne

Les Chinois sur le mur

La 13e Biennale de la tapisserie, à Lausanne, est une réussite quelque peu inespérée. Le règlement indiquait que les œuvres devaient « toujours être accrochées au mur ». Mais elle pouvaient comporter un certain relief.

Une cinquantaine de réalisations ont su, avec bonheur, utiliser ce relief autorisé (80 centimètres). Leur originalité n'est du reste pas là puisque depuis longtemps tant de touffes de poils et d'agencements variés étaient sortis hors du rectangle plat des peintres cartonniers d'antan. Bien entendu, il n'était pas question de revenir, après vingt-cinq ans d'exploits libérateurs, sur ces acquis, mais un certain « retour aux sources » était annoncé. Un vent contraire à la tapisserie-sculpture avait soufflé.

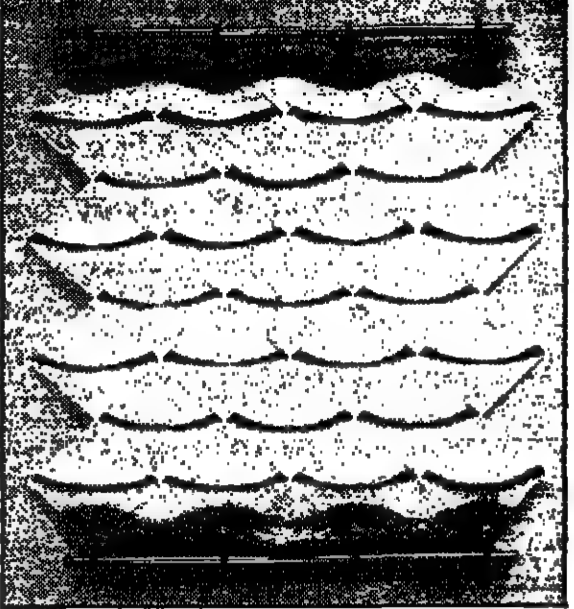
Les œuvres sont dans l'ensemble très soignées, raffinées, voire sophistiquées, et d'une préciosité marquée. La fameuse marge autorisée a permis de faire jouer les imaginations. C'est un festival de mailles légères comme des fumées, de transparences, de double fonds et rehauts scintillants. Les techniques sont libres et variées, du collage au fuseau de la dentelière, du barbelé à la pellicule photographique.

Ambitions secrètes enfin avancées

Au fil des salles, où Japon et Etats-Unis se taillent la part du lion, la nouveauté spectaculaire des années 60 fait place à une sagesse délibérée qui n'exclut pas les ambitions individuelles. Il semble bien que la tapisserie n'évolue pas vers la monumentalité. Les nouvelles générations associent les exigences de leur « discours » à des trouvailles techniques souvent patientes, précieuses et volontiers qualifiées de « personnelles ». On notera une certaine désaffection du politique au profit du sentiment de la nature : on cherche à traduire la beauté de la lumière et des eaux calmes.

Les « monuments » sont signés Jogoda Buic, qui propose une nouvelle version de *la Colombe blessée* toujours aussi puissante, ou bien viennent d'Extrême-Orient. L'attraction majeure de la Biennale est, en effet, le premier envoi de la République populaire de Chine. Il faut savoir que dans la province de Hangzhou, pays du tissage de la soie, fut créée en 1986, par un Français d'origine bulgare, Verbanov, un centre d'enseignement de la tapisserie, aujourd'hui en plein essor. Aussi l'Académie des beaux-arts du Zhejiang nous présente-t-elle trois œuvres singulièrement solides. La meilleure, due à Wen Dagou, se signale par une rare présence, une composition qui sait exalter de grands signes calligraphiques et de gros rectangles rouges, tendus sur du bambou.

Ailleurs règnent les petits mystères et les grands lyrismes exprimés par des tubes tricotés ou des transparences ; parfois confus quand ils veulent traduire *« l'enchevêtrement des microprocesseurs »* en retenant l'essentiel de la mosaïque byzantine, des ailes de papillon et de la fresque égyptienne. Le circuit d'un ordinateur mène évidemment à tout...


Shihoko Fukumoto : « Kaze no Nagori », 1986

Japon et Etats-Unis se répondent en matière d'efficacité des recherches techniques. Ces dernières parviennent à libérer, comme le souhaite Kyoko Kuma, une fluidité de l'acier inodydable. *« Il y a quelque chose de mystérieux, d'érotique, voire de fluide, dans la texture de l'acier inoxydable, lorsque le tisserand le saisit. Sa dureté, sa froideur et son inertie se transforment pour devenir souplesse et chaleur. Au stade final, il semble respirer, prendre son souffle et flotter dans le vent. »*

Ce retour au pouvoir de l'ouvrage s'exerce chez Tanaka, où la lumière est à la fois absorbée et transmise. Mêmes propos chez Connie Litterback, qui cherche l'expression mouvante, *« une conscience visuelle mais subtile et voilée »*. La poursuite de cette surface active par le tissage est la vraie nouveauté de la Biennale.

La participation française, relativement modeste, rejoint ces préoccupations nouvelles. Claudie et Francis Huntzinger présentent la *Bibliothèque en cendres*, bel assemblage de papiers végétaux teints où des traces au crayon-cire blanc évoquent des textes perdus. Le travail de Simone Pheulpin éclaire les limites du relief-sculpture, avec ses dix petites masses (entre l'escargot et le coquillage) de calicot collé. Chaque petite sculpture très finement striée est accrochée au mur par l'intermédiaire de support verticaux, les replis délicats de sa surface.

Cet « éloge du mur » est surtout un éloge de l'inspiration renouvelée des créateurs soutenue par une grande maîtrise du « métier ». Métier que les vingt-cinq ans de la Biennale ont, pour notre plaisir, beaucoup élargi.

P.-M. GRAND.

★ Musée cantonal des beaux-arts, palais de Rumine, Lausanne. Jusqu'au 13 septembre.

Robert Cray à l'Olympia

Le nouveau blues

Robert Cray, trente-quatre ans, est le nouveau champion du blues. Réévaluant une tradition qu'on croyait définitivement coincée dans son histoire.

Né en Georgie, Robert Cray a grandi en écoutant les disques de blues de ses parents. A douze ans, il a sa première guitare et si, naturellement, il se consacre aux traditionnels trois accords, ce sont les Beatles en 1965 qui lui donnent envie de former un groupe. Celui-ci se contente, comme c'est la coutume, de reprendre les classiques du genre, puisant essentiellement son répertoire dans le Chicago blues. Pendant trois ans, à partir de 1976, Albert Collins emploie cette formation pour l'accompagner en tournée.

Outre ce qu'il apprend à son contact, Robert Cray comprend quelque chose d'essentiel : faute de moyens, les bluesmen ne peuvent entretenir un groupe régulier, or c'est la seule façon, sauf à reproduire à la lettre les morceaux tels qu'ils existent dans leur écriture originale, de développer une cohérence et de dépasser les limites imparties à la répétition. L'étape suivante étant de se lancer dans la composition, ce à quoi pratiquement plus personne ne s'essaie dans le circuit du blues.

En 1978, l'acteur John Belushi, féru de blues, lui donne un petit rôle de bassiste dans son film *Animal House*, puis engage le groupe dans le *Saturday Night Live*, un show télévisé hebdomadaire très populaire aux Etats-Unis. Cray sera en partie l'inspirateur des *Blues Brothers*. La suite ressemble à un Who's Who du parrainage : Elvis Costello invite le groupe à jouer sur son album *Watching The Detective*, Keith Richards ne jure que par lui et le rejoint à l'occasion sur scène, Eric Clapton enregistre l'une de ses compositions (*Bad Influence*), le cite comme le meilleur guitariste de blues actuellement en activité et lui confie la première partie de sa tournée aux Etats-Unis, puis c'est au tour de Tina Turner d'en faire autant (actuellement en Europe).

Après avoir obtenu la récompense du meilleur album de blues traditionnel en 1985, Robert Cray est en train de redonner aux hit-parades le goût du blues avec *Strong Persuader*, son troisième 33 tours.

ALAIN WAIS.

★ Le mercredi 8 juillet à 20 h 30, à l'Olympia. Disque chez Phonogram.

NOTES

Joan Mitchell : peintures récentes

Faudrait-il, parce qu'elle pourrait être rangée parmi les expressionnistes abstraits et parce qu'elle se veut l'héritière de la couleur à la Monet, bannir Joan Mitchell de l'art actuel ? Elle n'est certes pas à la mode, elle appartient assez peu à l'époque. Mais son art a une morale, et la dignité de refuser les accommodements. Sûre que sa peinture doit être rythme et clarté, qu'elle doit, sous peine de se renier, garder ces verts, ces oranges, ces bleus proches des tons de la nature, dont il est devenu presque interdit de se servir désormais, Joan Mitchell lance sur la toile des trames de coulures et des taches.

Qu'elle s'en tienne au rectangle du format ordinaire ou compose des diptyques, l'essentiel demeure pour elle d'équilibrer dissonances et harmonies. Paysagiste par allusion, lyrique à demi-mot, la plus française des artistes américains réussit de la sorte à marier une tradition de la volupté chromatique à l'usage new-yorkais des grands formats et de la gestualité débridée. Et c'est ainsi qu'elle exécute quelques-unes des peintures les plus belles qu'il soit possible d'admirer en un temps où l'admiration, tout comme la beauté, se font très rares.

Ph. D.

★ Galerie Jean-Fournier, 44, rue Quincampoix, jusqu'au 14 juillet.

L'avenir incertain de deux théâtres parisiens

Le Théâtre de l'Escalier d'or, rue d'Enghien, à Paris, fondé par Martine Feldmann, Jean-Paul Schintu et Pierre-Olivier Scotto, connaît des difficultés. A sa cinquième année d'existence, il n'a pas obtenu un statut qui lui permettrait de mener une action cohérente. En 1986, les subventions de la Ville et de l'État ont été diminuées de 45 % et ont atteint tout juste 300 000 francs. En 1987, elles n'ont pas été augmentées.

Le Théâtre de la Ville a apporté une aide considérable, en utilisant la salle de l'Escalier d'or (deux cent cinquante places) et en y présentant plusieurs de ses productions, dont *la Princesse blanche*, le spectacle de Yannis Kokkos. Pour autant, la situation de ce théâtre qui, d'autre part, en collaboration avec la compagnie de Jacques Echantillon, présente ses propres créations, ne s'est pas améliorée.

Quant au Théâtre du Vieux-Colombier, son sort devrait être prochainement fixé. Rappelons qu'à la demande de Giorgio Strehler, qui voulait y aménager l'école du Théâtre de l'Europe, Jack Lang, alors au gouvernement, l'avait fait acheter par le ministère de la culture. Actuellement, Jean Le Poulain souhaite en faire l'école de la Comédie-Française, dont il est l'administrateur. C'est le ministre de la culture, François Léotard, qui décidera à qui attribuer la concession du Vieux-Colombier.

C. G.

● **Mort de la comédienne Lucette Sahuquet.** – La comédienne d'origine pied-noir Lucette Sahuquet est morte à Paris, le lundi 6 juillet, des suites d'une longue maladie. Elle était âgée de soixante ans. Avec Robert Castel, son mari, Lucette Sahuquet avait créé deux pièces à succès – *la Famille Hernandez* et *la Purée de nous autres*, – avant de former un duo sur les scènes de music-hall et sur les plateaux de télévision.

« La science au service de l'art » à Dijon

Intimisme et vie secrète

La vie cachée de quelques chefs-d'œuvre et le charme d'une collection abritée dans un hôtel parlementaire du dix-septième siècle, le musée Magnin à Dijon.

En 1980, au Grand Palais, le Laboratoire de recherche des musées de France organisait une exposition dont le succès ne s'est pas démenti depuis : elle tourne encore aux quatre coins du monde. Dans « La vie mystérieuse des chefs-d'œuvre », le visiteur, émerveillé et impressionné, découvrait notamment le fœtus humain qui sommeille depuis des siècles dans le petit obélisque égyptien en bois du musée du Louvre. Et ce, par la magie très rationnelle de la radiographie, l'une des méthodes d'investigation scientifique que le Laboratoire de recherche des musées de France, créé en 1931, met au service des historiens, conservateurs ou restaurateurs.

L'exposition dijonnaise reprend bon nombre de dossiers déjà présentés à Paris. Ils sont complétés de documents nouveaux – la science a progressé – et « illustrés » de pièces en provenance des collections locales, cousines, par leur époque et leur style, des œuvres d'art dont les dessous sont dévoilés sur des panneaux pédagogiques (certains mériteraient d'ailleurs d'être rajeunis).

L'exposition du musée Magnin est un bon reflet des services rendus par la science à l'art, qu'elle s'applique aux sites archéologiques, à l'émail Plantagenêt, aux vitraux anciens, à la sculpture ou à la peinture : mise à jour des altérations, diagnostic du degré de pollution (ainsi pour les chevaux de Marly), étude des techniques de fabrication, des dessins préparatoires ou des « repentirs » souvent éloquents des peintres, provenance géographique, datation précise, confirmation ou déni d'authenticité. La radiographie (une méthode traditionnelle à laquelle sont venues s'adjoindre des techniques de pointe comme la microscopie électronique) a, par exemple, permis d'authentifier définitivement *la Madone de Lorette* de Raphaël, dont trois musées se sont disputé longtemps l'original : Chantilly, le Louvre et le Getty Museum. Seul le tableau de Chantilly est de la main du maître. Il portait de plus, au dos, le numéro 231 correspondant à un inventaire de la collection de la famille Borghese auquel l'original, a-t-on appris après une longue enquête, avait appartenu.

La Madone de Lorette n'a pas fait le déplacement jusqu'à Dijon. Et l'exposition, qui s'inscrit dans la politique « image de marque » entamée par le Laboratoire de recherche des musées de France, si elle a un intérêt régional évident, ne mérite pas forcément à elle seule le détour. Mais le musée Magnin qui l'héberge a conservé le charme irrésistible du cabinet d'amateur. Le salon de famille, la bibliothèque sont encore empreints de la personnalité de Maurice Magnin, conseiller à la Cour des comptes, qui, de 1900 à 1938, courait les salles des ventes, Drouot, notamment, à la recherche de chefs-d'œuvre, tout en s'étant juré, dit-on, de ne jamais dépasser pour les acquérir le prix d'un bon repas. En 1938, il a légué sa collection aux musées nationaux, à la condition qu'elle fût « gelée » : jamais prêtée, jamais enrichie, non plus, de nouvelles acquisitions.

Maurice Magnin fut un « chineur » de génie. Il acquit un bon millier de tableaux de l'école française et autant des écoles étrangères. Les primitifs italiens, mais aussi David, Géricault, Hubert Robert, Granet et Girodet (présent à Dijon avec trois paysages, l'un romantique, du côté de l'Allemagne, les deux autres italianisants). Mais surtout, un ensemble de peintures, dessins et meubles de l'époque Louis XIII (Le Sueur, Bourdon, Poussin) « unique en France », assure Arnaud Bejon de Lavergnée, conservateur au département des peintures du musée du Louvre. Il s'est pris d'amour pour ce musée Magnin dont il a également la charge depuis quelques années. Il a entrepris la réorganisation des collections et entamé des travaux de modernisation, toujours en cours. C'est d'ailleurs dans un placard condamné qu'il a découvert récemment une terre cuite de Daumier, *l'Aboyeur*.

ODILE QUIROT.

★ « La science au service de l'art ». Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants, 21000 Dijon, tél. : 80-67-11-10. Jusqu'au 15 novembre.

Culture

PHOTO

18es Rencontres d'Arles

Point d'eau

Désireux d'aborder en profondeur un « grand sujet » après des reportages aussi divers que la Belgique ou le Mundial, John Vink, trente-neuf ans, membre de l'agence Vu, est retourné au Burkina-Faso, qu'il avait traversé durant le Paris-Dakar. Dans des conditions physiques éprouvantes, lors de séjours prolongés au Mali et au Niger, avec pour projet de traiter moins le drame de la sécheresse que d'en montrer les causes, et aussi les solutions en cours, il a suivi un trajet défini le long du fleuve Niger, à la fois centre économique, artère de transport et de communication. Refusant tout pathétique, par la saisie de *menus faits quotidiens*, c'est avec un brio discret qu'il observe le dynamisme bon enfant d'une population luttant pour sa survie. Il émane de ce document une réconfortante sensation d'énergie et de désordre que mine pourtant la précarité d'un équilibre constamment menacé.



Le Niger à Tillabéri (décembre 1985).

Mené dans la grande tradition du reportage, récompensé fin 1986 par le prestigieux prix Eugène-Smith (15 000 dollars), ce projet personnel et cohérent demeure à ce jour inédit dans sa totalité.

PATRICK ROEGIERS.

★ John Vink : *l'Eau en Afrique*, Escalier de la Calade, jusqu'au 15 août.

DIGRESSIONS, *par Bernard Frank*

Mélancolie devant deux verres vides

1 *En l'honneur de Julia Kristeva*

Le dernier numéro du *Magazine littéraire*, qui traite des liens unissant la littérature et la mélancolie, m'a semblé dans sa tenue d'été (juillet-août, 24 F) plus charmeur que de coutume. Je sais que cette revue a ses fans et je m'en réjouis car les publications qui s'occupent exclusivement de *livres* se comptent désormais sur les doigts d'une main. Quel *plaisir, j'imagine, de posséder la collection* complète de ce mensuel qui en est déjà à son *deux cent quarante-quatrième numéro*. Avec ça chez soi dans sa reliure noire, titre or au dos, où l'on peut ranger douze numéros, on doit se sentir à l'abri du besoin, prêt à répondre à n'importe quelle question si le téléphone sonne.

Quelle *marge* de sécurité d'être en mesure de parler avec autant d'autorité de Stevenson (nº 190) que de Foucault (nº 228), de dix ans de philosophie en France (nº 225) que du Londres des écrivains (nº 230), de cent ans de critique littéraire (nº 182) que des maladies mortelles de la littérature (nº 186), de Diderot vivant (nº 204) que de Chandler mort (nº 211). Comptez sur moi, si je ne suis pas posthume, pour vous prévenir quand ça sera mon tour ! Cette accumulation de connaissances a quelque chose qui impressionne l'esprit. Et si l'on est un Français du Cameroun ou de *Wallis-et-Futuna*, si les vicissitudes de l'existence vous ont conduit à séjourner longuement à *Yaoundé ou à Mata-Utu*, quand la nuit africaine ou polynésienne tombe sur votre *case de bambou ou votre hutte de roseau*, l'on doit rêver de déjeuner dans un bistrot de la rue du Dragon avec Jean-Claude Fasquelle et Jean-Jacques Brochier, les maîtres d'œuvre de la *revue*, qui, la distance aidant, vous apparaissent comme les Pic de La Mirandole de notre temps.

En attendant cette improbable rencontre, le mieux est de s'abonner ou de compléter sa collection. Pour 700 F seulement, j'ai vu qu'on avait le droit à 50 numéros. Autrement dit, si l'on veut rattraper le temps perdu, commencer par le début, qui remonte certainement à des dizaines d'années, si l'on veut même prendre de l'avance, se payer un peu de bon temps avec *le temps qui vient, autant* commander d'un coup les 250 premiers *numéros, qui ne vous coûteront que* 3 500 F, soit, me confiait un de mes amis, à peine le *prix, en surveillant les boissons,* d'un dîner à quatre au Crillon, qui n'est pourtant pas le restaurant le plus cher de Paris.

Cette façon appliquée qu'a le *Magazine* de boucher *un par un* les trous de notre ignorance peut aussi bien irriter que plaire. Question de tempérament. J'en connais d'emportés qui ne peuvent pas souffrir que l'on se comporte avec les écrivains comme Bouvard et Pécuchet ou l'autodidacte de *la Nausée* se comportaient face à la connaissance : d'une façon systématique, en se servant des lettres de l'alphabet pour se hisser jusqu'au sommet. Ces natures indociles ne *supportent* pas l'idée que les écrivains soient assimilés à une collection *de timbres pour enfants, où l'important* est de remplir le maximum de cases vides, où le *nombre l'emporte sur le rare* et le précieux. Qu'ils feuillettent donc ce numéro mélancolique que le bel essai de Julia Kristeva, *Soleil noir* (Gallimard, 82 F), consacré à la dépression, *de nouveau mal du siècle*, a suscité. Pour les personnes pressées, Julia Kristeva évoque dans le *Magazine* plusieurs aspects de son livre.

Il ne faut pas se fier aux marques. Kristeva, comme Sollers, est devenue au fil du temps *de plus en plus lisible. Au jargon qui était d'ail*leurs à l'origine de la réputation de ce couple se sont substituées de braves analyses sur Duras, Dostoïevski, Nerval, Holbein, les figures de la dépression féminine et la psychanalyse. Moins rouée, moins littéraire que Sollers, Julia Kristeva a gardé de sa terre d'origine sur ses sabots vernis, et c'est touchant. Son livre mérite plus d'attention que ces essais sur le déclin de la pensée, le recul des intellectuels, qui sont les tubes de l'année. Admirons ce retour à la lisibilité chez nos anciennes petites mains de l'avant-garde qui leur permet de gagner sur les deux tableaux. Barthes et Foucault dans leurs derniers livres avaient amorcé ce mouvement. Ils auraient vécu quelques années de plus qu'ils auraient fini par écrire comme des bourgeois de Molière, *par s'exprimer dans la langue de* Chrysale.

Nos petites mains, après nous avoir subjugués par leur jargon, nous enchantent par leur prosaïsme. *Par contraste*, les sujets ordinaires deviennent des nouveautés. On se croirait en *politique, où il faut s'être trompé et avoir* beaucoup trompé les autres pour être vrai*ment cru* ! Dans ce numéro spécial sur la mélancolie, je vous recommande tout particulièrement l'étude sur la déprime de Daniel Sibony, ce mathématicien-psychanalyste très futé qui vient de publier, chez Grasset, *Perversions*. Il a bien vu que le narcissisme *« c'est n'être lié qu'à soi et de déprimer pour ça, car n'investir que soi c'est ne rien tenir ou ne tenir à rien. Ça ne tient pas : le lien narcissique s'enroule sur soi et asphyxie en douce celui qui n'a pas d'autre lien »*.

2 *Un verre de bourgogne*

Ma mélancolie à moi a des origines plus naïves. Le temps d'un été j'ai suspendu tout commerce avec le vin et les eaux de la vie. Mais, n'écoutant pas ce que disait l'Ame à Lamartine dans *la Vigne et la Maison :*

Pourquoi ramènes-tu mes regrets sur leur [trace ?
Des honneurs disparus se rappeler la place,
C'est rouvrir des cercueils pour revoir des [trépas !

Je veux me souvenir, retrouver mes derniers bordeaux, mes derniers bourgognes.

J'évoquerai pour commencer ce vendredi 12 juin où, au château de Beaune, déguisé en dégustateur, j'annotais sur mon programme, le plus *sérieusement* du monde, verre et crayon en main, les quinze côtes-de-beaune et chalon qui m'étaient proposés. Je retrouvais spontanément ce comportement du cancre qui, pour avoir la paix, feint de prendre des *notes pendant le cours* magistral. Je vous salue nuits-saint-georges, gevrey-chambertin, *ruchottes-chambertin, bonnes-mares,* chambertin-clos-de-bèze, et toi ma romanée, la grande, *la royale, presque trop pleine,* trop forte pour ton âge. Maintenant que je me suis retiré du monde des vivants, je ne vous oublierai pas dans mes prières, meursault « Les Perrières », corton-charlemagne supplanté, une fois n'est pas coutume, par le fringant chevalier-montrachet si vivace dans sa jeunesse. Adieu *mercurey*, corton-pougets, volnay-caillerets et beaune-grèves ! De vous tous, que reste-t-il ? Dans les marges, ces ridicules annotations : « décevant », « bon rapport qualité-prix », « plein, mais ce n'est pas le bonheur », « superbe », « agréable goût de caramel », « bonne mère ! », « il aurait fallu du poulet », « trop alcoolisé », « desservi par l'éclat de son prédécesseur ».

Que n'ai-je pu, pour étoffer mon propos à l'abri de mes compagnons, tirer de ma poche, comme un tricheur, *le Guide des vins de Bourgogne* de Serena Sutcliffe qui vient d'être édité chez Flammarion (110 F) dans cette collection ravissante dont je vous ai déjà entretenu à propos du livre de Courtine sur les restaurants de Paris ? Hugh Johnson, qui connaît presque tout sur la question (cf. par exemple *le Guide mondial du connaisseur de vins*, chez Robert Laffont), dans sa préface fait la remarque *« que c'est par son travail pour l'UNESCO à Paris que Serena Sutcliffe a appris à maîtriser le français et que c'est à Londres qu'elle a appris l'art du vin ! »*.

Elle fut la première femme à être reçue à cette agrégation du vin qu'est le titre de « Master of Wine ». On devine ce qui intrigue cette savante dame dans le bourgogne, c'est son côté langue d'Esope : qu'il soit le meilleur *ou le pire des vins. Les spécialistes les plus* avertis, les « incollables » ne sont pas à l'abri *d'une défaillance. Serena Sutcliffe oublie dans* son répertoire des producteurs la maison *Louis Max, qui est en train d'effectuer sur le* marché une spectaculaire remontée, au grand dam d'établissements honorables mais qui ont plus d'ancienneté dans la place que d'éclat et de goût. Après cette dégustation, je connus un bonheur presque parfait à Chagny, où, pour fêter ses quarante ans, Jacques Lameloise nous honora d'un déjeuner mémorable digne de ses trois étoiles.

Je vois mal le Monde à jeun, dans ces premières chaleurs estivales, je vous vois mal, pour tout avouer, supporter sans jalousie, sans moralisme, le récit de ce festin. J'éviterai donc les provocations inutiles. Sous la pluie, il m'a semblé que la ville de Beaune, dont j'apprécie comme tout un chacun l'hôtel des Ducs de Bourgogne et les églises romanes, était une cité fermée sur elle-même, que son hôtellerie n'était pas à la hauteur de ses vins, que, pour un Relais et Châteaux, l'Hôtel du Cep (27, rue Maufoux, 80-22-35-48) malgré ou à cause de son *« ameublement de styles »* manquait de courtoisie dans l'accueil. Heureu*sement que j'avais Jacques Louis Delpal pour* me prêter main forte. Son guide de *Provence* (chez Nathan) fut le *rayon de soleil qui éclaire* cette sombre nuit !

3 *L'autre verre*

Je n'ai pas besoin que mon verre de bordeaux soit vide pour me souvenir que Jean-Paul Kauffmann, dont j'annonçais, prenant cette fichue réalité pour mon désir, la libération il y a déjà deux ans, n'est toujours pas rentré. Quand les événements (et la malice des hommes) semblent faire reculer plus que jamais ce retour, je souhaite qu'ils me démentent, une fois de plus avec éclat. On tisonne l'espoir avec ce que l'on peut. Ses amis se mettent en avant d'une façon touchante, ils *se coupent en quatre (Frédéric Fajardie,* Michel Guillard, Denis Tillinac et Jean Vautrin) *pour le tenir au courant. Comme si d'occuper* la scène en l'invoquant, c'était le faire surgir. *Ces Quatre lettres à Jean-Paul Kauffmann* ne se trouvent pas dans le commerce, l'expression hors commerce, pour une fois, retrouve son sens. Ce sont des lettres engagées dans le quotidien qui tâchent de faire sourire l'absent, de lui faire prendre son mal en patience. Et puis il y a sa revue, *l'Amateur de bordeaux* (nº 14), qui l'attend. On la trouve désormais dans les kiosques. Elle a même sa version anglaise, comme il convient à une revue dont le vin de Bordeaux est le souci. Michel Guillard a fait du bon travail. Tout est prêt. Les verres sont mis. On ne sait plus où poser les pieds.

Communication

Face aux restrictions budgétaires... et à la concurrence

Radio-France internationale lance un cri d'alarme

Radio-France internationale (RFI) est mal connue des Français. Pourtant, ce sont eux qui financent par la redevance (à 96 %) la première radio du pays par son rayonnement : 80 millions d'auditeurs potentiels à travers le monde. Ayant gagné progressivement son autonomie financière du Quai d'Orsay, puis coupé ses liens administratifs avec Radio-France (le service public de l'Hexagone), RFI demeure politiquement sous tutelle gouvernementale (Matignon, finances, culture et communication, coopération et francophonie).

Aujourd'hui, face à la concurrence toujours plus intense des autres radios internationales, RFI lance un cri d'alarme : faute de moyens, sa survie est mise en jeu.

Le plan de développement adopté par le gouvernement socialiste en 1982 avait, certes, permis à RFI, sous la présidence de M. Hervé Bourges, de faire un sérieux bond en avant : elle a presque triplé le nombre de langues étrangères diffusées, et passé du vingt-septième au huitième rang des radios internationales — derrière Voice of America, Radio-Moscou, Radio-Pékin, la Deutsche Welle, le World Service de la BBC... Mais la phase d'expansion n'a pas été de longue durée et la nouvelle direction de la radio française constate *« une stagnation, pour ne pas dire un recul »* ces *trois dernières années. « La situation est extrêmement grave,* affirme M. François Hinfray, directeur des affaires internationales de la radio venu du Quai d'Orsay, où il était membre du cabinet de M. Giraud. *Radio-France internationale,* dit-il, *est en train d'être asphyxiée politiquement et budgétairement ! »*

M. Hinfray reproche surtout aux pouvoirs publics l'incohérence de leurpolitique en matière de diffusion à l'étranger. *« On s'imagine que le coq gaulois perché au sommet du clocher parisien suffit à promouvoir notre image à l'extérieur ! »* lance-t-il avec agacement. Et de dénoncer un certain nombre d'« erreurs politiques ».

Ainsi le Quai d'Orsay est en train de créer des radios locales *FM* dans les grandes métropoles étrangères (Rome, Lisbonne, bientôt Londres), en faisant appel aux services d'une société privée, OFREDIA sans y associer RFI. *« En adoptant cette attitude, le Quai risque de nous condamner à mort, et on finira par se faire étrangler par notre propre instance de tutelle ! »*, affirme M. Hinfray.

Autre pomme de discorde : RFI n'est pas autorisée actuellement à diffuser en arabe vers le Proche-Orient, le secteur étant déjà occupé par la Somera (propriété de l'Etat par le biais de la SOFIRAD et émettant de Chypre. Les responsables de RFI déplorent cette stratégie tous azimuts. Ils le déclarent ouvertement dans le plan de développement 1988-1992 qu'ils ont récemment rendu public : *« Malgré la vocation universelle que lui confèrent ses statuts,* lit-on, *RFI se trouve non seulement privée de moyens publics existants, mais également confrontée à la concurrence que lui font à l'étranger des opérateurs français financés ou soutenus par leurs tutelles publiques. »*

Cette situation est aggravée par des restrictions budgétaires. Ainsi,pour 1986, le budget de RFI a été de 363 millions de francs, soit l'équivalent du tiers de celui de la BBC et de la moitié de celui de la Deutsche Welle. Cela explique que la production de RFI (400 heures de programmes par jour en 11 langues) soit nettement inférieure à celle des Britanniques (1 200 heures par jour en 37 langues) età celle des Allemands de l'Ouest (600 heures par jour en 34 langues).

De plus, le développement technique a été délaissé, sans tenir compte de la multiplication des programmes. En effet, RFI possède seulement 25 émetteurs et 2 *sites de relais hors métropole*, faisant pâle figure face à la BBC, qui en compte respectivement 90 et 11, ou à la Deutsche Welle (35 émetteurs et 7 sites à l'étranger). De surcroît, l'équipement de la station française est obsolète : 12 de ses principaux émetteurs sont vieux d'un quart de siècle.

Damer le pion à la Deutsche Welle

Le nouveau plan quinquennal prévu par la nouvelle direction de la station se fixe pour objectif de damer le pion à la Deutsche Welle, seule condition pour la France *« de remplir son rôle politique, de diffuser sa langue et sa culture »*. Mais, pour réaliser cette ambition, il faudrait que la diffusion atteigne, en 1992, 700 heures de programmes par jour, en 36 langues. Pour cela, la station aurait besoin de 40 émetteurs et de quelque 700 collaborateurs permanents (contre 400 aujourd'hui). Un investissement global évalué à 500 millions de francs et un accroissement du budget de fonctionnement qui devrait passer, en cinq ans, de 363 millions de francs à 800 millions de francs.

Qui mieux que M. Henri Tezenas du Montcel, agrégé de sciences économiques, pourrait mener à bien cette bataille des chiffres ? Nommé PDG de RFI au début 1987, il cherche par tous les moyens à augmenter les ressources financières de cette *« voix de la France »*, qu'il préfère, quant à lui, appeler *« la voix de la nation française dans sa diversité »*. Pour ce libéral, ancien président de l'université Paris-Dauphine, RFI n'est pas une machine de propagande mais *« un service public »* dont *« la mission d'assurer une présence française dans le monde doit se faire au-delà des aléas politiques »*. Il aime à citer, à ce propos, la phrase de M. Hubert Beuve-Méry, *« je ne crois pas à l'objectivité du journaliste mais à sa subjectivité désintéressée »*.

Le premier souci du nouveau PDG a donc été d'accroître la publicité à l'antenne et de promouvoir l'image des entreprises françaises à l'étranger, grâce, notamment, à un nouveau magazine, *Made in France*. Par ailleurs, afin de mieux faire connaître RFI, il vient de se porter candidat pour une fréquence sur la bande FM à Paris (RFI émet en ondes moyennes sur la région parisienne depuis 1985). Enfin, M. Tézenas du Montcel a demandé des crédits au premier ministre pour installer un nouvel émetteur en Thaïlande, afin de combler l'énorme lacune de la station en Asie, au Moyen-Orient et en Chine orientale. Il s'apprête, aussi, à inaugurer sa dernière trouvaille — un studio mobile — lors du sommet de la francophonie, qui aura lieu en septembre prochain au Québec.

Malaises

Le malaise de RFI ne tient pas seulement à des causes extérieures, il existe aussi au sein de l'entreprise. Un malaise à la fois politique et économique, ressenti par l'ensemble du personnel. Les déclarations *faites à la fin de l'année* dernière par les ténors du RPR sur la *nécessité de reprendre RFI en* main avaient provoqué un choc. On s'attendait au pire. C'est donc avec soulagement que la rédaction a reçu les gages d'indépendance et de liberté de parole donnés à plusieurs reprises par M. Tezenas du Montcel. Mais certains s'inquiètent des changements apportés dans la hiérarchie, notamment du remplacement d'Alain Rodier, directeur de l'*information*, et d'Alain de Chalvon, rédacteur en chef, par un triumvirat, constitué de Jean-Marie de Morant, d'Edouard Dor et d'Edouard Pellet.

Le climat est surtout à la morosité *en raison des restrictions budgétaires* qui paralysent l'activité de l'entreprise. Le personnel attend donc de voir les résultats du plan de développement annoncé par la direction. Celle-ci en est consciente. Comme le reconnaît le PDG, *« le personnel, qui mange des navets depuis trois ans, est dans l'expectative. Mal payé, il travaille énormément. S'il ne voit rien venir, la dynamique actuelle sera brisée »*.

Au ministère des finances on fait la sourde oreille, en se contentant de reconduire d'année en année le budget, ce qui, en fin de compte, aboutit à une situation de régression. RFI a réclamé pour 1988, une rallonge de 80 millions de francs accompagnée d'une dotation en capital de 198 millions de francs. Elle espère ainsi obliger les pouvoirs publics à être logiques avec eux-mêmes.

ALAIN WOODROW.



Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), à 19 h 30 : Jules César, de G. F. Haendel ; dir. musicale : J.-C. Malgoire.

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : la Clémence de Titus.

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 : Monsieur chasse !, de Feydeau.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme, de Molière. Mise en scène J.-L. Boutté.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), de mer. à dim. à 18 h 30 : Madame de La Carlière, de Denis Diderot. Relâche annuelle à partir du 20 juillet.

TEP (43-64-80-80). Relâche annuelle jusqu'au 11 septembre.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Relâche annuelle jusqu'au 11 septembre.

Les autres salles

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Pénélope ; 22 h : Pas deux comme elle.

DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman ou Donne-moi ton linge, je fais une machine.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours !, tout va bien.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I do ! I do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Carmen cru.

GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I, 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h : Moi zéro magnifique ; II, 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Antigone.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

MONNAIE DE PARIS, 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Vingt ans de piano forcé.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), 20 h 30 : Coup de crayon.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 20 h 30 : l'Éprouvette.

ROSEAU THEATRE (42-71-30-20), 20 h 30 : Arrêt sur image.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; 22 h : Suivez c'qu'on fait.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Autour de Mortin ; 21 h : l'Été africain.

ZÈBRE (43-57-51-55), 20 h 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

La danse

THÉATRE DE PARIS (48-74-10-75), 21 h ; Tango Tango.

Comédies musicales

PALAIS DES GLACES (46-06-49-93), 19 h : Piano Panier.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

Le music-hall

LA BRUYÈRE (48-74-88-21), 21 h : Marc Jolivet.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : Schlomo qui chante et qui rit.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Les concerts

Centre culturel suédois, 20 h 30 : Quintette à vent de Skaraborg (Arrieu, Bach, Jersild, Lindberg...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 heures : voir le 6.

Eglise Saint-Séverin, 21 heures : E. Aubier (Tartini, Vivaldi, Telemann, Perti, Bach).

Madeleine, 18 h 30 : F.H. Houbart (Buxtehude, Dubois, Widor, Pierne, Vierne).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 21 heures : Chœur national, Chœur et orchestre de Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Brahms).

Mardi 7 juillet

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71) : Bobby Holmes.

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les sixties (à partir du 7).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : O. Laferriere.

CIGALE (42-96-82-00), le 5 : Bad.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h : FM Band.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : C. Smith, B. Towsen.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h 30 : Trio R. Urtreger.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : O. Franc.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Phil Woods.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : R. Cray Band.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) : Chuck Berry, B. B. King.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h : H. Krief Big Band.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : M. Zanini Quintet.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : Dexter Bod.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : T. Marlow et les Privés.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : C. Jefferson Quartet.

En région parisienne

LEVALLOIS-PERRET, petit théâtre (47-48-18-71), 20 h 30 : Coiffeur messieurs. Place Verdun, de 11 h à 19 h : Levallois au temps des Gaulois.

FESTIVAL DE LA FOIRE SAINT-GERMAIN
(43-29-12-78)

COUR DE L'HOTEL DES MONNAIES, 21 h : la Mégère apprivoisée.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Panfan la Tulipe, de R. Leprince : Episodes 5 et 6 ; 19 h, Je suis un aventurier, de A. Mann (v.o.) ; 21 h, Strategic Air Command, de A. Mann (v.o.).

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)

La cinéma brésilien

Relâche.

Les exclusivités

ADIEUX LES ANGES (Bost, v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A. vf) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient, 1er (45-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-10-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A, v.o.) : Racine, 6e (43-29-19-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Bretagne 6e (42-22-57-97).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches-Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Club, 9e (47-70-81-47).

DOWN BY LAW (A, vo) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A., vo) : Forum Horizon, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Français 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

HANOI HILTON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

HISTOIRES FANTASTIQUES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Templiers 3e (42-72-94-56) H. sp.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES LETTRES D'UN HOMME MORT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Berry, 20e (43-57-51-55).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (45-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NANOU (Fr.-Brit.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.o. et v.f. : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

PIERRE ET DJEMILA (Fr.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46).

POULE ET FRITES (Fr.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

POLICE ACADEMY 4 (A. v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-23-40) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TANDEM (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (43-26-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (42-63-16-16) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) H. sp.

UNE EPINE DANS LE CŒUR (Fr.-It.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.) : (v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

ASCENSEUR POUR L'ECHAFAUD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

BEN HUR (A., v.o.) Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

CINQ SOIRÉES (Sov., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).

LES 101 DALMATIENS (A.) (v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LE CORBEAU (Fr.), Champo, 5e (43-54-51-60).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Botsw., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EVE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

LA FEMME AU PORTRAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

GANDHI (Angl., v.o.) : Forum Horizon 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

HELLO DOLLY (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

HANNAH ET SES SOEURS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LAURA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PARTITION INACHEVÉE POUR PIANO MÉCANIQUE (Sov., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76). H. sp.

PIRATES (A., v.f.) : Berry, 20e (43-57-51-55).

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-43-16-80) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

LE 3e HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain-Studio, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FILMS NOUVEAUX

MON CHER PETIT VILLAGE. Film tchèque de Jiry Menzel, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76)) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

3 AMIGOS. Film américain de John Landis, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).



PARIS EN VISITES

MERCREDI 8 JUILLET

« Sur les pas des pèlerins de Saint-Jacques, rive droite », 11 h, métro Rambuteau, sortie Pierre-Lescot (Monuments historiques).

« Sur les traces de la Grange-Batelière, 14 h 30, métro Bourse, sortie principale (Monuments historiques).

« Montmartre historique et mystique », 14 h 30, sortie métro Abbesses (Arcus).

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (G. Botteau).

« La maison des Empetez », 14 h 30, place du Docteur-Fournier (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'hôtel de Soubise », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois (Monuments historiques).

« Sur les pas des pèlerins de Saint-Jacques, rive gauche », 15 h, parvis de l'église Saint-Julien-le-Pauvre (Monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, rue d'Anjou (Paris et son histoire).

« Le Marais. De l'hôtel de Sens à l'hôtel de Sully », 15 h, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« Fascination du Japon antique », 14 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (Pygma).

« Jardins secrets de Saint-Germain-des-Prés, atelier de Delacroix », 15 heures, façade de Saint-Germain-des-Prés (M. Hager).

« Hôtels de Beauvais, Sens, Aumont, Marais, jardins Saint-Paul », 15 h 15, 22, rue Beautreillis (S. Barbier).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Le rêve et la vie du soi profond » (Loge unie des Théosophes).

199 *bis*, rue Saint-Martin, 20 h 30 : « A la rencontre des maîtres de la Rose-Croix », avec R. Veliot (Ordre de la Rose-Croix Amorc).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 7 juillet

TF 1

20.35 Théâtre : Folle Amanda. Comédie de Barillet et Gredy, mise en scène de Jacques Charon. Avec Jacqueline Maillan, Jacques Jouanneau, Sacha Briquet, Daniel Ceccaldi. *L'intrigue est banale, mais quel jeu d'acteurs !* ▶ **22.45 Documentaire : Histoires naturelles**, d'Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury. 1. Survivances : modes de chasse et de pêche traditionnels. **23.40 Journal. 0.00 Série : Les envahisseurs.** Mutation.

A 2

▶ **20.30 Les dossiers de l'écran : le Bal** ■■ Film franco-italien d'Ettore Scola (1983). Avec Etienne Guichard, Jean-Claude Penchenat, Francesco de Rosa, Martine Chauvin. *Dans un dancing « arts déco », en 1983, le vieux barman se souvient des bals d'autrefois. A travers danses et chansons et sans sortir du décor sont évoqués 1936, 1940, 1942, 1944, 1945, 1956, 1968, c'est-à-dire tous les moments où la société française, de gré ou de force, s'est mise à changer. On reconnait le style de Scola dans l'alliance de la comédie et du drame.* **22.20 Débat :** chanson d'un jour, chanson de toujours, en direct de la Coupole. Avec Denise Grey, la baronne Rey de Villette, Françoise Planiol, Lio, Robert Manuel, Darry Cowl, Paul Guth, Auguste Lebreton, Nicolas Peyrac, Jacques Lanzman, Pierre Miquel, Gérard Lenorman, Louis Mexandeau. **23.20 Journal.**

FR 3

20.35 La dernière séance. 1er film : La première balle tue ■ Film américain de Russel Rouse (1956). Avec G. Ford, J. Crain. *Un ancien tireur d'élite devenu commerçant doit reprendre les armes pour protéger ses concitoyens d'un péril qu'il a provoqué. Mise en scène épurée et belle interprétation de Glenn Ford.* **22.05 Dessins animés :** Tom et Jerry ; Tex Avery. **22.30 Journal. 22.55 2e film : Graine de violence** ■■ Film américain de Richard Brooks (1955). Avec G. Ford, A. Francis. *Un jeune professeur lutte contre la violence engendrée par une bande d'adolescents. Un film qui fit date par sa critique sociale incisive, son idéalisme, sa prise de position contre le racisme, sa façon très honnête d'aborder le problème de la délinquance juvénile, et l'utilisation des airs de rock.*

CANAL PLUS

20.20 Cinéma : Vingt mille lieues sous les mers ■■ Film américain de Richard Fleischer (1954). Avec Kirk Douglas. **22.35 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : les Dents de la mer III** □ Film américain de Joe Alves (1983). Avec Denis Quaid, Bess Armstrong. **0.20 Cinéma : le Cri du cormoran le soir au-dessus des jonques.** Film français de Michel Audiard (1970). Avec Michel Serrault, Bernard Blier, Paul Meurisse. **1.45 Cinéma : la Rançon d'Eva.** Film français (classé X) de J. Helbie (1985).

LA 5

20.30 Cinéma : Salut l'ami, adieu le trésor □ Film américain de S. Corbucci (1981). Avec B. Spencer, T. Hill. *Deux hommes qui ont fait naufrage avec un yacht cherchent un trésor caché dans une île du Pacifique. Très banale bande dessinée d'aventures.* **22.15 Série : Mission impossible. 23.05 Les cinq dernières minutes. 0.20 Série : Les évasions célèbres. 1.15 Série : Hôtel. 2.05 Série : Riptide. 2.50 Série : Les chevaliers du ciel.**

M 6

20.30 Téléfilm : Au-delà des plaines. De Bill Hughes. Avec John Waters, Jerry Serio, Simone Buchanan. *Ben Lomax a des ennuis avec son pur-sang.* **22.00 Série : Maîtres et valets.** Tentation. **22.50 Journal. 23.05 Magazine : Images et desserts. 0.00 Série : Maîtres et valets. 0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Dossier : Les enfants en difficulté de santé mentale. **21.30 La nova canco catalane.** (Luis Llach, Maria del Mar Bonet, Marina Rosseill). **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; La télévision. 1. La télé de papa : 1955-1965. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Les soirées de France-Musique. Concert (donné le 13 mai au Musée d'art moderne) : Quintet, de Powers ; Trois petites pièces pour violon et piano, de Boulanger ; Sonate pour violoncelle et piano, de Carter ; Concerto pour piano et orchestre, de Lambert, par le Lotano Ensemble de Londres, dir. Odaline de la Martinez, sol. Chantal Stigliani, piano.

Mercredi 8 juillet

TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse. Le rêve passe (2e partie). **14.45 Série : Croque-vacances.** Calimero ; L'invité d'Isidore et Clémentine ; Alice au pays des merveilles ; Ricky la belle vie : Tintin : Le crabe aux pinces d'or ; Infos magazine ; Les tripodes ; Variétés : Emmanuelle. **16.25 Variétés : La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. Avec Colette Renard, Anne Vanderlove, Etienne Auberger (rediff.). **16.55 Feuilleton : Le temps des as** (rediff.) De Claude Boissol. Avec Bruno Pradal. 1er épisode : Un as naissant. *La suite des Faucheurs de marguerites.* **17.55 Mini-journal**, pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.05 Série : Mannix.** Le droit de tuer. **19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Feuilleton : Dallas.** Rien n'est jamais parfait. ▶ **21.30 Feuilleton : Le gerfaut.** De Marion Sarraut, d'après le roman de Juliette Benzoni. Avec Laurent Le Doyen, Marianne Anska, Dora Doll (1er épisode). **22.45 Journal. 23.05 Série : Les envahisseurs.** Les sangsues. **23.55 Courts métrages.** Le roi blanc, de Dominique Ladoge ; Le tiers providentiel, de Gérard Frot Coutaz.

A 2

13.45 Série : Rush. Une petite chance. **14.40 Feuilleton : Rue Carnot. 15.05 Sports été.** Tour de France : rétrospective ; En Eurovision d'Epinay-sous-Sénart : 8e étape : Troyes-Epinay-sous-Sénart ; A chacun son tour, par Jacques Chancel ; Jeux européens Randisports à Paris. **18.00 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2 été.** Devinettes d'Epinal ; Cobra ; Téléchat. **18.50 On fera mieux la prochaine fois** (rediff.). Le bêtisier britannique. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le journal du Tour. 20.00 Journal. 20.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Lafont. Finale de la Coupe des clubs à Antibes. **21.55 Football : Finale de la Coupe des Alpes.** A.J. Auxerre-Grasshoppers de Zurich. **23.25 Journal.**

FR 3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. Thierry et le fantôme. **14.00 40e à l'ombre de la 3.** *Variétés :* Be bop, Jean Schulteis, Canada, Dennis Twist, Gérard Blanhard ; jeu ; rubrique scientifique ; livres. **15.20 Documentaire : Splendeur sauvage. 15.35 Le club des stars.** Jeux et variétés. **17.00 Feuilleton : Vive la vie. 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Série : Le bel été.** La gifle. **18.20 Série : Les robinsons suisses. 18.30 Série : Les aventures du capitaine Luckner. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.04 Jeux : La classe. 20.35 Variétés : Embarquement immédiat.** Emission de Maritie et Gilbert Carpentier. Avec Chantal Goya, Catherine Lara, Jean-Claude Brialy, Corynne Charby, Carlos, Philippe Lavil, Viktor Lazlo, Caroline Loeb, Cecilia Noah, David et Jonathan, Richard Cocciante, l'Affaire Louis Trio, Pijon. **21.55 Magazine : Thalassa.** L'étrange idée de Blondie Hasler (rediff.). **22.45 Journal. 23.10 Cinéma : Une femme en Afrique** ■ Film français de Raymond Depardon (1985). Avec Françoise Prenant. *Un homme a rencontré une jeune femme métisse dans un hôtel de Djibouti. Elle partage sa chambre. Amoureux d'elle, il la regarde vivre, la filme en essayant d'analyser ses propres sentiments. Un journal intime, une certaine façon de filmer une obsession.*

CANAL PLUS

13.30 Série : Malou. 14.00 Série : Batman. 14.25 Téléfilm : A la poursuite de Claude Dallas. Comment un criminel recherché par la police devient un héros populaire. Adapté d'une histoire vraie. **16.00 Téléfilm : Recette pour deux. 17.30 Cabou cadin. 18.00 Série : Captain Nice. 18.30 Flash d'informations. 18.33 Top 30. 19.00 Série : Une vraie vie de rêve. 19.25 Jeu été. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Stalag 13. 20.55 Cinéma : Les pirates de l'île sauvage.** ■ Film anglais de Ferdinand Fairfax (1983). Avec Michael O Keefe, Tommy Lee Jones, Jenny Seagrove, Max Phipps. *Au milieu du dix-neuvième siècle, un jeune homme, accompagné d'un officier de marine, part à la recherche de sa fiancée dans les îles du Pacifique. Film d'aventures à grand spectacle fait pour le divertissement.* **22.30 Flash d'informations. 22.35 Téléfilm : Les hommes du CAT. 0.25 Cinéma : le Sacrifice** ■■■ Film franco-suédois d'André Tarkovski (1986). Avec Erland Josephson, Susan Fleetwood, Valérie Mairesse, Allan Edwall (v.o.).

LA 5

13.15 Série : Hôtel. 13.40 Série : Les évasions célèbres. 14.25 Série : Les cinq dernières minutes. 15.20 Série : Les chevaliers du ciel. 16.40 Série : L'île mystérieuse. 17.05 Feuilleton : Le temps des copains. 18.00 Série : Happy Days. 18.25 Série : Arnold et Willy. 18.50 Série : Riptide. 19.15 Dessin animé : Robotech. 20.30 Téléfilm : Transport en commun. 22.10 Série : Mission impossible. 23.00 Série : Les cinq dernières minutes. 0.15 Série : Les évasions célèbres. 1.20 Série : Hôtel. 2.00 Série : Riptide. 2.45 Série : Les chevaliers du ciel.

M 6

13.30 Série : L'incroyable Hulk (rediff.). **14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.20 Hit hit hit hourra !** (suite). **15.30 Clip aventure. 16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Une longue marche. **19.05 Série : Chacun chez soi.** Un vieux soupirant. **19.30 Série : L'incroyable Hulk.** Rodéo. **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Les routes du paradis.** Béni des dieux. **21.20 Série : Falcon crest.** Pour l'amour de l'argent. **22.10 Journal. 22.25 Téléfilm : Le fantôme de l'Opéra.** De Robert Markowitz. Avec Maximilian Schell, Jane Seymour, Michael York. *Vengeance et tyrannie. Budapest au début du siècle.* **0.00 Série : Les espions.** Ni repris ni échangé. **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Ecrire à la Réunion, avec Axel Gauvin. **21.30 Musique :** Perspectives du XXe siècle. Portrait de Michel Decoust (1re partie). **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; La télévision (2). Télé d'hier, d'aujourd'hui, de demain. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

Les soirées de France-Musique. Concert (donné le 12 juin salle Pleyel) : Les préludes, poème symphonique nº 3 et Concerto pour piano et orchestre nº 1 en mi bémol majeur, de Liszt ; Symphonie nº 5 en mi bémol majeur, op. 100, de Prokofiev, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Neeme Jarvi ; sol. Andrea Lucchesini, piano ; à 22.00, Cycle acousmatique ; à 23.10, Jazz-club.

Audience TV du 6 juillet 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	35.7	Santa Barbara 10.8	Chiff. et lett. 15.1	Actual. région. 3.2	Vie de rêve 1.1	Riptide 3.2	Chez soi 2.2
19 h 45	37.8	Roue fortune 13.5	Journal Tour 13.5	Actual. région. 3.8	Jeu été 1.1	Riptide 3.2	Hulk 3.2
20 h 16	48.1	Journal 18.2	Journal 20.0	La classe 6.5	Stalag 13 2.2	Robotech 1.1	Hulk 2.2
20 h 55	49.7	Canicule 23.8	Gens en face 12.4	Le Baston 6.5	Arthur 1.6	Allée des aigles 4.3	A la carte 1.6
22 h 08	44.9	Canicule 27.0	Gens en face 8.1	Le Baston 3.2	Arthur 1.6	Mission imp. 3.8	Clair de lune 1.6
22 h 44	22.2	Les sciences 8.1	L'inaperçu 0.5	Histoires vraies 3.2	Comida 1.1	Mission imp. 8.6	Clair de lune 1.1

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 7 juillet à 0 h TU et le dimanche 12 juillet à 24 h TU.

Le temps orageux, qui persiste mercredi sur le Sud, s'atténuera peu à peu, et les conditions redeviendront progressivement anticycloniques sur le pays. Cependant, dès samedi soir, une nouvelle tendance orageuse s'amorcera sur le Sud, tandis que les nuages reviendront dimanche sur le Nord.

Mercredi matin, un temps orageux prédominera toujours de l'est des Pyrénées au Massif Central et aux Alpes ; les orages (formés dès mardi soir) pourront encore être assez forts sur le relief, mais il s'atténueront au cours de la matinée de mercredi.

Sur les autres régions, les nuages bas et les brumes seront fréquents, mais les éclaircies observées dès le matin près de la Manche s'étendront rapidement à la plupart des régions ; le soleil brillera l'après-midi malgré quelques passages nuageux.

En milieu d'après-midi, de nouveaux orages se développeront des Pyrénées orientales au sud du Massif Central et aux Alpes, ainsi que près de la Méditerranée, en particulier sur Provence, Côte d'Azur et Corse.

Les vents, de secteur nord-est dominant, seront faibles (sauf rafales d'orage).

Les températures, en légère baisse sur les régions du Nord, resteront agréables.

Elles atteindront l'après-midi 23 à 33 degrés du nord au sud.

Jeudi, les orages s'atténueront et le beau temps se généralisera. Le ciel sera peu nuageux et plus frais le matin de Poitou-Charentes aux Pays de la Loire, à la Bourgogne, à l'Alsace et à la Lorraine. Les températures seront plus élevées sur la moitié sud avec un peu plus de nuages, et quelques orages pourront encore éclater sur les Alpes et la Provence. Ils n'intéresseront plus le soir que l'extrême Sud-Est et la Corse. Le beau temps s'étendra à toutes les régions en cours de journée.

Les températures minimales seront de l'ordre de 11 à 14 degrés (15 à 20 degrés sur les régions méditerranéennes).

Les températures maximales atteindront 20 à 22 degrés de la Bretagne au Bassin parisien et au Nord, de 24 à 26 degrés sur les autres régions avec des pointes à 30 degrés vers la Méditerranée.

Vendredi, le soleil brillera sur toutes les régions.

La Corse verra cependant quelques résidus orageux persistants le matin, mais qui s'évacueront en cours de journée.

La journée sera belle et ensoleillée, mais des passages nuageux se produiront sur les côtes de la Manche.

Les minima seront stationnaires, et les maxima en hausse de 3 à 4 degrés dans le Sud-Ouest.

Samedi, après une belle journée, les nuages et les orages referont leur apparition.

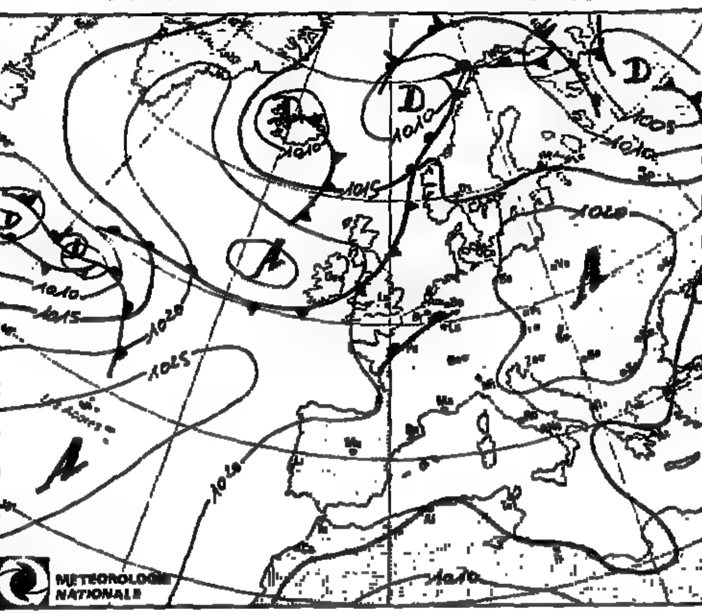
Le soleil brillera sur tout le pays le matin, mais le ciel se couvrira en cours d'après-midi sur le Nord-Ouest.

Le soir, une tendance orageuse se dessinera sur les régions du Sud-Ouest.

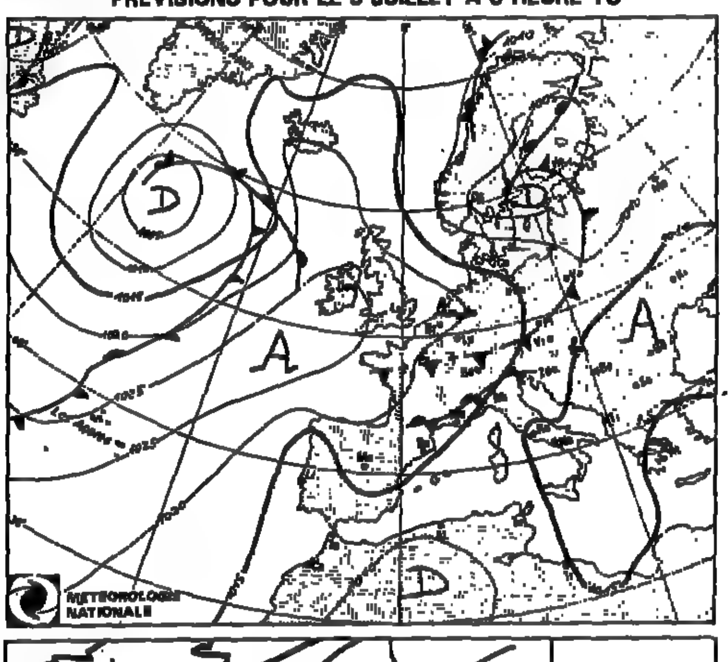
Les températures seront en hausse (1 à 2 degrés).

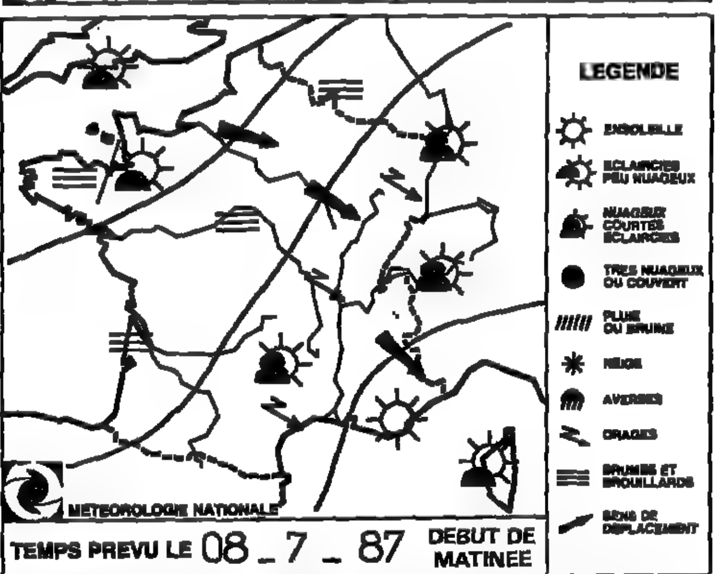
Dimanche, le pays sera coupé en deux : un temps lourd et orageux sur la moitié sud, des températures plus fraîches et des passages nuageux sur la moitié nord.

SITUATION LE 7 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 JUILLET A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 06-07 à 6 heures TU et le 07-7-1987 à 6 heures TU — le 07-07-1987

FRANCE			
AJACCIO	29	19	D
BIARRITZ	24	20	C
BORDEAUX	29	20	N
BOURGES	31	19	C
BREST	23	14	N
CAEN	28	16	N
CHERBOURG	26	14	D
CLERMONT-FERR.	29	18	P
DIJON	30	18	B
GRENOBLE St-M-H	33	17	N
LILLE	29	17	N
LIMOGES	26	17	C
LYON	32	19	C
MARSEILLE-MAR.	33	23	C
NANCY	30	19	C
NANTES	30	17	N
NICE	30	23	D
PARIS-MONTS.	31	20	D
PAU	26	19	C
PERPIGNAN	31	21	N
RENNES	29	15	N
ST-ÉTIENNE	30	19	C
STRASBOURG	29	18	O
TOURS	31	17	D
TOULOUSE	30	19	O
POINTE-A-P.	32	24	A
ÉTRANGER			
ALGER	31	20	N
AMSTERDAM	28	14	D
ATHÈNES	27	21	D
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	30	23	N
BELGRADE	25	13	D
BERLIN	27	16	D
BRUXELLES	28	17	N
LE CAIRE	32	18	D
COPENHAGUE	21	15	N
DAKAR	33	26	D
DELHI	42	27	N
DJERBA	30	23	N
GENÈVE	30	17	C
HONGKONG	31	27	A
ISTANBUL	20	17	O
JÉRUSALEM	25	17	C
LISBONNE	29	19	D
LONDRES	28	16	N
LOS ANGELES	22	16	D
LUXEMBOURG	27	16	D
MADRID	32	18	C
MARRAKECH	33	18	D
MEXICO	25	14	A
MILAN	28	20	N
MONTRÉAL	30	17	D
MOSCOU	19	12	D
NAIROBI	25	11	D
NEW-YORK	30	18	D
OSLO	25	13	N
PALMA-DE-MAL.	34	20	D
PÉKIN	30	22	D
RIO-DE-JANEIRO	25	19	D
ROME	32	21	N
SINGAPOUR	32	25	N
STOCKHOLM	27	15	N
SYDNEY	17	11	N
TOKYO	26	12	P
TUNIS	33	21	B
VARSOVIE	25	11	D
VENISE	28	19	D
VIENNE	25	14	D

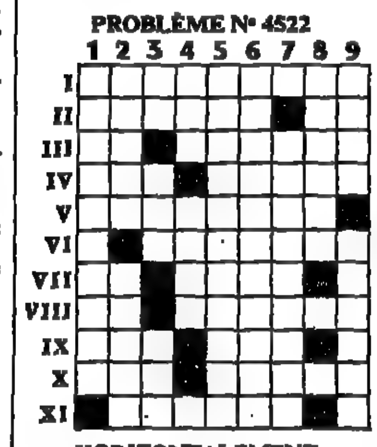
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4522



HORIZONTALEMENT

I. Ne manque pas de piquant. – II. Un « carré » souvent rectangulaire. Ouvre l'appétit. – III. Le dernier cri. Dépôt de fonds. – IV. En vitesse. Sa fin est souvent avantageuse. – V. *Boule piquante.* – VI. Conducteur d'une machine haut-le-pied. – VII. En pleine révolution. Ont des articulations pénibles. – VIII. Le fort de la bataille. Aux pieds des ballerines. – IX. Accoutra. Bat en brèche les inquisiteurs. – X. Ecole de conduite pour le char de l'Etat. Soutient la comparaison. – XI. *Un prince qui* porta ombrage au Roi-Soleil.

VERTICALEMENT

1. Hymne pour hyménée. – 2. C'est *en croissant* qu'elle est devenue brioche. Théâtre principal de tournage pour un producteur. – 3. Personnel. Région sans source ni ressources. Grecque. – 4. Localise un « feu ». Siéras. – 5. Couverture doublée. – 6. Etre dans un tel état présente des difficultés pour s'en sortir. – 7. Dans les cinq premiers. – 8. On peut la goûter avec un certain Boudin. – 9. Nous sonne quand *elle donne un coup de fil.* Ne se donne jamais d'un seul coup.

Solution du problème nº 4521

Horizontalement

I. Parlote. – II. Ovaire. La. – III. Ninas. Eon. – IV. Gag. Apte. – V. Itération. – VI. Semeurs. – VII. Tués. Ecu. – VIII. Erne. Sore. – IX. Tri. Pas. – X. Al. Volets. – XI. Soles. Sée.

Verticalement

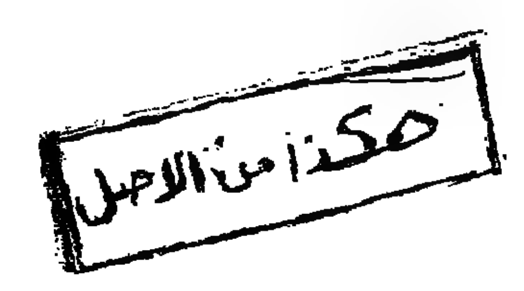
1. Pongiste. As. – 2. Aviateur. Io. – 3. Rangement. – 4. Lia. Réserve. – 5. Ors. Au. Ios. – 6. Té. Atres. – 7. Episcopes. – 8. Loto. Urate. – 9. Fanent. Esse.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **COLLOQUES** : la communication en entreprise, fera l'objet de deux journées d'études à Pau, les 25 et 26 septembre. Organisées par la Société française des sciences de *l'information et de la communication* et l'Agence nouvelle de communication d'Aquitaine, ces journées réuniront des responsables d'entreprises, de collectivés locales, des universitaires et des chercheurs et seront marquées par une visite du réseau en *fibres optiques installé sur* le site industriel ELF-Aquitaine de Lacq.

★ Renseignements et inscriptions avant le 7 juillet : M. Turpin, IRESCO, 59, rue Pouchet, 75849 Paris Cedex 17. Tél. : 40-25-10-25. Nombre de places limité.



Sports

Cyclisme : Tour de France

Le jour de Lavainne

Les coureurs du Tour de France ont traversé les Vosges à plus de 40 kilomètres heure de moyenne le 6 juillet pour atteindre Epinal où Christophe Lavainne (vingt-trois ans) a obtenu le premier succès français depuis le départ de Berlin. Surgissant à 20 kilomètres de l'arrivée d'un groupe restreint qui avait possédé une confortable avance, le jeune routier beauceron a creusé un écart de 1 mn 34 sur le Mexicain Alcala. Il occupe désormais la deuxième place du classement général à 36 secondes seulement sur le Suisse Eric Maechler.

ÉPINAL
de notre envoyé spécial

C'est chaque jour la même chose. Dans la plaine d'Alsace comme dans les vallonnements du Würtemberg, dans les Vosges comme dans la Forêt noire, le peloton continue de rouler en surmultiplié. Il a escaladé le Champ du Feu, le Donon, le col de la Chipotte à la vitesse grand V et neuf hommes décidés ont fait mieux encore puisqu'ils se sont offert le luxe de porter momentanément leur avantage à 8 minutes. Parmi eux : Jean-Claude Bagot qui avait déclenché la bagarre dès le vintième kilomètre, le Mexicain Alcala, le Colombien Moncada, mais aussi Duclos-Lassalle, Vallet Lavainne, le futur vainqueur de l'étape.

Lavainne, qui n'a pas toujours été très chanceux mais qui vient de connaître son heure de gloire, avait reçu de son directeur sportif Cyrille Guimard la consigne de se ménager. Il est jeune et surtout il appartient à une formation dont Mottet, Fignon et les frères Madiot sont les leaders théoriques, cette double particularité justifiant la tactique du groupe.

Pourtant, à quelques lieues de l'arrivée, lorsqu'il fut informé que le peloton se rapprochait dangereusement, il s'en alla seul afin de sauver l'essentiel, c'est-à-dire, la victoire d'étape. Il fallait le faire : en 20 kilomètres, il creusa sur ses poursuivants un écart supérieur à 1'30". Jacques Anquetil et Roger Pingeon, les anciens lauréats du Tour, ont apprécié l'exploit, surtout Pingeon qui aimait procéder de cette manière.

A défaut de conquérir le maillot jaune qu'il convoitait secrètement et qu'il a raté de trente-six secondes, Christophe Lavainne a conquis la notoriété. Il a imposé son nom auprès du grand public qui le situait sans doute approximativement. Jusqu'à ce jour ses références étaient les suivantes : révélation du Tour 1987 au même titre que Jean-Claude Clotti – la nouvelle génération s'affirme – Lavainne est ce garçon qui se classa troisième du championnat du monde de cyclo-cross l'hiver dernier après avoir gagné le Tour du Luxembourg, en 1984. Son exemple illustre la thèse de Cyrille Guimard selon laquelle un bon cyclo-crossman doit faire un bon routier. Manifestement, il est en d'excellentes mains. D'ailleurs, Lucien Lemonnier, son masseur, qui est aussi son beau-père, avait soigné autrefois Fausto Coppi et Louison Bobet.

Les préjugés favorables : Lavainne supporte apparemment bien la chaleur qui a causé de gros dégâts et qui fera des ravages si l'allure reste très élevée. Le Polonais Lech Piasecki, ex-maillot jaune, a perdu hier la bagatelle d'une demi-heure en l'espace de 150 kilomètres et se retrouve 196e du classement général avec un retard de trente-quatre minutes.

Les propositions de Bernard Hinault

Pourquoi ce vent de folie sur l'épreuve – ce sirroco devrait-on dire étant donnée la température caniculaire ? Les raisons en sont multiples : peloton opulent (207 coureurs au départ), nombre d'équipes exceptionnellement élevé (23), hiérarchie confuse et absence d'un grand leader capable de contrôler la course. Mais à tout cela il faut ajouter l'augmentation substantielle des prix qui provoque de nouvelles motivations, l'argent étant comme chacun sait, le nerf de la guerre.

Appelé au poste de conseiller technique du Tour de France, Bernard Hinault ne s'est pas contenté d'assister aux conférences et aux repas de travail. Il a formulé des critiques constructives et apporté des idées qui sont celles d'un routier professionnel fraîchement sorti du peloton. Hinault a réclamé davantage de primes et moins de bonifications : *« Si l'on veut stimuler les coureurs, il faut les payer. »*

C'est ce qu'on est en train de faire : depuis 1985 les prix ont triplé : 6 284 700 francs seront distribués cette année, dont 175 000 francs au vainqueur final qui gagnera de surcroît un appartement. Chaque vainqueur d'étape reçoit une voiture. Lavaine qui débute dans l'équipe Renault roulera désormais... en Peugeot 205.

JACQUES AUGENDRE.

● **Classement de la sixième étape,** *Strasbourg-Epinal.* – 1. Lavainne (Fra.), 169 km en 4 h 12 mn 57 s (moyenne 40 km/h) ; 2. Alcala (Mex.), à 1 mn 39 s ; 3. Dominguez (Esp.), à 2 mn 34 s ; 4. Duclos-Lassele (Fra.), même temps, etc.

● **Classement général.** – 1. Maechler (Sui.), 17 h 10 mn 49 s ; 2. Lavainne (Fra.), à 36 s ; 3. Muller (Sui.), à 44 s ; 4. Perini (Ita.), à 55 s ; 5. De Silva (Port.), à 1 mn 25 s ; 6. Mottet (Fra.), à 1 mn 36 s, etc.

● **FOOTBALL : la subvention du Paris Saint-Germain.** – Le Paris Saint-Germain recevra, en 1987, une subvention de la mairie de Paris de 18,9 millions de francs, soit le triple de ce qu'il touche habituellement. M. Alain Juppé, adjoint aux finances de la municipalité, a indiqué que les finances du PSG, ont été mises à mal cette année par son absence en Coupe d'Europe et par une diminution des entrées due à ses médiocres résultats, d'où un déficit de 12 millions de francs.

ARCHÉOLOGIE

Une découverte à Rhodes

Le Colosse ne parle pas

ATHÈNES
de notre correspondant

Ni la taille, ni la nature du matériau, ni le lieu où il a été trouvé, n'indiquent que le « poing » gigantesque pêché par les hommes-grenouilles de la police des ports grecs pourrait être une partie du célèbre Colosse de Rhodes. C'est là l'essentiel d'un communiqué prudent, publié le lundi 6 juillet dans l'après-midi par le ministère de la culture grec, qui promet cependant d'examiner attentivement tous les détails de l'objet et d'en informer l'opinion publique.

Avant de rendre public son verdict provisoire, Mme Melina Mercouri, ministre de la culture, avait rencontré M. Stathis Alexandris, ministre de la marine marchande, dont dépend la police des ports. On pense généralement qu'ils ont dû discuter les quelques divergences apparues entre les deux ministères dans cette affaire. En effet, les services de M. Alexandris ont mené leurs recherches tambour battant et, semble-t-il, sans se soucier de mettre au courant le service archéologique, qui dépend, lui, du ministère de la culture. Ce dernier aurait probablement revendiqué la responsabilité de toute l'opération et se serait, selon certaines sources dignes de foi, opposé au déplacement hâtif de l'objet, dont personne par ailleurs ne nie l'importance archéologique. Le ministère de la marine marchande semble avoir recherché plutôt la publicité que les garanties d'un travail scientifique.

Le communiqué du 6 juillet va peut-être calmer les ardeurs d'une partie de l'opinion, mais pas forcément celle de l'île de Rhodes, qui croit dur comme fer, à son colosse, ainsi qu'aux perspectives nouvelles qu'ouvre la découverte du « poing » tant à la science archéologique qu'au tourisme.

Quant à la question de fond, à savoir l'identité et la valeur de la trouvaille, certains archéologues rappellent qu'au troisième siècle avant Jésus-Christ, les artistes de Rhodes avaient effectivement développé le goût des sculptures grandioses et que donc il n'est pas exclu que le « poing » ainsi que d'autres morceaux à découvrir appartiennent à une de ces statues qui constituaient, selon les anciens, des « hubris », c'est-à-dire des insultes envers les dieux puisqu'elles dépassaient la mesure humaine.

THÉODORE MARANGOS.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Jacqueline PAGES
et Alain BUSSARD
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Morgane LEBRUN-BRUINEN,

1578, route des Serres,
06570 Saint-Paul.

Fiançailles

– Mme Haydée NATAF,
le professeur et Mme Gabriel COSCAS,
M. et Mme Nessim MIMOUN,
ont la joie de faire part des fiançailles de leurs petite-fille et enfants

Florence et Gérard,

à Paris, le 5 juillet 1987.

Décès

– Mme Jan Aron,
M. Daniel Aron,
M. et Mme Philippe Soubrié
et leurs enfants,
M. et Mme Didier Aron
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jan ARON,

survenu le 27 juin 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

15, rue Buffon,
75005 Paris.

– Les familles Bouskila, Benaloun, Ohayon, Barokas, Rebibean, Hazim, Redondo, Azoulay
Et leurs proches
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alegra BOUSKILA,

survenu le 4 juillet 1987, dans sa quatre-vingt-cinquième année, à Haïfa (Israël).

– Mme le docteur Elizabeth Coudert,
Ses enfants, Carole, Eric, Clarence, Lise,
ont la douleur de faire part du décès de leur mari et père

Jacques COUDERT,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 4 juillet 1987,

après une longue et douloureuse agonie.

« Yahweh a été mon appui. Il m'a mis au large et m'a délivré parce qu'il m'aime. »
Psaumes XVIII-XIX.

Que tous ceux qui l'ont connu et estimé s'unissent dans cette épreuve à son épouse pour regretter un être humain aux qualités hors du commun.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Marcel Fuzeau,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Georges Pons
et son fils,
Les familles Vimeney, Avril et Teulere,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel FUZEAU,
ingénieur général
des Ponts et chaussées,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite,

survenu le 4 juillet 1987, à l'âge de soixante-neuf ans.

2, rue Bernardin-de-Saint-Pierre,
33700 Mérignac.

– Mme Pierre Guy,
Ses enfants, petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GUY,
officier des Palmes académiques,

survenu le 3 juillet 1987.

Les obsèques religieuses seront célébrées le 9 juillet 1987, à Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, à 8 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

75-77, rue Saint-Charles,
75015 Paris.

– Lyon.

Jean et Nelly Beaupère,
Leurs enfants Damien, Françoise, Jean-Luc et Marie,
M. et Mme Pierre Garonnat
et leurs enfants,
La famille Lapret,
Mlle Marguerite Vallet,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme JANNIN-NOBLE,
née Marie-Rose Garonnat.

Une eucharistie rassemblera parents et amis en l'église Saint-Irénée, à Lyon-5e, le mercredi 8 juillet, à 15 heures.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	69 F
Abonnés	60 F
Communicat. diverses	72 F

Renseignements : 42-47-95-03

– **M. le chanoine Eugène JOLY,**
prêtre du diocèse de Paris,
ancien aumônier
de la Cité universitaire,
ancien curé
de Notre-Dame-de-Lorette,
ancien curé
de Notre-Dame-de-l'Assomption,

est entré dans la joie de Dieu, le 2 juillet 1987, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 8 juillet, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, rue de l'Assomption, Paris-16e, suivies de l'inhumation à 14 heures, à l'ancien cimetière de Neuilly-sur-Seine.

De la part du
cardinal archevêque de Paris
Et de son conseil,
De sa famille,
De ses nombreux amis.

– Christian et Dominique Bourgois,
Ses amis de l'Union générale d'éditions,
Michèle Aizertin, Francis Lacassin, Catherine Nabokov, Elisabeth Nora, Arnoux de Rémusat, Marie-Thérèse Schotsmans, Annie Sisombat,
ont la douleur de faire part de la mort de

Hubert JUIN,
directeur de la série Fins de siècles
dans la collection 10/18,
où il édita depuis 1973
près de soixante titres.

Et Monelle dit encore :
« Ne dis plus : Je vis maintenant, je mourrai demain. Ne divise pas la réalité entre la vie et la mort, dis : maintenant je vis et je meurs.
Marcel Schwob.

(*Le Monde* daté 5-6 juillet.)

– Mme Tamara Kruk,
son épouse,
Elisabeth Robbes,
Hélène Arbousse-Bastide,
ses filles
Et leur famille
ont la tristesse de faire part du décès de

Bronislaw, Leopold KRUK,
président de l'Union des commerçants
et artisans d'origine polonaise,

survenu le 2 juillet 1987, à l'âge de soixante-treize ans.

Selon sa volonté, il sera incinéré au Père-Lachaise, le jeudi 9 juillet, à 14 h 15.

– Président honoraire du tribunal
de Saint-Quentin,
chevalier de la Légion d'honneur,

Jean LEFEBVRE,

qui fut commissaire adjoint des Scouts de France et chef du Groupement 19 des Chantiers de jeunesse, s'est endormi dans la paix du Seigneur, le 5 juillet 1987, à Vattetot-sur-Mer, où les obsèques seront célébrées le mercredi 8 juillet, à 15 heures.

De la part de
Mme Lefebvre,
née Yvonne Delacommune,
son épouse,
Michel et Claude Lefebvre,
Yves et Ghislaine Lefebvre,
Philippe et Claire Lefebvre,
Jacques et Marie-Cécile Lefebvre,
Jean-Marie et Françoise Lefebvre,
Monique et Jean-Marie Reinert,
ses enfants,
Ses vingt-trois petits-enfants,
Ses deux arrière-petites-filles,
De Pierre Perrard, Christine Delacommune, Marie-Jeanne Onfray, Père Sébastien Delacommune, Sœur Marie-Madeleine Delacommune, Marcel et Charlotte Noël,

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Clos des Hogues,
Vattetot-sur-Mer,
76111 Yport.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme Bernard Louvet,
M. Patrick-Vincent Louvet,
M. et Mme Dominique Louvet,
et leurs enfants,
M. Philippe Louvet et Mlle Claire Dubrulle,
M. et Mme Emile Navarro
et leurs enfants,
M. Jean Louvet,
avoué honoraire,
M. et Mme Pierre Louvet,
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Denaut
et leurs enfants,
M. et Mme François Louvet
et leurs enfants,
Mme Lucienne Roret,
moniale dominicaine,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard LOUVET,
capitaine de frégate (H),

rappelé à Dieu, le 5 juillet 1987, à l'âge de soixante-cinq ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris, sa paroisse, le jeudi 9 juillet, à 10 h 30.

201, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– Le président
Et les membres du Conseil constitutionnel
ont le profond regret de faire part du décès de

M. Pierre MARCILHACY,
membre du Conseil constitutionnel,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 5 juillet 1987.

Le service religieux sera célébré le jeudi 9 juillet 1987, à 10 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Neuilly-sur-Seine, dans l'intimité familiale.

(*Lire page 9.*)

– **Mme Guy RENAUDIN,**
née Claude Cottin,

est entrée dans la joie de Dieu, le 6 juillet 1987, à l'âge de soixante-deux ans, entourée de

Nicolas et Béatrice Renaudin,
Anne Renaudin,
Claire et Gilbert Kahn,
Cécile et Vincent Kuhn,
Louis Renaudin
et Véronique Pouliquen,
ses enfants,
Franck, Jean-Louis, Sophie-Charlotte, Amélie, Thibaud, Marie, Agnès, Victor, Guillaume, Pierre-Henri,
ses petits-enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 9 juillet, à 16 heures, La Hauteville, 78120 Rambouillet.

11 *bis*, rue de Prony,
75017 Paris.

– **Jean RIGAULT**

est mort le dimanche 28 juin.

Il a été inhumé le 2 juillet à Calais.

Il ne vous a pas oubliés mais il ne voulait inciter personne à un déplacement aussi fastidieux qu'inutile.

– Hélène de Roquefeuil,
Georgette Bassan,
Alexandre, Nicolas et Anne de Roquefeuil,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Hubert de ROQUEFEUIL,

survenu à Paris, dans sa cinquante et unième année.

La cérémonie religieuse a lieu en l'église de Chavenay (Yvelines), ce mardi 7 juillet, à 16 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Chavenay.

1, rue de la Mairie,
78450 Chavenay.

– Mme Germaine Salvanet-Duval,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la grande douleur de faire part du décès de leur mari, père et grand-père,

Roger SALVANET,
docteur en pharmacie,

Les obsèques auront lieu le jeudi 9 juillet, en l'église de Talcy (Yonne), dans l'intimité familiale.

Les Erables,
56, boulevard de Charonne,
75011 Paris.

– Mme Jean Tronchot,
son épouse,
M. Christophe Tronchot,
Mlle Véronique Tronchot,
ses enfants,
Damien,
son petit-fils,
Me Vital Tronchot et Mme,
ses parents,
Mlle Monique Tronchot,
sa sœur,
Mlle Geneviève Tamisan,
sa tante,
Et toute la famille,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jean TRONCHOT,
journaliste,
directeur adjoint de « Rock and Folk »,

survenu à l'âge de cinquante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Marguerite, 36, rue Saint-Bernard, Paris-11e, sa paroisse, le jeudi 9 juillet 1987, à 16 heures.

245, rue du Faubourg-Saint-Antoine,
75011 Paris.

Anniversaires

– Il y a dix ans disparaissait

Jacques DUHAMEL.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé, ainsi que pour

Jérôme DUHAMEL,

son fils, décédé en 1971.

– Le 8 juillet 1986 disparaissait, à l'âge de trente-deux ans,

Marie-Jeanne TOCCOLI,
professeur de lettres et de philosophie.

Sa famille, ses amis, collègues, élèves, et sa troupe de théâtre,

vous prient d'avoir une pensée digne d'elle.

Communications diverses

– Tréficable Pirelli : Michel Clouet a été nommé président du directoire, à compter du 1er avril 1987, en remplacement de Vinceno Pignataro, qui a pris, à la même date, la direction produits câbles d'énergie et spéciaux pour l'ensemble des sociétés du secteur câbles du Groupe Pirelli, premier câbleur mondial.

Guy Terramorsi, directeur de la recherche et du développement de Tréficable Pirelli, a été nommé à la même date membre du directoire.

[M.M. Clouet, ingénieur ETP, entré dans la société en 1953, occupait depuis le 1er mai 1983 la fonction de directeur général du directoire M. G. Teramorsi, ingénieur ESE, est entré dans la société en 1957.]

Ordre national du Mérite

Sont élevés à la dignité de grand-croix :

Mme Valérie André, médecin général inspecteur ; MM. Guy Le Borgne, général de corps d'armée ; Maurice Saint-Cricq, général d'armée aérienne.

Sont élevés à la dignité de grand officier :

MM. Pierre Boillot, colonel de l'armée de l'air ; Jean-Paul Lang, général de corps d'armée ; Pierre Multon, général d'armée ; André Deloince, contre-amiral.

D'autre part, le *Journal officiel* des 6 et 7 juillet publie une liste de nominations au grade de chevalier et de promotions au grade d'officier et de commandeur dans l'ordre national du Mérite.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 6 et mardi 7 juillet 1987 :

DES LOIS

● No 87-498 du 6 juillet 1987 modifiant le deuxième alinéa de l'article 815-5 du code civil relatif à la vente d'un bien grevé d'usufruit.

● No 87-499 du 6 juillet 1987 transférant le contentieux des décisions du Conseil de la concurrence à la juridiction judiciaire.

DES DÉCRETS

● No 86-901 du 30 juillet 1986 portant résiliation du traité de concession conclu avec la société TV 6 pour l'exploitation de la sixième chaîne de télévision (extrait d'une décision d'annulation du Conseil d'Etat).

● No 87-500 du 3 juillet 1987 modifiant certaines dispositions du code de la route.

UNE CIRCULAIRE

● Du 1er juillet 1987 relative à l'application du décret no 87-501 du 1er juillet 1987 complétant le règlement général des industries extractives.

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Vaccinations : l'oubli du rappel

Les Français ont tendance à négliger leur protection vaccinale.

EN ce qui concerne la mise à jour de leurs vaccinations, les Français ont une nette tendance au laisser-aller. C'est ce qui ressort d'une vaste étude menée par la *Caisse d'assurance-maladie (1) sous* la direction du docteur Jacqueline Champeau. On constate que, passé le stade de la primo-vaccination, le relâchement intervient dès le premier rappel, pour s'accentuer avec l'âge. Ainsi, avant l'âge de huit ans, 4 % des enfants n'ont plus leur carnet de vaccination à jour, *n'ayant pas subi* de rappel contre le tétanos et la poliomyélite. Cette proportion s'élève à 9 % dans la tranche d'âge huit-seize ans. Même constatation pour le BCG obligatoire, dont le rappel n'est réalisé que chez 90 % des enfants.

Mais cela n'est encore rien : si l'on considère *maintenant* la population générale, on s'aperçoit que moins d'une personne sur trois est à jour concernant la poliomyélite ou la diphtérie et que deux hommes sur trois et une femme sur trois sont correctement protégés contre le tétanos. « *Quelle que soit la vaccination considérée*, explique le docteur Champeau, *on constate que plus les sujets avancent en âge, moins ils sont à jour* ». Dans ces conditions, il n'y a rien d'étonnant à ce que chaque année soixante à soixante-dix personnes meurent du tétanos en France.

Mais peut-être ce chiffre va-t-il diminuer dès l'année prochaine grâce à la mise sur le marché sans doute dans trois mois par Pasteur vaccin, d'un test mis au point par le professeur *Edgar Relyveld* (Institut Pasteur).

Il s'agit d'un test d'hémoagglutination passive utilisant des hématies de dinde sensibilisées (HPDS). Avantage principal sur les tests de référence (séroneutralisation sur souris, méthodes radio-immunologiques ou immuno-enzymatiques), ce test, très simple, ne nécessite pour sa réalisation qu'une goutte de sang prélevée au bout du doigt avec une pipette. *Ensuite*, cette gouttelette est appliquée sur une plaque en plastique et, vingt minutes plus tard, le diagnostic apparaît.

Jusqu'à présent, on ne savait pas toujours très bien quelle attitude adopter face à une personne qui venait de se faire une plaie : était-elle ou non protégée contre le tétanos ? Dans le doute et parce que les examens permettant de déterminer l'état immunitaire concernant le tétanos *étaient longs et réservés à des laboratoires* spécialisés, les médecins avaient tendance à effectuer soit une séroprophylaxie (ce qui n'est pas dénué de risques), soit une immunoglobino-prophylaxie spécifique (injection de gamma-globuline spécifique). Cette dernière méthode est très coûteuse, puisque, en 1984, 1,4 million de doses de gamma-globuline ont été prescrites pour prévenir le tétanos, le tout pour un montant d'environ 150 millions de francs.

Grâce au test du professeur Relyveld, il est aujourd'hui possible d'évaluer en vingt minutes l'état immunitaire d'un sujet vis-à-vis du tétanos, et donc de déterminer l'attitude thérapeutique *qu'il convient d'adopter.*

Quatre hypothèses sont envisageables : le sujet peut être non protégé, faiblement protégé, protégé ou encore bien protégé. A chacune de ces situations correspond une attitude particulière : non ou faiblement protégé, il doit subir une vaccination *complète* ; *protégé*, un simple rappel suffit ; bien protégé, il n'a besoin de rien.

Les ravages du tétanos

A lire les résultats de l'étude de la Caisse d'assurance-maladie, on mesure tout l'intérêt de ce test : en effet, si 67,9 % des Français sont bien protégés contre le tétanos, 9 % sont simplement protégés, 4,5 % faiblement protégés et 19,3 % non protégés. Le pourcentage de sujets de moins de trente ans qui sont bien protégés est de 90 %. Mais ce taux décroît progressivement avec l'âge pour tomber à *30 %* chez les plus de soixante ans. Dans cette même tranche de population, il y a 50 % de sujets non protégés.

Au total, dans les pays développés, le test du professeur Relyveld pourra permettre de détermi*ner si un sujet blessé est protégé ou* non contre le tétanos et ainsi devrait permettre de réaliser de substantielles économies (le prix d'un test ne devrait pas excéder 15 F).

Mais ce test – il sera commercialisé *sous le nom* de Vaccitest-T – trouvera également son intérêt dans les pays en voie de développement. Dans ces pays, le tétanos continue en effet à faire des ravages puisque l'Organisation mondiale de la santé estime que chaque année cette maladie est responsable du décès de huit cent mille à un million de nouveau-nés. *Ces chiffres énormes* – après la rougeole, le tétanos est vraisemblablement la deuxième cause de mortalité néonatale – sont peu connus. « *Parce que*, explique le professeur Relyveld, *le tétanos, à la différence d'une maladie comme la poliomyélite, ne se voit pas.* »

Sans prétendre le moins du monde remplacer les indispensables vaccinations antitétaniques, ce test permettra donc, dans les pays en voie de développement, de déterminer l'impact réel des campagnes de vaccination, en particu*lier chez les femmes enceintes,* chez lesquelles, rappelons-le, deux *injections anatoxines tétaniques* effectuées en fin de grossesse suffisent pour protéger le nouveau-né.

En outre, on indique à l'Insitut Pasteur qu'un test de même nature, mais concernant cette *fois* la diphtérie, est en cours de mise au point.

FRANCK NOUCHI.

(1) Cette étude présentée lors du septième Colloque national des centres d'examen de santé (*Paris, les 18 et* 19 juin 1987) a porté sur plus de six mille personnes (dont environ un millier *d'enfants de quatre à quinze ans*).



CLÉMENT/JERRICAN

UNE SATIÉTÉ DE CONSOMMATION

UNE chose est sûre : la *suprématie* des régimes « grillade-salade » est révolue. Le rêve ancien de certains *diététiciens* attardés qui voudraient mettre la France au régime est brisé. On reconnaît aujourd'hui les vertus de certains aliments hier voués aux gémonies. *Mieux même*, telle la *pomme de terre*, on les réhabilite, on en affirme la présence indispensable dans une alimentation équilibrée. Trois jours durant, à Marseille, les participants aux Journées nationales de diététique se sont demandés : « *Comment bien manger en 1987 de dix-sept mois à cent sept ans* ».

Toute information sur les meilleures façons d'obtenir une alimentation équilibrée doit prendre en compte les différences d'habitudes de vie, de morphologie, d'hérédité.

« *L'étude des consommations moyennes*, précise le professeur Dupin, directeur de l'Institut scientifique et technique de l'alimentation du Conservatoire national des arts et des métiers, *ne doit pas masquer l'étendue des variations individuelles.* » Le défaut majeur de notre alimentation actuelle est la trop grande richesse en lipides *saturés et sa pauvreté en glucides* complexes. En clair : nous mangeons trop de viandes, de charcuteries, de matières grasses, de sucres « rapides » et pas assez de pain, de céréales, de légumes, de sucres « lents ». Le pain et les céréales, qui ont été naguère désignés comme coupables majeurs dans la prise de poids, n'ont la réputation de faire grossir que parce que nous les consommons en trop grandes quantités, affirment les nutritionnistes.

C'est d'ailleurs cette « satiété de consommation », qui caractérise notre façon de manger. « *Les Français*, explique le professeur Dupin, *consomment annuellement deux fois moins de pain, deux fois moins de pommes de terre, sept fois moins de légumes secs qu'il y a cinquante ans. Mais pendant ce demi-siècle, ajoute-t-il, la consommation de viande a plus que doublé.* » Alors que la vie est devenue plus sédentaire dans son ensemble. Pour la consommation des fromages l'évolution est encore plus importante. La place respective des protéines animales et végétales dans la ration alimentaire des Français s'est pratiquement inversée en un demi-siècle.

Personne ne conteste que l'évolution se fasse dans un sens positif, favorisé par les améliorations considérables de la qualité hygiénique des aliments, de la durée de conservation, de la commodité d'emploi, dus aux progrès des industries alimentaires. « *Mais*, constate le Pr Dupin, *cette évolution positive n'a pas réglé, loin de là, tous les problèmes. Sans parler des « maladies de surcharge », les enquêtes les plus récentes montrent que 50 % à 60 % de l'énergie fournie par notre ration quotidienne proviennent d'aliments qui, tout en contribuant à la couverture des besoins énergétiques, sont carencés en sels minéraux et en vitamines.* » C'est ce que le professeur Dupin désigne comme « *le paradoxe de la fréquence des déficiences en situation d'abondance* ».

JEAN CONTRUCCI.

Méditerranée: l'azur souillé

La mer malade de la pollution et du béton : le commandant Cousteau accuse.

L'*HOMO TURISTICUS* vient d'envahir, comme chaque été, les rivages de la Méditerranée. Le vacancier, ainsi désigné par Jacques-Yves Cousteau et Yves Paccalet dans leur dernier livre, *la Mer blessée* (1), pense se refaire une santé au contact du soleil et de l'eau. Erreur ! estiment l'océanographe et le botaniste, car les cinquante à soixante millions de touristes rituellement attendus sur le littoral de dix-sept pays riverains risquent surtout de contracter, dans une Méditerranée malade de la pollution, toutes sortes d'affections : gastro-entérites, conjonctivites, cystites, salpingites, hépatites...

Il y avait la plage aux romantiques. Il y a maintenant « *la plage aux streptocoques* », écrivent-ils, et « *s'il fallait qu'Aphrodite naisse aujourd'hui de la vague, elle aurait, en sortant de l'écume, des furoncles sur les fesses* ». Eternelle histoire de l'arroseur arrosé : les plaisanciers, qui jettent systématiquement ou presque leurs déchets par-dessus bord, sont bien, à l'heure de la baignade, dans le rôle du pollueur pollué.

Quatre millions de colibacilles par litre : la description faite du « *bouillonnement putride* » de l'émissaire principal de Marseille, dans la calanque de Cortiou, est carrément scatologique. La Gloire, personnage de Boris Vian dans *l'Arrache-cœur*, navigue dans un cloaque à peine plus immonde. Les Phocéens eux-mêmes appellent cet égout le « *cacaduc* ». « *Nous ne sacrifions plus de vaches à Poséidon*, note le commandant Cousteau, *nous lui envoyons des carcasses pourries* » (2).

Prolonger les conduits le plus loin possible dans la mer, comme le préconisent des frères dévoyés de Ferdinand Lop, ne sert pratiquement à rien : le pouvoir autoépurateur de la *Mare Nostrum* a ses limites, et les courants ramènent immanquablement les déchets vers les côtes. La *seule solution*, rappellent les auteurs de *la Mer blessée*, consiste à construire, partout où elles sont nécessaires, des stations d'épuration. Or moins de 10 % des cités du pourtour méditerranéen en sont actuellement équipées. Qui dit station d'épuration dit investissement et impôts locaux...

La pollution humaine et industrielle, si nocive soit-elle, n'est pourtant pas la pire blessure infligée à la mère des mers. Des efforts, insuffisants certes, sont entrepris ici et là pour la réduire : Jacques-Yves Cousteau et Yves Paccalet le *reconnaissent*, même s'ils ne sont pas tellement d'accord avec les « *docteurs Tant-Mieux* » qui affirment, comme le scientifique égyptien Mostapha Kamal Tolba, directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), que « *la Méditerranée guérit progressivement* ». Aux yeux des deux écologistes, il y a encore plus grave : la multiplication des destructions mécaniques, qui, pour la plupart, sont irréversibles.

Les causes essentielles de la dégradation du milieu marin, ils les énumèrent ainsi : « *C'est la pêche outrancière, le chalutage par petit fond, qui détruit le benthos* [ensemble des êtres qui vivent sur le fond de la mer] *et les herbiers littoraux, la pêche à la lampe et à la dynamite, la chasse sous-marine. C'est l'assèchement des marécages côtiers. C'est l'arasement des dunes. C'est, d'une façon générale, la rectification des côtes, l'« assainissement », la « rationalisation », la « rentabilisation » des rivages* ».

Le phoque moine

« *La mer*, poursuivent-ils, *est malade du mur de béton, du creusement de nouveaux ports, des usines « pieds dans l'eau » (...) parce que nous détruisons les prairies de posidonies* [plantes supérieures à fleurs] *où les animaux se réfugient, pondent ou grandissent, parce que nous attaquons son ventre fragile à coups de pelle mécanique.* »

La Méditerranée est, par nature, oligotrophe, c'est-à-dire qu'elle offre peu de nourriture. Ses eaux ne se renouvellent entièrement, par l'étroit détroit de Gibraltar, que tous les quatre-vingts ans. C'est une « *admirable pauvresse* », dit le commandant Cousteau. Aussi, chaque agression de l'homme affame un peu plus sa faune et sa flore, quand elle ne les intoxique pas ou quand elle ne les tue pas délibérément. Deux espèces sont plus particulièrement menacées d'extinction : le phoque moine, qu'Aristote célébrait déjà dans son *Histoire des animaux*, et la caouanne, grosse tortue marine. Proie des braconniers de la mer, la colonie des phoques moines ne compte plus, aujourd'hui, que cinq cents individus dans toute la Méditerranée, et la caouanne est de plus en plus chassée, notamment par les bulldozers, des sables maritimes où incubent ses œufs. « *Un désastre !* », grondent Jacques-Yves Cousteau et Yves Paccalet.

A les lire – dans un style poétique pour décrire, entre mille animaux marins, le « *poulpe aux yeux de soie* », ou dans des envolées vengeresses contre les « *bronze-cul* » ou les promoteurs immobiliers, – il n'y a plus beaucoup d'endroits préservés : Port-Cros et son parc national, « *paradis retrouvé* », les îles algériennes Habibas, « *éden sous-marin presque intact* », les lagunes de Bizerte...

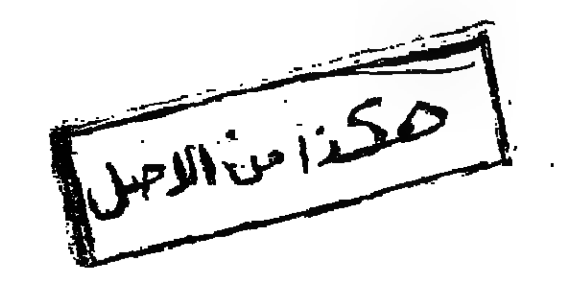
Ailleurs, de Venise à Malte, du delta de l'Ebre à celui du Nil, « *la muraille de mort s'allonge et s'élargit* », alors qu'il faudrait, pour sauver durablement la Méditerranée, rendre à la vie sauvage le quart de ses côtes.

MICHEL CASTAING.

(*Lire la suite page 19.*)

(1) Editions Flammarion, 192 pages, 125 F.

(2) A Marseille, une station d'épuration doit être prochainement mise en service.



Correspondance : les asiles de la faim

L'analyse par le docteur Escoffier-Lambiotte du livre de Max Lafont (*l'Extermination douce. La mort de quarante mille malades mentaux dans les hôpitaux psychiatriques en France sous le régime de Vichy*) parue dans *le Monde* du 10 juin nous a valu une abondante correspondance dont nous publions ici les principaux extraits.

L'injustice des accusations

Les commentaires que *le Monde* a faits du remarquable ouvrage de Max Lafont sur les quarante mille malades mentaux morts de faim et de misère physiologique pendant l'Occupation, ne me paraissent pas acceptables dans la mesure où il attribue la responsabilité de ces faits à la *« lâcheté et à l'inconscience de ces psychiatres (...) qui y voyaient là un magnifique sujet d'études scientifiques »*. Ces affirmations sont tout à fait injustes.

(...) A l'époque, les médecins des hôpitaux psychiatriques subissaient, comme tous les citoyens de ce pays, la disparition des libertés démocratiques et les lois du gouvernement de Vichy aux ordres des occupants nazis. Certains étaient démis de leurs fonctions parce que juifs ou francs-maçons : quelques-uns s'engageaient dans la Résistance, contraints à une attitude discrète. Quant aux autres, quelque deux cents en charge de cent mille malades, ils découvraient les terribles ravages de la sous-alimentation de leurs malades. Ils n'avaient pas d'autre lieu de rencontre que deux sociétés scientifiques (faut-il rappeler que les fonctionnaires français n'ont eu le droit de s'organiser en syndicat qu'en 1945 ?). Ils en firent usage pour réclamer, hélas sans succès, que leurs malades bénéficient des mêmes suppléments alimentaires attribués aux malades des hôpitaux généraux. Cette décision fut prise lors de la réunion de la Société médico-psychologique du 27 octobre 1941, où on relève les interventions courageuses de Daumezon, Heuyer, Adam, Cellier, qui sont à rapprocher de l'appel de Balvet au Congrès de Montpellier en 1942.

Pour avoir pris mes fonctions de chef de service en 1952 à l'hôpital psychiatrique de Clermont-de-l'Oise, dont la population était passée de cinq mille à deux mille malades entre 1940 et 1945, j'ai pu recueillir le témoignage d'infirmiers. Ils évoquaient la visite du matin, où le médecin pleurait de désespoir et de rage impuissante devant la découverte de malades morts en silence pendant la nuit. Ils disaient aussi comment un certain nombre de malades ont survécu avec leur complicité : ils organisaient des promenades dans la campagne et recueillaient des grains de blé qu'ils écrasaient dans des moulins à café. Ils cuisaient un pain de fortune sans levain.

Max Lafont s'étonne, avec juste raison, que certains établissements, possédant une ferme, continuent de vendre ses produits à l'extérieur alors que l'exercice budgétaire était en excédent faute de pouvoir acheter de la nourriture pour les malades. Mais il faut rappeler que les établissements psychiatriques étaient à l'époque propriété du département et que toute décision dans ce domaine relevait du préfet, dont le sort des malades mentaux n'était pas le principal des soucis. Il est même probable qu'à ses yeux cette « extermination douce » s'inscrivait dans une logique eugénique visant à l'élimination de cette catégorie de sous-hommes dangereux pour la race.

Il est d'ailleurs remarquable que les 40 % de morts ne se répartissent pas de façon homogène sur l'ensemble des établissements psychiatriques français. Si les grands établissements comme le Vinatier ou Clermont-de-l'Oise ont atteint ou dépassé 50 %, de petits établissements, généralement dirigés par des médecins-directeurs, n'ont subi que très légèrement les conséquences de cette famine.

Ils organisaient avec le personnel médical, administratif et des services généraux un ravitaillement clandestin dans les campagnes environnantes, fournissant ainsi aux malades l'équivalent de ce « supplément familial » aux rations allouées par l'Etat qui a permis aux Français de survivre durant ces quatre années.

L'exemple le plus souvent cité, mais il n'est sans doute pas le seul, est celui de l'hôpital de Saint-Alban qui fut, en Lozère, un lieu de résistance à l'occupant et d'accueil d'intellectuels poursuivis, comme Paul Eluard. Cette opération communautaire, dans ce climat fraternel où médecins, infirmiers et malades organisaient en commun les conditions de leur survie, fut le point de départ du courant de psychothérapie institutionnelle qui allait essaimer dans tous les hôpitaux psychiatriques après la guerre.

Dr JEAN AYME (Paris), *président du Syndicat des psychiatres des hôpitaux.*

Les méfaits de l'Occupation

(...) Je dois vous dire qu'en 1984, présidant notre Congrès annuel de psychiatrie et de neurologie, je n'avais pas évité ce sujet dans mon allocution intitulée « Les métamorphoses de la psychiatrie » (1). Cet exposé étant prononcé devant le Grand Duc de Luxembourg et les dirigeants de ce même pays, on ne peut dire que le propos ait été confidentiel. Même si les autorités françaises – et la presse – étaient absentes comme à leur habitude...

N'étant pas dans les hôpitaux psychiatriques durant l'Occupation, j'ai découvert ensuite le « génocide » d'après les statistiques et des témoignages comme ceux de mon confrère Xavier Leclainche, lequel soulignait combien l'étiologie de ces décès échappait à des spécialistes appelés à gérer l'impossible. Ces terribles méfaits ne sont pas, comme on pourrait le croire en vous lisant, le résultat d'une idéologie des psychiatres, mais bien celui d'une situation créée par la guerre et l'Occupation.

Ce qui, dans votre article, me paraît inadmissible, c'est l'assimilation entre la disparition de dizaines de milliers de malades mentaux qui étaient loin d'être bien traités et les thèses de « l'eugénisme » qui, à ma connaissance, n'ont jamais eu cours dans la psychiatrie française. (...)

Professeur PIERRE DENIKER (Paris).

(1) « L'occupation du territoire et le rationnement alimentaire qui suivirent entraînèrent un véritable petit « génocide » dont on n'a pas beaucoup parlé. Les malades internés et réduits aux rations « réglementaires » décédèrent par dizaines de milliers. Mon regretté confrère de l'Académie de médecine, Xavier Leclainche, à l'époque muté en disgrâce par Vichy à la direction d'un hôpital psychiatrique toulousain, m'a confié que ses confrères psychiatres l'appelaient souvent au chevet de leurs patients frappés d'un mal mystérieux. Il était alors obligé de leur expliquer que leurs malades mourraient tout simplement de faim. »

L'impuissance des médecins

(...) Médecin des hôpitaux psychiatriques en retraite, j'étais interne à l'hôpital psychiatrique de Rennes en 1943-1945 et j'ai bien connu ce que le docteur Max Lafont appelle l'*« extermination douce »* dont il est clair qu'il rend les médecins responsables ou du moins complices, du fait de leur passivité, de l'idéologie de suppression des sous-hommes et qu'il les ridiculise en soulignant le dérisoire et l'odieux de leurs travaux. Cette expérience m'autorise, je crois, quelques remarques :

1. La situation alimentaire a été partout désastreuse dans les hôpitaux psychiatriques avec cependant des différences. En Bretagne, pays essentiellement rural de petites exploitations de polyculture, les familles pouvaient aider leur malade à tenir. Dans la région lyonnaise par contre, les restrictions étaient très sévères pour toute la population, la sous-alimentation de règle, bien avant 1942. Ici et là, tout le monde souffrait du froid et de l'inconfort.

2. La guerre a aggravé les conditions matérielles préexistantes, bien sûr. Elles étaient déjà misérables avant 1939 : surpopulation, manque d'hygiène, promiscuité, antérieurs à la guerre, n'ont pas disparu avec la fin des hostilités et, dans les années 50, demeuraient le lot des hôpitaux psychiatriques. C'était le fait de la pauvreté des moyens mais aussi de la nécessité imposée par le comportement aliéné. Imagine-t-on aujourd'hui les difficultés inhérentes au gâtisme, à l'agitation ?

3. L'intérêt porté à l'appétit exacerbé ou au mécanisme des œdèmes de carence n'était pas la préoccupation dominante des médecins, et si cela a donné lieu à des publications, ceux-ci avaient mieux à faire. En thérapeutique, 1944 marque la mise en place de l'électrochoc, les espoirs suscités par ce traitement qui allait s'avérer remarquable (avant d'être bien inconsidérément vilipendé).

4. Les médecins n'ont-ils *« rien tenté, dans un sauve-qui-peut général »*, pour sauver leurs malades ? Je n'en sais rien et ne suis pas en mesure d'affirmer si, tenus à rédiger un rapport annuel d'activité, ils ont commenté les statistiques de mortalité avec indignation et véhémence. Mais que pouvaient-ils faire ? Démissionner ? défiler sur la voie publique ? s'immoler ? C'est mal prendre en compte le climat de l'époque. Ce que je peux affirmer, c'est qu'ils n'ont pas abandonné leurs malades aux heures dramatiques.

La guerre a accentué la misère quotidienne des malades mentaux, une misère à laquelle contribuaient tous ceux qui, à des postes de responsabilité, acceptaient la pauvreté faite aux asiles. Et ce n'étaient pas les médecins que j'ai connus, à l'écoute *d'« êtres désarmés, souffrants et entre tous dignes de solidarité et de compassion »*.

Je leur devais ce témoignage.

Dr PIERRE FLOT (Chambéry).

Le statut de la folie

Votre article dans *le Monde* du 10 juin 1987, tout empreint du meilleur humanisme, est le bienvenu, mais il ne met peut-être pas tout à fait en relief la raison profonde de cette extermination douce, à savoir le statut anthropologique de la folie dans la « civilisation ».

C'est grâce à ce statut que Hitler a trouvé un terrain fertile pour ses menées lorsqu'il est arrivé au pouvoir.

Un président du conseil de l'ordre des médecins français, le médecin des asiles Génil Perrin, faisait, avant la guerre, mettre en rang chaque matin les malades dans la cour de son service et les passait en inspection. La persistance de ce statut de la folie jusqu'aujourd'hui fait que les pratiques ségrégatives sont loin d'être révolues.

De 1960 à 1970, des asiles de la Seine à ceux de Strasbourg, je n'ai vu que des personnels soignants et administratifs reléguer à un rang d'êtres inférieurs les malades qui leur étaient confiés, et substituer systématiquement l'autoritarisme aux soins psychiatriques à quoi seulement leur fonction les obligeait. Pour m'être opposé à cette attitude ma carrière en fut brisée. Il faut dire que la couverture « organiciste » qui sert aux médecins universitaires de « camisole idéologique » est une autre forme d'oppression.

Dr ARMAND OLIVENNES, *centre médico-psycho-social* (Calais).

Demain

A MAINS ET A PIEDS SECS

On estime que 12 % de la population française souffrent d'hyperhydrose, ou sécrétion excessive de sueur, qui entraîne parfois chez ceux qui en sont atteints une véritable invalidité sociale. S'appuyant sur des travaux américains, des médecins de Caen (docteurs Henriet, Desnos, Hamel) ont mis au point un appareil – réservé au corps médical, – l'I2M.A, qui utilise la technique de l'ionophorèse à l'eau pure. Le principe : les mains ou les pieds des patients reposent sur de fines grilles immergées dans des bacs remplis d'eau servant d'électrodes, qui sont équipés d'une batterie à charge rapide, indépendante du secteur pendant l'utilisation (norme AFNOR pour la sécurité). Le passage d'un courant galvanique allant jusqu'à 20 milliampères durant six ou sept séances de vingt minutes sur un mois permet l'assèchement de la peau, et entraîne un réchauffement dans le cas d'acrocyanose. Des séances d'entretien sont nécessaires tous les deux ou trois mois. Seules contre-indications : la grossesse et le port d'un stimulateur cardiaque. De nombreux centres hospitalo-universitaires en sont d'ores et déjà équipés.

★ I2M.A, 2, avenue de Bagatelle, 14000 Caen.

PEINTURE « ACARICIDE »

Les acariens, organismes microscopiques qui pullulent dans la poussière de maison, où ils se nourrissent de squames humaines et animales, en représentent l'allergène majeur : ils sont en effet responsables de près des trois quarts des cas d'asthme et des rhinites allergiques dues à la poussière.

Afin de compléter les petits moyens habituels (élimination du mobilier de laine ou de plume) permettant d'améliorer l'état des malades, un fabricant de peintures insecticides a mis au point une peinture acaricide, Artilin 3.A, dont l'effet persiste pendant toute la durée de vie de la peinture, et qui de plus empêche, grâce à son action fongicide, l'apparition des moisissures qui donnent asile aux acariens.

L'expérimentation a montré sa non-toxicité pour l'homme et l'animal. Des tests préliminaires effectués à l'Institut national de la recherche agronomique de Versailles tendent à prouver l'efficacité du produit, et des résultats cliniques tangibles (bien-être des patients, atténuation de la maladie) ont été enregistrés à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, dans le service d'allergologie du professeur de Montis. C'est dans ce même service, et en collaboration avec celui de l'hôpital Cochin, que devrait commencer à l'automne une enquête rigoureuse, sur soixante personnes, pour juger du bien-fondé de l'utilisation de cette peinture.

CAMILLE CLAUDEL

L'une des quarante mille victimes du comportement inhumain à l'égard de ces malades n'a été autre que la sœur de Paul Claudel, le grand sculpteur Camille Claudel, élève, collaboratrice (et maîtresse) de Rodin qui, internée en 1913 dans la région parisienne, transférée en 1915 à l'asile (come on disait alors) de Montdevergues, à Montfavet, près d'Avignon, y est morte le 19 octobre 1943.

Voici quelques extraits des bilans adressés par l'établissement à Paul Claudel au sujet de sa sœur :

1942, 11 août : *« L'état physique a marqué un fléchissement net depuis les restrictions qui touchent durement les psychopathes. Votre sœur... en juillet, a dû être alitée pour œdème malléolaire en rapport avec une carence et le déséquilibre alimentaire. »*

7 décembre : *« Notre malade s'affaiblit physiquement, elle présente un œdème des membres et s'alimente assez difficilement. »*

1943, 8 mai : *« L'état de notre malade est très médiocre, elle s'affaiblit progressivement. »*

1er septembre : *« Notre malade est sensiblement affaiblie. Elle a les mains enflées, signe de carence chez elle. »*

Ces citations sont extraites du bel ouvrage *Camille Claudel*, de Reine-Marie Paris, petite-nièce de Paul et de Camille Claudel (Gallimard, pages 207-208). Quant au comportement de la famille, et surtout de la mère, de Camille Claudel, c'est une autre question.

LIONEL MARMIN, *Orléans.*

NDLR. – Le peintre Sylvain Fasco, dont les toiles figurent au musée de Lausanne, l'écrivain Séraphine de Senlis, moururent eux aussi de faim dans un asile français durant la guerre.





SCIENCES

Tombeaux ouverts

A Castres, les fouilles d'une nécropole des VIIIe et VIIe siècles avant Jésus-Christ

DEUX cent quarante tombes *du bronze final* et du début de l'âge de fer, mille cinq cents vases, beaucoup d'épingles, d'anneaux, de fibules et de rasoirs de bronze, des couteaux en fer... Telle est la toute première « moisson » d'une fouille de sauvetage dirigée, de janvier au 25 juin, par M. Jean-Pierre Giraud (ingénieur à la direction des antiquités préhistoriques de la région Midi-Pyrénées) au lieudit Gourjade, sur la commune de Castres (Tarn).

Tout a commencé quand la municipalité de Castres a voulu aménager à Gourjade un nouveau terrain de camping tout près de la *rivière Agout. Or Mme Chantal* Cambon, « archéologue de collectivité » depuis 1986, payée par la ville de Castres et affectée à la très active association Centre d'études et de recherches archéologiques du Castrais, fouille depuis 1978 à cet endroit une villa gallo-romaine. Les membres de l'association ont donc fait des sondages dans le futur camping. Une tombe ancienne est apparue... Les élus de Castres ont joué le jeu tout de suite et ont des rapports constants et agréables avec l'équipe de fouilles. La ville a pris en charge le décapage du terrain par ses engins et a payé quelques vacations.

Des urnes de céramique

La nécropole, qui a été utilisée d'environ 750 à 600 ans avant Jésus-Christ, doit couvrir 30 000 mètres carrés, dont 7 000 ont été fouillés cette année. Elle est exceptionnelle, d'abord par ses dimensions, ensuite parce que le terrain, servant de pacage depuis plusieurs décennies, n'a pas été défoncé par les labours profonds modernes. Les structures de la nécropole en général et des tombes en particulier sont donc intactes.

Pendant toute la période d'utilisation de la nécropole, les morts étaient plus ou moins bien incinérés. Chaque tombe, profonde de *50 à 80* centimètres, contient en son centre une urne de céramique, haute de 30 à 40 centimètres, parfois décorée de motifs géométriques gravés dans la pâte avant la cuisson, où ont été mis les cendres et des bouts d'os calcinés du défunt. Autour de l'urne ont été disposés rituellement des vases de céramique et divers objets.

La forme des tombes a changé au fil du temps. Les plus anciennes – au centre de la nécropole – ont un entourage circulaire, les plus récentes en ont un carré. Rondes ou carrées, les tombes sont couvertes d'une dalle de schiste ou de grès. Le tout devait être surmonté d'un petit tumulus de terre : les tombes, quelle que soit la forme de leur entourage, ne se recoupent jamais mais une grande tombe carrée (5 mètres de côté) est flanquée parfois de tombes secondaires plus petites (1 mètre de côté), qui ont avec elle un entourage mitoyen.

L'urgence de la *fouille* a conduit les archéologues à sortir les urnes funéraires telles qu'on les a trouvées, c'est-à-dire pleines de terre, de cendres et d'os. Ce remplissage a l'avantage de tenir les urnes, qui, en réalité, sont cassées en mille morceaux. Le vidage puis le remontage des urnes sera fait en laboratoire. Il s'agit d'un travail énorme qui prendra plusieurs années, mais on espère que les bouts d'os incomplètement brûlés *donneront* quelques *informations* sur la structure de la société (proportion d'adultes et d'enfants) et sur les associations dépôts funéraires - types de *défunt*. Les crédits nécessaires à cette étude de longue haleine vont être demandés au ministère de la culture, à la région Midi-Pyrénées, au département du *Tarn* et à la *ville* de Castres...

La fouille sera reprise en 1988, mais une bonne partie de la nécropole sera gardée en « réserve archéologique » pour les futures *générations* de chercheurs.

YVONNE REBEYROL.

L'azur souillé

(Suite de la page 17.)

Et les pays du Nord et du Sud méditerranéen sont renvoyés dos à dos *« dans le domaine de la destruction de l'environnement, des saccages et des pollutions »*.

Sous la pression populaire

Un livre-catastrophe ? *« Les écologistes, depuis longtemps, ont sonné l'alarme,* écrivent les auteurs de *la Mer blessée. Mais ce sont des Cassandres, et personne n'aime ni n'écoute les Cassandres. Jusqu'au jour où la prédiction s'accomplit. »* Personne ? *« Pas les pouvoirs publics, en tout cas »*, nous affirme le commandant Cousteau, qui ajoute : *« Sur le plan international, nous attendons toujours le premier sou des crédits votés en 1982* [7 milliards de dollars sur deux ans] *dans le cadre du PNUE. En France, le budget du ministère de l'environnement est dérisoire. »*



JACQUES WINDENBERGER

Un rien désabusé, l'auteur du *Monde du silence* poursuit : *« Un homme politique ne voit pas plus loin que la prochaine échéance électorale. Un promoteur immobilier ne voit pas plus loin que la prochaine échéance bancaire. C'est toujours le profit à court terme qui est privilégié, au détriment du développement à long terme. »*

Pourtant, le commandant Cousteau n'est pas désespérément pessimiste : *« Oui, c'est vrai, je crois en la pression populaire. L'écologie a fait beaucoup de chemin en vingt ans. Aujourd'hui, plus de 30 % des Français s'y intéressent sérieusement, même si cela ne se traduit pas, en proportion, dans les votes politiques. Surtout, les enfants sont maintenant sensibilisés aux problèmes d'environnement par les enseignants et les médias. La prise de conscience est réelle et seule la pression populaire peut, dans ce domaine, faire évoluer favorablement les choses. »*

On peut aussi compter sur l'océanographe et cinéaste pour continuer une œuvre de vulgarisation déjà longue. *La Mer blessée* est, du reste, présentée comme *« le résultat de plus de trente-cinq années de recherches »*, et le « Manifeste pour la Méditerranée », qui conclut ce livre éloquemment illustré, définit tout un programme d'action, *« pour réparer ce que nous avons saccagé, pour rétablir dans leurs droits légitimes la mostelle et l'ange de mer »*.

MICHEL CASTAING.

SECTEURS DE POINTE

Les rayons gamma sous l'œil de Thémis

Une centrale solaire reconvertie en observatoire astronomique

TRANSFORMER l'ancienne centrale solaire Thémis, située près de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales) arrêtée en juillet 1986, en observatoire astronomique de rayons gamma de *très haute énergie peut paraître* paradoxal. C'est pourtant le très sérieux projet, dénommé ASGAT (Astronomie gamma à Thémis), qu'a entrepris le service d'astrophysique de l'Institut de recherche fondamentale (IRF) du Commissariat à l'énergie atomique, en collaboration avec l'Institut des sciences de l'univers (INSU) du Centre national de la recherche scientifique.

L'astronomie gamma est une des branches les plus récentes de la recherche astronomique. Elle a pour objet la *détection des sources* des rayons gamma – photons de très haute énergie – émis lors des processus violents qui secouent l'univers, et qui sont liés à la dynamique et à l'évolution des étoiles et des galaxies (surpernovae, pulsars, trous noirs...). Comme le milieu interstellaire et intergalactique est moins opaque aux rayons de très haute énergie qu'aux autres rayonnements, les rayons gamma peuvent nous parvenir des confins de l'univers, et donc nous donner des informations *inédites sur les régions* les *plus* éloignées du cosmos.

Pendant longtemps, l'homme n'a pu observer que les sources de lumière visibles, seules accessibles à l'œil humain, et qui ne sont pas arrêtées par l'atmosphère terrestre. Mais les ondes dites visibles ne représen*tent qu'une faible portion de* l'ensemble du rayonnement électromagnétique qui s'étend, si on effectue un classement en fonction de l'énergie des photons émis, depuis les ondes radio (photons de faible énergie) jusqu'aux rayons infrarouges, visibles (énergie d'environ 1 électronvolt), ultraviolets, X et enfin gamma (à partir de 0,1 million d'électronvolts).

Il a fallu attendre les lendemains de la dernière guerre mondiale pour détecter les ondes radio et l'ère des satellites pour observer tous les autres rayonnements.

Mais, si les satellites ont pu déceler de nombreuses sources de rayons gamma, ils ne savent pas les localiser avec *suffisamment de précision.* C'est là qu'interviennent des observatoires au sol tel ASGAT. En effet, les rayons gamma les plus énergétiques (plus de 1 000 milliards d'électronvolts) ne sont pas arrêtés par les hautes couches de l'atmosphère terrestre et créent, lors de leur passage dans l'air, toute une avalanche d'électrons très énergétiques, arrachés aux atomes présents à cette *altitude. Certains d'entre eux* atteignent une vitesse supérieure à celle de la lumière et génèrent par effet Cerenkov un « flash lumineux » de quelques milliardièmes de seconde, orienté dans la direction du rayonnement gamma originel. Il se produit en optique l'équivalent d'un bang supersonique pour un avion dépassant la vitesse du son. Ce *« flash lumineux » arrive au sol sous* la forme d'un disque de lumière d'un diamètre de 200 mètres. Véritable signature des rayons gamma de très haute énergie, il sera détecté par ASGAT, première installation de ce type sur le sol français. ASGAT devrait être aussi, en raison de la *taille de ses miroirs* de 7 mètres de diamètre un des observatoires les plus importants au monde. Les dispositifs *concurrents* ont en effet des miroirs d'un diamètre moyen de 1 à 2 mètres (Union soviétique, Etats-Unis, Australie, Inde, Grande-Bretagne) (1).

Les sept miroirs d'ASGAT

Mais pourquoi avoir choisi *Thémis ? En raison de l'infrastructure* existante. Pour réaliser l'expérience ASGAT, les astrophysiciens vont en effet utiliser, avec l'accord d'EDF, une partie de la mécanique existant sur Thémis, qui supportait deux cents miroirs plans, pour y disposer sept *miroirs paraboliques de 7 mètres* de diamètre qui focaliseront, au moyen de tubes photomultiplicateurs, la lumière « secondaire » produite par le passage des photons gamma dans l'atmosphère terrestre. Ces signaux seront ensuite analysés pour localiser avec précision dans le ciel la source d'émission gamma.

L'observation au sol des sources de rayons gamma par les sept miroirs d'ASGAT devrait donc permettre, comme le précise M. Philippe Goret, astrophysicien à l'IRF et responsable scientifique du projet, *« d'étudier plus finement les sources de rayonnement gamma, de les localiser de manière irréfutable et aussi d'étudier les émissions pulsées d'objets détectés à d'autres longueurs d'onde, tels les pulsars et les étoiles binaires qui émettent des rayons X »*. Ce que n'ont pu faire jusqu'à présent les *expériences* de détection antérieures, en raison d'*« une sensibilité insuffisante pour localiser les sources et les étudier en détail »*.

Trois laboratoires du CNRS participent à ce projet : le CESR (Centre d'études spatiales des rayonnements) de Toulouse, le CENBG (Centre d'études nucléaires de Bordeaux-Gradignan) et l'Institut des matériaux et procédés à Odeillo, près de Font-Romeu. Son financement est assuré par le CEA et l'INSU.

Fin 1987, les expériences commenceront avec quatre miroirs. Les sept miroirs seront installés à la mi-88. Si l'expérience, d'une durée de trois ans, se révèle concluante, les astrophysiciens *promoteurs du projet pourront* envisager d'augmenter le nombre de miroirs et de réaliser un observatoire plus important.

CHRISTIANE GALUS.

(1) *La Recherche*, février 1985.

Messageries en codes à barres

Le suivi informatique du SERNAM pour répondre à la concurrence des autres transporteurs.

L'ACTIVITÉ de messager consiste à regrouper, trier, acheminer et livrer des envois dont le poids excède rarement quelques dizaines de kilogrammes. Le service messagerie représente 54 % des 4 166 millions de francs du chiffre d'affaires du SERNAM (Service national des messageries). Il assure le transport de petits colis dans trente-six mille communes avec un délai moyen de trois jours. C'est le plus connu du grand public. L'express (26 % du chiffre d'affaires) répond aux besoins de rapidité des industriels ou des commerçants (transport du jour au lendemain) ; c'est pour ce produit phare et rentable que le SERNAM a choisi de développer l'Infosuiveur, largement inspiré du transporteur américain Federal Express (500 000 colis/jour).

Ce nouveau système, progressivement mis en place depuis février 1987, rend transparente toute la chaine de transport SERNAM. L'Infosuiveur, ce sont trois « portes » électroniques – lecture optique de code à barres et saisie informatique – qui alimentent une base de données nationale. Les heures de passage de ces trois « portes » – le départ du point d'expédition, l'arrivée à l'agence SERNAM *destinataire* et la livraison en mains propres – sont introduites automatiquement dans les lecteurs de code à barres, tous dotés d'horloges. Si bien que la *consultation de la base de données,* dans chacune des quatre-vingts agences départementales, permet de répondre, en temps quasi réel, aux questions des clients : *« Quand mes colis sont-ils partis ? Quand sont-ils arrivés au centre destinataire ? A quelle heure ont-ils été livrés ? »* Auparavant, répondre à ces questions exigeait en moyenne une demi-heure de fastidieuse recherche par téléphone au service après-vente du SERNAM... sans grande fiabilité ! Compte tenu de cette seule économie, l'investissement de 15 millions de francs devrait être rentable en moins de trois ans. Le fonctionnement représente 1,5 % des dépenses de l'activité express.

Cinq cents transmissions par jour

Les concepteurs de l'Infosuiveur ont fait appel à un coktail de sociétés américaines et françaises. Pour la première « porte », les agences disposent de trois cents PC Victor (société française à capitaux suédois) et stylos-lecteurs Barcode (France). La deuxième « porte » est franchie à l'aide de quatre cents portables Telxon (EU), avec scanner à balayage automatique Symbol Technologies (EU) pour la lecture ultrarapide des codes. Pour la troisième « porte » ont été achetés mille huit cents stylos-lecteurs MSI (concurrent *américain de* Telxon).

Les codes à barres, préimprimés sur les étiquettes, sont de type « 2 parmi 5 entrelacés » (différent de celui de la distribution), choisi parce que moins sensible aux dégradations et plus compact (les dix caractères du code sont représentés à la fois par deux types de barre et deux tailles d'espace entre les barres).

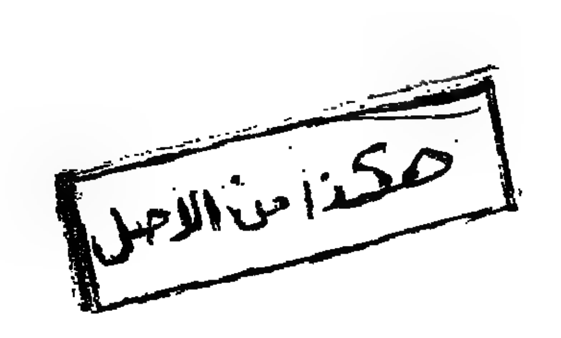
Les informations accumulées dans les portables et les stylos (le code à barres, une « date » en heures-minutes) sont régulièrement « vidées » dans les PC... et transmises automatiquement à la base de données nationale grâce à *un modem intégré (Matra) via* Transpac ou une ligne PTT. Il y a environ cinq cents transmissions par jour. Le tout est géré et stocké sur un ordinateur haut de gamme (dont ce n'est pas le seul usage) : un IBM 3090 modèle 200. Quatre mois après son démarrage, l'Infosuiveur est fiable à plus de 95 %, déclare-t-on, avec pour objectif 99 % dans quelques mois.

La base de données est interrogée plus de 600 fois par jour : 50 % des demandes concernent des expéditions commencées il y a moins d'une semaine, 83 % deux semaines et 93 % trois semaines. Les agences peuvent consulter la base par le 3614 du minitel, avec un temps de réponse inférieur à deux secondes. Seuls quelques *rares clients privilégiés ont accès* à ce service minitel depuis quatre semaines. Mais le système a un point faible : des fuites ! Il suffit de connaître les codes d'accès. *« Un de nos concurrents a réussi à obtenir celui d'une agence,* concède M. Pierre Monneret, directeur des finances et de l'informatique. *Pour cette raison nous les changeons souvent et sensibilisons le personnel à la nécessité du secret des codes. »*

A court terme, l'Infosuiveur donnera au SERNAM les indicateurs de performances dont il a grand besoin : sur les disfonctionnements avec des taux de « dévoyés » (mal acheminés), d'avariés, d'empêchements à la livraison, retards et pertes. Des incidents qui ne concernent que 1 % des expéditions, mais ont tout de même pesé 108 millions de francs d'indemnités payés aux clients en 1986 pour l'ensemble du trafic SERNAM (*le Monde* du 15 avril). La mesure des délais moyens de livraison par flux, agence ou client, guidera les agents SERNAM vers plus de productivité et les commerciaux vers plus d'efficacité.

Ce premier bond en avant vers une informatique de production n'est qu'un début. L'an prochain, l'Infosuiveur devrait s'étendre au service messagerie. En 1989, l'ordinateur devrait composer les tournées de livraison (sauf sans doute pour les agglomérations) et permettre la *« dématérialisation des contrats de transport »*, soit l'économie de 400 tonnes de papier chaque année. Et puis, dans les années 90, la production sera encore plus directement prise en charge par « Big Brother », avec l'« informatique embarquée » dans les camions et l'ambition d'automatiser les tâches de manutention. Des 16 000 personnes travaillant pour le SERNAM aujourd'hui (dont 8 400 cheminots), combien en restera-t-il dans dix ans ?

FRANÇOIS KOCH.



SECTEURS DE POINTE

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ENS Chimie

Filiale française de l'un des premiers groupes chimiques mondiaux présent dans plus de 50 pays, nous employons environ 2200 personnes dont près de 500 cadres et intervenons sur différents secteurs d'activité.

Vous êtes ingénieur chimiste, débutant ou ayant acquis une expérience, vous possédez une personnalité déjà affirmée, l'esprit d'équipe et le sens du contact et du service.
Après une formation poussée à nos méthodes et à nos produits en France et dans les centres techniques de notre maison mère en Suisse, vous contribuerez au renforcement de notre position de leader sur nos marchés en commercialisant une gammes d'**additifs stratégiques techniques** (stabilisants chaleur et lumière...) auprès d'une clientèle de producteurs et de transformateurs de **matières plastiques** sur l'ensemble du territoire national.

Ce poste basé à Rueil Malmaison nécessite de courts mais fréquents déplacements.
Vous aurez dans notre Groupe les possibilité d'évolution liées à vos compétences et vos aspirations.

Si vous avez un réel intérêt pour le métier de Technico-Commercial, adressez votre candidature (lettre manuscrite avec c.v. et photo) sous référence 5331 à Christiane Monteil, Département du Personnel, 2-4 rue Lionel Terray, 92506 Rueil Malmaison cedex.

AXIAL

CIBA-GEIGY

Systèmes Electroniques Temps Réel ... Assurez la qualité totale !

Filiale française d'un très important groupe americain leader mondial dans le domaine des systèmes temps reel orientés principalement productique, nous recherchons un Responsable qualité totale.

Dependant du Directeur General et en fréquentes relations avec les Etat-Unis, vous prendrez en charge, dès l'étude et la conception des produits, la qualité dans son ensemble (design review, homologation sous-traitance, suivi fabrication et procedures, etc...) afin de parvenir au zéro défaut. Vous serez secondé dans cette mission par une equipe de 4 Ingénieurs et Techniciens que vous animerez.

Cette responsabilite s'adresse a un ingénieur de formation ayant acquis une solide expérience de promotion de la qualité dans un contexte de production de produits ou systèmes exigeant des normes de qualité elevées (nucleaire, avionique, spatial, etc...) Une connaissance de l'électronique est indispensable.

Pour ce poste basé en banlieue Sud de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 32/2247 B à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

X, ENST, ESE ... participez à la Maîtrise d'Oeuvre de Grands Systèmes de Télécommunications dans un contexte international !

Vous êtes Ingénieur diplômé d'une grande école et vous bénéficiez d'une première expérience significative et réussie dans le domaine des systèmes électroniques temps réel ou mieux encore dans les télécommunications. Nous vous proposons de participer à la maîtrise d'oeuvre de plusieurs grands systèmes de télécommunications dans un contexte français ou international de coopération entre plusieurs partenaires industriels.

En fonction de vos connaissances acquises et de votre tempérament, vous prendrez en charge la responsabilité de conduites de projets ou de coordination technique de grands systèmes. Ce poste est basé en Région Parisienne.

Vous êtes à la recherche d'un nouveau challenge.

Merci de téléphoner au 40.70.05.15 ou d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 32/1386 AD à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN



Nous sommes un important groupe français spécialisé dans la fabrication d'équipements pour l'aéronautique, l'automobile, l'armement et l'électronique.

DIVISION SYSTEMES AERONAUTIQUES

Dans le cadre de sa forte croissance à vocation internationale notre département systèmes électroniques et pneumatiques recherche :

UN RESPONSABLE DES ETUDES ELECTRONIQUES

En liaison avec les clients, avionneurs et compagnies aériennes, vous aurez la responsabilité des études et du développement de matériels électroniques embarqués.
De formation ingénieur électronicien, votre expérience d'environ 4 ans en Bureau d'Etudes vous a permis d'acquérir de bonnes connaissances en traitement du signal, en électronique analogique et digitale dans le domaine des équipements aéronautiques.

UN INGENIEUR D'ETUDES MECANIQUES

Rattaché au responsable des études mécaniques, vous devrez assurer les développements et mises au point de nos produits jusqu'à leur mise en fabrication.

De formation ingénieur mécanicien, vous pouvez justifier d'une première expérience.

Des connaissances en pneumatique et en analyse de la valeur seraient des atouts supplémentaires.

Pour ces deux postes à pourvoir à Saint-Ouen (93), une bonne connaissance de l'anglais est indispensable. Des déplacements sont à prévoir en France et à l'Etranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à Ch. LEFRANCOIS Gestion des Cadres - Direction des Affaires Sociales - B.P. 218 - 78051 SAINT-QUENTIN-YVELINES Cedex.

CONTESSE

---

april N°1 français de l'automate programmable offre des opportunités de carrière à de

Jeunes Ingénieurs

Ingénieurs Commerciaux
Paris

Avec 1 ou 2 ans d'expérience de la vente de biens d'équipement, vous avez l'énergie de l'homme du terrain, la mentalité du gagneur. (Réf. 87120 M)

2 Ingénieurs d'Application
Nancy - Rennes

Peut-être débutant, en tout cas doté d'un très fort potentiel technique, sur le terrain et en liaison avec le Service Etudes et Développement, vous aurez pour mission de faire évoluer nos produits...
Une fonction qui vous place au coeur du marketing industriel.
(Réf. 87121 M)

1 Conseiller Technique
Amiens

En contact direct avec les clients, en fait support du commercial, vous intervenez pour les problèmes techniques et commerciaux. Plus que de dépannage, il s'agit véritablement d'une mission de service et d'assistance. (Réf. 87122 M)

Formateur Technique
Paris

Vous allez bien initier les clients à l'utilisation de l'automate programmable. La nature même de la mission exige de réelles aptitudes à la pédagogie, des qualités relationnelles évidentes, un esprit ouvert, curieux, beaucoup d'autonomie dans le cadre de nombreux déplacements. (Réf. 87123 M)

Pour chacun de ces postes, un **diplôme d'ingénieur** est indispensable (de préférence en automatisme ou informatique industrielle), tant pour accéder à la formation que nous offrons dans nos usines que pour évoluer rapidement. Anglais et/ou allemand nécessaires.



Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence correspondante à notre Conseil
ROUBEIX DECISION 32 rue des Volontaires, 75015 Paris.

---

un ingénieur confirmé sur UNIX pour la région lyonnaise

Une grande affaire d'ingénierie informatique, dont les activités s'exercent principalement dans les milieux de la gestion, a axé son développement sur les techniques micros et accélère sa croissance en s'engageant résolument dans la voie du multiposte.

Votre mission : concevoir et mettre en place son système de développement sous UNIX. Puis, compte-tenu de votre expérience, vous en assurez l'évolution ou vous prenez la direction d'une équipe de développeurs chargés de le mettre en œuvre.

Ingénieur diplômé, vous avez acquis en 2 à 3 ans une solide pratique du langage C, d'UNIX et de ses outils associés et souhaitez, sans quitter la technique, changer de dimension.

Merci d'écrire à notre consultant, J. THILY, (réf. 5069 LM) à **"Carrières de l'Informatique"**.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieurs, vos compétences au service de l'éclairage

Le bureau d'Etudes MAZDA : des hommes et des moyens au service de la technique éclairagiste, des projets prestigieux en France comme à l'étranger qui font de MAZDA le premier groupe français de l'éclairage.
Ingénieur de formation, vous avez si possible une première expérience (BTP, électricité par exemple).
Au sein du Bureau d'Etudes, intégré à une équipe dynamique, vous exploiterez vos compétences en réalisant des projets de qualité, vous développerez votre sens du contact en appui de l'équipe commerciale (information, formation). Vous apporterez sur le terrain un conseil adapté aux besoins de nos clients.
La diversité des projets et leur envergure (grands ensembles commerciaux, bureaux, industries, éclairage public et illuminations...) vous permettront de vous réaliser pleinement dans les métiers de l'éclairage.
Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. 37, à **MAZDA Eclairage**, Pierre DUTOT, 204 Rond Point du Pont-de-Sèvres, 92516 Boulogne-Billancourt Cedex.



VISEZ L'AVENIR !

Rejoignez une équipe motivée et performante et bénéficiez du dynamisme d'une SSII française, IBSI, qui connaît depuis 78 un développement rapide et constant et regroupe aujourd'hui plus de 750 collaborateurs.

IBSI/PARIS-TERTIAIRE
Spécialiste en organisation et conception de systèmes d'informations dans les domaines de :
LA BANQUE ET L'ASSURANCE.

Nous recherchons pour participer au développement de notre implantation en région parisienne :

Consultants
Ingénieurs Chefs de Projets.

La connaissance de MERISE ou AXIAL serait appréciée.

Merci de nous adresser votre lettre de candidature et CV à : IBSI/PARIS-TERTIAIRE. 365, rue de Vaugirard. 75015 PARIS.



SECTEURS DE POINTE

La Division Risques et Assurances d'un important groupe industriel aux activités de pointe recherche un

INGENIEUR CONTROLE DES RISQUES

Le Poste :

- Déterminer et contrôler des actions de prévention et de protection du patrimoine et des activités.
- Effectuer le suivi et la mise en place de ces actions.

Le Candidat :

- Ingénieur possédant 3 à 6 années d'expérience dans l'assurance ou l'industrie.
- Connaissant les normes NFPA - FM et APSAIRD pour systèmes extinctions eau/HALON.

L'Anglais serait un atout.

Lieu de travail proche banlieue Ouest.

Déplacements de courte durée à prévoir dans les unités du Groupe.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature, rémunération souhaitée à Solange MONTEIL sous référence MFH/65169



Plein Emploi
10 rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines

Directeur organisation informatique



La Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel des Alpes Maritimes, (900 personnes), première banque du département, recherche le Directeur de son organisation informatique.

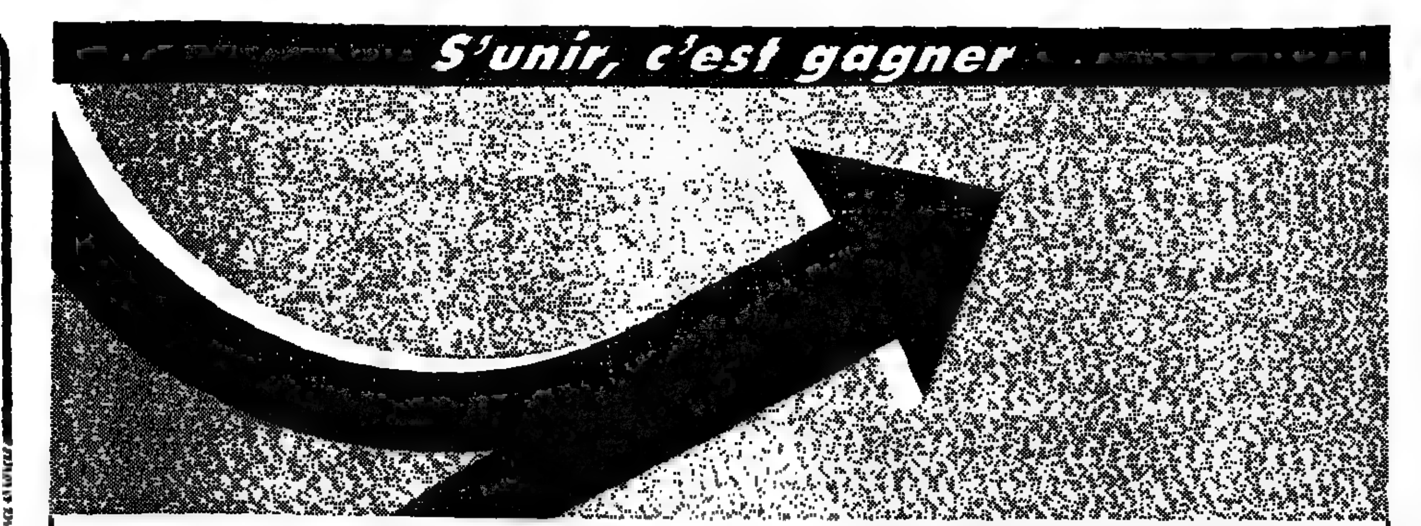
Il aura en charge l'animation, la coordination et le développement des services Organisation, Etudes Informatiques, Contrôle Qualité, Micro Informatique et Production Informatique. Il est responsable, vis à vis de la Direction Générale, du management de grands projets en cours ou à venir, comme la mise en place du télétraitement, de la cohérence et de l'évolution du système d'information de la Caisse.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé et informaticien, ayant cinq ans d'expérience dans une fonction similaire ou à la direction de grands projets informatiques. Il devra être au fait des nouveaux outils de développement. Il aura à faire preuve de qualités de management, d'animation et de négociation. Ce poste est basé à Nice.

Adresser votre C.V. avec une courte lettre manuscrite à A. COFFIN sous référence E037/M, SEMA-SELECTION, 5, rue Saint-Hermentaire 13008 Marseille.

SM SEMA•SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



REALISEZ VOS AMBITIONS INTERNATIONALES SUR LA COTE D'AZUR

Au tout premier rang de la compétition internationale, **THOMSON SINTRA ACTIVITÉS SOUS-MARINES** (2500 personnes, CA 1,3 milliard de francs), conçoit et développe des systèmes de détection sous-marine.

Pour conquérir de nouveaux marchés, notre volonté est d'aller toujours plus loin dans la qualité et le professionnalisme. Aussi nous recherchons trois spécialistes.

INGENIEUR MARKETING ACHAT

Vous participez à la définition de la stratégie Marketing Achat et vous êtes chargé :
- d'assurer l'interface entre nos laboratoires et les fournisseurs,
- d'évaluer les fournisseurs français et étrangers,
- d'analyser l'évolution des prix,
- de négocier des contrats d'achat,
- d'analyser les performances : prix achat/prix devis.

Vous avez complété votre diplôme d'ingénieur électronicien par une formation en gestion. Vous pouvez vous prévaloir d'une expérience réussie de plusieurs années dans l'achat de composants semi-conducteurs. RÉF. 787/MA.

INGENIEUR LOGISTICIEN

Vous serez chargé de :
- assurer l'assistance technique auprès de nos clients France et Export,
- *coordonner les actions de maintenance en usine ou sur le site,*
- établir des propositions logistiques.

Vous pouvez vous prévaloir d'une expérience réussie de plusieurs années en études (développement d'équipements électroniques complexes). RÉF. 787/IL.

INGENIEUR FORMATEUR

Vous assurerez la formation théorique et pratique de nos clients à l'exploitation et la maintenance de nos systèmes sonars (matériel et logiciel).

Pour cela, vous prendrez en charge :
- l'établissement des devis de formation,
- la mise en oeuvre des programmes de formation.

Vous êtes passionné par l'enseignement et vous pouvez vous prévaloir de plusieurs années de pratique en milieu industriel.
REF 787/IF

Votre formation supérieure d'ingénieur, votre maîtrise de l'anglais et l'expérience que vous avez déjà acquise dans un contexte international constituent des atouts indispensables.

Votre aptitude à travailler dans des équipes pluridisciplinaires, votre capacité à faire évoluer votre environnement nous permettront de satisfaire vos ambitions.

Si vous souhaitez contribuer à la réussite de nos projets, nous vous proposons d'adresser sans tarder votre candidature à Antoine GARCIA -
THOMSON SINTRA ACTIVITÉS SOUS-MARINES
Chemin des travails - BP 53 - 06801 CAGNES-SUR-MER
en précisant la référence de votre choix.

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT



Filiale d'un Groupe International spécialisé dans l'instrumentation biomédicale.

Le Centre de Sophia Antipolis (près de Nice) développe et produit des dispositifs implantables pour les applications neurologique, cancérologique et de lutte contre la douleur, distribués par le réseau mondial de vente CORDIS Nous recherchons :

Ingénieur H/F évaluations cliniques

Basé à Sophia Antipolis mais dépendant de la Direction de la Recherche Clinique installée à Bruxelles, vous aurez pour mission d'évaluer les performances cliniques des nouveaux produits dans différents centres hospitaliers européens. Les résultats sont analysés avec les services Recherche-Développement et Marketing afin d'optimiser ces produits. Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer :
- un ingénieur diplômé, de préférence généraliste (Centrale, INSA...)
- *ou un pharmacien*

ayant une première expérience du monde médical dans le domaine des dispositifs implantables.

La pratique de l'anglais est indispensable. Une autre langue européenne serait un plus.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite en Anglais, CV, photo et prétentions sous réf. 580-M. à Anne-Marie VIRLOGEUX, CORDIS SA Route des Dolines - Sophia Antipolis, 06560 Valbonne.

média-system



2ème pôle français en communication d'Entreprise (5.000 personnes, 2,5 Milliards de Francs de C.A.) déjà très présents sur les grands marchés des Télécommunications, nous avons la volonté de poursuivre notre développement dans les domaines de la RADIOTELEPHONIE (Téléphone de voiture et Réseau d'Entreprise), de la COMMUTATION PRIVEE (Intercoms et Autocoms électroniques) et de la TELEMATIQUE (Terminaux télématiques, systèmes bureautiques). Nous recherchons :

Chef de Produit Export

Au sein de la Direction Terminaux Téléphoniques et Télématiques

Vous aurez à :
- Analyser le potentiel des marchés exports : quantification, concurrence clients, prix, recherche de partenaires.
- Définir la stratégie produit de notre gamme de postes téléphoniques export, en collaboration avec les Chefs de projet.
- Elaborer la politique commerciale et assurer le lancement des opérations promotionnelles en liaison avec le Département export.

Diplômé Grande Ecole, vous avez 3 à 5 ans d'expérience en électronique grand public ou industrielle notamment à l'export, le sens des contacts et une aptitude à la négociation. *Une expérience complémentaire en Marketing serait appréciée.*

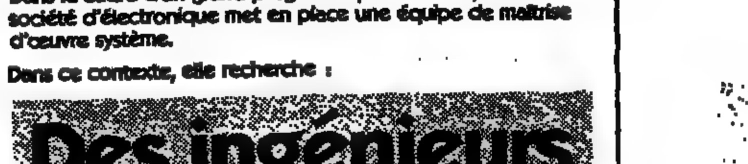
Anglais courant, Allemand souhaité.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (avec photo et prétentions) en précisant la référence 3049 à Geneviève GUELFI D.P.R.H. rue Jean-Pierre Timbaud - BP 26 - 78392 BOIS D'ARCY CEDEX

MATRA COMMUNICATION

Dans le cadre d'un grand programme, une très importante société d'électronique met en place une équipe de maîtrise d'oeuvre système.

Dans ce contexte, elle recherche :



ayant une expérience en télécommunication

pour :
- Architecture systèmes,
- Etudes réseaux de télécommunications,
- Définition des équipements,
- Rédaction détaillée des spécifications,
- Conception et réalisation des plans d'essais et de simulation (hard et soft),
- Assurance qualité système (PA).

Si vous voulez vous intégrer dans une équipe dynamique, envoyez un CV à Média-System, sous réf. 2733, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.





Jeune responsable des études

Notre groupe (15.000 personnes - 21 milliards de francs) compte parmi les premiers mondiaux pour la qualité de nos produits et de nos services industriels. Nous renforçons notre site (2750 personnes), un des plus importants complexes industriels en Europe, par l'implantation de deux nouvelles usines.

Pour faire face à l'évolution de notre informatique de gestion, nous souhaitons rencontrer un jeune responsable des études. Nous disposons de puissants moyens informatiques : 2 BULL DPS 7 avec IDS 2 intégrés dans un réseau de 500 terminaux, à terme.

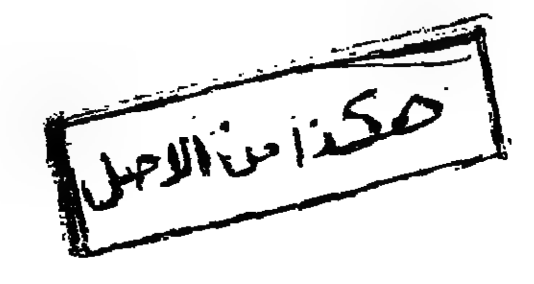
Dans une équipe jeune, innovatrice et motivée, vous prenez progressivement en charge, non seulement l'existant, mais aussi l'ensemble de nos nouveaux développements. Fortement impliqué dans l'élaboration des solutions et la définition des cahiers des charges, vous coordonnez le bon déroulement de nos réalisations. Responsable d'une petite équipe de 6 chefs de projets et analystes, vous êtes l'interlocuteur privilégié de nos utilisateurs.

De formation scientifique ou commerciale, vous justifiez d'une première expérience réussie dans la mise en place de systèmes informatiques de gestion acquise en cabinet d'organisation ou en SSII.

Vos qualités d'organisation et de communication sont les meilleurs atouts pour réussir dans cette fonction. La connaissance de l'environnement DPS 7 et des bases de données est bien sûr un plus.

Nous vous offrons de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature (réf. GI/LM-1), CV. détaillé, salaire actuel et une photo d'identité à : Patrick SANDEVOIR, Chef du Service du Personnel COGEMA - BP. 270 - 50107 Cherbourg.





SECTEURS DE POINTE



ICEPP crée et installe des systèmes informatiques de gestion et d'aide à la décision financière, TIGRE et LYNX.
Nos partenaires sont les banques les plus créatives sur la place.
Vous avez une formation et/ou une expérience dans le domaine de la finance, de la banque, des nouveaux instruments financiers et de l'informatique.

Nous vous proposons de rejoindre nos équipes dans l'une des fonctions suivantes :

CONSULTANTS
(confirmés ou débutants)

Vous avez une expérience ou une compétence dans le domaine bancaire. Vous êtes attiré par les marchés financiers (titres, Bourse, nouveaux instruments financiers). Vous avez de réelles qualités d'organisation et de conseil. **Réf. : 3201 M.**

CHEFS DE PROJET CONFIRMES

La mise en place de grands projets chez nos clients (banques) vous séduit. Vous avez une formation supérieure et une expérience réussie de la conduite de projets informatiques. **Réf. : 3202 M.**

INGENIEURS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT PROGICIELS
(confirmés ou débutants)

Vous êtes passionné par l'utilisation des techniques de pointe en ingénierie logicielle, et vous êtes attiré par les nouveaux produits financiers. Vous avez une formation supérieure en informatique et/ou en finance. **Réf. : 3203 M.**

INGENIEURS COMMERCIAUX
(confirmés ou débutants)

Vous voulez contribuer au développement d'un secteur d'activité en pleine ascension. Vous avez une formation supérieure (HEC, ESSEC, Sup de Co...), débutant ou avec une expérience réussie de la vente de solutions de gestion bancaire. **Réf. : 3204 M.**

A tous nous demandons une disponibilité professionnelle réelle, un sens de l'engagement et des responsabilités, ainsi que l'adhésion à notre projet d'entreprise.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), en précisant la référence du poste choisi, à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une totale discrétion.

20 rue Pergolèse - 75116 Paris

Actiman



MATRA TRANSPORT conçoit et réalise des systèmes de transports automatiques.
Son développement rapide l'amène à rechercher dans le cadre de l'un de ses projets VAL en Province deux

Jeunes Ingénieurs Grandes Ecoles

Ingénieur Responsable du Groupe d'Ouvrage Voie

Il participera à ce titre aux études de conception des différents éléments constitutifs et assurera le contrôle des marchés de sous-traitance ainsi que du chantier. Réf.A.

Ingénieur Interface Génie Civil

Il suivra pour Matra Transport les études d'infrastructures de ce Métro (tunnel, viaduc, station) et aura en particulier la responsabilité des interfaces avec le reste du système et de l'optimisation de l'ensemble. Réf.B.

Ingénieurs diplômés, ils ont une première expérience professionnelle en Travaux Publics, et leur capacité à s'intégrer à des équipes pluridisciplinaires sera un atout essentiel pour réussir dans ces deux postes basés en Province.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi à MATRA TRANSPORT - Direction du Personnel 2 rue Auguste Comte - 92170 VANVES



MATRA TRANSPORT

JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN HF
(E.C.P., E.N.S.T., X...)
dirigez des projets dans une charge d'agents de change

Notre société, qui compte parmi les plus performantes de la profession à Paris, fait de l'informatique un facteur majeur de sa réussite.

Rattaché au Responsable Organisation et Informatique, vous contribuez à l'essor très important de notre système de gestion automatisé. Vous vous formez d'abord aux différents métiers de la charge et prenez connaissance du site (VAX-8500, MICROVAX et micro-ordinateurs). Fort de cet acquis, vous établissez les cahiers des charges des projets ainsi que des produits. Vous assurez la coordination, le pilotage et le contrôle des développements effectués par les sous-traitants. Vous vous orientez progressivement vers le secteur des applications de back-office ou vers celui de l'informatique de marché pour en assumer la responsabilité. Vous affirmez ainsi vos compétences dans un domaine de pointe : emploi de moyens techniques nouveaux en matière de télécommunications et intégration d'outils d'aide à la décision.

Vous êtes âgé de 25 ans minimum et, appartenant de préférence à une S.S.I.I., vous avez, pendant au moins un an, participé à la conception et à la réalisation de projets de gestion. Vous maîtrisez également l'anglais.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M/4075, à notre conseil, Hélène REFREGIER, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION 66, rue de Ponthieu 75008 PARIS.

SERTI SELECTION

INGENIEURS GRANDES ECOLES



Jeunes Ingénieurs Grandes Ecoles, débutants ou avec une première expérience, vous désirez intégrer aujourd'hui un très grand groupe industriel français (11 usines en France et aux Etats-Unis) dont la force réside dans la diversification de ses activités et dans ses investissements technologiques.

Pour vous, l'entreprise c'est le dynamisme, la formation constante et surtout la possibilité d'optimiser votre potentiel et votre professionnalisme.

Pour nous, rigueur, implication et mobilité sont les meilleurs atouts de nos collaborateurs - véritable moteur de l'entreprise.

Tourné vers l'avenir, notre groupe vous offrira à court et moyen terme de nombreuses opportunités de carrière en France comme à l'étranger.

Si vous êtes de ceux qui souhaitent devenir les managers de demain, envoyez votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo exigée), sous la réf. 4892/LM, à

C.V. 71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS

Ingénieur commercial

CISI TM CONSEIL

Sur un marché en pleine croissance, cette société de structure légère, avec une équipe jeune et conviviale, a pour vocation le conseil et l'assistance en système et réseaux (normes OSI/SNA). En menant des études, des développements de logiciels systèmes, des expertises, des mises en place et de la formation, elle intervient auprès de grands clients diversifiés possédant de gros sites informatiques hétérogènes. Elle recherche un jeune ingénieur commercial qui sera responsable, de la prospection à la négociation, de la vente de contrats de prestations intellectuelles essentiellement sur la région parisienne. En pénétrant les grands groupes français, il devra générer le plus de contrats récurrents possibles. Ce poste implique 2 à 3 ans d'expérience de la vente de prestations intellectuelles dans le domaine informatique. La rémunération annuelle sera composée d'un fixe et d'un intéressement non plafonné. Ecrire à PH. LESAGE en précisant la référence A/D2839M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.84

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

GROUPE SYSECA

SYSECA, 350 MF de CA - 900 collaborateurs dont 85% d'ingénieurs - est une importante Société de Service et d'Ingénierie en Informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Nous recherchons, pour participer au développement de la politique "produits" de notre département Systèmes de Gestion de Bases de Données axée sur

- **CLIO, notre système de gestion de bases de données**
- **ADAGE, notre atelier de génie logiciel**

INGENIEURS COMMERCIAUX

Vous avez une formation supérieure, commerciale ou technique et vous serez chargés de prospecter, promouvoir et vendre CLIO et ADAGE. Réf. 270

INGENIEUR SUPPORT TECHNIQUE

Diplomé d'Ecole d'ingénieur ou de l'Université, vous aurez en avant-vente à participer à l'argumentation technique, appréhender les besoins des prospects, proposer des solutions, assurer les démonstrations et participer à la conclusion des affaires. Réf. 271

Les candidats devront connaître et, si possible, avoir utilisé un SGBD du marché.

Nous apprécierons votre expérience pertinente en milieu informatique ou une formation vous ayant préparé à la maîtrise de ces outils évolués.

Merci d'adresser votre candidature en précisant votre option à SYSECA SELECTION - 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD Cedex.

SYSECA SELECTION

S.G.N.

1400 personnes
Ingénierie de tout premier plan spécialisée dans le nucléaire, la productique et les biotechnologies, recrute plusieurs

Chefs de projets informatiques confirmés
organisateurs-concepteurs-méthodologues

Responsable de nouveaux projets (internes ou externes), vous interviendrez au niveau des choix et des décisions concernant les systèmes d'information et leurs solutions informatiques basées sur des techniques de pointe.

Chargé du suivi des projets, vous mettrez en œuvre des méthodes qui vous permettront d'en maîtriser la qualité.

Ingénieur grande école, vous pratiquez la méthode MERISE et connaissez les SGBD relationnels.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à :



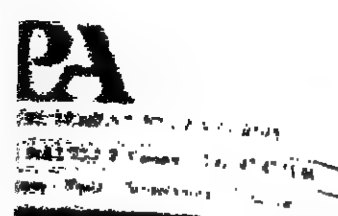
Direction des Relations Humaines
1, rue des Hérons - MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
78182 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES Cedex

ATTENTION !

EN RAISON DU 14 JUILLET

la rubrique « SECTEUR DE POINTE » de la semaine prochaine paraîtra mercredi 15 daté 16 JUILLET







SECTEURS DE POINTE

SNPE

recrute pour son Centre de Recherches de VERT-LE-PETIT (91)

INGENIEUR DEVELOPPEMENT PRODUITS CHIMIQUES

A 25/30 ans environ, INGENIEUR CHIMISTE ORGANICIEN vous avez, si possible, une formation complémentaire en Génie Chimique et/ou quelques *années d'expérience en Recherche et Développement.*

Intégré à une équipe Développement de 17 personnes vous encadrerez 2 à 4 collaborateurs et serez chargé de travaux en laboratoire et atelier pilote.
Des déplacements en France sont à prévoir.

Nous vous remercions d'adresser CV, photo et prétentions *sous référence PC à SNPE - CRB - BP 2 - 91170 VERT-LE-PETIT.*

CONTESSE

DIPLÔMÉS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SCIENTIFIQUES

Engagez votre vie professionnelle dans un métier d'avenir, dans des activités passionnantes et diversifiées, dans une société qui vous permette d'acquérir rapidement des connaissances et une expérience valorisantes.

CGI propose à 200 jeunes comme vous un avenir dans l'informatique

[illegible] une formation éprouvée aux méthodes et outils de l'informatique (MERISE, PAC-[illegible]) vous serez intégrés aux équipes opérationnelles de CGI, l'une des premières et [illegible] plus solides Sociétés d'Ingénierie et de Conseil en informatique.

Vous assumerez chez nos clients des missions d'envergure croissante où vous pourrez renforcer et diversifier vos compétences, développer votre goût des responsabilités et votre créativité.

[illegible] terme, vous aurez acquis une maîtrise des techniques informatiques et [illegible] bonne connaissance de la gestion des entreprises. Vous pourrez alors choisir une évolution conforme à vos qualités personnelles et à [illegible] ambitions.

[illegible]dresser lettre et C.V., sous référence 04/M.787, à Madame JAMET, [illegible] 28/34 Rue du Château des Rentiers - 75640 PARIS Cedex 13.

Compagnie Générale d'Informatique

CGI

L'Energie Créative

Rosemount

ROSEMOUNT SYSTEM 3 : CROISSANCE + 100 %
Pour faire face à son développement, recherchons un

INGÉNIEUR D'AFFAIRE CONFIRMÉ

ayant au moins 10 ans d'expérience en contrôle de processus industriels.
Le candidat idéal a un diplôme d'études supérieures, parle anglais. C'est un bon *technicien qui a l'habitude de gérer des projets importants de systèmes numériques.*
Le poste, à pourvoir très rapidement, est basé près d'Orly.

Si vous voulez travailler avec le *futur n° 1 mondial* de l'Instrumentation, envoyez CV + lettre manuscrite à **M. Lamoureux, Directeur Général, ROSEMOUNT, Immeuble Liège, Silic 265 - 94578 RUNGIS Cedex**

PLURIAL

Dans le cadre de notre mission pour le développement du Service Informatique d'un organisme important

NOUS RECRUTONS:

• UN ANALYSTE-MULTISYSTEME

Fonctions: • gestion et mise en œuvre des télécommunications des différents sites; • gestion et mise en œuvre des réseaux.
Profil: • âge: 25/35 ans; • pratique: expérience de 4/5 ans sur IBM 38 et 36, *connaissance RPG-Télécommunications;* • qualité: apte au travail en équipe, dynamique.

• UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Fonctions: • analyse organique-programmation; • mise en œuvre-application.
Profil: • âge: *25 ans minimum;* • *pratique:* expérience 2 ans RPG III, IBM 38; • qualités: apte au travail en équipe, dynamique.

Poste à pourvoir à Toulouse

Ecrire en adressant curriculum vitae et prétentions à: *ORESPACE*
9, rue St-Antoine-du-T. - 31000 Toulouse.

E C O L E   D' I N G E N I E U R S

JEUNE INGENIEUR

DEBUTEZ EN SPECIALISTE

SI CARDIF se situe aujourd'hui dans le peloton de tête des sociétés spécialisées dans l'épargne, le placement et la recraite, ce n'est pas par hasard...

C'est en partie grâce à une forte capacité *d'innovation et un environnement technique de pointe* (HP 9000/500 – UNIX – Langage C...).

A un jeune ingénieur débutant (grande école) possédant une bonne ouverture d'esprit, le goût de l'autonomie et un intérêt marqué pour les techniques informatiques, CARDIF propose la *réalisation de systèmes experts pour des applications commerciales et administratives.*

SI la perspective *de débuter et d'évoluer dans un contexte stimulant vous motive,* adressez lettre, CV, photo et prétentions sous référence 387 à Sylvie AGUER – COMPAGNIE BANCAIRE Service Orientation Recrutement – 5, avenue Kléber – 75116 PARIS.

CARDIF

NARIME

groupe de la compagnie bancaire



SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS
1er constructeur français de modems, recherche pour sa branche TELEINFORMATIQUE

INGENIEURS

DEBUTANTS ou EXPERIMENTES

Ils participeront à l'étude et au développement de matériels de Transmission de Données en vue de leur industrialisation.

Formation :
- Supelec, Sup. Télécom, ECP, ENSTA.

ou
- ISEP, ISEN, ESIEE, ESME, etc. avec stage, option ou 1ère expérience dans les domaines concernés.

Domaines concernés :
Transmissions, Téléinformatique
Traitement du signal
RNIS, protocoles : X25 niveaux 2 et 3
Utilisation de Microprocesseurs, Processeurs de signaux
Circuits prédiffusés, électronique analogique et numérique.

Ces postes à pourvoir dans *un laboratoire en expansion* doivent permettre à de *jeunes ingénieurs* attirés par la conception (matériel et logiciel) et la réalisation d'équipements logiques et analogiques, une évolution de carrière *les conduisent rapidement à devenir responsables d'une équipe.*
Lieu : PARIS 13ème.

Adresser C.V. à SAT - Secrétariat BTI - 41, rue Cantagrel, 75631 PARIS Cedex 13.

Organisation et Publicité

INGENIERIE

TEMPS REEL
LOGICIEL DE BASE
TELECOM

Concevoir et réaliser des logiciels, c'est notre métier et c'est dans ce domaine, l'informatique industrielle temps réel, que nous investissons.
Nous recherchons à PARIS, GRENOBLE des

INGENIEURS GRANDES ECOLES

• INGENIEURS LOGICIELS
Débutants ou première expérience (1 à 3 ans) connaissant langage C, 68000, UNIX, MSDOS.

• INGENIEURS COMMERCIAUX
Expérience souhaitée.
Vous évoluerez dans une ambiance humaine et technique high tech (formation, projets, clients). Votre rémunération sera attractive et votre poste évolutif.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et photo à SILICONE - Chemin des Prés - 38240 MEYLAN.

Filiale d'un important groupe aéronautique, banlieue nord de Paris
recherche

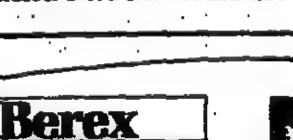
UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN / INSTRUMENTS

pour prendre en charge le secteur réparation instruments de bord, navigation, communication, conduite d'aéronefs...
Ce secteur comprend 50 personnes réparties en 4 laboratoires. Participation à la politique produits. Une personne de 35 ans environ et quelques années d'expérience. Poste d'avenir.
Salaire selon compétence (× 13 mois)

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL / INSTRUMENTS

Spécialiste aéronautique, possédant une bonne expérience de la vente de services, pour prises en charge du secteur commercial réparation instruments de bord, dirigé vers l'exportation. Anglais parlé et écrit indispensable.
Salaire selon compétence (× 13 mois).

Envoyer c.v. avec photo sous réf. n° 8 725 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.





Bureau d'études et de recherches exploratoires d'un grand groupe automobile Français recherche son

Responsable CAO

VOUS :
- avez une solide formation en informatique et peut être quelques années d'expérience dans ce type de fonction,
- des qualités relationnelles pour former une équipe de dessinateurs et leur apporter le support technique nécessaire,
- un bon esprit d'analyse pour prendre la totale responsabilité de la définition à la mise en place de notre système de CAO. Vous aurez l'appui des ingénieurs du groupe (logiciel Euclid).

ALORS NOUS VOUS PROPOSONS :
- de rejoindre une équipe sympathique à taille humaine,
- l'entière responsabilité de votre fonction,
- de nombreuses opportunités de développement à l'intérieur du groupe,
- un poste dans une très agréable station balnéaire (Dieppe).

Adressez CV + photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 14bis, rue Daru, 75008 Paris sous la référence 43.858 LM portée sur la lettre et l'enveloppe.

Mercuri Urval

Le ministère de l'intérieur
recherche

DES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

de haut niveau pour leur confier des fonctions de :
- Chefs de projets très importants ;
- Ingénieurs système DPS6 et DPS7 ;
- Ingénieurs de réalisation.

Postes à PARIS.

Durée des contrats : 3 ans renouvelables une fois.
Rémunération élevée pouvant atteindre, voire dépasser, pour les candidats particulièrement qualifiés et confirmés, 280 000 F bruts.

Compétences appréciées :
système DPS7, applications transactionnelles.

Adresser c.v., manuscrit et prétentions financières AVANT LE 25 JUILLET au ministère de l'intérieur (direction des transmissions et de l'informatique), pl. Beauvau PARIS-8e, à l'attention de Mme COURMES.



C.A. 150 *millions de F,* 200 personnes dont 150 ingénieurs et *techniciens,* implantée en France *et aux U.S.A.*

Nous sommes une société spécialisée dans la conception et la réalisation de systèmes d'automatismes dans différents domaines : péages, contrôle d'accès, gestion des temps, gestion technique centralisée.

Nous recherchons pour renforcer nos équipes en informatique temps *réel et réseaux des :*

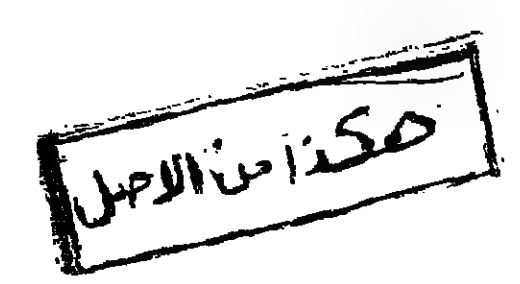
INGENIEURS INFORMATICIENS

Dans le cadre de la réalisation d'affaires à base de systèmes *informatiques,* vous serez chargé de la direction d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens, *depuis les spécifications des systèmes* jusqu'à leur mise en service en France et à *l'étranger.*

Ce poste nécessite une expérience de conduite de projet et s'adresse à des ingénieurs diplômés.

Anglais courant - *Poste basé à* PARIS.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo sous réf. DG 027 à : **ELSYDEL TRINDEL**
Elisabeth Aulanier - *Direction du Personnel*
63, boulevard Bessières - 75017 PARIS



SECTEURS DE POINTE

Valeo

L'Equipement Automobile

Partenaire reconnu des constructeurs mondiaux
27500 personnes - C.A. 12,1 Milliards de Francs 46% réalisés à l'étranger

recherche pour

sa Branche Matériaux de Friction

2 Jeunes Ingénieurs

Méthodes Etudes Installation *Condé sur Noireau (14)*

Au sein de la ligne de produits qui fabrique des plaquettes de freins, vous serez chargé de la mise en place de lignes automatisées de fabrication : définition des matériels, calculs de rentabilité, consultations, suivi de la réalisation, mise au point et démarrage des installations. Réf.101/M

Qualité Contrôle *Condé sur Noireau (14)*

Rattaché au responsable service Qualité d'une usine 1100 personnes qui fabrique des garnitures de friction pour l'automobile, vous serez chargé de la gestion de la qualité, de la définition et de l'organisation des méthodes de contrôle. Réf.102/M

Ingénieur Technico Commercial *Banlieue Nord de Paris*

Au sein de notre division garnitures industrielles, dans le cadre d'une entité à l'échelle humaine, vous serez chargé de développer nos ventes principalement en Europe du Nord sur les marchés : chemins de fer, tracteurs, cycles et industries. En relation avec le service Etudes et Recherches vous évaluerez l'adéquation de nos produits aux applications, provoquerez leur évolution et serez étroitement associé au développement des produits nouveaux. Réf.103/M

Jeunes ingénieurs mécaniciens diplômés d'une grande école, maîtrisant l'anglais, l'allemand ou l'espagnol, débutants ou souhaitant valoriser une première expérience, ces 3 postes vous permettront d'affirmer vos compétences.

De larges perspectives d'évolution de carrière vous seront offertes à la mesure de votre potentiel et de notre groupe à vocation internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en précisant la référence à **Valeo Branche V.M.F.** Direction du Personnel - BP 88 - 14110 CONDE SUR NOIREAU



une mutation réussie dans la micro

MEMBRE DE SYNTEC INFORMATIQUE

Première SSII cotée en Bourse, nous avons réalisé en 1986 un CA de 930 MF avec 1.300 collaborateurs dont plus de 200 dédiés à la recherche et au développement. Notre activité micro, concrétisée par un parc installé de 7.600 matériels et 16.000 progiciels, va croître de plus de 40% en 1987.

ingénieur informaticien confirmé,

venez rejoindre notre équipe de développement installée à ORLEANS (45).

Ingénieur de formation, vous disposez d'une expérience de deux à trois ans dans la conduite de projets orientés applications de gestion dans un environnement micros. Venez concevoir nos nouveaux progiciels et faire la preuve de vos talents de manager.

Notre taille et notre allant nous permettent de vous offrir une belle évolution de carrière.

Notre consultante, Mlle A. DANIEL, vous remercie de lui écrire (réf. 5070 LM) à **"Carrières de l'Informatique"**.

ALEXANDRE TIC S.A.
10. RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

SECTION D'ETUDES ET DE FABRICATION DES TELECOMMUNICATIONS

La SEFT c'est 600 personnes, plus de 120 ingénieurs dont la mission est de lancer et de mener toutes les actions permettant de satisfaire les besoins de l'Armee de Terre en équipements et systèmes d'armement complexes dans les domaines suivants :

INFORMATIQUE-ELECTRONIQUE-TELECOMMUNICATIONS.

Notre vocation est de piloter les études et la réalisation de projets que nous confions à de grands industriels sous-traitants.
Notre bureau qualité renforce son équipe de qualiticiens et recherche un

JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN...

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieur orientée électronique vous avez l'âme d'un generaliste...
Vous appreciez la variété dans le travail et les contacts à tous niveaux.

VOUS SOUHAITEZ
NE PAS VOUS ENFERMER DANS LA TECHNIQUE...
DEVENEZ INGENIEUR « QUALITE DE PROJETS »

Dans un premier temps, vous bénéficierez d'une période d'adaptation au cours de laquelle nous vous formerons à l'utilisation de nos méthodes et de nos « outils » qualité. Une fois ces connaissances indispensables acquises, votre mission consistera d'une manière générale à conseiller et assister les responsables d'affaires afin qu'ils puissent mieux respecter les objectifs fixés en matière de coûts, qualité, délais, lors de l'établissement des contrats... A ce titre, vous devrez promouvoir en permanence auprès d'eux la mise en place et l'utilisation de nos outils qualité pour parvenir à une meilleure gestion qualité de ces programmes.

Vous participerez également avec ces responsables d'affaires à la préparation d'un certain nombre de décisions, afin d'assurer un meilleur contrôle des projets sur le plan de la qualité (lancement des appels d'offres auprès des industriels, dépouillement de leur réponse, rédaction des marchés).

Si vous recherchez un métier ANTI-ROUTINE où votre sens de l'autonomie et votre esprit d'initiative peuvent s'exprimer, transmettez votre dossier complet, sous la référence QUAL/01/LM, à Thierry HURET, Responsable du recrutement de la SEFT - 18, rue du Dr Zamenhoff - 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.



UN TREMPLIN
POUR VOTRE
CARRIERE

MEDIA 84

SOREP

RENNES - PARIS - HOUSTON
300 personnes
Groupe de sociétés de services en micro-électronique, au 1er rang européen pour les circuits hybrides

Dans le cadre du renforcement de son potentiel d'études recherche H/F

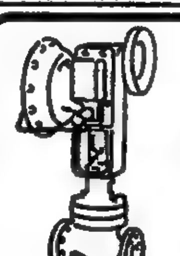
INGÉNIEUR RESPONSABLE ÉTUDES HYBRIDES

dans un environnement très évolutif et de haute technologie, vous animerez et coordonnerez l'action d'ingénieurs et de techniciens pour la mise en oeuvre de projets complexes.
Agé de 28/35 ans environ, vous êtes ingénieur électronicien grande école et vous possédez une bonne expérience en conception et réalisation d'équipements électroniques. La connaissance des technologies micro-électronique sera un atout.

Poste à pourvoir à proximité de Rennes.

Merci d'adresser lettre C.V. à :
SOREP S.A. Service du Personnel
Z.I. de Bellevue 35220 Châteaubourg.

COMMUNICO



Masoneilan

un des **Leaders** mondiaux des vannes automatiques pour les centrales nucléaires, la chimie, la pétrochimie, l'offshore...

recherche

jeune ingénieur diplômé

pour ses applications de

haute technologie

Le candidat retenu aura de solides connaissances en Physique Générale, Aérodynamique, Résistance des Matériaux, Mécanique des Fluides, Acoustique.

Une première expérience industrielle et une pratique de l'Informatique seront appréciées.
Anglais indispensable.

Lieu de travail : Neuilly-sur-Seine.

Envoyer CV avec lettre manuscrite et prétentions à Mme ABOULKER

MASONEILAN
107, avenue Charles de Gaulle 92521 NEUILLY Cedex

UNI-TOURNAY/ASKOM



Importante société immobilière

recherche

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

bénéficiant d'une première expérience de 1 à 3 ans. Ce poste à caractère financier et juridique pourrait convenir à un diplômé de l'IEP de Paris qui aurait reçu une formation juridique complémentaire.

Adresser c.v. + photo sous le nº 8 726
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

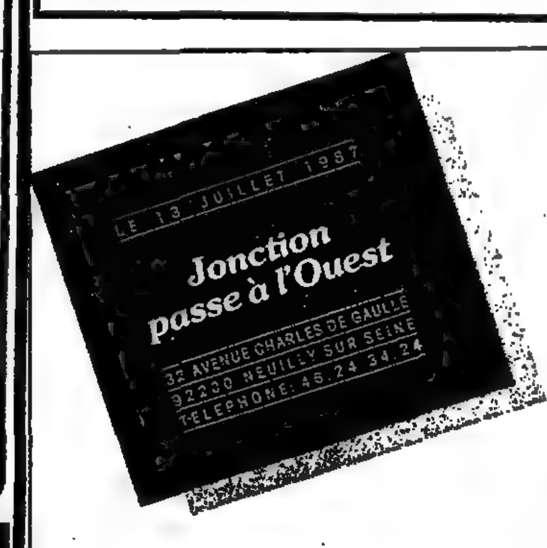
Société d'études et de recherche

RECRUTE

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Formation : grande école avec doctorat ou expérience équivalente.
Domaines : Acoustique appliquée, vibrations mécanique. Traitement du signal, mesure et analyse.
Mission : chef de projet pouvant conduire à directeur technique d'une équipe.
Expérience et anglais courant indispensables.
Salaire en fonction des qualifications.

Env. lettre manuscrite, c.v., prétent., photo s/nº 8 727 M
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.



DECISION INTERNATIONAL

S.A. au capital de 3.435.000 Frs

DECISION INTERNATIONAL a construit son image sur la qualité, le professionnalisme des hommes et des femmes qui la composent, et qui participent à des projets de haut niveau technique, au plan national et international.

Pour les projets que nous confient nos clients, nous recherchons des :

INGENIEURS LOGICIEL

Vous avez des compétences dans l'un des domaines suivants :
- VAX sous VMS
- SUN, APOLLO, SPS 7, HP sous UNIX
- DPS 8, DPS 7, grands systèmes IBM
- Réseaux et protocoles : ETHERNET, X 25, TCP/IP, Messagerie X400

Vous avez l'ambition d'une carrière évolutive, le sens des responsabilités, le goût d'être l'ambassadeur de votre société.

Nous vous proposons de rejoindre les 110 personnes du groupe DECISION INTERNATIONAL, dans l'une de ses, directions opérationnelles ou filiales, à Paris ou en Province.

Envoyer votre curriculum vitae et vos prétentions sous la référence C71 à :
DECISION INTERNATIONAL
Direction du Personnel
112, rue de Paris
92100 BOULOGNE

la réussite est notre métier



DECISION INTERNATIONAL

Important cabinet d'Ingénieurs-Conseils dans le secteur de l'équipement des collectivités publiques recherche

LYON

INGENIEUR 25-30 ans réf. 4893

Diplômé d'une grande école, (mines, ponts, centrale, Arts et Métiers), le candidat sera capable de prendre en charge la conception d'équipements publics pour le traitement des eaux et des déchets solides.

INGENIEUR 35-40 ans réf. 4894

Spécialiste du traitement des eaux résiduaires urbaines.

PARIS Région Sud

INGENIEUR 35-40 ans réf. 4895

Spécialiste VRD, riche d'une expérience minimum de 5 ans en bureau d'études.

Nous vous proposons de rejoindre des équipes hautement performantes chargées de la conception et du suivi des projets dans un secteur très évolutif.

Nous cherchons des candidats ayant de bonnes qualités rédactionnelles et le sens des contacts, capables de s'intégrer facilement aux équipes existantes et de s'adapter aux différents outils de travail mis à leur disposition (informatique).

La connaissance de l'allemand ou de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser vos dossiers de candidatures : lettre manus., CV et prétentions avec la référence du poste à Pierre LICHAU S.A. 12, rue Président Carnot 69002 LYON qui transmettra.

BANLIEUE SUD PARIS

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE

connaissant compresseur. Etude et analyse d'essais programme informatique.

Envoyer c.v. à Ter Service, 94, rue Saint-Lazare, 9e. Tél. : 42-85-39-74.

GROUPE AQUARIUS

recherche

1 ATTACHÉE DE PRESSE

confirmée et spécialisée milieu tourisme.
Connaissances pub., édition souhaitées.
Disponibilité rapide.

Merci d'adr. candidature + C.V. + photo récente à :
CLUB AQUARIUS
Mme Martin Lebois,
108, r. Montmartre, 75002 Paris.

Recrutons juillet, août, septembre Étudiants(es) Sciences, Médecine, grandes écoles.
JOSEPH GIBERT
26, boulevard St-Michel, 75006 PARIS.
Tél. : 46-34-21-41, poste 01.

ORGANISME DE CONSEIL ET DE FORMATION
rech. pr ses différentes région (y compris région parisienne)

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

ayant expérience du monde industriel.
Ils seront chargés de prospecter les entreprises des régions, d'analyser les besoins en formation des clients et de contribuer à développer l'activité de la région à laquelle ils sont rattachés.
Personnes dynamiques maîtrisant les problèmes industriels et devant s'impliquer dans une équipe pour y tenir un rôle de développement et d'organisation.
Rémunération : fixe + primes (à négocier).
Contactez M. HORN au : 47-80-72-65.

Union Régionale des M.J.C. Ile-de-France
recherche

DIRECTEUR DE M.J.C.

pour rentrée de septembre.

Contactez U.R.J.C.A.D.
168 bis, r. Cardinet, Paris-17e.
Tél. : 42-63-54-63.
Env. C.V. et lettre de motivation avant le 20 juillet.

Le Monde
CADRES

PAYS de LOIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

400.000 +

P.M.I., forte valeur ajoutée, du secteur para-chimique, matières plastiques semi-ouvrées, 120 personnes, C.A. 190 M, dont 20% Export, offre ce poste qui intéresse :

Un ingénieur diplômé d'une grande école, âgé de 40 à 45 ans, dont l'expérience industrielle est indiscutable. Ses capacités de gestionnaire, de décideur et d'animateur garantissent la polyvalence exigée pour diriger une P.M.I. Son ambition conforte sa vocation véritable d'Entrepreneur, au-delà de celle de Cadre supérieur, pour pouvoir définir et conduire un fort développement avec une petite équipe performante.

"Merci de penser que ces critères sont fondés et de ne pas nous écrire si vous n'entrez pas dans cette épure".

La plus totale discrétion vous est garantie si vous nous adressez votre dossier sous la réf.320 à HAVAS, 136 av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY qui transmettra.

Groupe industriel de 1.000 personnes, leader français de systèmes de stockage et de manutention, recherche pour sa Direction Export à Paris dans le cadre de son développement

FERALCO
MATERIELS DE STOCKAGE ET DE MANUTENTION

RESPONSABLE EXPORT

pour les zones
BASSIN MEDITERRANEEN - DOM TOM - AFRIQUE

« HOMME D'AFFAIRE », vous prendrez en charge en grande autonomie votre secteur d'activité, où vous serez responsable des prévisions, de leur réalisation (C.A. - dépenses), et du développement du réseau de distributeurs.

Au sein de notre Direction Export, vous participerez à l'élaboration de la politique commerciale que vous aurez pour charge de mettre en œuvre sur le terrain.

Vous êtes issu d'une ECOLE D'INGENIEURS ou d'une E.S.C.
Vous avez déjà une expérience de la vente à l'export (directe et/ou indirecte) en biens d'équipements et vous maîtrisez parfaitement l'Espagnol et l'Anglais (Italien souhaité). La connaissance des marchés de votre secteur d'activité sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à FERALCO D.R.H.
124 avenue de la République - 75011 PARIS

Groupe industriel de 1000 personnes leader français de systèmes de stockage et de manutention, recherche pour sa Division MANUTENTION - basée à LYON VENISSIEUX



GALLET **FERALCO**
MATERIELS DE STOCKAGE ET DE MANUTENTION

RESPONSABLE D'AFFAIRES

FRANCE
avec déplacements à l'Etranger

VOUS AUREZ LA RESPONSABILITE COMPLETE DES PROJETS DE MANUTENTION CONTINUE

Votre mission consistera donc à mener à bien : l'élaboration du projet (en liaison avec le B.E.), les négociations commerciales, techniques, financières et d'assurer le suivi de sa réalisation avec nos spécialistes et sous-traitants.

Issu d'une Ecole d'ingénieur, vous avez déjà une expérience de la fonction.

Votre facilité d'adaptation et votre vif intérêt pour les problèmes techniques seront pour vous les garants de votre réussite !

VOTRE ATOUT SUPPLEMENTAIRE : la connaissance des problèmes administratifs, juridiques et financiers liés à l'exportation et une parfaite maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à FERALCO D.R.H.
124 avenue de la République - 75011 PARIS

La Compagnie Générale d'Informatique recherche, pour son Service Recrutement, un(e)

ASSISTANT(E) DE RECRUTEMENT

Débutant(e) ou confirmé(e)

Vous avez une formation ou une première expérience de psychotechnicien(ne).
Nous vous confierons la responsabilité de l'accueil des candidats, des séances de tests et des tâches administratives correspondantes.
L'importance des recrutements de CGI (... personnes par an) vous permettra d'acquérir de solides compétences dans ce domaine.
Merci d'adresser lettre et C.V., sous référence AFW/M.787, à Madame ...MET,
CGI, 28/34, Rue du Château des Rentiers - 75640 PARIS CEDEX 13.

Compagnie Générale d'Informatique

L'Energie Créative

SOCIETE INDUSTRIELLE
FILIALE D'UN IMPORTANT
GROUPE AMERICAIN

recherche pour sa principale unité de production région PICARDIE

CHEF DU SERVICE ENTRETIEN

30 - 40 ans

De formation Ingénieur, il assurera l'entretien d'un important parc machines et des installations annexes.

Il collaborera avec les services de fabrication, dans un esprit d'équipe, à la production d'équipements automobiles (matériaux composites).

Homme d'animation et d'organisation, il participera à un important PLAN D'INVESTISSEMENT sur 5 ans.

Une expérience de quelques années dans un emploi similaire est indispensable.

Connaissances nécessaires en mécanique, hydraulique, pneumatique, automates programmables...

Rémunération 200.000 + suivant expérience.

Envoyer CV, photo et prétentions à N. 8037 - PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire 75544 Paris Cedex 11 qui transmettra.

Responsable des études Marketing

Département bancaire.

Dans le cadre de son fort développement, une **importante banque française privée** crée le poste de Responsable des Etudes Marketing.

Il participera à l'élaboration de la stratégie commerciale du département bancaire, et notamment :
- à l'enrichissement du fichier clients entreprises et particuliers,
- à la gestion des éléments de la base de données clientèle.

Il réalisera donc des études sur la structure, les comportements, les motivations de la clientèle de la banque, et sur leur évolution.

De formation supérieure (Grande Ecole de Commerce, 3ème cycle marketing), ce cadre âgé de 28 ans minimum possèdera une expérience **convaincante** dans le domaine des études, acquise en **cabinet ou chez l'annonceur** (produits de grande consommation, vente par correspondance...).

La taille et la volonté d'entreprendre de la banque permettent à un élément dynamique et performant d'envisager **d'intéressantes perspectives d'évolution.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle en précisant sur l'enveloppe la Réf. 3967 à
RSCG CARRIERES 48, rue Saint Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.

Sud-Ouest

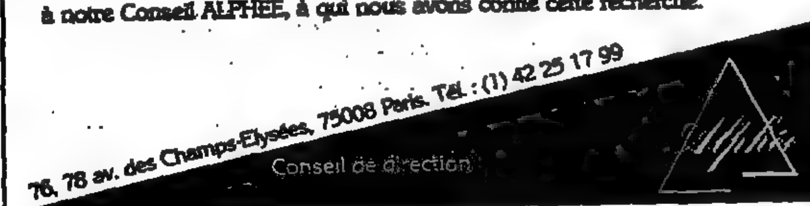
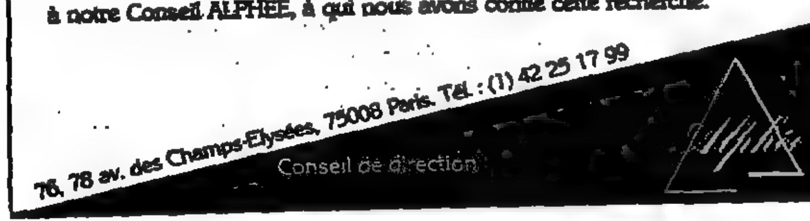
Responsable production

Organiser, gérer et développer l'ensemble de la fabrication, optimiser les moyens et les outils de production, animer les équipes (70 personnes). C'est la mission complète que vous propose cette société figurant parmi les leaders dans son domaine : la fabrication en grande série de pièces industrielles moulées en préimprégné.

Ingénieur Mécanicien (AM, INSA ou équivalent), âgé de 28 ans minimum, vous bénéficiez d'une première expérience en production.
Disponible et impliqué, vous souhaitez aujourd'hui valoriser votre potentiel technique et vos qualités d'animateur dans un contexte évolutif et performant.

Merci d'adresser votre CV complet + lettre manuscrite, sous réf. M 514 D, à notre Conseil ALPHEE, à qui nous avons confié cette recherche.

76, 78 av. des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : (1) 42 25 17 99

Conseil de direction

DIAGNOSTICS
Pasteur

Dans le cadre de sa croissance et de sa politique de diversification en immunodosage recherche

CHEF DE PRODUITS

(Formation Supérieure en Biologie)
notamment pour le lancement de nouveaux concepts analytiques et cliniques.

CHEF DE PRODUITS R.I.A.

(possédant Diplôme de Saclay).

Les deux postes requièrent une expérience du laboratoire d'analyse et/ou des produits biologiques. Leur dimension internationale requiert une bonne connaissance de l'anglais.

*Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée en précisant le poste choisi à la Direction du Personnel
3, bd R. Poincaré
92430 MARNES-LA-COQUETTE.*

Pierre Lichau

---

lyonnaise des eaux

Dans le cadre du développement de l'établissement financier du *Groupe de la Lyonnaise des Eaux*, nous recherchons un :

ASSISTANT AU TRESORIER

Sa mission :

Sous l'autorité du responsable trésorerie du Groupe, il devra,
- *sur un plan technique :*
  - *assurer le montage de financements internes et externes au Groupe,*
  - développer des schémas d'ingénierie financière,
- *sur un plan commercial :*
  - mener des actions de prospection et d'élargissement d'une nouvelle clientèle.

Son profil :

Nous souhaitons rencontrer un(e) candidat(e) doté(e) d'une expérience bancaire diversifiée d'environ 3 à 5 années, acquise dans différentes spécialités du métier bancaire.

Basé à Paris, ce poste offre de larges perspectives d'évolution de carrière, tant au niveau de l'établissement financier qu'au sein du Groupe.

Veuillez faire parvenir votre candidature écrite accompagnée d'un curriculum vitae à A. NEBOUT, la Lyonnaise des Eaux, Division Ressources Humaines Groupe, 44 rue, de Lisbonne 75008 PARIS.

Société Nationale Immobilière

recherche

2 TITULAIRES, MAITRISE SCIENCES-ECO

Débutants pour postes Cadres
PARIS et grande ville du Midi.

Envoyer CV, lettre manuscrite + photo à SNI 24, rue de Presles, 75015 Paris.

Importante société de construction mécanique
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

recherche pour son établissement situé dans l'Yonne

INGÉNIEUR ACHETEUR

FORMATION INGÉNIEUR
Une première expérience est souhaitée mais pas indispensable.
Le candidat sera rattaché à la direction des achats avec pour mission : approvisionnement de diverses familles de pièces et composants.
A terme il doit pouvoir être responsable de la fonction achats d'une ligne de produits.
Bonne maîtrise de l'anglais.
La possibilité de mobilité doit être envisagée.
Une disponibilité rapide serait appréciée.

ACHETEUR

FORMATION BTS ou IUT
Première expérience souhaitée de 2 à 5 ans dans l'industrie. Le candidat prendra en compte l'ensemble des fonctions de l'achat : recherche de fournisseurs, négociations, gestion courante et administrative.
Poste à pourvoir rapidement.

Pour ces deux postes, merci d'adresser c.v. détaillé, photo et prétentions à :
LE MONDE PUBLICITÉ, sous nº 8 725, 5, rue Montessuy, Paris-7ᵉ.

AUDIT

vous êtes

SENIOR

dans une firme d'Audit
— Vous recherchez un poste à responsabilité dans un grand Cabinet Français, Commissaire aux Comptes d'importants groupes.
— Nous sommes affiliés depuis Mai 1987 à l'un des deux premiers groupes d'Audit mondiaux.
— Nous avons un projet pour vous.
— Expérience indispensable en Audit : 3-4 ans.

Env. lettre de candidature manuscrite, CV, photo et prétentions à Yves GALTIER
FRINAULT FIDUCIAIRE,
8, rue Bellini 75116 PARIS

IMPORTANT GROUPE
INDUSTRIEL INTERNATIONAL

offre opportunité de carrière à

fiscaliste

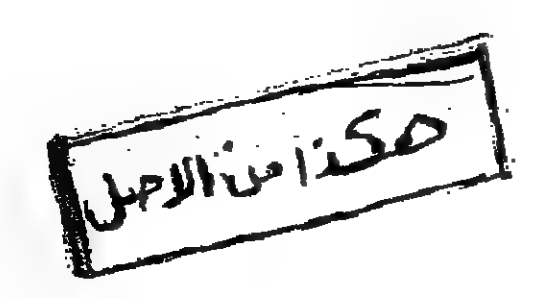
Il lui sera confié des responsabilités importantes sur tous les problèmes fiscaux soulevés par la gestion d'un groupe de sociétés y compris dans le domaine de la fiscalité internationale.

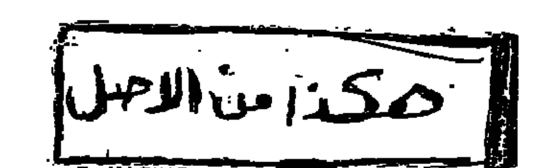
Le grand intérêt de cette fonction réside dans la large diversification des activités.

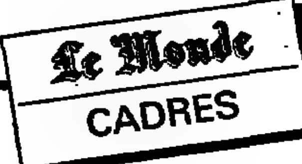
Conditions requises : formation Ecole Nationale des Impôts ou assimilée.
Expérience professionnelle de plusieurs années dans la fonction publique ou le secteur privé.
Pratique de la langue anglaise indispensable.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 27632 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.
Discrétion totale garantie.

CONTESSE







DEMANDES D'EMPLOIS

H. 35 ans diplômé en économie et relations internationales

trilingue anglais, français, allemand, très sérieuses références, bonne expérience Afrique; USA, Amérique du Sud, nomb. relat. gouvernementales de haut niveau.

recherche

Activité auprès de sociétés importantes souhaitant développer ses marchés à l'export. Tél. : 45-24-02-69.

J.F. 22 ans, format. journaliste, cherche emploi dans presse écrite. Expérience dans pr. sportive, médicale, municipale. Toute proposition dans tout secteur sera étudiée. Libre rapidement.
Ecrire sous le n° 8 716 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION tril. confirmée, 27 a., mobile, 6 a. d'exp. internationale (USA, RFA) au niveau ccial et bancaire, cherche emploi à responsabilité à partir du 1-9-87.
Ecrire sous n° 8 719 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Ex-conseil technico-ccial, 39 ans, franç., basé Hambourg, 2 ans Singapour, trilingue, cherche emploi export s/Paris.
Ecrire sous n° 8 717 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

J.F. maîtrise droit social + DEA Sciences sociales du travail, option formation, recherche 1er emploi de DRH organisme de format. Paris et rég. paris.
Ecrire sous n° 8 721 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

J.F. recherche emploi administratif import export (anglais), expérience dans négociations des crédits documentaires.
Ecrire sous le n° 6 956 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Technicien 34 ans cherche emploi maintenance, SAV, commercial en mécanique, hydraulique, pneumatique, Paris, région parisienne. Libre rapidement.
Ecr. à Jean-Jacques Brugevin, 3, rue Thouin, 75005 Paris. Tél. : 42-63-00-89.

Hrne 35 ans, régisseur général professionnel, metteur en scène amateur, cherche poste similaire Directeur technique, Assistant metteur en scène dans compagnie théâtrale ou centre culturel, etc.
Ecr. n° 130018 HAVAS P.A., 20, bd de La Paix, 51100 REIMS.

J.F. 21 ans, DYNAMIQUE et ORGANISÉE, BAC G3 + 2. BTS COMMERCE INTERNATIONAL (stage CFCE), recherche UN PREMIER EMPLOI. Tél. : 43-36-26-44.

Française, sér. réf., cherche gardiennage temps complet Paris, banl. Est. Tél. matin : 46-36-81-18.

SECRÉTAIRE-DIRECTION
Allem., franç., angl., diplômée association secrét. européenne Lausanne plus formation ccial et bancaire, 23 ans exp. secrét. direction et gestion produits, connaissances tableur microordinateur IBM-PC, ch. poste assistante de direction.
Ecr. s/réf. 27.620 Contesse, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

ORGANISATEUR
4 ans exp. formation, organis. et informatique ISTO + ERGONOMISTE CNAM, rech. fonction similaire dans secteur tertiaire. Ecrire M. LASNE Claude, 6, rue Chevreul, Paris-11e ou tél. : 43-73-60-48.

Le marché unique en 1992

Le casse-tête de l'Europe du fisc

(Suite de la première page.)

Chaque pays signataire conscient des difficultés qui attendaient l'entreprise, s'était peu à peu persuadé que rien ne pressait.

C'est ainsi qu'il a fallu dix ans, souvent même quinze ans, pour que soient définies les conditions d'ouverture de certaines professions aux ressortissants étrangers. Il en faudrait autant pour réaliser d'autres progrès significatifs. C'est donc bien la crise qui a relancé l'intérêt pour un marché unifié, les Etats-Unis apportant peut-être la preuve des avantages procurés par un grand espace économique.

Le marché unique de fin 1992-début 1993 ne fait pourtant pas l'unanimité. Si le patronat français n'en discute pas le principe, s'il en admet parfaitement le bien-fondé, il en critique par contre fortement les modalités.

Une étude fort bien faite du CNPF rappelle que la TVA telle qu'elle fonctionne actuellement est parfaitement neutre sur le plan de la concurrence interne et externe. A l'importation, un produit allemand acheté hors taxe en RFA supporte la TVA française comme les produits français concurrents. A l'exportation, un produit vendu hors taxe supporte lorsqu'il entre sur le territoire allemand la TVA allemande comme le produit allemand concurrent.

En supprimant la frontière fiscale, on détruit la pureté du système, sauf dans le cas où la TVA serait à taux unique dans *toute* la CEE, ce qui est évidemment exclu avant très longtemps. Aussi le CNPF peut-il craindre avec quelques raisons que les particuliers et les entreprises – du fait de la règle du décalage d'un mois – aient intérêt à s'approvisionner en RFA à partir de 1993 puisque, à cette date, les achats en provenance d'autres pays supporteront les TVA étrangères. En France, les impôts sur la consommation sont plus lourds que chez notre grand voisin : notre taux normal de TVA est de 18,60 % et de 14 % seulement en RFA ; le taux majoré, qui n'existe pas outre-Rhin, est on le sait particulièrement élevé (33,3 %).

Pourquoi supprimer en priorité les frontières fiscales, demande le CNPF ? L'avantage que tireront les consommateurs d'une telle mesure sera plus que compensé par les perturbations *(voir encadré)*, les distorsions de concurrence que créeront des taux de TVA différents dans un *système qui ne sera plus neutre* même si les écarts de taux sont réduits par rapport à la situation actuelle.

C'est la même logique – « *ne mettons pas la charrue devant les bœufs* » – qui fait dire au CNPF que l'extrême disparité des droits d'accises en Europe – ces impôts spécifiques qui frappent certaines consommations comme le tabac, le vin, les *produits pétroliers* – nécessite une harmonisation préalable. Cela pour éviter que le rapprochement des taux de TVA ne soit compensé dans certains Etats qui en *auraient* besoin pour boucler leur budget par des hausses des droits d'accises. Ce qui serait un comble quand on sait qu'il s'agit d'impôts anti-économiques et archaïques, selon les termes du CNPF.

Ces critiques ne sont pas sans fondement, loin de là. Elles pourraient même être plus explicites et faire valoir que les taux élevés de TVA en France – surtout le taux majoré qui s'applique à l'automobile – protègent l'industrie nationale. Mais ces *critiques ignorent le ressort* profond qui anime maintenant le Commission.

Dans une Europe en crise, incapable d'exploiter convenablement son *potentiel de croissance, l'idée est* de brûler les étapes, de ne plus perdre de temps en harmonisation des fiscalités et des règlements, de tendre le plus vite possible vers un grand marché sans frontière de plus de trois cents millions de consommateurs. Peu importe certaines distorsions et *imperfections, les conditions de* concurrence notamment. Des bavures sont inévitables et certaines industries ou entreprises en supporteront probablement les retombées. *Le but prioritaire est devenu* la libre circulation des biens et des personnes, sans entraves aux frontières. Une fois ce but atteint, le surplus d'activité qui en résultera fera plus que compenser les imperfections créées ici et là.

Voilà pour la nouvelle philosophie qui imprègne l'acte unique, sorte de traité de Rome numéro deux, issu de l'accord de Luxembourg de décembre 1985 et dont l'une des nouveautés a été de relancer la construction de l'Europe à coups de décisions prises à la majorité simple.

La fiscalité qui continue de relever du droit de veto peut-elle stopper ce bel élan ? En dehors même des réticences du patronat, le fait est que les impôts sur la consommation étant plus lourds en France qu'en RFA doivent être au moins rapprochés si l'on ne veut pas handicaper les firmes françaises. C'est ce vers quoi vont tendre les propositions de *la Commission de Bruxelles*, l'idée étant qu'un nouveau système fiscal sans frontière peut fonctionner – à l'instar de ce qui se pase aux Etats-Unis, – du moment que les écarts de *taux ne sont pas trop importants*. De l'ordre de cinq points avance la Commission qui s'apprête à faire sur ce sujet des propositions précises.

Le débat est maintenant lancé. Il sera difficile aux différents gouvernements de n'en pas tenir compte *dès maintenant dans leur politique* fiscale. Ce qui est vrai notamment pour le gouvernement français qui met au point le budget de 1988.

ALAIN VERNHOLES.

TVA : des écarts peut-être insupportables

Les propositions que met au point la Commission européenne visent principalement à réduire au minimum les taux de la taxe à la valeur ajoutée pratiqués dans chaque pays. *Chaque* pays devrait avoir deux taux de TVA, ceux-ci se situant à l'intérieur d'une plage : 14 à 19 % ou 15 à 20 % pour le taux normal ; 4 à 9 % ou 5 à 10 % pour le taux réduit. Tous les produits seraient soumis au taux normal à l'exception des produits suivants soumis au taux réduit : alimentation sauf boissons alcoolisées, énergie, livraison d'eau, pharmacie, livres, journeaux, périodiques, transport de personnes. *Dans ces conditions, la France,* dont le taux normal est à 18,6 % et les taux réduits à 5,5 et 7 %, n'aurait qu'un problème important : son taux majoré de 33,3 %.

Les calculs *faits par la Commission* montrent qu'il n'en coûterait – en pertes de recettes – que l'équivalent de 0,5 point de notre PNB, soit 25 milliards de francs. L'opération de rapprochement serait neutre du point de vue de son coût budgétaire pour des pays *comme la Belgique, la RFA, l'Italie,* les Pays-Bas, la Grèce, l'Espagne, l'Irlande. Elle coûterait cher au Danemark (2,5 points de son PNB) et rapporterait à la Grande-Bretagne (1,2 point) au Portugal et surtout au Luxembourg (3,3 points).

Le taux zéro qu'appliquent les Anglais sur des produits politiquement sensibles comme l'alimentation devrait disparaître. On imagine les difficultés que cette obligation entraînera même si, comme le fait déjà remarquer la Commission, la sixième directive adoptée à l'unanimité en mai 1977 prévoyait implicitement une telle suppression.

Pour les droits d'accises (impôt indirect portant sur certains produits de consommation), la Commission pourrait proposer des taux uniques sur quelques produits (tabac, huiles minérales, boissons alcoolisées) et leur disparition dans tous les autres domaines. Les *effets* de ce radicalisme seraient importants : les recettes de certains pays seraient plus ou moins fortement amputées (Danemark, Irlande, et, dans une bien moindre mesure, Grande-Bretagne et Italie), tandis que certains prix monteraient fortement : les cigarettes en Grèce et en France, le vin, la bière, l'alcool en France... Et tenant compte à la fois d'une TVA à deux taux et de la *réforme des droits* d'accises, la perte de recette fiscale pour la France serait d'une dizaine de milliards de francs.

Si les calculs de la Commission sont exacts, le coût du rapprochement *des fiscalités* dans la CEE n'apparaît pas hors d'atteinte à quelques exceptions près : Danemark, Irlande, Luxembourg. Les modifications TVA-droits d'accises seraient neutres pour la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas. Elles entraîneraient des pertes de recettes fiscales pour le *Danemark (4,8 points* du PNB), la France (0,2 point), l'Irlande (1,6 point). Elles gonfleraient les recettes des autres pays : 0,3 point pour la RFA, *0,5 point pour la Grèce, 0,7 point* pour la Grande-Bretagne, 2,5 points pour l'Espagne, 2,8 points pour le Portugal, 7,6 points pour le Luxembourg.

Il n'empêche que les systèmes fiscaux des différents pays en seraient structurellement bouleversés avec toutes les conséquences que cela pourrait entraîner sur le plan politique et économique. L'administration française estime pour sa part que des taux de TVA pouvant s'écarter de 5 points entre deux pays seraient insupportables.

AL. V.

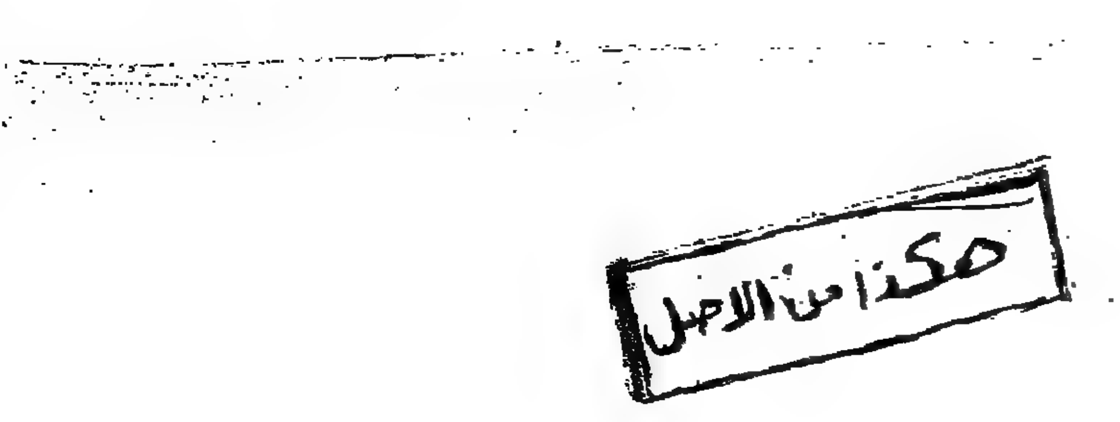
Les taux pratiqués dans les pays membres de la Communauté
(en pourcentage)

	TAUX RÉDUIT	TAUX NORMAL	TAUX MAJORÉ
Belgique	6 et 17	19	25 et 33
Danemark	–	22	–
Allemagne	7	14	–
Espagne	6	12	33
France	5,5 et 7	18,6	33,3
Irlande	0 et 10	23	–
Italie	2 et 9	18	38
Luxembourg	3 et 6	12	–
Pays-Bas	5	19	–
Portugal	8	16	30
Royaume-Uni	0	15	–

La compensation budgétaire

Le CNPF s'inquiète de la mise en place du système de compensation budgétaire qui devra fonctionner entre Etats et des fraudes auxquelles il pourra donner lieu. La TVA étant un impôt sur la consommation à paiement fractionné, les charges supportées par les entreprises sur leurs achats sont déduites des taxes dues sur les ventes.

A partir de 1993, les frontières fiscales étant supprimées, les Etats auront à admettre en déduction les sommes payées dans les autres Etats membres. Ce sont ces montants de TVA *étrangères déduites qui devront* être compensés pour éviter que les ressources budgétaires des Etats importateurs nets ne soient trop affectées.





"Notre ambition, c'est la croissance, notre domaine, c'est l'agro-alimentaire."

Bernard Dumon, Président - Directeur Général.

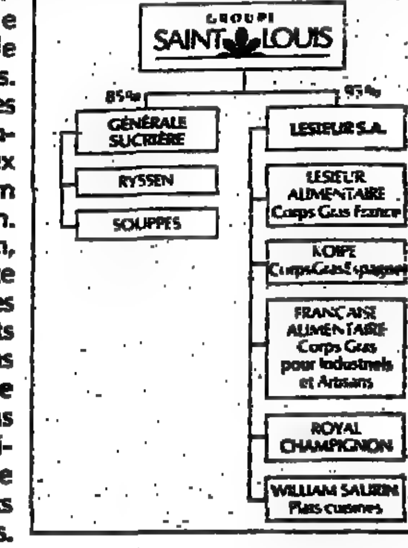
"Le rapprochement avec Lesieur a donné au groupe Saint Louis une nouvelle dimension et de nouvelles perspectives dans le secteur agro-alimentaire; je souhaite aujourd'hui vous parler de nos ambitions et de notre stratégie.

Notre ambition, c'est la croissance; notre domaine, c'est l'agro-alimentaire.

Notre volonté de recentrage sur l'agro-alimentaire vient de s'exprimer clairement par l'annonce du projet de vente de notre division produits d'entretien Lesieur-Cotelle. Cette filiale, dont les performances techniques et financières sont excellentes, n'a que peu de perspectives de croissance dans son marché face à de grandes sociétés multinationales; de plus, elle ne présente aucune synergie avec les autres branches du groupe; les moyens financiers très importants que cette cession pourrait dégager devraient nous permettre d'accélérer notre croissance dans l'agro-alimentaire.

Croissance interne d'abord: nos axes de développement sont clairement définis.

Dans le secteur des corps gras, le segment des sauces émulsionnées, mayonnaises et vinaigrettes est en forte croissance; nous y sommes n° 1 ou 2 et nous avons l'intention de maintenir ou d'améliorer notre place avec les moyens appropriés, qu'il s'agisse d'investissements image, de recherche et d'innovation technique ou de lancement de nouveaux produits. Dans le secteur des plats cuisinés, nous sommes présents par deux sociétés: William Saurin et Royal Champignon. Chez William Saurin, nous avons lancé cette année avec succès une gamme de plats cuisinés en portions individuelles, "Cuisine Saveur", et nous avons l'intention de continuer dans cette voie avec d'autres produits en surgelés et en frais.



Chez Royal Champignon, où nous avons connu une année 1986 difficile, la croissance du marché se poursuit à un rythme supérieur à 5% par an. Le champignon est un produit dont les indications diététiques sont excellentes, et qui correspond bien aux besoins de l'alimentation moderne. Nous avons l'intention de garder notre place de leader, en mettant sur le marché de nouveaux produits, dont la croissance est forte et qui correspondent aux attentes des consommateurs.

Enfin, notre solide implantation en Espagne par notre filiale Koipe doit nous permettre de saisir des opportunités dans ce pays où le secteur agro-alimentaire est en pleine évolution.

Cette recherche de croissance dans des produits à forte valeur ajoutée ne doit pas nous faire oublier nos métiers de base, le sucre et les corps gras. Ces deux secteurs ne sont pas en croissance, mais avec une grande vigilance et une gestion très serrée, nous devons pouvoir continuer à y gagner de l'argent. Le challenge est de parvenir à baisser nos prix de revient plus vite que les concurrents: il ne faut donc pas écarter des opérations de regroupement qui nous permettraient d'améliorer notre compétitivité.

Croissance externe ensuite. Le groupe Saint Louis veut être un pôle de regroupement pour des industriels français ou européens de l'agro-alimentaire, qu'il est prêt à accueillir sans impérialisme et de façon conviviale, à condition que leur arrivée le rende plus compétitif et améliore son potentiel économique.

CHIFFRES CONSOLIDÉS 1986 DU NOUVEAU GROUPE (CHIFFRES ESTIMÉS) en millions de francs	
Chiffre d'affaires	14000
Marge brute d'autofinancement	600
Bénéfice net (part du groupe)	260

C'est là en effet la justification de notre volonté de croissance. Nous devons donc pouvoir proposer à nos partenaires éventuels une gamme complète de solutions: rachat bien sûr, mais aussi fusion, échange de titres, joint-venture, voire même participation minoritaire. Notre stratégie financière en découle; nous devons utiliser au maximum les possibilités du marché financier, aussi bien pour nous procurer des moyens de trésorerie que pour pouvoir offrir des titres cotés à nos futurs partenaires. Nous avons donc décidé de redonner à Lesieur sa vie boursière propre et nous étudions la possibilité d'introduire en bourse notre filiale Générale Sucrière.

Un mot pour terminer sur les équipes de direction du groupe. Je connais bien sûr depuis longtemps celle de Générale Sucrière, que j'ai contribué à créer; pour Lesieur, j'ai pu me rendre compte en six mois de sa qualité.

Avec des objectifs clairement définis et des moyens humains et financiers appropriés, je pense que le groupe Saint Louis mérite la confiance que vous lui accordez et dont je vous remercie."

GROUPE SAINT LOUIS

Economie

Chômage de longue durée

Trente-huit villes signent les premières conventions pour les programmes d'insertion locale

Les premières conventions pour les PIL (programmes d'insertion locale) ont été officiellement signées le mois dernier par M. Philippe Séguin et trente-huit maires, membres de la majorité parlementaire pour *la plupart*. Au total, plus de cinq cents chômeurs de longue durée devraient ainsi trouver une activité auprès des collectivités locales, depuis Epinal, dont le maire est le ministre des affaires sociales, en passant par Roubaix, Paris ou Neuilly-sur-Seine et Auxerre.

Annoncés de longue date, les PIL ont connu quelques difficultés de mise en place dont certaines ne sont pas aplanies, avec l'UNEDIC notamment. Les décrets ont été publiés le 3 avril dernier, mais, contrairement à ce que pouvait espérer M. Séguin au cours de la cérémonie, les chômeurs en fin de droits, indemnisés par l'assurance-chômage, *ne bénéficient pas de la* formule. Si les partenaires sociaux ont admis en avril à titre d'expérience, que 20 000 d'entre eux reçoivent une allocation et exercent en même temps une activité rémunérée, des obstacles se sont dressés tels que, le 25 juin, les gestionnaires de l'UNEDIC sont revenus sur leur décision (1). Sans parler de « bras de fer », syndicats et patronat estiment que le gouvernement n'a pas tenu ses promesses.

Les PIL sont l'équivalent pour les chômeurs de plus de vingt-cinq ans de ce que sont les TUC (travaux d'utilité collective) pour les jeunes à la recherche d'un emploi. Quand ils reçoivent une allocation de *solidarité* versée par l'UNEDIC, mais financée par une *subvention d'Etat*, ces chômeurs peuvent travailler pour les collectivités locales, les associations et les organismes publics, qui leur attribueront un complément de ressources compris entre 500 F et 750 F par mois. Considérés alors comme stagiaires, ils pourront être affectés à une tâche pendant une durée de six mois, renouvelable une fois à condition qu'ils y consacrent entre 80 heures et 120 heures par mois.

Pour étendre la mesure aux chômeurs qui perçoivent une allocation de fin de droits d'un montant équivalent : environ 2000 F par mois versées par l'UNEDIC *mais* financée par les cotisations salariales et patronales, il faudrait que le régime à gestion paritaire revienne sur une règle intangible. L'assurance chômage est versée aux personnes ayant cotisé qui ne travaillent pas ou qui suivent un stage de moins de trois cents heures.

(1) Les partenaires sociaux demandent que l'Etat *prenne automatiquement* en charge le chômeur employé dans un PIL si son allocation de fin de droits venait à être interrompue au cours de sa période d'activité. Les pouvoirs publics s'étaient engagés dans ce sens puis sont revenus sur leur décision, *demandant que l'UNEDIC continue* d'indemniser le bénéficiaire jusqu'à la fin du PIL.

Chrysler condamnée pour infraction à la sécurité du travail

Chrysler s'est vu infliger lundi 6 juillet une amende record de 1,5 million de dollars (environ 9 millions de francs), par *le département* fédéral du travail pour huit cent *onze infractions* aux règlements en matière d'hygiène et de sécurité : une inspection à l'usine de montage de Newark (Delaware) a notamment relevé deux cent vingt-cinq cas de *« non respect délibéré »* des règles de protection contre l'exposition au plomb et à l'arsenic (celui-ci est considéré comme cancérigène et une exposition *prolongée* au plomb peut entraîner des lésions très graves du système nerveux) et quarante-huit violations du *« droit des salariés à connaître la loi »* en n'indiquant pas à des ouvriers la présence de produits dangereux dans leur zone de travail.

La direction de Chrysler a annoncé son intention de payer l'amende, mais a considéré qu'il s'agissait d'infractions mineures et qui avaient déjà été corrigées pour la plupart. Avant cette inspection, *l'administration* avait déjà infligé 284 830 dollars d'amende à Chrysler pour avoir minoré le compte rendu d'accidents du travail dans trois usines, à Newark, dans l'Illinois et dans l'Ohio.

EN BREF

● **Accord d'intéressement à Air Inter.** — La direction d'Air Inter vient de signer un accord d'intéressement des salariés aux résultats de *l'entreprise, pour les exercices* 1987-1988-1989, avec la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC, FO et trois syndicats autonomes, le SNMSAC (mécaniciens au sol), le SNPIT (personnel d'Air Inter) et le SNPNAC (personnel navigant). La prime annuelle d'intéressement prendra *à la fois* en compte les résultats financiers de *l'entreprise et* les résultats de *productivité* (ponctualité des avions, coefficient de remplissage, progression du chiffre d'affaires, etc.).

● **M. Bergeron demande à l'Etat 7 milliards supplémentaires pour l'UNEDIC.** — M. André Bergeron a estimé, le lundi 6 juillet, que l'Etat doit augmenter sa participation de 7 milliards de francs au financement de l'indemnisation du chômage. *Le secrétaire général de FO* souligne que la suppression de l'autorisation administrative en cas de licenciement est à l'origine du choix par les employeurs de licencier leurs salariés de plus de cinquante-cinq ans plutôt que de les mettre en *préretraite du Fonds national de* l'emploi. Selon M. Bergeron, dont les conclusions rejoignent celles du mémorandum adressé par l'ensemble des partenaires sociaux à M. Séguin le 1er juillet, l'UNEDIC supporte *« les conséquences du transfert »*, auquel s'ajoutent les programmes d'insertion locale (PIL) et l'aide au retour *des travailleurs immigrés*.

● **Un accord pour la formation des salariés dans les PME.** — L'Association nationale pour la formation professionnelle *des adultes* (AFPA) et l'AFOS-PME (Fonds paritaire d'assurance-formation des salariés des PME, chargé de collecter les cotisations des entreprises) viennent de conclure un accord pour aider les PME à *« investir »* dans la formation de leurs salariés. Créée en juillet 1972 entre la CGPME et les organisations *syndicales*, l'AFOS-PME regroupait, en 1986, près de dix-huit mille petites et moyennes entreprises qui ont versé plus de 360 millions de francs pour la formation professionnelle continue.

CONJONCTURE

La Commission européenne ouvre deux enquêtes anti-dumping contre des matériels électroniques japonais et sud-coréens

La Commission européenne a ouvert deux nouvelles enquêtes anti-dumping contre des matériels électroniques japonais et sud-coréens. La première vise une catégorie de composants, les mémoires dynamiques DRAM (*Dynamic Random* Access Memories) importées du Japon, dont les ventes en Europe sont passées de cinq millions à vingt-neuf millions d'unités, de 1984 à 1986, et qui, selon l'industrie européenne, sont vendues à des prix inférieurs à ceux pratiqués au Japon même.

La seconde enquête porte sur les lecteurs de disques compacts, dits « de salon » nippons et sud-coréens. En deux ans, de 1984 à 1986, les importations européennes ont été mutipliées par *seize* (*un million* et demi d'unités aujourd'hui) alors que la consommation n'a été multipliée que par douze (trois millions d'unités).

L'industrie européenne affirme que les exportateurs sud-coréens et nippons pratiquent des prix inférieurs de 13 % à 60 % aux prix communautaires, et *que ces prix ont* diminué de 20 % en 1986 alors qu'ils restaient stables sur les marchés intérieurs nippon et sud-coréen.

En avril dernier, la Commission européenne avait déjà ouvert des enquêtes anti-dumping contre deux autres types de matériels électroniques nippons : les mémoires effaçables de type Eprom et les imprimantes électroniques.

REPÈRES

Investissements

Faible progression pour les PME

Prudents pour 1987, les chefs d'entreprise interrogés par le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises dans son enquête semestrielle sont plus optimistes pour 1988. Au début de cette année, *ils* ont enregistré un infléchissement dans la croissance de leur activité, mais *ils* prévoient, note le CEPME, *« une augmentation de leur activité l'an prochain »* dans tous les secteurs.

L'amélioration de la situation financière des PME se poursuit en 1987, *mais elle ne « se traduit pas, dans l'immédiat, par une reprise de l'embauche ». « En matière d'investissement,* commente la CEPME, *la prudence continue de prévaloir pour l'ensemble des PME françaises... Les dirigeants des PMI concentrent leurs investissements sur l'amélioration de la productivité. »*

Production industrielle

Progression de 0,5 % en RFA

La production industrielle ouest-allemande a progressé de 0,5 % en mai, annonce l'office fédéral des statistiques. *Ce résultat, bien qu'inférieur* aux 3,5 % enregistrés en avril, *est, malgré* tout, plus encourageant que ne le prévoyaient la plupart des économistes. S'il se maintient au cours des mois à venir, il pourrait permettre à la RFA de connaître une croissance, fort modeste au demeurant, de 1,5 % cette année. Les analystes soulignent toutefois que la poussée de 0,9 % du chômage en juin pourrait être un signe annonciateur d'un nouvel accès de faiblesse de l'économie *ouest-allemande*.

Chômage

Nouvelle diminution dans la CEE fin mai

Le *nombre* de chômeurs dans les douze pays de la CEE s'élevait à la fin du mois de mai 1987 à 15,6 millions de personnes contre 16,1 millions à la fin du mois précédent. Cette amélioration se manifeste, selon *Eurostat*, qui publie ces statistiques, par *« une légère tendance à la baisse pour les hommes, et, pour la première fois depuis 1983, également pour les femmes, ce qui permet d'espérer que le chômage féminin s'est à tout le moins stabilisé »*. De mars à mai 1987, *la part des jeunes* femmes de moins de vingt-cinq ans dans le total du chômage *féminin* est revenue de 40,1 % à 39,5 %.

Pour l'Europe des *Neuf* (les comparaisons n'étant pas possibles pour la Grèce, l'Espagne et le Portugal), le taux de chômage atteint 10,7 % fin mai, contre 11 % fin avril. Dans chacun des neuf pays, les taux sont *les suivants : 19,2 % en Irlande*, 13,7 % en Italie, 11,4 % en Belgique et aux *Pays-Bas*, 10,9 % *en* Grande-Bretagne, 10,8 % en France, 7,7 % en Allemagne fédérale, 7 % au Danemark et 1,6 % au Luxembourg.

Echanges

Le Japon premier partenaire de l'Afrique du Sud ?

Les échanges commerciaux entre *le Japon et l'Afrique du Sud* ont augmenté de 25 % en 1986, selon les *chiffres publiés par les autorités* japonaises. Alors que de nombreux pays occidentaux ont imposé l'an dernier des sanctions économiques à Pretoria et que de grandes entreprises ont quitté le pays, cédant à des campagnes anti-apartheid, le Japon a poussé ses pions. Le commerce bilatéral a atteint 3,6 milliards de dollars, les ventes nippones ayant représenté 1,4 milliard sous forme notamment de pièces détachées automobiles, de lecteurs de cassette vidéo, de postes de *télévision* et d'équipements électriques.

Tokyo achète à Pretoria près de 20 % de exportations sud-africaines de charbon. *Des statistiques* embarrassantes pour le gouvernement *Nakasone. Officiellement, le Japon* participe à la campagne internationale *anti-apartheid et les investissements* directs ont été interdits, tout *comme les prêts bancaires et les* ventes d'armes.

Automobile

La part des achats d'occasion augmente

Selon une étude du CREDOC (*Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie*), la part des achats de voitures d'occasion n'a cessé d'augmenter depuis 1973 avec une accélération depuis 1979. Elle est passée de 51 % des achats totaux en 1973 à 61 % en 1984-1985. L'évolution concerne aussi bien le premier achat d'une voiture *que le* renouvellement devenu ultra-majoritaire avec 83 % des ventes *en* 1985, *contre* 78 % en 1975.

L'occasion représentait 87 % *des* premiers achats en 1985 (contre *78 % en 1975) et 45 % des achats* de renouvellement (contre 40 %). *L'achat d'une voiture* neuve varie selon l'âge de l'acquéreur : il a *représenté 5 % des achats des plus de* soixante ans et 25 % des achats des *moins de trente ans*. L'effet de génération suscite l'inquiétude des *constructeurs*, car il s'est accentué : en 1975, le neuf représentait 37 % des *achats* automobiles de la jeune génération.

La réforme approuvée par le Parlement

Le secteur nationalisé autrichien sera partiellement privatisé

Le Parlement autrichien a *adopté, le 3 juillet, un projet de* loi prévoyant une nouvelle aide publique de l'ordre de 33 milliards de schillings (1) aux entreprises nationalisées déficitaires d'ici à 1990, ainsi que la dénationalisation de certaines sociétés.

VIENNE
De notre correspondante

Les nouvelles subventions, dont les deux grands du secteur sidérurgique, Voeest-Alpine (31 000 employés) et Vew (8 900 employés), se tailleront la part du lion, creuseront un trou supplémentaire de 8,4 milliards de schillings par an dans le budget. Le déficit de ce dernier est évalué à *environ 75 milliards de schillings en* 1987, soit 4,9 % du produit intérieur brut. Selon M. Johannes Ditz, secrétaire d'Etat aux finances, l'assainissement des entreprises d'Etat aura coûté au total quelque 120 milliards de schillings d'ici au milieu des années 90, y compris les intérêts sur les crédits s'élevant actuellement à quelque 180 milliards, une somme qui correspond au chiffre d'affaires annuel du secteur nationalisé.

En 1986, les pertes les plus importantes ont été réalisées par la Voeest-Alpine (8,7 milliards), la Vew (1,7 milliard), la Chemie-Linz (1,2 milliard). La Voeest, frappée par *la mauvaise conjoncture du marché* sidérurgique mondial et les *restrictions d'importation des pays de* l'Est, prévoit pour l'année en cours des pertes de 4,5 milliards au moins. Elle devra supprimer plus de 10 000 emplois dans les années à venir.

Pour Vew, producteur d'aciers spéciaux, la situation n'est pas meilleure. Arrivée à la cinquième version de son plan de redressement, l'entreprise envisage de supprimer quelque 1 700 emplois d'ici à la fin de 1988. Les pertes pour 1987 dépasseront probablement celles de l'année dernière et sont évaluées à 1,8 milliard. La Chemie-Linz sera démantelée en plusieurs entreprises indépendantes.

Pour l'usine Steyr-Daimler-Puch, qui appartient à la plus grande banque nationalisée, Creditanstalt, l'année 1986 s'est soldée par une nouvelle catastrophe financière : 1 milliard de schillings de pertes, le plus mauvais résultat de l'histoire de l'entreprise, qui a perdu 3 milliards depuis 1982. Les 13 000 emplois actuels devront être réduits d'un quart environ, a annoncé la direction, qui prévoit des pertes analo*gues pour l'année 1987. Des coupes* sévères dans les dépenses sociales sont prévues. L'effondrement du marché des deux-roues a amené l'entreprise à vendre, au début de cette année, ce secteur à la firme italienne Piaggio. Les exportations de blindés, notamment des chars Kuerassier, se sont pratiquement effondrées à la suite de plusieurs interventions de la part du gouvernement pour interdire des marchés pour des raisons politiques. Le chiffre d'affaires du secteur militaire atteint à peine un quart de ce qu'il était en 1984.

Les mesures de privatisation, qui doivent rapporter au total de 8 milliards à 10 milliards de schillings, touchent notamment les rares entreprises bénéficières du secteur nationalisé, comme la compagnie aérienne AUA, la société pétrolière *OEMV, Siemens-Autriche et* les deux grandes banques, Creditanstalt et Laenderbank. Chez Siemens-Autriche, la part détenue par l'Etat sera ramenée de 43,6 % à 26 %. L'OEMV sera coté en Bourse à partir du mois d'octobre, et l'AUA en 1988. Pour les deux grandes banques, nationalisées à 60 %, l'Etat ne souscrira pas à la prochaine augmentation de capital. Mais dans tous les cas, l'Etat gardera la majorité de 51 % des actions. La Société natio*nale d'électricité aura également* le droit d'être cotée en Bourse jusqu'à 49 % *de son* capital, mais aucune date n'a été avancée pour cette opération, qui n'est pas attendue dans l'immédiat. Le maintien de l'Etat à hauteur de 51 % du capital est garanti par une loi constitutionnelle. Certaines inquiétudes percent cependant parmi les experts sur les capacités d'absorption du marché financier autrichien. Les transactions effectuées à la Bourse de Vienne sont de l'ordre de 100 millions de schillings environ par semaine seulement. Jusqu'à présent, le nombre d'actionnaires autrichiens ne dépasse pas les cent mille, et en 1986 les Autrichiens n'ont acheté que pour 3,6 milliards d'actions alors que le total de l'épargne se monte à *140 milliards*.

Ceux qui critiquent les mesures de dénationalisation partielle — approuvées par 45 % de la population, selon un récent sondage — font notamment remarquer qu'on ne saurait parler de privatisation dans la mesure où l'Etat reste majoritaire et aura donc, à tout moment, la possibilité d'intervenir dans la gestion des entreprises. Dans ces conditions, il ne sera guère possible, à leur avis, d'intéresser des actionnaires étrangers à investir dans ces entreprises, ce qui sera cependant indispensable pour placer quelque 10 milliards de capitaux à risque. M. Hannes Androsch, directeur général de la Creditanstalt, a estimé que les privatisations devront être mises en œuvre avec beaucoup de prudence *pour éviter l'effondrement du marché* financier. Pour les grandes banques, il prévoit une coopération internationale renforcée *« pour pouvoir se maintenir sur un marché de plus en plus ouvert »*.

WALTRAUD BARYLI

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Martell s'allie à Grand Metropolitan

Les grandes manœuvres se poursuivent dans les vins et spiritueux. Après l'accord signé il y a un mois entre Moët-Hennessy (champagne et cognac) et le groupe irlandais Guinness pour unifier leur réseau de distribu*tion aux Etats-Unis, c'est maintenant Martell, numéro 2 français du* cognac, qui s'associe avec International Distillers and Vintners (IDV), filiale *du puissant groupe britannique* Grand Metropolitan, *pour une distribution* mutuelle de leurs produits et de leurs marques, à l'exclusion des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. IDV commercialise le gin Gilbeys, la vodka Smirnoff, Cinzano et Cointreau, après le rachat au groupe américain Reynolds-Nabisco de sa filiale de distribution Heublein (1 milliard de dollars de chiffre d'affaires). IDV, par ailleurs, contrôle, en Bordelais, le Château Loudenne et, en Beaujolais, la Maison Piat.

Pour sceller l'accord, Grand Metropolitan a racheté en Bourse de Paris 10 % du capital de Martell, qui reste, par ailleurs, détenu à 44 % par le groupe familial (soixante-dix personnes), avec 57 % des droits de vote : ce dernier a *« approuvé pleinement cet accord »*. Cette opération a mis un terme aux rumeurs d'OPA qui couraient depuis plus d'un an sur Martell et, du coup, a fait chuter de 12 % le cours de l'action en Bourse à la fin de la semaine dernière.

Alsthom se défausse du diesel

Alsthom filialisera l'ensemble de ses activités diesel, connues sous la marque Pielstick (moteurs rapides et semi-rapides) et cédera 51 % des *parts à l'allemand Man*, spécialiste des moteurs diesel lents et *semi-rapides*. Alsthom a *décidé de se défausser*, en partie, d'une activité *en mauvaise posture*, où elle ne peut prétendre au leadership, Man réalisant dans le diesel un chiffre d'affaires triple du sien. Dans un premier temps, ce regroupement ne devrait pas avoir de conséquences sur les 1 500 salariés d'Alsthom travaillant dans la branche diesel à Saint-Nazaire, Jouet-sur-l'Aubois, Bagnolet et Saint-Denis.

Céline rejoint Agache

Céline, propriété de la famille Vipiana et spécialiste de la chaussure et du bagage de luxe (900 millions de francs de chiffre d'affaires), discute avec la Financière Agache, qui pourrait reprendre une partie de son capital. Christian Arnault, PDG de la Financière Agache, confirme ainsi sa stratégie dans le secteur des produits de luxe. Il a déjà créé une maison de couture Christian Lacroix, et sa holding contrôle Dior et Boussac, en plus de Conforama et du Bon Marché. Malgré une trésorerie abondante (1,8 milliard de francs), la holding s'apprête à procéder à l'émission d'obligations pour un montant de 1 milliard de francs.

Economie

Quatre statuts possibles pour les contrôleurs aériens

Alors que les contrôleurs aériens ont atteint, le lundi 6 juillet, leur cinquantième jour de grève, on apprend, de source syndicale, que le projet d'agence de la navigation aérienne se précise. Quatre statuts seraient proposés au personnel aujourd'hui fonctionnaire : agent contractuel ou, dans le cadre de la fonction publique, agent détaché, agent mis à disposition et hors cadre. Dans un premier temps, l'agence concernerait les centres d'Aix, Athis-Mons, Bordeaux, Brest, Lyon, Marseille, Nice, Orly, Reims et Roissy. On devait connaître d'ici quelques jours les conclusions du groupe d'experts chargé de préciser les statuts de l'agence.

Les syndicats SNCTA (autonome), CFDT et CGT, qui représentent environ 80% des voix des «aiguilleurs du ciel», continuent d'appeler à la grève, chaque matin de 6 h 30 à 9 h 30, du lundi au vendredi, pour obtenir que les primes (30% des revenus) entrent dans le calcul de la retraite. Le ministère des transports persiste à leur répondre que la grille de la fonction publique interdit de satisfaire cette revendication. Parallèlement, il prépare un renforcement du service minimum en cas de grève et un alourdissement des retenues sur les salaires des grévistes.

★ Renseignements téléphoniques : Air Inter (1) 45-39-25-25; Air France (1) 43-20-13-55 (départs) et (1) 43-20-12-55 (arrivées). Autres compagnies : (1) 48-84-32-10 et (1) 48-62-22-86 (Roissy).

Les nouvelles structures du groupe Havas

M. Pierre Dauzier vient de doter Havas – récemment privatisée – de nouvelles structures pour *«assurer son développement»*. Le PDG de l'agence a ainsi créé un comité stratégique qui réunira de façon régulière les responsables des différentes activités dans lesquelles Havas est présente : MM. Christian Brégou (CEP-Communication), Bernard Brochant (Eurocom), Gaston Espinasse (Office d'annonces), André Rousselet (Canal Plus), Philippe Santini (Avenir) et Serge Weinberg (Tourisme et loisirs).

M. Dauzier a également décidé, pour diriger l'agence, de s'entourer de MM. Jacques Espinasse et Jean-François Méaudre, directeurs généraux adjoints, André Chadeau, conseiller à la présidence et directeur général du groupe, Georges Leroy, conseiller à la présidence et directeur de la communication interne et externe. M. Francis Lott demeure secrétaire général.

Enfin, les postes de directeur général sont supprimés, mais M. Philippe Santini conserve ses fonctions jusqu'à la mise en place des structures définitives de Havas-Participations, qu'il préside. Quant à M. Marc Tessier, il vient de prendre la direction générale de la Société d'étude et d'exploitation de projet de télévision par satellite. Une société dans laquelle Havas détient 25 % du capital, aux côtés de Canal Plus (50 %) de la Compagnie générale des eaux (20 %), de CEP-Communication (2,5 %) et du groupe Bayard-Presse (2,5 % également).

● **Nouvelle disposition fiscale pour les résidences de loisir.** – Une nouvelle disposition fiscale votée dans le cadre de la loi de finances 1987 prévoyant le remboursement de la TVA à 100 % (au lieu de 50 %) pour les acquéreurs d'appartements dans les résidences de tourisme classées, qui devait entrer en vigueur à la fin de l'année, est avancée au 1er juillet, a annoncé M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports. Les résidences de tourisme rapportent plusieurs milliards en francs en devises étrangères à la France chaque année ; elles devraient voir leur développement favorisé par ces nouvelles incitations fiscales.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EURAFRANCE

Société anonyme au capital de 488 539 000 F
divisé en 2 442 695 actions de 200 F de nominal

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR ÉMISSION DE 610 673 ACTIONS NOUVELLES DE 200 F DE NOMINAL

EURAFRANCE, société de portefeuille, détient un nombre relativement limité de participations significatives dans des sociétés appartenant à des secteurs d'activités sélectionnés.

Ces principales participations sont aujourd'hui :

- 51 % de SOVAC,
- 21 % de LAZARD PARTNERS, partnership américain ayant des intérêts dans les trois Maisons LAZARD de New-York, Paris et Londres,
- 39 % de GAZ ET EAUX,
- 59 % du groupe LA FRANCE,
- 53 % directement et indirectement d'EURALUX, société qui détient près de 5 % du groupe d'assurances ASSICURAZIONI GENERALI, ce qui en fait l'un des principaux actionnaires,
- 37 % directement et indirectement de VINIPRIX qui détient notamment 52 % d'EUROMARCHÉ.

L'actif net réévalué d'EURAFRANCE tenant compte des plus-values latentes sur les titres cotés et assimilés s'élevait au 23 juin 1987 à environ 2 800 francs par action contre 900 francs il y a cinq ans. Dans le même temps, le cours de l'action EURAFRANCE est passé de 350 francs à 2 430 francs.

Le résultat consolidé d'EURAFRANCE au 31 décembre 1986 a été de 723 millions de francs dont 297 millions de francs de résultat courant.

Au titre de son dernier exercice social clos le 30 septembre 1986, EURAFRANCE a réalisé un résultat net courant de 108,3 millions de francs, soit 44 francs par action, et distribué un montant total de 63,5 millions de francs correspondant à un dividende, avant avoir fiscal, de 26 F par action.

L'augmentation de capital en cours est la première opération faisant appel à ses actionnaires qu'EURAFRANCE effectue depuis 1974, année au cours de laquelle elle est devenue une société de portefeuille diversifiée.

Cette opération a pour but de donner à EURAFRANCE les moyens lui permettant d'accompagner la croissance des sociétés dans lesquelles elle détient des participations et éventuellement de réaliser des investissements nouveaux qui s'inscriraient dans la politique qu'elle a développée, notamment ces dernières années, et qui vise à parfaire la répartition de ses risques et à internationaliser ses actifs.

Les modalités de l'augmentation de capital en cours sont les suivantes :

- **Prix d'émission : 1 900 francs par action nouvelle,**
- **Jouissance des actions nouvelles : 1er avril 1987,**
- **Droit préférentiel de souscription :**
  - **à titre irréductible : UNE action nouvelle pour QUATRE actions anciennes,**
  - **à titre réductible : souscription admise.**
- **Période de souscription : du 24 juin au 23 juillet 1987 inclus.**

Une note d'information (visa COB nº 87-208 en date du 9 juin 1987) est à la disposition du public au siège social de la Société, 12, avenue Percier, 75008 Paris, et auprès de MM. LAZARD FRÈRES et Cie et des autres Etablissements chargés de recevoir les souscriptions.

BALO du 15 juin 1987.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – Obligations 17,50 % 1981

Les intérêts courus du 17 juillet 1986 au 16 juillet 1987 seront payables à partir du 16 juillet 1987 à raison de 787,50 F par titre de 5 000 F nominal contre détachement du coupon nº 6 après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 87,50 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 131,19 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 647,56 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans la série de numéros 170 622 à 203 954 sortis au tirage au sort du 21 mai 1987 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 5 000 F, coupon nº 7 au 16 juillet 1988 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Rapp, Paris-7e, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

– d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;

– d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;

– enfin, que les titres compris dans les séries de numéros 243 802 à 276 508, 373 851 à 400 000, 627 à 7 809, 108 036 à 141 368, 239 167 à 243 801, 276 509 à 305 206, 92 665 à 108 035 et 141 369 à 159 330 sont respectivement remboursables depuis le 16 juillet 1982, le 16 juillet 1983, le 16 juillet 1984, le 16 juillet 1985 et le 16 juillet 1986.

COMPAGNIE LEBON

Les actionnaires de la compagnie Lebon se sont réunis le 24 juin 1987 en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Roger Paluel-Marmont, pour statuer sur les comptes de l'exercice 1986.

Ces comptes présentent un résultat favorable, qui s'élève à 51 698 942 F contre 43 666 054 F pour l'exercice précédent.

Après inscription de 21 998 442 F à la réserve spéciale de plus-values à long terme, le résultat disponible, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, a été affecté pour 22 260 000 F à la distribution d'un dividende de 30 F par action, en hausse de 25 % par rapport à celui de l'exercice précédent et pour 31 973 783 F au report à nouveau.

Dans son allocution, M. Roger Paluel-Marmont a indiqué :

«Le rapport que vous venez d'entendre donne le résultat d'un exercice que l'on peut considérer comme satisfaisant : 51,7 MF de bénéfice net contre 43,6 MF l'année dernière, soit 18,4 % d'augmentation, malgré des résultats exceptionnels moins importants et une charge d'impôts plus lourde.

Pour la première fois, le bilan et le compte de résultats consolidés au 31 décembre 1986 apparaissent en annexe du rapport. Ils témoignent du caractère particulièrement sain de votre compagnie : pour 812 MF de capitaux propres, elle n'a que 42 MF de dettes, et le résultat consolidé dépasse 82,7 MF, soit 112 F par action environ.

Pour la deuxième année consécutive, le dividende a été sensiblement augmenté : + 20 % en 1986, + 25 % en 1987, soit 50 % en deux ans (45 F contre 30 F). Le report à nouveau, si vous acceptez les résolutions qui vous sont proposées, représentera presque un dividende et demi. Par cette politique de dividende, votre conseil a voulu montrer son souci de faire participer les actionnaires à la bonne marche de la société et leur confiance dans les résultats futurs.

Le cours de votre action est passé de 1 185 F le 1er janvier 1986 à 1 530 F le 31 décembre 1986, soit une hausse de 29 %. Il atteint aujourd'hui 1 650 F après une pointe temporaire au-dessus de 2 150 F. L'augmentation est donc de 39 % depuis un an et demi.

Les modifications de votre Conseil d'administration qui sont prévues ont pour but de rapprocher sa composition de la répartition du capital, et d'accroître sa sensibilité aux problèmes industriels, au moment où ont lieu des restructurations importantes.

Ces modifications coïncident avec la fin du mandat de M. Patrice de Corgnol, qui a été président de la société de 1971 à 1981. Je pense que vous vous associerez à moi pour le remercier pour son action pendant une période particulièrement difficile de la vie de la société.

La sixième résolution de l'AGO autorise votre conseil à émettre pour 300 MF d'obligations ordinaires, et la première résolution de l'AGE, qui va suivre, à augmenter le capital jusqu'à un montant de 200 MF. Dans l'immédiat votre Conseil n'a pas l'intention de faire usage de ces autorisations.

∴

L'exercice en cours se présente favorablement pour vos deux principales filiales.

Les comptes consolidés de CDME au 31 décembre 1986, dont nous n'avons pas pu rendre compte dans le présent rapport, mais qui ont été publiés dans la presse, montrent au cours des douze mois qui ont précédé leur établissement la réalisation d'un chiffre d'affaires HT de 5 985 MF et d'un résultat net (part du groupe) de 83,2 MF.

L'activité globale de CDME au cours des premiers mois de son exercice est supérieure à celle de l'année dernière.

Tout en poursuivant en France sa politique d'acquisition de sociétés locales ou régionales, elle étend son action en Europe et en Amérique du Nord. Elle a récemment acquis, comme vous le savez, une société de distribution dans le sud-est des Etats-Unis, très intéressante en elle-même et qui va servir de pôle de développement.

Les Forces motrices de Chancy-Pougny (FMCP) à Genève jouissent d'une hydraulicité favorable, et la production comme la facturation sont supérieures à celles de l'année dernière.

∴

Comme vous le savez, nous avons pris récemment une participation dans Marceau Investissement, *société créée et présidée par M. Georges Pebereau, ancien président de la CGE. Il s'agit d'un investissement de 60 MF qui va nous permettre non seulement de participer comme actionnaire au succès très vraisemblable de ce holding, mais aussi d'étendre notre expérience des problèmes industriels et d'avoir l'occasion de prises de participation nouvelles.*

Au cours de ces dernières années, l'exceptionnelle hausse des marchés financiers, actions comme obligations, nous a incités à y faire fructifier notre portefeuille. Il n'existait pas, je pense, de meilleur placement. Maintenant, le moment est sans doute venu de changer progressivement l'orientation de nos moyens disponibles.

Les participations que nous prendrons seront, sauf exception, minoritaires, car nous n'avons pas vocation à être des opérateurs, mais significatives, car nous désirons être des partenaires actifs et utiles. Le critère essentiel de notre choix sera la qualité et la rentabilité de l'entreprise ainsi que ses possibilités de développement sous notre impulsion et avec l'appui des autres sociétés du groupe.

Notre ambition est de créer, avec toutes les sociétés qui entourent la compagnie Lebon, en amont comme en aval, un groupe actif qui participe et contribue, avec les moyens dont il dispose, au développement économique et financier de notre pays. Nous pouvons réaliser cette ambition avec l'aide de tous les collaborateurs qui apportent leur contribution à l'œuvre collective et grâce à l'appui que vous nous donnez en tant qu'actionnaires de la Compagnie Lebon.»

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Roger Paluel-Marmont et Jean Roux de Bézieux et a nommé MM. Nicolas Lebon, Georges Pebereau et Daniel Lebard ainsi que la société UNIFA en qualité d'administrateurs de la compagnie Lebon.

A l'issue de l'Assemblée générale ordinaire, une Assemblée générale extraordinaire s'est tenue, qui a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital de la société en une ou plusieurs fois jusqu'à un montant de 200 MF.

Marchés financiers

PARIS, 6 juillet ↑

La hausse se poursuit : + 0,9 %

La hausse continue à la Bourse de Paris, qui a de nouveau progressé de 0,89 % au cours de la première séance hebdomadaire. Autour de la corbeille, les habitués étaient confortés dans leur optimisme retrouvé des jours passés. La reprise d'été semble devoir se poursuivre dans un marché qui a retrouvé l'appétit : les volumes de transactions ont retrouvé le niveau somptueux des 2 milliards de francs au règlement mensuel, malgré les premiers grands départs en vacances. Parmi les valeurs les mieux orientées, on relevait Raffinage, Darty DP, Nord-Est et SGE, le BHV, la Compagnie bancaire et Pretabail. Du côté des baisses, on notait Cofimeg, Screg, Luchaire, Schneider, Simco, Signaux et Total. On apprenait en séance que la Société financière de développement et de diversification (FIDeD) a réduit à 9,86 % sa participation dans le capital de la SCOA. Les résultats de l'activité boursière en juin ont montré combien la Bourse a gardé sa vitalité le mois dernier, en dépit des fortes secousses à la baisse. Au marché officiel, le volume des transactions a progressé de 140,9 %. Parmi les valeurs les plus actives se distinguaient les mines de Salsigne, la Financière Robur, BBC Stérilisation et Cica. Au 30 juin, la capitalisation boursière (produit du cours et du nombre d'actions) s'élevait à 19,176 milliards de francs, en hausse de 8,7 % depuis le début de l'année. Les plus fortes fluctuations en hausse concernaient Berger (+ 12,10) et Salsigne (+ 11,11). La Compagnie d'investissement de Paris, introduite le 6 juillet sur le second marché, était cotée à 180 F. Les ordres ont été répondus à concurrence de 4,28 %.

Lingot : 87 800 F (+ 300).
Napoléon : 511 (– 1).

NEW-YORK, 2 juillet ↓

Irrégulier

Wall Street a rouvert ses portes lundi après le long week-end marqué par la fête de l'Indépendance. De nombreux opérateurs s'étant accordé quelques jours de vacances supplémentaires, le marché n'a pas manifesté beaucoup de vigueur. Soutenu dans la matinée, en liaison avec la fermeté du dollar et des obligations, il a ensuite suivi ses guides dans leur glissement. Surtout, la tendance a été très irrégulière. A la clôture, l'indice des industrielles accusait une légère baisse de 7,17 points à 2 429,53. Le bilan de la journée a été très comparable à ce résultat. Sur 1 954 valeurs traitées, 818 ont reculé, 715 ont progressé et 421 n'ont pas varié.

Aucune information particulière n'est parvenue autour du «Big Board». Seules des rumeurs ont circulé sur une reprise des négociations parallèles entre Texaco et son adversaire Pennzoil dans l'affaire Getty Oil. L'action de la compagnie pétrolière, qui profite de la loi américaine sur les faillites, a monté de 7 %. Hausse également de Sterling Drug, dont M. Ronald O. Perelman, président de Revlon, et «raider» bien connu, aurait acquis de nombreuses actions.

L'activité a porté sur 186,49 millions de titres, contre 179,60 millions jeudi dernier.

VALEURS	Cours du 2 juillet	Cours du 6 juillet
Alcoa	54 1/4	55 1/8
Allegis (ex-UAL)	91 1/8	91 1/8
A.T.T.	28 1/8	28 7/8
Boeing	45 5/8	46 1/4
Chase Manhattan Bank	40 7/8	40 1/4
Du Pont de Nemours	121 7/8	122 3/4
Eastman Kodak	86 1/4	85 1/4
Exxon	92 7/8	93 3/8
Ford	56 1/2	57 7/8
General Electric	55	56
General Motors	81 3/8	80
Goodyear	66	66 7/8
I.B.M.	164 3/8	165 1/8
I.T.T.	58 3/4	58
Mobil Oil	51 1/2	51 5/8
Pfizer	72 3/4	72 3/8
Schlumberger	46 1/2	47 1/4
Texaco	41 1/4	44 5/8
Union Carbide	30 1/2	30 1/8
U.S.X.	32	32 1/8
Westinghouse	63	62 3/4
Xerox Corp.	77	76 3/4

CHANGES

Dollar : 6,12 F ↓

Après sa pointe du lundi 6 juillet, le dollar a cédé un peu de terrain, mardi 7 juillet, mais reste ferme, surtout à Tokyo, où il cote 149,50 yens, au plus haut depuis trois mois. A Paris, le deutschemark a poursuivi son glissement, revenant à 3,33 F.

FRANCFORT	6 juillet	7 juillet
Dollar (en DM)	1,8320	1,8375

TOKYO	6 juillet	7 juillet
Dollar (en yens)	149	149,50

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (7 juillet)	7 1/2 %
New-York (6 juillet)	6 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	3 juillet	6 juillet
Valeurs françaises	104,9	105,5
Valeurs étrangères	122,3	121,7

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 juillet	6 juillet
Indice général	425,3	428,9

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	3 juillet	6 juillet
Industrielles	2 436,70	2 429,53

LONDRES
(Indice «Financial Times»)

	3 juillet	6 juillet
Industrielles	1 818,5	1 830,8
Mines d'or	378,9	376,2
Fonds d'Etat	90,83	90,65

TOKYO

	6 juillet	7 juillet
Nikkei Dow Jones	23 370,86	23 326,80
Indice général	1 991,40	1 993,27

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 juillet
Nombre de contrats : 25 912

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	104,45	104,35	104,25	104,15
Précédent	104,20	104,10	104,05	104

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SAIGMAG CÈDE SES ACTIONS SCHWICH ET BAIZEAU A CAMPENON BERNARD. – Cette société, du groupe Harwanne, a cédé à Campenon Bernard ses 30 000 actions Schwich et Baizeau, soit 28 % du capital. Cette opération s'est faite par la vente du holding Copargest, dont le seul actif significatif était cette participation. L'opération permet à Saigmag de dégager une plus-value supérieure à 17 millions de francs.

SAFIC-ALCAN VEND POLYCHIMIE A WHITTAKER. – SAFIC-Alcan a vendu, pour 72 millions de francs, au groupe américain Whittaker sa filiale Polychimie, qui fabrique des produits chimiques spéciaux.

Polychimie, qui emploie 60 personnes près d'Orléans, a réalisé, l'an dernier, un résultat de 4,3 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 69 millions de francs. Après cette cession, qui dégagera une plus-value nette de 55,8 millions de francs, SAFIC-Alcan ne possède plus d'unité industrielle et peut ainsi se consacrer à son développement dans le négoce international de matières premières et la distribution de produits industriels.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 6 JUILLET

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

[illegible]

Comptant (sélection)

[illegible]

SICAV (sélection) — 6/7

[illegible]

Flnord Valorisation	13178 47 / 12920 07
Foncier (div. par 10)	10644 10 / 10638 78
Foncier Investiss.	1128 22 / 1100 70 ◆
Foncival	278 59 / 265 96
France-Gan	5323 25 / 5036 52 ◆
France-Garantie	288 40 / 287 82
France-Investiss.	511 39 / 488 20
France-Net	119 99 / 118 80 ◆
France-Obligations	449 48 / 445 03
Francic	426 94 / 414 50
Oblicic Régions	1008 03 / 993 13
Oblicoop Sicav	1386 / 1368 83
Obligations Convert.	453 25 / 432 70
Oblifon	1087 45 / 1076 68
Optimavalor	568 05 / 537 76
Options et Rendement	53409 62 / 52820 32 ◆
Orient-Gestion	189 04 / 180 47
Paramérique	546 73 / 521 94 ◆
Paraurope	879 51 / 839 53
Paribas Epargne	15287 44 / 15258 83 ◆
Valeblig	60344 39 / 59746 92
Valorg	1502 53 / 1501 03
Valrea	78923 25 / 78883 81

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Second marché (sélection)

[illegible]

Étrangères

[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Rebeco	321	320
Rodamco	423 20	422
Saipem	20	19 70
Shell fr. (port.)	135	....
S.K.F. Aktiebolag	318	....
Steel Cy of Can.	104	....
Tenneco	290	....
Thorn EMI	74	75 20
Toray indust. inc	29 35	28 90
Vieille Montagne	900	....
Wagons-Lits	844	850
West Rand	25 55	25 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	8 40	....
Calciphos	460	460
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	192
Coparex	402	410
Dubois Inv. (Casto.)	1100	1100
Gachot	200	216
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	259	....
Matra Hod. (échan.)	....	....
Nicolas	1015	....
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	399	....
Rorento N.V.	153 20	153 30
Sopalam	85 70	0 10 o
S.P.R.	451	455
Ufimex	380	....
Union Brasseries	135	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
États-Unis ($ 1)	6 121	6 136	5 890	6 400
ECU	6 914	6 911	....	....
Allemagne (100 DM)	333 230	333 100	323 500	341 500
Belgique (100 F)	16 072	16 066	15 600	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	295 880	295 790	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	87 980	87 880	85	92
Norvège (100 k)	91 100	91 140	87 500	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 872	9 883	9 550	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 442	4 438	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 605	4 601	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	400 810	399 950	388	408
Suède (100 krs)	95 500	95 600	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 410	47 370	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 815	4 820	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 262	4 266	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 611	4 616	4 450	4 900
Japon (100 yens)	4 122	4 109	3 970	4 160

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/7
Or fin (kilo en barre)	87200	87400
Or fin (en lingot)	87500	87800
Pièce française (20 fr)	512	511
Pièce française (10 fr)	350	....
Pièce suisse (20 fr)	589	591
Pièce latine (20 fr)	503	503
Souverain	640	640
Pièce de 20 dollars	2900	2925
Pièce de 10 dollars	1450	1480
Pièce de 5 dollars	880	....
Pièce de 50 pesos	3285	3290
Pièce de 10 florins	521	520
Or Londres	443	443 10
Or Zurich	444 50	443
Or Hongkong	445 85	442 35
Argent Londres	7 24	7 20



مكرر من الاصل

Le Monde

Donnant une priorité à ses petits actionnaires

Paribas va augmenter son capital de 3 milliards de francs

La compagnie financière Paribas va augmenter son capital de 3 milliards de francs, dans un premier temps, par émission de 7 millions d'actions à bons de souscription d'actions (ABSA). Chaque titre à souscrire, à raison d'un pour huit actions anciennes, se composera d'une action de la compagnie et d'un bon permettant à son porteur de souscrire, à un prix fixe et pendant une période déterminée, à une nouvelle action de la compagnie, comme l'opération vient d'être réalisée pour Peugeot SA.

Les trois millions d'actionnaires, essentiellement les petits, bénéficieront d'un droit de priorité leur permettant de souscrire un titre nouveau, même s'ils détiennent moins de huit actions (on rappelle que l'attribution maximale lors de la privatisation du début de l'année avait été de quatre actions par souscripteur). Le droit de priorité pourra être exercé du 15 au 31 juillet 1987. Les droits qui n'auront pas été exercés feront l'objet d'un placement sur les marchés de capitaux internationaux. Leur émission complémentaire de titres identiques pourra avoir lieu pour satisfaire la demande excédentaire.

Les dirigeants de la compagnie soulignent qu'ils ont voulu favoriser les petits actionnaires, même si le faible nombre de titres détenus par eux ne leur permettait pas de souscrire à la nouvelle émission. Cette dernière a pour objet d'assurer le développement des filiales opérationnelles du groupe, dans leurs différents métiers bancaires et financiers.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 7 juillet

Effritement

Après deux journées de hausse, la Bourse de Paris s'est effritée au cours de la séance matinale de mardi. Au point neutre à l'ouverture, l'indicateur instantané accusait à la clôture de la session un léger repli de 0,3 %. Valéo a été la valeur la plus affectée (– 2,6 %). Pernod-Ricard, Michelin et Chargeurs se sont alourdis (– 1 %). Avance de CSF (+ 1,2 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	485	484	480
Agence Havas	540	542	542
Air Liquide (L')	712	718	714
Bancaire (Cie)	710	709	705
Bongrain	2850	2850	2850
Bouygues	1180	1172	1170
B.S.N.	4865	4865	4870
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1432	1425	1415
Club Méditerranée	609	610	606
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3540	3540	3540
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1500	....	....
Michelin	3270	3250	3230
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2794	2776	2785
Navig. Mixtes	1061	1061	1054
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	1035	1035	1022
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	460	467	457
Sanofi	771	765	765
Source Perrier	805	808	804
Télémécanique	3085	3100	3100
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2180	2190	2190
Valéo	616	608	600

Le débat sur l'agriculture au GATT

L'Europe sceptique face aux propositions américaines de suppression des subventions

Les Etats-Unis ont présenté, le mardi 7 juillet, à Genève, leur plan de suppression des subventions agricoles devant le comité de l'agriculture du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

L'objectif américain est triple : geler, puis éliminer progressivement sur une période de dix ans, les subventions aux exportations agricoles ; supprimer, dans le même temps, toutes les barrières tarifaires et non tarifaires aux importations ; harmoniser, enfin, les réglementations internationales concernant la santé et l'hygiène animales, les méthodes d'abattage du bétail et le traitement des viandes.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les Etats-Unis ont dévoilé lundi à Genève comment ils entendaient négocier la libéralisation des échanges agricoles dans le cadre de l'Uruguay Round. Les premières réactions dans les milieux communautaires sont plutôt sceptiques, dans la mesure où les propositions américaines paraissent souvent peu opérationnelles ; mais elles sont aussi désabusées : le récent rejet par les Douze de la taxe sur les huiles végétales produites ou importées dans la CEE est, en effet, souvent considéré comme une nouvelle dérobade, qui augure mal de la capacité de résistance, voire de manœuvre, de la CEE.

S'agissant de l'élimination des subventions en dix ans, les propositions des Américains sont apparemment peu précises : *« Ils affichent le principe, en lui donnant des limites ; surtout ils ne s'aventurent pas à définir les subventions qui ont un effet sur le commerce »*, observe un fonctionnaire européen.

Le texte présenté ne remet pas en cause la politique de *Deficiency paiements* et d'aide aux revenus pratiquée des deux côtés de l'Atlantique, politique qui provoque parfois une forte progression de la production et, par voie de conséquence, une réduction des importations. Un expert genevois constate, par ailleurs, que les Américains s'écartent simplement de ce qui avait été prévu en septembre 1986 à Punta Del Este, au moment du lancement officiel de l'Uruguay Round. On s'était proposé alors, nous explique-t-il, d'éliminer les *effets* négatifs des subventions, et non les subventions elles-mêmes, que des différences dans les coûts de production peuvent parfois justifier. *« Cette nouvelle approche fausse le problème ; en termes de négociations, éliminer l'effet négatif d'une subvention peut signifier respecter les parts équitables du marché. »*

Les Français qui exportent pour trente milliards de francs de céréales par an, dont la moitié vers le reste de la Communauté, ne verront pas forcément d'un très bon œil la proposition d'éliminer les barrières à l'importation, c'est-à-dire de supprimer la préférence communautaire.

Le Japon, mais aussi l'Australie et le Canada protègent certains de leurs marchés. Comment réagiront-ils ? Quant aux Etats-Unis, on remarque qu'ils se gardent précautionneusement de mettre dans la négociation leur *weaver*, cette fameuse dérogation qui leur permet depuis plus de trente ans de contingenter à peu près comme ils veulent les importations de produits laitiers, de viande bovine, de sucre...

Cependant ces propositions présentées maintenant à Genève peuvent aussi être considérées comme des ballons d'essai : l'administration n'a pas l'autorisation du Congrès pour négocier, sans compter que le chef de la délégation américaine, le sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. Amstutz, est sur le point de quitter son poste sans qu'on sache encore par qui il sera remplacé.

C'est le moment qu'ont choisi MM. Frans Andriessen et Willi De Clercq, respectivement vice-président de la commission européenne chargé de l'agriculture et commissaire chargé des relations extérieures, pour aller, du 7 au 8 juillet, accomplir une mission de persuasion antiprotectionniste à Washington.

Le message qu'ils ont l'intention de faire passer auprès des sénateurs et représentants est simple : plusieurs dispositions de la nouvelle législation commerciale en discussion devant le Congrès préoccupent les Européens, qui considèrent qu'elles sont d'une inspiration protectionniste, et contraires tant à l'esprit qu'à la lettre du GATT. Si cette législation était adoptée, la Communauté serait obligée de répliquer, et les mises en garde de MM. Andriessen et De Clercq visent notamment l'« amendement Gerhardt », dont l'objectif est de sanctionner les pays qui ont un excédent commercial excessif avec les Etats-Unis. Dans l'esprit de l'auteur du projet, une telle situation a toutes chances de résulter de pratiques commerciales déloyales. Alors, fait-on remarquer du côté européen, qu'elle peut être tout simplement la conséquence d'un dollar surévalué, ou encore, si l'on remonte à des considérations plus profondes, du déficit budgétaire américain.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. Michel Noir : une offensive à usage domestique

« On peut considérer l'initiative américaine comme une offensive à usage domestique tendant à traiter l'agriculture comme un sujet à part », nous a déclaré, ce mardi 7 juillet, M. Michel Noir, ministre français du commerce extérieur, à propos de l'initiative américaine concernant le démantèlement des aides à l'agriculture.

« Nous nous en tenons à trois points, a précisé le ministre : *d'une part, les négociations sur l'agriculture sont déjà entamées, puisque nous nous sommes mis d'accord pour introduire ce sujet dans les prochaines négociations du GATT. Mais, d'autre part, pour que des progrès soient possibles en ce domaine, il faut aussi que nous puissions nous mettre d'accord sur le reste, c'est-à-dire sur le volet industriel et les services. Enfin, la France ne cache pas qu'elle comprend l'acuité du problème, les politiques d'aides à l'agriculture coûtant de plus en plus cher et l'écart entre les prix intérieurs et les prix mondiaux devenant de plus en plus grand.*

» Il faut absolument que nous arrivions à définir une politique qui inclut un minimum d'organisation de marchés, autrement nous allons continuer à nous livrer à une inutile guerre commerciale entre pays industrialisés, tout en nous montrant incapables de garantir les prix à des pays qui ne vivent que de cela. »

EN BREF

● **HONGRIE : visite du roi d'Espagne.** — Le roi Juan Carlos d'Espagne, arrivé le lundi 6 juillet à Budapest pour une visite officielle de deux jours, s'est entretenu avec le premier ministre hongrois, M. Karoly Grosz. — *(AFP.)*

● **Saint-Laurent-des-Eaux : rejet accidentel de gaz radioactif.** — Une fuite de gaz carbonique radioactive s'est produite, le dimanche 5 juillet, sur un des réacteurs UNGG (uranium naturel-graphite-gaz) de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher). Quatre cent cinquante mètres cubes de gaz carbonique ont été relâchés dans l'atmosphère à la suite de l'ouverture accidentelle de deux soupapes de décharge par l'ordinateur de contrôle. A l'origine de cet incident, dont la radioactivité totale représente *« le six millième de l'autorisation annuelle de rejet des deux réacteurs UNGG de Saint-Laurent »*, la lecture par l'ordinateur qui a aussitôt ordonné l'arrêt du réacteur d'une pression trop élevée sur un capteur de mesure.

● **Les attentats au Pays basque : deux interpellations.** — M. Jean-Paul « Xan » Koskarrat, interpellé dans la matinée du lundi 6 juillet par la police judiciaire de Bayonne après les attentats de la nuit précédente en Pays basque (*le Monde* du 7 juillet) a été relâché en fin d'après-midi.

En revanche, la jeune femme qui avait été également interpellée, Mᵐᵉ Patricia Lascaray, présentée comme la compagne de Patrick Lembeye, blessé lors de la tentative d'attentat d'Anglet, se trouvait toujours en garde à vue dans la soirée de lundi.

« Xan » Koskarrat était connu pour son appartenance à l'organisation clandestine basque française Iparretarrak et avait notamment été interpellé en 1984 à l'occasion d'une conférence de presse de cette organisation.

D'autre part, le poseur de bombe déchiqueté par l'explosion prématurée de l'engin à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) a été identifié. Il s'agit de Christophe Istéque, âgé de vingt-sept ans, sympathisant du mouvement Iparretarrak.

● **Charte entre la société des journalistes de TF 1 et la direction.** — Bruno Masure, président de la société des journalistes de TF 1, et M. Francis Bouygues, PDG de la chaîne, ont signé, le lundi 6 juillet, une charte qui détermine *« les droits et les devoirs de chacun et traduit une volonté commune de travailler en harmonie »*.

Cette charge précise les obligations réciproques des journalistes et de la direction de l'information et propose des procédures de concertation en cas de problème déontologique grave. Elle prévoit également une consultation de la rédaction avant toute réorganisation au sommet de l'organigramme, des réunions annuelles pour faire le point sur la politique des informations concernant toute éventuelle suppression d'emploi parmi les journalistes. Dotée de quatre articles, la charte a été soumise à l'approbation de M. Patrick Le Lay, vice-PDG de TF 1, et de Michèle Cotta, directrice de l'information.

● **NRJ est désormais diffusée en Suisse.** — La radio NRJ arrose depuis le 1ᵉʳ juillet une partie de la Suisse francophone. La société parisienne a, en effet, racheté la station KT-FM qui émettait dans le pays de Gex pour créer NRJ-Léman (89,2 MHz), qui reçoit le programme NRJ par satellite et le diffuse sur une région comprenant Genève et Lausanne. *« C'est un premier jalon dans une stratégie de développement européen »*, commente le PDG, M. Jean-Paul Baudecroux, qui se dit en discussion avancée avec des radios de Belgique, et songe également à l'Espagne et à l'Italie.

Sur le vif

Bras d'honneur

C'est pas pour dire, mais ils sont vraiment bêtes, les Grecs ! Depuis trois jours, ils arrêtent pas de s'engueuler, de se bouffer le nez, au gouvernement. Rapport à la main du Colosse de Rhodes. Enfin, son poing. D'accord, il lui manque le pouce et je ne sais plus combien de phalanges, reste qu'il mesure quand même 1,80 mètre, c'est pas rien. Ça n'empêche pas la ministresse de la culture, Mélina Mercouri, de faire la petite bouche : c'est nul, c'est de la pierre. Et la statue, elle, elle était en bronze, alors c'est du toc !

Vous savez pourquoi elle râle ? Parce qu'elle est jalouse, tout simplement. C'est pas ses mecs à elle, ses archéologues, qui l'ont repêchée, cette colossale pogne, c'est ceux de son collègue à la marine marchande. Et il en profite pour lui faire un bras d'honneur avec ce poing haut levé, sorti de la flotte par ses hommes-grenouilles. Il s'agite, il plastronne, il se monte du col : la septième merveille du monde, c'est moi, c'est moi, c'est moi ! C'est pas la mère Mélina !

Pauvre sot. Au lieu de lui crêper le chignon, à Mᵐᵉ le ministre, il ferait mieux de la lui rendre, sa menotte. Contre espèces sonnantes et trébuchantes. Quatre millions de dollars, très exactement. La moitié de ce qu'exigent les profanateurs de la tombe à Peron. Eux, ils lui ont piqué son sabre et ses deux mains, et, en plus, ils se sont offert un pique-nique près du cadavre embaumé de sa femme, Evita, histoire de prouver qu'ils pourraient très bien ne pas s'en tenir là.

Vous avez vu à la télé ce qui se passe à Buenos-Aires ? Cette messe en plein air, une messe d'expiation : des centaines de milliers d'Argentins en larmes, en transe, en fureur. Paraît qu'il est drôlement embêté, le président Alfonsin. Déjà qu'il est en difficulté, c'est tout ce qui lui manquait ! A se demander s'il ne va pas payer la rançon. D'autant que je ne vous ai pas tout dit. On n'ose pas l'écrire dans les austères colonnes de ce journal, mais vous savez ce qu'on rapporte à radio-couloir ? C'est pas ses mains, à Peron, qu'ils lui ont coupées, c'est ses... Oui, c'est ça, vous avez deviné. C'est pas le pied !

CLAUDE SARRAUTE.

Au 1ᵉʳ juillet

50 661 détenus en métropole

Le nombre de détenus dans les prisons françaises de la métropole s'élevait au 1ᵉʳ juillet à 50 661 personnes, contre 50 534 au 1ᵉʳ mai, soit une progression de 0,25 % entre ces deux dates. Parmi ces détenus, on compte 22 038 prévenus et 28 623 condamnés.

Les prévenus de sexe masculin sont au nombre de 20 773 et ceux de sexe féminin de 1 265. Parmi les condamnés, on dénombre 27 719 hommes et 904 femmes.

La part des prévenus (en attente d'un premier jugement ou ayant fait appel de leur premier jugement) dans l'ensemble des prisonniers est de 43,50 % au 1ᵉʳ juillet contre 43,49 % au 1ᵉʳ juin.

Le numéro du « Monde » daté 7 juillet 1987 a été tiré à 466 019 exemplaires

A B C D F G H